00086458

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016

Thomassin Sculp.

MÉMOIRES
DU CARDINAL
DE RETZ,
CONTENANT

Ce qui s'est passé de remarquable en FRANCE *pendant les premiéres années du Regne de* LOUIS XIV.

NOUVELLE E'DITION,
Revue exactement,
Augmentée de plusieurs Eclaircissemens historiques, & de quelques Piéces du CARDINAL de RETZ & autres, servant à l'Histoire de ce tems-là.

86458

TOME PREMIER.

vol 1
Y BRANCH
JACKSON MEMORIAL COLLECTION.
ASIATIC SOCIETY

A AMSTERDAM,
Chez J. FRE'DE'RIC BERNARD.
MDCCXXXI.

00086458

AVERTISSEMENT.

*Donné par le Libraire à la tête de l'édition * de 1719.*

ON a cru que cette édition seroit avantageusement distinguée de toutes les autres, si l'on mettoit à la tête un précis de la Genéalogie, de la Vie, & du Caractére du Cardinal de Retz. On y trouvera des choses, dont il n'a pu, ou n'a pas voulu parler lui-même : & comme les savans aiment beaucoup ces sortes de particularités, l'on a jugé qu'elles contribueroient à leur faire lire avec plus de plaisir ces Mémoires. A la vérité on a fait à peu près la même chose dans la préface de l'édition qui a paru à Lion en trois volumes ; mais outre que les choses n'y sont pas rangées dans le mê-

* Je donne ici cet avertissement revû & corrigé.

me ordre qu'elles le sont ici, on trouvera dans la préface de mon édition des additions curieuses sur la Maison de Gondi, qui ne se trouvent pas dans l'autre.

JEAN-FRANÇOIS-PAUL DE GONDI, Cardinal de Rets, Damoiseau, Souverain de Comercy, Prince d'Euville, second Archevêque de Paris, Abbé de Saint Denis en France, Auteur des Mémoires dont on donne presentement une nouvelle édition, naquit à Montmirel en Brie, au mois d'Octobre mille six cens quatorze, du mariage de * Philippe-Emanuel de Gondi, Comte de Joigni, Général des Galéres de France, & Chevalier des Ordres du Roi, avec Françoise-Marguerite de Silly, fille d'Antoine de Silly, Comte de Rochepot, Chevalier des Ordres du Roi, & de Marie de Lannoy, Dame de Fol-

* Né à Lyon en 1581. dans la maison paternelle des Gondi, située près de l'Eglise de St. Paul, & où sont aujourd'hui les nouvelles Catholiques. On voit encore sur la porte les Armes de Gondi, écartelées avec celles de Pierre-Vive.

Folleville & de Paillart, Souveraine de Commercy & d'Euville.

Philippe-Emanuel de Gondi se démit de tous ses emplois, pour se retirer chez les Péres de l'Oratoire; il s'y fit Prêtre, & mourut à Joigni le 29. Juin 1662. dans une haute réputation de piété. Son corps fut aporté à Paris & inhumé dans l'Eglise du Séminaire de Saint Magloire, Fauxbourg Saint Jaques à Paris. Il fut placé au milieu du Sanctuaire, où l'on voit son épitaphe, sur une grande piéce de marbre noir. Il étoit Pére de Pierre de Gondi, Duc de Retz, mort le 20. Avril 1676. Madame la Duchesse de Lesdiguiéres étoit fille du Duc de Retz.

Le Cardinal de Retz étoit petit-fils d'Albert de Gondi, & de Claudine-Catherine de Clermont. Albert de Gondi étoit Duc de Retz, Marquis de Belle-Isle, Pair, Maréchal & Général des Galéres de France, Colonel de la Cavalerie Françoise, seul Premier-Gentilhomme de la Chambre, Grand-Chambellan des Rois Charles IX. & Henri III. Antoine de Gondi deuxiéme du nom, qui passa en France,

& s'établit à Lyon, où il épousa le 20. Janvier 1516. Catherine de Pierre-Vive* Gouvernante des enfans de France, étoit bisayeul de J. François-Paul.

Cet Antoine étoit le quinziéme fils d'Antoine de Gondi premier du nom, & de Madelaine Corbinelli : il fut pére de Pierre de Gondi, Cardinal, Evêque de Paris, qui dans sa jeunesse avoit été Chanoine en l'Eglise Collégiale de S. Paul de Lyon.

Le Maréchal de Retz, Auteur de la fortune de cette Maison, attira Pierre de Gondi à Paris & lui procura l'Evêché de cette Ville. Cet Evêché passa ensuite à Henri Cardinal de Gondi, & à Jean-François de Gondi, premier Archevêque, ses enfans.

Ceux qui voudront aprendre à fond tout ce qui concerne les honneurs, l'ancienneté, & la Généalogie de la Maison de Gondi de Retz, pourront consulter d'Hozier Genéalogiste du Roi, Ugolino Verini, Paolo Mini, Scipion Amirato, Jean Villani, & autres

* D'une ancienne Famille, sortie de la Ville de Quiers en Piémont.

tres Ecrivains d'Italie, d'où cette Maiſon tire ſon origine, l'Hiſtoire Genéalogique des Grands Officiers de la Couronne écrite par le *P. Anſelme* &c. & ſurtout l'Hiſtoire de la Maiſon de Gondi, compoſée par Mr. de Corbinelli, mort il y a environ une année à Paris, âgé de plus de cent ans. Mr. de Corbinelli avoit l'honneur d'apartenir à la Maiſon de Gondi par Madelaine de Corbinelli, une de ſes grandes tantes. Cette Hiſtoire a été imprimée en 1705. à Paris, chez Jean-Baptiſte Coignard, par les ſoins & aux dépens de Madame la Ducheſſe de Lesdiguiéres. En elle a fini l'illuſtre Maiſon de Gondi de Retz, dont les terres ſont tombées dans la Maiſon de Villeroi; feu Madame la Maréchale de Villeroy étant couſine germaine de feu Madame la Ducheſſe de Lesdiguiéres. Voici comment. Cette derniére Dame étoit fille & héritiére de Pierre de Gondi, Duc de Retz, Pair de France, Comte de Joigni, & Général des Galéres par la démiſſion de ſon Pére, & de Catherine de Gondi, Ducheſſe de Retz, fille ainée de Henri Duc de

Retz, & de Jeanne de Scepeaux fille unique de Gui de Scepeaux III. du nom, Duc de Beaupreau. Marguerite-Françoise de Gondi, Duchesse de Beaupreau, sœur puinée de Catherine, épousa Louis de Cossé, Duc de Brissac. De ce Mariage nacquit Madame la Maréchale de Villeroy, dont les enfans ont hérité de feu Madame la Duchesse de Lesdiguiéres, comme ses plus proches parens. Ces héritiers sont M. le Duc de Villeroi, & M. l'Archevêque de Lyon son frére.

Je ne dois pas compter parmi les Ecrivains qui ont parlé de la Maison de Gondi, l'Auteur du * *Discours merveilleux de la vie, actions & déportemens de la Reine Catherine de Médicis, mére de François II. Charles IX. & Henri III. Rois de France. . . .* C'est un Ecrivain passionné, qu'il faut écouter avec retenue. On remarque sans peine, qu'il répand également son fiel

* Cette Piéce, composée dit-on, en 1574. un peu avant la mort de Charles IX. se trouve à la suite du *Journal du Regne d'Henry III.* *imprimé plusieurs fois à Bruxelles.*

fiel ſur Catherine de Médicis, & ſur tous ceux qui lui étoient attachez. Cependant l'exactitude, dont ſe doit piquer tout homme qui écrit ſur l'hiſtoire, ne permet pas de paſſer ſous ſilence ce qui concerne la Maiſon de Gondi dans cet Ouvrage; quand ce ne ſeroit que pour avertir le Lecteur judicieux, de n'y avoir aucun égard. Je cite ici le *Recueil de diverſes piéces, ſervant à l'Hiſtoire de Henri III. Roi de France & de Pologne*, à la ſuite duquel ce Diſcours ſe trouve, imprimé à Cologne *chez Pierre Marteau*, en 1693. (ou plutôt à *Amſterdam*, chez *H. Desbordes.*) Dans une comparaiſon que cet Auteur ſatirique fait de Catherine de Médicis * avec la Reine Bruinehaut, il dit † pp. 711. & 712. que *Brunehaut aimoit pour ſes plus privez ſervices la Proclaïde, Romain, ou Lombard, homme de baſſe condition & de nulle va-*

* Il fait deſcendre la Maiſon de Medicis d'un charbonnier, qui, aiant gagné du bien, fit ſon fils Medecin; le Medecin donna ſon nom à la maiſon & prit pour ſes armes cinq pillules.

† Pag. 431. de l'Edit. de 1720. au tome 2.

leur. . . . Catherine aime pour mêmes causes un Gondi, *Florentin, issu de race de Maranes, fils d'un Banquier, qui par deux fois fit banqueroute à Lyon, & d'une premiérement courtisane, puis maquerelle en la même ville. On l'a vu suivre quelque tems la male d'un Trésorier; depuis il devint Clerc d'un Commissaire des vivres au camp d'Amiens; peu après mignon de la Reine, Maitre de la Garderobbe du Roi. Et ores le voit-on sans avoir fait aucun bon service au Royaume, Comte de Retz, & presque seul Maréchal de France. . . . Brunehant fit tuer Rasinus & Egile, Grands Seigneurs, puis alluma la guerre entre Théodoric Roi d'Orléans & Clotaire Roi de Paris. . . . . Catherine voulant tout gouverner avec son Gondi. . . . . se défait en peu de tems du Roi de Navarre. . . . . . d'Anne de Montmorenci Connétable, de François de Lorraine Duc de Guise. . . . du Maréchal de St. André, & de plusieurs autres.* Ce qui est dit ailleurs du Maréchal de Retz, de la conjuration d'Amboise & de la *sausse au brochet*, n'est pas moins malin, ni moins destitué de vraisemblan-

blance. De pareilles calomnies ſe détruiſent d'elles mêmes ; mais s'il falloit donner quelque réponſe préciſe, on diroit d'abord qu'il eſt faux qu'Antoine de Gondi, dont il s'agit ici, pére du Maréchal de Retz, ait fait banqueroute à Lyon. C'eſt un fait notoire dans cette Ville, qu'Antoine étoit celui des Florentins qui s'y étoient retirez, qui y vivoit avec plus d'honneur & avec plus d'éclat. L'Egliſe des Jacobins de cette ville porte des marques de la magnificence de ce noble & illuſtre Etranger ; & de celle de ſes compatriotes ; c'eſt-à-dire, du Corps des Marchans Florentins. A l'égard de Catherine de Pierre-Vive ſa femme, que cet Auteur qualifie ſi honorablement, quelle apparence, qu'après avoir fait un tel perſonnage, elle eût été choiſie pour Gouvernante des Enfans de France ? au contraire, la vertu de cette Dame eſt encore citée à Lyon. Pour les crimes que l'Ecrivain Satirique impute au Maréchal de Retz, ils méritent bien moins la refutation que le mépris. Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, fut tué au Siége de

Rouen; le Connétable de Montmorenci & le Maréchal de S. André furent tuez dans les Batailles de St. Denis & de Dreux; François Duc de Guise le fut aussi au Siége d'Orléans par Poltrot, & l'on sait assez par l'ordre de qui cet homme commit son assassinat. Il n'y avoit plus qu'à dire, que le Maréchal de Retz aprenoit à jurer à Charles IX., comme tant d'Historiens l'ont avancé.

Le Cardinal de Retz, Auteur de ces Mémoires, eut pour Précepteur le fameux Vincent de Paul, qui dans la suite fut Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, & enfin Instituteur general des Prêtres de la Mission de S. Lazare.

Il fut nommé le troisiéme Décembre 1627. Chanoine de l'Eglise de Paris, par Jean-François de Gondi, premier Archevêque de Paris son Oncle, à la place d'Isac l'Artigues. Il avoit eu auparavant les Abbayes de Buzai *, & de † Quimperlai en Bretagne,

* Il se défit de cette Abbaye en faveur de M. l'Abbé de Caumartin, nommé

gne, & celle de la Chaume. A tous ces Titres il joignit aussi celui de Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

En 1643. il fut nommé Coadjuteur de l'Archevêché de Paris, avec le titre d'Archevêque de Corinthe. Les Bulles que le Pape Urbain VIII. lui accorda, sont datées du mois d'Octobre 1643. Le trente-un Janvier de l'année suivante, il fut consacré par son

mé à l'Evêché de Vannes, & qui n'avoit alors que cinq ans. M. le Cardinal de Retz avoit de grandes obligations à M. de Caumartin pére de l'Abbé, & il voulut lui en témoigner par là sa reconnoissance.

† Il se défit aussi de cette Abbaye en faveur de l'Abbe Charrier, dont il est souvent parlé dans ces Mémoires, & qui lui avoit toujours été attaché, de même que M. Charier son frére, fameux Magistrat, si connu par sa fermeté. L'Abbé Charier étant mort, le Cardinal fit tomber cette Abbaye à l'Abbé Charier son neveu, fils du Magistrat dont je viens de parler, & qui mourut dans le mois de Septembre 1717. M. M. Charier descéndent d'Antoine & de Guillaume Charier, le premier *Gardiateur* de la Ville de Lyon en 1595. & ensuite Echevin, de même que Guillaume, après la réduction que fit Henri IV. à quatre Echevins seulement.

Oncle, qui donna son Canonicat à M. l'Abbé de Bragelone, dont le petit neveu est encore aujourd'hui Chanoine de la même Eglise.

Pendant le tems qu'il ne fut que Coadjuteur, il mérita par sa vigilance pastorale, qu'on lui confiât souvent les affaires les plus importantes de l'Eglise, & même en 1646. le 30. Juillet, il porta la parole au nom du Clergé de France, dans la Remontrance faite au Roi à Fontainebleau, en présence de la Reine Mére.

Quelque zélé qu'il parut pour la deffense du bien public, son zéle ne plut pas toujours, & l'interpretation qu'on en fit lui fut aussi peu favorable qu'elle l'a été de tout tems à ceux dont le zéle s'est trouvé mêlé avec le desir d'acquerir beaucoup de gloire.

Ce fut lui aussi qui agit avec succès auprès de Louis XIV. pour obtenir de S. M. le bonheur de la revoir dans sa Capitale. Ce Prince lui aïant fait l'honneur de le nommer au Cardinalat, au mois de Septembre 1651., il fut compris dans la promotion des Cardinaux qu'Innocent X. fit en 1652. Ce

Pa-

Pape lui donna le Titre de Sainte Marie de la Minerve, Titre que posséde encore aujourd'hui S. E. M. le Cardinal de * Noailles.

Cette même année le Cardinal de Retz prêcha pour la derniére fois dans son Eglise, le premier Dimanche de l'Avent. Peu de tems après, il fut arrêté & conduit à Vincennes. Les plus remarquables événemens de sa vie sont assez détaillez dans ses Mémoires & dans ceux de Joly, qui étoit attaché à cette Eminence; sans qu'il soit necessaire d'en repeter ici quelques autres particularités.

Le Cardinal de Retz mourut à Paris dans l'Hôtel de Lesdiguiéres, le 24. Aout 1679. âgé de 66. ans, moins un mois & quelques jours. Son corps fut porté à S. Denis en France, où il re-

* On a lieu de juger, que si Louis XIV. eût vécu encore une année, la conformité qu'il peut y avoir entre ces deux Cardinaux, Archevêques de Paris, ne seroit pas demeurée au simple Titre de *Ste. Marie de la Minerve*, attaché à leur dignité de Cardinal; & que celui qui le posséde à present auroit rendu le paralléle plus parfait.

repose dans la grande Eglise, devant le Chœur près de la grille de fer qui le ferme, & du grand pillier de la croisée, vis-à-vis le tombeau du Roi François I. Son cœur fut déposé dans l'Eglise du Calvaire du Marais, où sa niéce * Marie-Catherine de Gondi, sœur aînée de feu Madame la Duchesse de Lesdiguiéres, & aujourd'hui Supérieure Générale de cet Ordre, étoit alors Réligieuse.

Le Pape lui écrivit quelque tems avant sa mort, pour lui demander l'idée d'un parfait Cardinal. Il sembloit que sa Sainteté voulût aprendre de lui les qualitez qu'il jugeoit nécessaires à cette éminente Dignité, afin de ne faire aucun choix sans connoissance. La lettre étoit pleine de marques d'estime & de confiance pour le Cardinal de Retz, qu'on assure avoir travaillé à cet Ouvrage.

Après avoir donné une légére idée de tout ce qui a pû avoir du raport à la per-

son-

* C'est en considération de cette Dame, que son Pére & sa Mére fondérent le Couvent du Calvaire de Machecoul en Bretagne.

ſonne du Cardinal de Retz, venons à celle qu'on doit ſe former de ſon caractère.

Il étoit né avec beaucoup d'eſprit, & de courage; il avoit une mémoire prodigieuſe, plus de force que de politeſſe dans ſes paroles, l'humeur douce & bien-faiſante, une docilité admirable. Il ſouffroit patiemment les plaintes & les reproches de ſes amis. On a dit de lui qu'il avoit peu de piété, mais beaucoup de Religion; qu'il paroiſſoit plus ambitieux, qu'il ne l'étoit en effet; & que la vanité ſeule lui fit entreprendre des choſes preſque toujours oppoſées à ſa profeſſion. Mais s'il excita de grands troubles dans l'Etat, ce ne fut point dans la vue d'occuper dans le Miniſtére la place du Cardinal Mazarin, ainſi que ce dernier le croyoit. Il n'eut jamais d'autre vue, que de croiſer ſes projets & de borner ſes idées moins ambitieuſes qu'intereſſées, de paroitre redoutable à cet artificieux Italien, & de ſe vanger avec éclat du mépris que le Cardinal Mazarin devenu premier Miniſtre avoit fait de ſon entremiſe, dans le

tems

tems des barricades. Il faut avouer pourtant, que le Cardinal de Retz ſe ſervit fort utilement des malheurs publics, pour ſe procurer le Chapeau. Il ſouffrit la priſon, & des traitemens ignominieux, avec courage & fermeté; il ne dut ſa liberté qu'à ſa ſeule hardieſſe, & aux reſſources qu'il trouva dans ſon eſprit. La pareſſe le ſoutint avec gloire dans l'obſcurité d'une retraite de ſix années, & ne l'y ſoutint pas moins que la force de ſon courage. Mais une choſe qu'on ne peut mettre que ſur le compte de ce courage, c'eſt la longue réſiſtance qu'il fit à ceux qui exigeoient de lui ſa démiſſion de l'Archevêqué de Paris, il ſoutint en homme d'honneur les attaques de ſes ennemis & ne voulut ſe démettre qu'après la mort du Cardinal Mazarin. Il aſſiſta à divers Conclaves, & ſa conduite y donna toujours un nouveau relief à ſa réputation.

Il aimoit à ſe livrer à l'oiſiveté: c'étoit ſa pente naturelle. Néanmoins il travailloit dans les grandes affaires, comme s'il n'avoit pu vivre dans le repos & dans l'inaction; & il ſe rendoit à cette

te vie desœuvrée auſſitôt qu'il ſe ſentoit libre. Et cet état, on auroit crû qu'il n'avoit jamais pu ſouffrir le travail.

Il avoit une grande préſence d'eſprit, &, tournoit ſi bien à ſon avantage les occaſions que la fortune lui préſentoit, qu'il sembloit les avoir prévues, & accommodées à ſes deſirs. Il aimoit à conter ce qu'il avoit vu: ſon imagination lui offroit ſouvent plus que ſa mémoire ne lui fourniſſoit.

Il étoit peu ſenſible à la haine & à l'amitié, bien qu'en diverſes occaſions il ait paru entierement poſſedé de l'une & de l'autre. Il coloroit parfaitement ſes défauts, juſques là que ſouvent il a cru être ce qu'il tachoit de paroitre aux autres. Il avoit plus emprunté de ſes amis, qu'un particulier ne devoit eſpérer de pouvoir rendre: il s'aquitta cependant à leur égard avec toute la juſtice & toute la fidélité poſſible. Avant que de partir pour Rome il fit aſſembler tous ſes créanciers, & voulut leur abandonner ſes biens, leur demandant ſeulement autant de ſes revenus qu'il lui en falloit pour ſub-

ſiſter

ſiſter médiocrement. Ses Creanciers le traitérent avec une generoſité qui a peu d'exemples. Une Dame, à qui il devoit conſidérablement, lui fit offrir encore une ſomme de vingt mille écus. Il n'y eût pas juſqu'à ſon chapelier, à qui il devoit beaucoup auſſi, qui ne lui témoignât une generoſité infiniment ſupérieure à ſa condition. Ces deux traits ſont un témoignage de l'affection & de la confiance toute particuliére, qu'il s'étoit aquiſe dans l'eſprit du peuple. Pour achever ſon caractere, j'ajoute que ſa bonne foi & ſa retraite furent les plus éclatantes actions de ſa vie.

Reſolu de finir ſa vie dans cette retraite, il voulut ſe démettre de la Dignité de Cardinal, mais le Pape ne voulut jamais conſentir à cette abdication. Enfin le Cardinal de Retz partagea le bien qui lui reſtoit à ſes domeſtiques & à ſes amis ; action qui n'eſt pas la moins heroïque de ſa vie.

Neantmoins tant de generoſité, ni ſa retraite ne pûrent le dérober à la malignité des jugemens du public. On chercha dans les motifs

dé

de cette retraite la foiblesse de l'humanité. On refusa d'y reconnoitre la pieté des Prélats des premiers siecles. On y voulut trouver le dégout qui accompagne un age avancé, le dépit de s'être fait craindre sans beaucoup de fruit & de n'être point aimé de ceux à qui l'on s'étoit fait craindre. Tel fut le jugement qu'on porta d'un dessein si grand, & si peu imité jusqu'à présent.

Je n'ai qu'un mot à dire de cette Edition. Elle est plus exacte, plus belle & plus correcte qu'aucune autre qui ait paru, sans même excepter celle de 1719. Je l'ai augmentée d'une Table. On a remarqué * quelques fautes qui se sont glissées dans toutes les Editions de cet Ouvrage, & qui sans doute sont dues à celui qui a copié le premier le Manuscrit original. On n'a pas craint de les exposer au Public, au lieu de risquer des corrections temeraires. A l'égard des Eclaircissemens que je donne au bas des pages, tant sur certains faits, que sur les personnes dont

* Voiés la lettre suivante.

il est parlé dans ces Memoires; si le Public en fait quelque cas, ce n'est pas à moi qu'il doit en témoigner sa reconnoissance. Elle est toute due aux Auteurs qui me les ont fourni: l'arrangement ne mérite aucune gloire. Les Piéces qui composent le tome quatrieme de ces Mémoires méritent beaucoup plus d'attention. J'ai cru devoir les tirer de l'obscurité. Entre ces Piéces la *Conjuration de Fiesque*, que le Cardinal écrivit dans sa jeunesse, ne tient pas la moindre place. Je publierai dans quelques mois une édition des Memoires de Joly, plus exacte que les précedentes, avec des éclaircissemens considerables. Personne n'ignore que ces Memoires sont un excellement suplément à ceux du Cardinal de Retz. B. D. M. E. A. A.

On avertit ici, que les dates de certains faits dont il est parlé dans la Préface se rapportent à l'Edition de 1719.

ELO-

ELOGE
DU
CARDINAL DE RETZ,

Composé sur les Memoires de ce Cardinal & sur ceux de Joly; par B. D. M. E. A. A.

JEan-François-Paul de Gondy, Archevêque Titulaire de Corinthe, Coadjuteur de Paris, depuis Cardinal de Retz, & second Archevêque de Paris, montra de bonne heure qu'il étoit né avec d'heureuses dispositions pour les affaires. Un génie hardi, intriguant & plein de ressources, une pénétration étendue, un caractere d'esprit plus libre & plus indépendant qu'il ne doit être dans le Gouvernement Monarchique, une vivacité surprenante jointe à la connoissance de l'Histoire ancienne & moderne le décelerent au Cardinal de Richelieu comme un jeune homme qui se feroit craindre un jour. Avec ces talens il avoit une mémoire extraordinaire, & l'on assure qu'il recitoit à ses amis toute l'histoire de sa vie, avec autant d'ordre, que s'il l'eût composée sur le papier & aprise ensuite par cœur. Dans sa jeunesse il parut plus propre à manier l'Epée, que le Breviaire. Il se ba-

batit plus d'une fois en duel. La vivacité de son esprit le rendoit impatient : il avoit beaucoup de courage & beaucoup d'honneur. On le consacra malgré lui à l'Etat Ecclésiastique. Il l'avoue dans ses Mémoires ; mais par la force de son génie il s'assujettit bientôt aux fonctions pénibles de la Prêtrise, & l'on auroit dit qu'il étoit né pour être d'Eglise. L'envie de se faire aimer du peuple & de son Clergé le fit paroitre un véritable Pasteur : mais sous cette aparence il aima constamment le monde, excepté les derniéres années de sa vie qu'il passa dans la retraite : & pour lors il mérita d'être comparé aux anciens Pasteurs de l'Eglise. Il avoit naturellement l'humeur douce & bienfaisante ; il parloit avec force, sur le champ & sans méditation : mais peu scrupuleux pour le choix des termes & pour l'arrangement des phrases, il pensoit plutôt à persuader, qu'à plaire à l'oreille. Ses discours sont pleins de sentimens & de maximes.

Il admiroit le courage & la grandeur des Romains, même jusqu'à en être jaloux. Plutarque, Salluste, Tite-Live, & quelques autres anciens Auteurs avoient

for-

fortifié dans le Cardinal de Retz une certaine disposition qui sembloit tenir du visionnaire. Ce n'étoit peut-être qu'une admiration trop forte : mais on remarquoit dans cette admiration un desir violent d'imiter l'ambition des grans hommes de l'Antiquité. En un mot, il mériteroit d'être comparé à ces grans hommes, si l'amour des plaisirs, l'ambition, & la vanité n'avoient terni son mérite, & donné un air de faction à sa conduite.

Il avoit peu de piété & peut-être peu de Religion. Il prêchoit comme un simple Curé, & vivoit comme le Courtisan le plus mondain. Le Peuple ébloui de la régularité exterieurement Apostolique du Cardinal de Retz, ne faisoit aucune réflexion sur la vanité, qui dans le fond étoit le véritable motif de cette régularité.

C'est ainsi que souvent l'amour de la gloire & le desir d'être loué le firent paroitre avec succès ce qu'il n'étoit pas ; actif, quoique paresseux, toujours grand & toujours solide, bien que s'amusant quelquefois à des bagatelles, sans ambition, quoique souverainement ambitieux. Il l'avoue de bonne foi dans une con-

verſation qu'il eut avec Joly, Auteur des Mémoires qui ſervent de Suplement à ceux du Cardinal de Retz.

On lui doit cette juſtice que quand il vouloit, il alloit plus loin qu'il ne paroiſſoit poſſible d'aller, & que la pénétration de ſon eſprit trouvoit des moyens impraticables aux autres. Il travailloit alors comme s'il étoit né laborieux, & reſiſtoit aux accidens avec une fermeté au deſſus de l'homme.

Il ſe ſervit fort utilement des malheurs publics pour ſe faire Cardinal. Le Roi le nomma, & donna peu de de tems après des ordres ſecrets pour révoquer cette nomination: mais plus vigilant en cette occaſion & mieux ſervi que la Cour, il prévint habilement & le Roi & le Cardinal Mazarin. On croit qu'Innocent X. ne fût pas fâché de mortifier celui ci par l'élévation de M. de Retz. Dans la ſuite la Cour le fit arrêter au Louvre. Il ſouffrit ſa captivité avec courage; enfin il ſe démit de l'Archevêché de Paris, pour ſe délivrer de la priſon. Cependant on lui manqua de parole & la Cour le fit conduire à Nantes. Sa priſon ne changea que de nom: mais il

eut

eut le bonheur de s'en sauver, même en plein jour, soutenu par son courage, secouru de ses amis. Alors il revoqua sa démission, passa en Espagne, & de là à Rome, où il assista au Conclave d'Alexandre VII. qui négligea les intérêts du Cardinal. C'est ce qui l'obligea de se retirer en Franche-Comté, d'où il erra pendant quelque tems en Allemagne, en Hollande, en Flandre & en Angleterre. Après la mort du Cardinal Mazarin, il se rendit aux volontez de la Cour, & donna sa démission telle qu'on voulut : mais il n'eut aucune part aux afaires du Gouvernement. La Cour le craignoit, & si l'on fait attention à ces maximes libres & hardies qui sont répandues dans les Mémoires du Cardinal, il faut avouer que la Cour n'avoit pas tort de le craindre. Il entra dans divers Conclaves : enfin il prit le parti de la retraite, résolu peut être de passer les jours qu'il avoit encore à vivre dans cette sorte de piété, qui fait plus craindre que desirer l'avenir. Alors il retrancha considerablement de sa dépense, & se reduisant au necessaire, il acquita ses dettes avec beaucoup de generosité. On jugea diverse-

ment de cette retraite : les uns l'attribuérent à ce dégout salutaire, qui dévelope sur le retour les principes de Religion que les desordres du Monde & la tirannie des passions ont presqu'étoufé. Les autres l'attribuerent à la foiblesse de l'âge, & à des infirmités qui annoncent aux vieillards les aproches de la mort. Il demeura donc encore exposé à la malignité des jugemens du Public : mais quoi qu'il en soit, sa retraite est la plus éclatante action de sa vie.

Le Cardinal de Retz mourut à Paris le 24. Aout 1679., âgé de 66. ans. Il nous a laissé des Mémoires uniques dans leur caractere. Il s'y peint lui même avec toutes les vertus & tous les vices dont il se trouvoit capable. Il ne cache aucune démarche, il montre sans déguisement les ressorts qui l'ont fait agir & par lesquels il a fait agir les autres, aux dépens même de sa reputation. Nous avons aussi de lui la Conjuration de Jean-Louis de Fiesque, qu'il écrivit, comme il nous l'apprend dans ses Memoires, à l'âge de 17. ans, & quelques Piéces sur les affaires de son tems,

LETTRE

Au Libraire.

JE vous remercie, Monsieur, de m'avoir communiqué votre nouvelle Edition des *Memoires de Cardinal de Retz*. Elle est imprimée avec un soin dont assurement le public vous tiendra compte, & elle doit par toutes sortes de raisons l'emporter sur les Editions de France. La plûpart de celles-cy sont mutilées en divers endroits, & toutes sans exception sont si couvertes de fautes, qu'elles ne peuvent convenir qu'aux personnes qui achétent des livres sans intention de les lire ; ou qui lisent si negligemment, que toutes les éditions sont également correctes pour elle.

Mais malgré les soins que l'on a pû prendre, il est resté dans votre nouvelle Edition quelques fautes, dont je crois devoir vous donner avis, & qu'il est d'autant plus important de corriger, qu'elles viennent originairement des Manuscrits sur lesquels ces Memoires ont été d'abord imprimez. Vous n'ignorez pas, Monsieur, de quelle maniere

 la

la plûpart de ces Livres de Memoires viennent entre les mains des Libraires. C'est le plus souvent par la voïe de ces Courtiers du Parnasse, qui les font transcrire à la hâte par des Copistes ignorans. Ils auroient de la peine, quand même ils seroient moins pressez, à ne pas estropier des noms, qui, quelque illustres qu'ils soient, leur sont inconnus, & des recits où ils n'entendent rien du tout. Quelque attention que l'on apporte dans la suite à corriger ces sortes de Mss. il y reste toujours quelques fautes. Dés qu'une fois elles ont passé dans une édition, il est impossible d'en garantir les suivantes, parce que plus un correcteur est habile, moins il ose reformer à sa fantaisie ce qui lui paroit obscur ou contradictoire.

Voici, Monsieur, ces fautes que j'ai remarquées. Je vous prie de regarder ces observations, dont vous férez l'usage qu'il vous plaira, comme un effet de l'envie que vous avez euë de sçavoir ce je que pensois de cette nouvelle Edition, l'une des plus belles & des plus correctes qui aïent paru depuis

long-

longtems en Hollande. Je suis très pafaitement, Monsieur, Votre très humble & très obeissant serviteur....

Tom. I.

p. 30. *lign.* 6. *Que s'il ne perissoit pas d'une maladie:* il faut nécessairement *que s'il perissoit d'une maladie.*

p. 38. *lign.* 30. *Anetonville.* C'est le même qui est appellé, & avec raison, *Antonville* p. 367.

p. 41. *lign.* 32. *le Diable ne m'avoit pas laissé,* lisez *le Diable m'avoit laissé.*

p. 75. ajoutés cette Note. L'assemblée de 1645. travailla encore pour le rétablissement de l'Evêque de Leon de la Maison de Rieux, qui avoit été privé de son Evêché en 1635. pour avoit suivi la Reine Mere en Flandres. L'affaire étoit difficile, parceque M. Cupif, qui avoit été mis en sa place, etoit sacré, il y avoit longtems, & en étoit en possession. Mais, M. de Leon fut retabli en 1648. au moïen de l'Evêché de Dol, qui fut donné à M. Cupif, & ainsi l'Histoire fut finie.

Le jugement donné contre l'Evêque de Leon tenoit tant au cœur de MM. du Clergé, qu'ils en parlerent encore dans l'Assemblée de 1650. où l'on resolut un Acte de protestation contre cette procedure, qui fut signifié à M. le Nonce le 25. Novembre du dit an. Ils prétendoient dans cet Acte, que le jugement des Evêques apartient au Concile Provincial, sauf à appeller les Evêques

des

des Provinces voisines, si les Evêques de la Province n'etoient pas en assez grand nombre, sauf l'appel au Pape. Il y a un petit mot dans l'Acte de signification, qu'on pourroit s'être abstenu d'y mettre : car parmi les qualitez de M. le Nonce on le qualifie Nonce de Sa Sainteté vers le Roi & le Roiaume de France. Comme si le Roiaume de France étoit quelque chose qui fit un corps à part separé du Roi, au lieu que le Roi & le Roiaume ne sont point distinguez ; toute l'autorité residant dans la personne du Roi. Je sçai bien que dans son pouvoir il est ainsi qualifié par le Pape, mais nous ne sommes obligez de reconnoitre le Nonce que comme Ambassadeur du Pape, en qualité de Prince temporel, pour resider à la suite de la Cour comme les autres Ambassadeurs des Princes Souverains. Cela est d'autant plus à reprendre en ces Messieurs, qu'ils ne pouvoient pas ignorer l'arrêt qui avoit été donné pour ce sujet contre M. le Nonce en 1647. le 15. Mai. M. Talon s'en souvint bien mieux en une rencontre semblable le 6. Mai 1665. qui est le jour d'un Arrêt qu'il fit donner sur la même chose. Le Nonce l'aïant encore entrepris six semaines après, nouvel arrêt du 23. Juin. *Cette Note est tirée des Memoires Manuscrits de Colbert.*

p. 237. *lign.* 5. *Dole*, lisez *Dol*, Ville Episcopale de Bretagne.

p. 317. *lign.* 30. *Parlement de Rennes*, il faut, *de Rouen.*

p. 352. *Notte.* le Catholicon d'Espagne signifie particulierement *l'argent d'Espagne.*

LETTRE.

Tome II.

p. 53. *lign.* 13. *pour songer à ma sureté.* lisez, *sans songer.*

p. 305. *lign.* dern. *Souverets.* lisez, *Sougrés.*

p. 327. *lign.* 8. *pût empêcher le Prince.* lisez, *ne pût empêcher le Prince.*

p. 359. *lign.* 23. *Carmelites de Bruges.* lisez, *Carmelites de Bourges.*

p. 398. *lign.* 25. *le parti.* lisez, *parti.*

Tom. III.

p. 7. *lign.* 18. *éclairci.* lisez, *éclairé.*

p. 157. *lign.* 24. *le l'y ajoutai.* lisez, *le luy ajoutai.*

——— 33. *Ligny.* lisez, *Lagny.*

p. 224. *lign.* 15. *extases.* lisez, *excuses.*

p. 245. *lign.* 31. *n'avois eu*, lisez, *avois eu.*

p. 297. *lign. penult. Braguelone*, je crois que c'est *Bragellone.*

p. 391. *lign.* 27. *dessus.* lisez, *dessous.*

Tom. IV.

p. 180. *lign.* 19. *le Roy*, &c. cet *Alinea*, est si fautif dans le Ms. qu'il n'est pas surprenant qu'on n'en puisse tirer un sens raisonnable dans l'Imprimé.

p. 185. *lign.* 7. *Hubert.* lisez, *Habert.*

p. *Amory.* lisez, *Auvry.*

p. 219. *Cochon* Evêque de *Dole*, lisez, *Cohon Evêque de Dol.*

CA-

CATALOGUE
DES
LIVRES,

Imprimés chez J. FREDERIC BERNARD, ou dont il a nombre.

AMours de Catulle & de Tibulle, par la Chapelle, 5 vol. 12.
Avantures d'un Homme de Qualité, 7 vol. 12.

CEremonies & Coutumes Religieuses de tous les peuples dessinées par Picart, 4 vol. figures choisies & le même livre en grand papier les figures choisies, par *Bernard Picart*, lui-même.
—— —— du même livre le tome 5. contenant les Grecs, les Lutheriens, les Calvinistes & les Anglicans *sous presse*.
Les Cent Nouvelles nouvelles, avec les figures dessinées, par Romain de Hoghe, 2 vol. 8.
Contes & Nouvelles de Vergier, 2 vol. 8.
Conference de la Fable & de l'Histoire, par M. de Lavaur, 2 vol. 12.

DIctionnaire de Richelet, Nouvelle Edition fort augmentée, 2 vol. 4. 1731.
Derham, Theologie Astronomique, 8.
Dialogues Philosophiques & Critiques, par l'Abbé de Chartre-Livry, 12.

L'ELoquence Chretienne dans l'idée & la pratique, par le P. Gisbert, avec les Notes de Mr. Lenfant, 12.

FAbles de la Fontaine, sans fig. 8.

HIstoire des Yncas du Perou, 2 vol. 8.
—— de l'Academie Françoise, par Pelisson, 12.
—— —— la suite, par l'Abbé d'Olivet, 12.
—— —— des Insectes de l'Europe & de l'Amerique, avec les figures dessinées, par M. Sibylle de Me-

Merian, d'après nature, 2 vol. fol. papier Imperial.

——— des Journaux, par Mr. Camusat, 12. *Sous presse.*

——— du Manicheïsme Ancien & Moderne, & des Heresies qui ont précedé la Reformation, par M. de Beausobre, 4. *Sous presse.*

——— de la *Ligue* de Cambray, par l'Abbé du Bos, 12. 2 vol. 1729.

——— des Anciens Roiaumes, par Rollin, 12.

——— Critique du P. Simon, 5 vol. comp. 4.

IMages des Heros & des grands Hommes de l'Antiquité dessinées, par Canini &c. gravées par Picart le Romain, 4. 1731. & le même en grand pap. Exemplaires choisis.

Journées Amusantes, par Mad. de Gomez, 6 tomes. 12.

MEmoires du Cardinal de Retz, Nouvelle Edition augmentée de quelques Remarques & d'une table, plus exacte & plus belle que toutes les précedentes, 4 vol. 8.

——— de Joly & de Madame de Nemours, Nouvelle Edition, augmentée de beaucoup d'Eclaircissemens Historiques, &c. 3 tom. 8. 1732. *Sous presse.*

——— des principaux Evenemens du Regne de Louis XIV. par le Marquis de la Fare. 8.

——— du Comte de Brienne, 3 tom. 8.

——— de Theod. Agrippa d'Aubigné Aieul de Mad. de Maintenon, écrits par lui même, avec l'Histoire des Intrigues de Mad. de Mucy, &c. 2 vol. 12.

——— de la Cour de France, pour les années 1688. & 1689. par Madame la Comtesse de la Fayette, 12.

——— du Comte de Fourbin. 2 vol. 12.

——— & Eclaircissemens sur l'Histoire de France &c. par Mezerai 12. *Sous presse.*

NAudé Apologie pour les grands hommes accusés de Magie, avec des Remarques, 8.

OEuvres de Racine, 2 vol. 12.

——— de Mathematique de Pardies, 12.

——— de Rabelais, 6 tom. 8.

Oeu-

Oeuvres diverses de Lock, 2 vol. 12. Nouvelle Edition augmentée de deux Traités. 1732.

POlybe Histoire Romaine, traduite en François, par D. Vincent Thuillier, avec les Commentaires du Chevalier de Folart, 4. 6 vol.

Poësies d'Anacreon & de Sapho, traduites en François, par Mad. Dacier, 8.

REcueil de Voiages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Hollandois aux Indes Orientales. 7 vol. ou 12 tomes. 12. fig. Edition plus complette que celle qui a été contrefaite à Rouan.

—— de Voiages au Nord, 8 vol. 12. Nouv. Edit. plus exacte & en meilleur ordre que la precedente, 1732.

—— du même Recueil, le tome 9. *Sous presse.*

SErmons de Tillotson, 7 vol. 8.

—— de Werenfels, 8.

TRaités de l'Existence & des Attributs de Dieu, de la Religion naturelle & de l'évidence de la Religion Chretienne, traduits de l'Anglois de Clark, 3 vol. 8

—— sur l'Eloquence & la Poëtique, par Mr. de Fenelon de Cambray, le P. Lamy, Arnaud, le P. du Cerceau, &c. 2 vol. 12.

VOiages d'Abysinie & d'Ethiopie, par le P. Lobo, avec les Dissertations de l'Abbé le Grand. 12.

—— de Coreal aux Indes Occidentales, 3 vol. 12. fig.

—— du P. Labat en Espagne en Italie, &c. 8 tomes, 12. fig.

—— du Chevalier de Marchais en Guinée, &c. redigés par le P. Labat, 4 tom. 12. fig.

Vie de Mignard peintre du Roi, 12.

Vanieri Prædium Rusticum, 12. 2 tom. fig. 1731.

—— Opuscula Poëtica, 12. 1731.

MÉMOIRES
DU CARDINAL DE RETZ,
ÉCRITS PAR LUY-MEME
A MADAME DE ****

LIVRE PREMIER.

MADAME, Quelque répugnance que je puisse avoir à vous donner l'Histoire de ma vie, qui a été agitée de tant d'avantures différentes; néanmoins, comme vous me l'avez commandé, je vous obéis, même aux dépens de ma réputation. Le caprice de la Fortune m'a fait honneur de beaucoup de fautes, & je doute qu'il soit judicieux de lever le voile qui en cache une partie. Je vais

cependant vous instruire nuement & sans détour des plus petites particularitez, depuis le moment que j'ai commencé à connoitre mon état, & je ne vous célerai aucunes des démarches que j'ai faites en tous les tems de ma vie. Je vous suplie très humblement de ne pas être surprise de trouver si peu d'art & au contraire tant de desordre en toute ma narration, & de considérer que si, en récitant les diverses parties qui la composent, j'interromps quelquefois le fil de l'histoire, néanmoins je ne vous dirai rien qu'avec toute la sincérité que demande l'estime que je sens pour vous. Je mets mon nom à la tête de cet Ouvrage, pour m'obliger davantage, moi-même à ne diminuer & à ne grossir en rien la vérité. La fausse gloire & la fausse modestie sont les deux écueils, que la plupart de ceux qui ont écrit leur propre vie, n'ont pu éviter. Le Président de Thou l'a fait avec succès dans le dernier siécle; & dans l'Antiquité César n'y a pas échoué. Vous me faites sans doute la justice d'être persuadée que je n'alléguerois pas ces grands noms sur un sujet qui me regarde, si la sincérité n'étoit une vertu dans laquelle il est permis, & même commandé de s'égaler aux Héros.

Je sors d'une Maison illustre en France, & ancienne en Italie. Le jour de ma naissance on prit un Eturgeon monstrueux, dans une petite riviére qui passe sur la terre de Montmirail en Brie, où ma Mére accoucha de moi. Comme je ne m'estime pas assez pour me croire un homme à augure, je ne raporterois pas cette circonstance, si les libelles qui ont depuis été faits contre moi, & qui en ont parlé comme d'un prétendu présage de l'agitation dont ils ont voulu me faire l'auteur, ne me donnoient lieu de craindre qu'il n'y eût de l'affectation à l'obmettre . . . .

. . . .

Je communiquai à Attichi, frére de la Comtesse de Maure, & je le priai de se servir de mo la première fois qu'il tireroit l'épée. Il la tiroit souvent, & je n'attendis pas longtems. Il me pri d'apeller pour lui Melbeville, Enseigne-Colone des Gardes, qui se servit de Bassompierre, celu qui est mort avec beaucoup de réputation Major Général de Bataille dans l'Armée de l'Empire Nous nous battimes à l'épée & au pistolet, derrière les Minimes du Bois de Vincennes. Je blessa Bassompierre d'un coup d'épée dans la cuisse, & d'un coup de pistolet dans le bras. Il ne laissa pa de me desarmer, parcequ'il passa sur moi, & qu'il étoit plus âgé & plus fort. Nous allames séparer nos amis, qui étoient tous deux fort blessez Ce combat fit assez de bruit, mais il ne produisi pas l'effet que j'attendois. Le Procureur-Généra commença des poursuites, mais il les discontinua à la priére de nos proches, & ainsi je demeurai l avec ma soutanne, & un duel. . . . . . .

. . . .

La Mére s'en aperçut; elle avertit mon Pér & l'on me ramena à Paris assez brusquement. I ne tint pas à moi de me consoler de son absenc avec Madame du Chastelet : mais comme ell étoit engagée avec le Comte d'Harcourt, elle m traita d'écolier, & elle me joua même assez pu bliquement sous ce titre, en présence de Mr. l Comte d'Harcourt. Je m'en pris à lui; je lui fi un apel à la Comédie. Nous nous battimes le lendemain au matin, au delà du Fauxbourg St. Marcel. Il passa sur moi, après m'avoir donné u coup d'épée, qui ne faisoit qu'effleurer l'estomac Il me porta par terre, & il eût eu infailliblemen tout l'avantage, si son épée ne lui fût tombée d la main, en nous colletant. Je voulus racourcir l mienne, pour lui en donner dans les reins, mai comme il étoit beaucoup plus fort & plus âgé qu

 moi

moi, il me tenoit le bras si serré sous lui, que je ne pus exécuter mon dessein. Nous demeurions ainsi sans nous pouvoir faire de mal, quand il me dit : Levons nous, il n'est pas honnête de se gourmer : vous êtes un joli garçon, je vous estime, & je ne fais aucune difficulté, dans l'état où nous sommes, de dire que je ne vous ai donné aucun sujet de me quereller. Nous convinmes de dire au Marquis de Poissi, qui étoit son neveu & mon ami, comment le combat s'étoit passé, mais de le tenir secret à l'égard du monde, à la considération de Madame du Chastelet. Ce n'étoit pas mon compte : mais quel moyen honnête de le refuser ? On ne parla que peu de cette affaire, & encore fut-ce par l'indiscrétion de Noirmoutier, qui l'ayant aprise du Marquis de Poissi, la mit un peu dans le monde : mais enfin il n'y eut point de procédures, & je demeurai encore là avec ma soutanne, & deux duels.

Permettez moi, je vous suplie, de faire un peu de réflexion sur la nature de l'esprit de l'homme. Je ne crois pas qu'il y eût au monde un meilleur cœur que celui de mon Pére *, & je puis dire que sa trempe étoit celle de la vertu. Cependant & ces duels & ces galanteries ne l'empêchérent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Eglise l'ame peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers. La prédilection pour son aîné, & la vue de l'Archevêché de Paris, qui étoit dans sa Maison, produisirent cet effet. Il ne le crut pas, & ne le sentit pas lui-même : je jurerois même qu'il eût lui-même juré dans le plus intérieur de son cœur, qu'il n'avoit en cela d'autre mouvement que celui qui lui étoit inspiré par l'apréhension des périls auxquels la profession contraire exposeroit mon ame : tant il est vrai qu'il n'y a rien qui soit si sujet à l'illusion que

* Philippe-Emanuel de Gondi.

que la piété. Toutes sortes d'erreurs se glissent & sa cachent sous son voile. Elle consacre toutes sortes d'imaginations ; & la meilleure intention ne sufit pas pour y faire éviter les travers. Enfin, après tout ce que je viens de vous raconter, je demeurai Homme d'Eglise : mais ce n'eût pas été assurément pour longtems, sans un incident dont je vais vous rendre compte.

Mr. le Duc de Retz, ainé de notre Maison, rompit dans ce tems-là, par le commandement du Roi, le Traité de mariage qui avoit été accordé quelques années auparavant entre Mr. le Duc de * Mercœur & sa Fille. Il vint trouver mon Pére dès le lendemain, & le surprit très agréablement, en lui disant qu'il étoit résolu de la donner à son Cousin, pour réunir la Maison. Comme je savois qu'elle avoit une Sœur qui possédoit plus de quatre vingts mille livres de rente, je songeai au même moment à la double alliance. Je n'espérois pas que l'on y pensat pour moi, connoissant le terrain comme je le connoissois, & je pris le parti de me pourvoir de moi-même. Comme j'eus quelque lumiére que mon Pére n'étoit pas dans le dessein de me mener aux nôces, peut-être en vue de ce qui en arriva, je fis semblant de me radoucir à l'égard de ma profession ; je feignis d'être touché de ce que l'on m'avoit représenté tant de fois sur ce sujet, & je jouai si bien mon personnage, que l'on crut que j'étois absolument changé. Mon Pére se résolut de me mener en Bretagne, d'autant plus facilement, que je n'en avois témoigné aucun desir. Nous trouvames Mademoiselle de Retz à Beaupreau en Anjou. Je ne regardai l'ainée que comme ma Sœur ; je considérai d'abord Mademoi-

* Louis Duc de Mercœur, depuis Cardinal de Vendôme, Pére de Mr. le Duc de Vendôme & de Mr. le Grand-Prieur, mort en 1669.

ſelle de Scepaux, (c'eſt ainſi qu'on apelloit la cadette) comme ma maitreſſe. Je la trouvai très belle, le teint du plus grand éclat du monde, des lys & des roſes en abondance, les yeux admirables, la bouche très belle; du défaut à la taille, mais peu remarquable, & qui étoit beaucoup couvert par la vue de quatre vingts mille livres de rente, par l'eſpérance du Duché de Beaupreau, & par mille chiméres que je formois ſur ces fondemens, qui étoient réels.

Je couvris très bien mon jeu dans le commencement; j'avois fait l'eccléſiaſtique & le dévot dans tout le voyage, je continuai dans le ſéjour: je ſoupirois toutefois devant la Belle, elle s'en apperçut: je parlai enſuite, elle m'écouta, mais d'un air un peu ſévére. Comme j'avois obſervé qu'elle aimoit extrémement une vieille fille de chambre, qui étoit ſœur d'un de mes Moines de Buzai, je n'oubliai rien pour la gagner, & j'y réuſſis par le moyen de cent piſtoles, & par des promeſſes immenſes que je lui fis. Elle mit dans l'eſprit de ſa Maitreſſe que l'on ne ſongeoit qu'à la faire Religieuſe, & je lui diſois de mon côté que l'on ne penſoit qu'à me faire Moine. Elle haïſſoit cruellement ſa Sœur, parcequ'elle étoit beaucoup plus aimée de ſon Pére, & je n'aimois pas trop mon Frére * pour la même raiſon. Cette conformité dans nos fortunes contribua beaucoup à notre liaiſon. Je me perſuadai qu'elle étoit réciproque, & je me réſolus de la mener en Hollande. Dans la vérité il n'y avoit rien de ſi facile; Machecoux, où nous étions venus de Beaupreau, n'étant qu'à une demie lieue de la mer: mais il falloit de l'argent pour cette expédition, & mon tréſor étant épuiſé par le don des cent piſtoles, je ne me trouvois pas un ſol. J'en trouvai ſuffiſamment en témoignant

* Pierre de Gondi, Duc de Retz, mort en 1676.

moignant à mon Pére que l'œconomat de mes Abbayes étant censé tenu de la plus grande rigueur des Loix, je croyois être obligé en conscience d'en prendre l'administration. La proposition ne plut pas: mais on ne put la refuser, & parcequ'elle étoit dans l'ordre, & parcequ'elle faisoit en quelque façon juger que je voulois au moins retenir mes Bénéfices, puisque j'en voulois prendre soin.

Je partis dès le lendemain pour aller affermer Buzai, qui n'est qu'à cinq lieues de Machecoux. Je traitai avec un Marchand de Nantes, appellé Jucatiéres, qui prit avantage de ma précipitation, & qui, moyennant quatre mille écus comptant qu'il me donna, conclut un marché qui a fait sa fortune. Je crus avoir quatre millions. J'étois sur le point de m'assurer d'une de ces Flutes Hollandoises, qui sont toujours à la rade de Retz, lorsqu'il arriva un accident qui rompit toutes mes mesures.

Mademoiselle de Retz (car elle avoit pris ce nom depuis le mariage de sa Sœur) avoit les plus beaux yeux du monde, mais ils n'étoient jamais si beaux que quand ils mouroient, & je n'en ai jamais vu à qui la langueur donnat tant de graces. Un jour que nous dinions chez une Dame du pays, à une lieue de Machecoux, en se regardant dans un miroir qui étoit dans la ruelle, elle montra tout ce que la *Morbidezza* des Italiens a de plus tendre, de plus animé & de plus touchant. Mais par malheur elle ne prit pas garde que * Palluau, qui a depuis été le Maréchal de Clérambaut, étoit au point de vue du miroir. Il le remarqua; &, comme il étoit fort attaché à Madame de Retz, avec laquelle, étant fille, il avoit eu beaucoup de commerce, il ne manqua pas de lui en rendre un

 compte

* Philippe de Clérambaut, Comte de Palluau, mort le 24. Juillet 1665. âgé de 59. ans.

compte fidéle, & il m'assura même, à ce qu'il m'a dit lui-même depuis, que ce qu'il avoit vu ne pouvoit pas être un original.

Madame de Retz, qui haïssoit mortellement sa Sœur, en avertit dès le soir même Mr. son Pére, qui ne manqua pas d'en donner part au mien. Le lendemain l'ordinaire de Paris arriva; l'on feignit d'avoir reçu des Lettres bien pressantes; l'on dit un adieu aux Dames fort léger & fort public. Mon Pére me mena coucher à Nantes. Je fus, comme vous le pouvez juger, & fort surpris, & fort touché. Je ne savois pas à quoi attribuer la promtitude de ce départ; je ne pouvois me reprocher aucune imprudence; je n'avois pas le moindre doute que Palluau eût pu avoir rien vu. Je fus un peu éclairci à Orléans, où mon Frére apréhendant que je ne m'échapasse, ce que j'avois vainement tenté plusieurs fois dès Tours, se saisit de ma cassette où étoit mon argent. Je connus par ce procédé que j'avois été pénétré, & j'arrivai à Paris avec la douleur que vous pouvez vous imaginer.

Je trouvai Equilli oncle de Vassé & mon cousin germain, que j'ose assurer avoir été le plus honnête homme de son siécle. Il avoit vingt ans plus que moi, mais il ne laissoit pas de m'aimer chérement. Je lui avois communiqué avant mon départ, la pensée que j'avois d'enlever Mademoiselle de Retz, & il l'avoit fort approuvée, non seulement parcequ'il la trouvoit fort avantageuse pour moi, mais encore parcequ'il étoit persuadé que la double alliance étoit nécessaire pour assurer l'établissement de la Maison. L'événement qui porte aujourd'hui notre nom dans une famille étrangére, marque qu'il étoit assez bien fondé. Il me promit de nouveau de me servir de toute chose en cette occasion. Il me prêta douze cens écus qui étoit tout ce qu'il avoit d'argent comptant. J'en pris trois mille du Président Barillon. Equilli manda

de Provence le pilote de sa galére, qui étoit homme de main & de sens. Je m'ouvris de mon dessein à Madame la Comtesse de Saux, qui a été depuis Madame de Lesdiguiéres.

. . . .

Ce nom m'oblige à interrompre le fil de mon discours & vous en verrez les raisons dans la suite.

Je querellai Prassin à propos de rien, nous nous battimes dans le Bois de Boulogne, après avoir eu des peines incroyables à nous échaper de ceux qui nous vouloient arrêter. Il me donna un fort grand coup d'épée dans la gorge, je lui en donnai un qui n'étoit pas moindre dans le bras. Meillaincour, Ecuyer de mon Frére qui me servoit de second, & qui avoit été blessé dans le petit ventre & desarmé, & le Chevalier du Plessis, second de Prassin, nous vinrent séparer. Je n'oubliai rien pour faire éclater ce combat, jusqu'au point d'avoir aposté des témoins: mais l'on ne peut forcer le destin, & l'on ne songea pas seulement à informer.

. . . .

En ce cas là croyez vous, me dit-il, qu'un attachement à une fille de cette sorte, puisse vous empêcher de tomber dans un inconvénient où Mr. de Paris votre oncle est tombé, beaucoup plus par la bassesse de ses inclinations que par le déréglement de ses mœurs? Il en est des Ecclésiastiques comme des Femmes, qui ne peuvent jamais conserver de dignité dans la galanterie que par le mérite de leurs amans. Où est celui de Mademoiselle de Roche, hors sa beauté? Est-ce une excuse sufisante pour un Abbé, dont la premiére prétention est l'Archevêché de Paris? Si vous prenez l'épée, comme je le crois, à quoi vous exposez vous? Pouvez vous répondre de vous-même à l'égard d'une fille aussi brillante & aussi belle qu'elle est? Dans six semaines elle ne sera plus enfant, elle sera sifflée par Epineville, qui est un vieux renard, &

par sa Mére qui paroit avoir de l'entendement. Que savez vous ce qu'une Beauté comme celle-là, qui sera bien instruite, vous pourra mettre dans l'esprit ?

Mr. le Cardinal de Richelieu (a) haïssoit au dernier point Mad. la Princesse de Guimené, parcequ'il étoit persuadé qu'elle avoit traversé l'inclination qu'il avoit pour la (b) Reine, & qu'elle avoit même été de part à la piéce que Madame du Fargis, Dame d'Atour, lui fit, quand elle porta à la Reine-Mére Marie de Médicis une Lettre d'amour, qu'il avoit écrite à la Reine sa belle-fille. Cette haine de Mr. le Cardinal de Richelieu avoit passé jusqu'au point d'avoir voulu obliger, pour se vanger, Mr. le Maréchal de Brezé son beau-Frére & Capitaine des Gardes du Corps, à rendre publiques les Lettres de Madame de Guimené, qui avoient été trouvées dans la cassette de Mr. de (c) Montmorenci, lorsqu'il fut pris à Càstelnaudari: mais le Maréchal de Brezé eut, ou l'honnêteté, ou la franchise de les rendre à Madame de Guimené. Il étoit pourtant fort extravagant: mais comme Mr. le Cardinal de Richelieu s'étoit trouvé autrefois honoré en quelque façon de son alliance, & qu'il craignoit même ses emportemens & ses prôneries auprès du Roi, qui avoit quelque sorte d'inclination pour lui; il le soufroit, dans la vue de se donner à lui-même quelque repos dans sa famille, qu'il souhaitoit avec passion d'établir & d'unir. Il pouvoit tout en France à la réserve de ce dernier point: car Mr. le

(a) Armand-Jean du Plessis, Cardinal de Richelieu, naquit en 1585. & mourut en 1642.

(b) Anne d'Autriche, fille ainée de Philippe III. Roi d'Espagne, & épouse de Louis XIII. morte en 1666.

(c) Henri Duc de Montmorenci fut pris le 1. Septembre 1632. & décapité à Toulouse au mois de Novembre de la même année.

le Maréchal de Brezé avoit pris une si forte aversion pour Mr. de la Meilleraie *, qui étoit Grand-Maitre de l'Artillerie en ce tems-là, & qui a été depuis le Maréchal de la Meilleraie, qu'il ne le pouvoit souffrir. Il ne pouvoit se mettre dans l'esprit que Mr. le Cardinal de Richelieu dût seulement songer à un homme qui étoit vraiment son Cousin germain, mais qui n'avoit aporté dans son alliance qu'une roture fort connue, la plus petite mine du monde, & un mérite, à ce qu'il publioit, fort commun.

Mr. le Cardinal de Richelieu n'étoit pas de ce sentiment. Il croyoit & avec raison beaucoup de cœur à Mr. de la Meilleraie, il estimoit même sa capacité dans la guerre infiniment au dessus de ce qu'elle méritoit, quoiqu'en effet elle ne fût pas méprisable. Enfin il le destinoit à la place que nous avons vu avoir été tenue depuis si glorieusement par Mr. de Turenne.

Vous jugez assez, par ce que je viens de vous dire, de la brouillerie du dedans de la maison de Mr. le Cardinal de Richelieu; & de l'intérêt qu'il avoit à la démêler. Il y travailla avec application, & il ne crut pas y pouvoir mieux réussir, qu'en réunissant ces deux Chefs de cabale, dans une confiance qu'il n'eut pour personne, & qu'il eut uniquement pour eux deux. Il les mit pour cet effet, en commun & par indivis dans la confidence de ses galanteries, qui en vérité ne répondoient en rien à la grandeur de ses actions ni à l'éclat de sa vie: car Marion de Lorme, qui étoit un peu moins qu'une prostituée, fut un des objets de son amour, & elle le sacrifia à des Barreaux. Madame de Fruges, que vous voyez trainante dans les cabinets sous le nom de vieille femme, en fut un autre.

La

* Charles de la Porte, Maréchal de la Meilleraie, mourut en 1664.

La premiére venoit chez lui la nuit: il alloit aussi la nuit chez la seconde, qui étoit déja un reste de Buckingham & de l'Epienne. Ces deux confidens qui avoient fait entr'eux une paix fourrée, l'y menoient en habit de couleur; & Madame de Guimené faillit d'être la victime de cette paix fourrée.

Mr. de la Meilleraie, que l'on appelloit le Grand-Maitre, étoit devenu amoureux d'elle, mais elle ne l'étoit nullement de lui. Comme il étoit, & par son naturel, & par sa faveur, l'homme du monde le plus impérieux, il trouva fort mauvais que l'on ne l'aimat pas. Il s'en plaignit, l'on n'en fut point touché: il menaça, l'on s'en moqua. Il crut le pouvoir, parceque Mr. le Cardinal, auquel il avoit dit rage contre Madame de Guimené, avoit enfin obligé Mr. de Brezé à lui mettre entre les mains les Lettres écrites à Mr. de Montmorenci, desquelles je vous ai tantot parlé, & il les avoit données au Grand-Maitre, qui dans les secondes menaces en laissa échapper quelque chose à Madame de Guimené. Elle ne s'en moqua plus, mais elle faillit à en enrager. Elle tomba dans une mélancolie qui n'est pas imaginable; tellement que l'on ne la reconnoissoit point. Elle s'en alla à Couperai, où elle ne voulut voir personne.

. . . .

Dès que j'eus pris la résolution de me mettre à l'étude j'y pris aussi celle de reprendre les erremens de Mr. le Cardinal de Richelieu; & quoique mes proches mêmes s'y opposassent, dans l'opinion que cette matiére n'étoit bonne que pour des pédants, je suivis mon dessein, j'entrepris la carriére, & je l'ouvris avec succès. Elle a été remplie depuis par toutes les personnes de qualité de la même profession. Mais comme je fus le premier depuis Mr. le Cardinal de Richelieu, ma pensée lui plut; & cela joint aux bons offices que Mr. le Grand-

Grand-Maître me rendoit tous les jours auprès de lui, fit qu'il parla avantageusement de moi en deux ou trois occasions; qu'il témoigna un étonnement obligeant de ce que je ne lui avois jamais fait la cour, & qu'il ordonna même à Mr. de Lingendes, qui a été depuis Evêque de Mâcon, de me mener chez lui.

Voilà la source de ma premiére disgrace: car au lieu de répondre à ses avances, & aux instances que Mr. le Grand-Maitre me fit pour m'obliger à lui aller faire ma cour, je ne les payai toutes que de très méchantes excuses. Je fis le malade, j'allai à la campagne; enfin j'en fis assez pour laisser voir que je ne voulois point m'attacher à Mr. le Cardinal de Richelieu, qui étoit un très grand homme, mais qui avoit au souverain degré le foible de ne point mépriser les petites choses. Il le témoigna en ma personne: car l'histoire de la conjuration de * Jean-Louis de Fiesque, que j'avois faite à dix-huit ans, ayant échapé en ce tems-là des mains de Lauziéres, à qui je l'avois confiée seulement pour la lire, & ayant été portée à Mr. le Cardinal de Richelieu par † Boisrobert, il dit tout haut, en présence du Maréchal d'Etrées & de Senneterre: Voila un dangereux esprit. Le second le dit dès le soir même à mon Pére, & je me le tins comme dit à moi-même. Je continuai cependant, par ma propre considération, la conduite que je n'avois prise jusques là que par celle de la haine personnelle que Madame de Guimené avoit contre Mr. le Cardinal.

Le succès que j'eus dans les Actes de Sorbonne, me donna du gout pour ce genre de réputation. Je

* Jean-Louis de Fiesque, auteur de la conjuration de Génes. Il se noya le 1. Janv. 1557.

† François Metel de Boisrobert, de l'Acad. Françoise, mort en 1662.

Je la voulus pousser plus loin, & je m'imaginai que je pourrois réussir dans les Sermons. On me conseilloit de commencer par de petits Couvens, où je m'accoutumerois peu à peu. Je fis tout le contraire. Je prêchai l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu dans les petites Carmelites, en présence de la Reine & de toute Cour; & cette audace m'attira un second éloge de la part de Mr. le Cardinal de Richelieu. Car comme on lui eut dit que j'avois bien fait, il répondit: Il ne faut pas juger des choses par l'événement, c'est un téméraire. J'étois, comme vous voyez, assez occupé pour un homme de vingt deux ans.

Mr. le Comte *, qui avoit pris une très grande amitié pour moi, & pour le service & la personne duquel j'avois pris un très grand attachement, partit de Paris la nuit, pour s'aller jetter dans Sedan, dans la crainte qu'il eut d'être arrêté. Il m'envoya querir sur les dix heures du soir. Il me dit son dessein. Je le supliai avec instance, qu'il me permît d'avoir l'honneur de l'accompagner. Il me le défendit expressément; mais il me confia Vanbroc, un joueur de luth Flamand, & qui étoit l'homme du monde à qui il se confioit le plus. Il me dit qu'il me le donnoit en garde, que je le cachasse chez moi, & que je ne le laissasse sortir que la nuit. J'exécutai fort bien de ma part tout ce qui m'avoit été ordonné, car je mis Vanbroc dans une soupente, où il eût fallu être chat ou Diable pour le trouver. Il ne fit pas si bien de son côté; car il fut découvert par le Concierge de l'Hôtel de Soissons, au moins à ce que j'ai toujours soupçonné, & je fus bien étonné qu'un matin à six heures, je vis toute ma chambre pleine de gens armez, qui m'éveil-

* Louis de Bourbon, Comte de Soissons, tué à la Bataille de Marfée près de Sedan, en 1641.

veillérent en jettant la porte en dedans. Le Prévôt de l'Isle s'avança, & il me dit en jurant: Où est Vanbroc? A Sédan, je crois, lui répondis-je. Il redoubla ses juremens, & il chercha dans la paillasse de tous les lits. Il menaça tous mes gens de la question. Aucun d'eux, à la réserve d'un seul, ne lui en put dire des nouvelles. Ils ne s'avisérent pas de la soupente, qui dans la vérité n'étoit pas reconnoissable, & ils sortirent très peu satisfaits. Vous pouvez croire qu'une notte de cette nature se pouvoit appeller pour moi, à l'égard de la Cour, une nouvelle confusion. En voici une autre. La licence de Sorbone expira; il fut question de donner les Lieux, c'est-à-dire, de déclarer publiquement, au nom de tout le Corps, lesquels ont le mieux fait dans leurs Actes; & cette déclaration se fait avec de grandes cérémonies. J'eus la vanité de prétendre le premier Lieu, & je ne crus pas le devoir céder à l'Abbé de la Mothe-Houdancourt, qui est présentement l'Archevêque d'Auch, & sur lequel il est vrai que j'avois eu quelques avantages dans les disputes.

Mr. le Cardinal de Richelieu, qui faisoit l'honneur à cet Abbé de le reconnoitre pour son parent, envoya en Sorbonne le Grand-Prieur de la Porte son Oncle, pour le recommander. Je me conduisis dans cette occasion mieux qu'il n'apartenoit à mon âge; car aussitot que je le sus, j'allai trouver Mr. de Raconis, Evêque de Lavaur, pour le prier de dire à Mr. le Cardinal que, comme je savois le respect que je lui devois, je m'étois désisté de ma pretention, aussitot que j'avois apris qu'il y prenoit part. Mr. de Lavaur me vint retrouver dès le lendemain matin, pour me dire que Mr. le Cardinal ne prétendoit point que Mr. l'Abbé de la Mothe eût l'obligation du Lieu à ma cession, mais à son mérite, auquel on ne pouvoit le refuser. La réponse m'outra, je ne répondis que par un souris,

&

& une profonde révérence. Je suivis ma pointe; & j'emportai le premier Lieu de 84. voix. Mr. le Cardinal de Richelieu, qui vouloit être maitre par tout & en toutes choses, s'emporta jusqu'à la puérilité. Il menaça les Députez de la Sorbonne de raser ce qu'il avoit commencé d'y bâtir, & il fit mon éloge tout de nouveau avec une aigreur incroyable.

Toute ma famille s'épouvanta. Mon Pére & ma Tante de Magnelai, qui se joignoient ensemble, la Sorbonne, Remebroc, Mr. le Comte, mon Frére qui étoit parti la même nuit, Madame de Guimené, à laquelle ils voyoient bien que j'étois fort attaché, souhaitoient avec passion de m'éloigner, & de m'envoyer en Italie. J'y allai, & je demeurai à Venise jusqu'à la mi-Aout, & il ne tint pas à moi de m'y faire assassiner. Je m'amusai à vouloir faire galanterie à la Signora Vendranina, noble Vénitienne, & qui étoit une des personnes du monde les plus jolies. Le Président de Maillé, Ambassadeur pour le Roi, qui savoit le péril qu'il y a en ce pays-là pour ces sortes d'avantures, me commanda d'en sortir. Je fis le tour de la Lombardie, & je me rendis à Rome sur la fin de Septembre. Mr. le Maréchal d'Etrées y étoit Ambassadeur. Il me fit des leçons sur la maniére dont je devois vivre, & ces leçons me persuadérent. Quoique je n'eusse aucun dessein d'être d'Eglise, je me résolus à tout hazard d'acquérir de la réputation dans une Cour Ecclésiastique, où l'on me verroit avec la soutanne. J'exécutai fort bien ma résolution, je ne laissai pas la moindre ombre de débauche ou de galanterie, je fus modeste au dernier point dans mes habits; & cette modestie qui paroissoit dans ma personne, étoit relevée par une très grande dépense, par de belles livrées, par un équipage fort leste, & par une suite de sept ou huit Gentilshommes, dont il y en

avoit

avoit quatre Chevaliers de Malthe. Je disputai dans les Ecoles de Sapience, qui ne sont pas à beaucoup près si savantes que celles de Sorbonne; & la fortune contribua encore à me relever. Le Prince de Schemberg, Ambassadeur d'obédience de l'Empire, m'envoya dire, un jour que je jouois au balon dans les Thermes de l'Empereur Antonin, de lui quitter la place. Je lui fis répondre qu'il n'y avoit rien que je n'eusse rendu à son Excellence, si elle me l'eût demandé par civilité; mais, puisque c'étoit un ordre, j'étois obligé de lui dire, que je n'en pouvois recevoir d'aucun Ambassadeur que de celui du Roi mon maitre. Comme il insista, & qu'il m'eut fait dire pour la seconde fois par un de ses Estafiers de sortir du jeu, je me mis sur la défensive; & les Allemans, plus par mépris, à mon sens, du peu de gens que j'avois avec moi, que par autre considération, ne poussérent pas l'affaire. Ce coup porté par un Abbé tout modeste à un Ambassadeur, qui marchoit toujours avec cent Mousquetaires à cheval, fit un très gand éclat à Rome, & si grand, que Roze, que vous voyez Sécretaire du Cabinet & qui étoit ce jour-là dans le jeu du balon, dit que feu Mr. le Cardinal Mazarin en eut dès ce jour l'imagination saisie, & qu'il lui en a parlé depuis plusieurs fois.

. . . .

La santé de Monsieur le Cardinal de Richelieu commençoit à s'afoiblir, & à laisser par conséquent quelques vues de possibilité à prétendre à l'Archevêché de Paris, Mr. le Comte, qui avoit pris quelque teinture de dévotion dans la retraite de Sedan, & qui sentoit du scrupule de posséder, sous le nom de *Custodi-nos*, plus de cent mille livres de rentes en Bénéfices, avoit écrit à mon Pére qu'aussitot qu'il seroit en état d'en faire agréer à la Cour sa démission en ma faveur il me les remettroit entre les mains. Toutes ces considérations jointes en-

semble ne me firent pas tout à fait perdre la résolution de quitter la soutanne, mais elles la suspendirent. Elles firent plus, elles me firent prendre celle de ne la quitter qu'à bonnes enseignes, & par quelques grandes actions ; & comme je ne les voyois ni proches ni certaines, je résolus de me signaler dans ma profession & de toutes les maniéres. Je commençai par une très grande retraite, j'étudiois presque tout le jour, je ne voyois que fort peu de monde, je n'avois presque plus d'habitudes avec toutes les femmes, hors Madame de * Guimené.

Le Diable avoit apparu justement 15. jours avant cette avanture à Madame la Princesse de Guimené, & il lui paroissoit souvent, évoqué par les conjurations de † Mr. d'Andilli, qui le forçoit, je crois, de faire peur à sa dévote, de laquelle il étoit encore plus amoureux que moi, mais en Dieu, purement & spirituellement. J'évoquai de mon côté un Démon qui lui apparut sous une forme plus bénigne & plus agréable. Je la retirai au bout de six semaines de Port-Royal, où elle faisoit de tems en tems des escapades plutot que des retraites. Je continuai de lui rendre mes respects avec beaucoup d'assiduité, & je charmai par là & par d'autres divertissemens le chagrin que ma profession ne laissoit pas de nourrir toujours dans le fond de mon ame. Il s'en falut bien peu qu'il ne sortît de cet enchantement une tempête qui eût fait changer de face à l'Europe, pour peu qu'il eût plu à la destinée d'être de mon avis.

Mr,

* La Princesse de Guimené étoit Anne de Rohan, fille de Pierre de Rohan Prince de Guimené, & de Madelaine de Rieux de Châteauneuf.

† Robert Arnauld Sr. d'Andilli, né en 1589. célébre par ses ouvrages & par sa retraite à l'Abbaye de Port-Royal des Champs. Il est mort en 1674.

Mr. le Cardinal de Richelieu aimoit la raillerie, mais il ne pouvoit la souffrir, & toutes les personnes de cette humeur ne l'ont jamais que fort aigre. Il en fit une de cette nature en plein Cercle à Madame de Guimené, & tout le monde remarqua qu'il vouloit me désigner. Elle en fut outrée, & moi plus qu'elle; car enfin il s'étoit contracté une certaine espéce de manége entre elle & moi, qui avoit souvent du mauvais ménagement, quoique cependant nos intérêts ne fussent pas séparez.

Au même tems Madame * de la Meilleraie, *de qui, toute sotte qu'elle étoit, j'étois devenu amoureux*, plut à Monsieur le Cardinal, au point que le Maréchal s'en étoit aperçu devant même qu'il partît pour l'armée. Il en avoit fait la guerre à sa femme, & d'un air qui lui fit croire d'abord qu'il étoit encore plus jaloux qu'ambitieux. Elle le craignoit terriblement, & elle n'aimoit pas Mr. le Cardinal, qui en la mariant avec son Cousin, avoit à la vérité dépouillé sa maison, de laquelle il étoit idolatre. Le Cardinal étoit d'ailleurs encore plus vieux par ses incommoditez que par son âge, & il est vrai de plus que n'étant pédant en rien, il l'étoit tout-à-fait en galanterie. On m'avoit dit le détail des avances qu'il lui avoit faites, qui étoient effectivement ridicules; mais comme il les continua jusques au point de lui faire faire des séjours de tems même considérable à † Ruel, où il faisoit le sien ordinaire, je m'aperçus que la petite cervelle de la Dame ne résisteroit pas longtems au brillant de la faveur, & que la jalousie du Maréchal céderoit bientot un peu à son intérêt, qui ne lui étoit pas indifférent, & pleinement

Cette ligne italique n'est pas écrite de la main du Cardinal de Retz.

* Madame de la Meilleraye étoit Marie de Cossé, fille de François de Cossé Duc de Brissac.

† Maison du Cardinal de Richelieu, à 3. lieues de Paris.

ment à sa foiblesse pour la Cour, foiblesse qui n'a jamais eu d'égale.

Il y a dans l'original sept lignes effacées, & on y a substitué ce qui est ici en Italique.

J'étois dans le premier feu *de cette nouvelle passion, & je me figurois tant de plaisir à triompher du Cardinal de Richelieu en un aussi beau champ de bataille que celui de l'Arsenal, que la rage se coula* dans le plus intérieur de mon ame, aussitot que je reconnus qu'il y avoit du changement dans toute la famille. Le Mari consentoit que l'on allat souvent à Ruel, sa Femme ne me faisoit plus que des confidences qui me paroissoient assez souvent fausses. Enfin la colére de Madame de Guimené, dont je vous ai dit le sujet ci-dessus, la jalousie que j'eus pour Madame de la Meilleraie, mon aversion pour ma profession, s'unirent ensemble dans un moment fatal, & faillirent à produire un des plus grands & des plus fameux événemens de notre siécle.

* La Rochepot, mon Cousin Germain & mon ami intime, étoit Domestique de feu Mr. le Duc † d'Orléans, & extrémement dans sa confidence. Il haïssoit cordialement Mr. le Cardinal de Richelieu, & parcequ'il étoit fils de Madame du Fargis persécutée & mise en effigie par le Ministre, & parceque tout de nouveau Mr. le Cardinal, qui tenoit encore son Pére prisonnier à la Bastille, avoit refusé l'agrément du Régiment de Champagne pour lui, à Mr. le Maréchal de la Meilleraie, qui avoit une estime particuliére pour sa valeur. Vous pouvez croire que nous faisions souvent ensemble le panégirique du Cardinal, & des invectives contre la foiblesse de Monsieur, qui, après avoir engagé Mr. le Comte à sortir du Royaume & à se retirer à Sedan sous la parole qu'il lui donna de

* Fils d'Antoine de Silly, Comte de la Rochepot.

† Gaston-Jean-Baptiste de France, né l'an 1608. & mort à Blois l'an 1660.

de l'y venir joindre, étoit revenu de Blois honteusement à la Cour.

Comme j'étois aussi plein des sentimens que je viens de vous marquer, que la Rochepot l'étoit de ceux que l'état de sa Maison & de sa personne lui devoient donner, nous entrames aisément dans les mêmes pensées, qui furent de nous servir de la foiblesse de Monsieur, pour exécuter ce que la hardiesse de ses Domestiques fut sur le point de lui faire exécuter à Corbie; dont il faut, pour plus d'éclarcissement, vous entretenir un moment.

Les Ennemis étant entrez en Picardie, l'année 1635. sous le commandement de Mr. le Prince * Thomas de Savoye & de Mr. de Picolomini, le Roi y alla en personne, & y mena Mr. son Frére pour Général de son armée, & Mr. le Comte pour Lieutenant-Général. Ils étoient l'un & l'autre très mal avec Mr. le Cardinal de Richelieu, qui ne leur donna cet emploi que par la pure nécessité des affaires, & parceque les Espagnols, qui menaçoient le cœur du Royaume, avoient déja pris Corbie, la Capelle & le Catelet. Aussitot qu'ils se furent retirez dans les Pays-Bas, & que le Roi eut repris Corbie, l'on ne douta point que l'on ne cherchat les moyens de perdre Mr. le Comte, qui avoit donné beaucoup de jalousie au Ministre par son courage, par ses maniéres gracieuses & par sa dépense; qui de plus étoit intimement bien avec Monsieur, & qui avoit surtout commis le crime capital de refuser le mariage de † Madame d'Aiguillon. L'Epinai, Montrésor & la Rochepot n'oubliérent rien pour donner à Monsieur, par l'apréhension, le courage de se défaire du Cardi-

 nal.

* Thomas-François de Savoye, Prince de Carignan, fils de Charles-Emanuel Duc de Savoye, mort en 1656.

† Marie de Vignerod, morte en 1675.

nal. St. Ibal, Varicarville, Bardouville, & Beauregard pére de celui qui est à moi, le persuadérent à Mr. le Comte. La chose fut résolue; mais elle ne fut pas exécutée. Ils eurent le Cardinal dans leurs mains à Amiens, & ils ne lui firent rien. Je n'ai jamais su pourquoi. Je leur en ai oui parler à tous, & chacun rejettoit la faute sur son Compagnon. Je ne sai dans la vérité ce qui en est. Ce qui est vrai, est qu'aussitot qu'ils furent à Paris, la frayeur les saisit tous. Mr. le Comte. . . se retira à Sedan, qui étoit en ce tems-là en Souveraineté à Mr. de (a) Bouillon, Monsieur alla à Blois, & Mr. de Retz (b), qui n'étoit pas de l'entreprise d'Amiens, mais qui étoit fort attaché à Mr. le Comte, partit la nuit en poste de Paris & se jetta dans Belle-Isle. Le Roi envoya à Blois Mr. le Comte de (c) Guiche, qui est présentement Mr. le Maréchal de Grammont, & Mr de Chavigni (d) Sécretaire d'Etat & confidentissime du Cardinal. Ils firent peur à Monsieur, & ils le ramenérent à Paris, où il avoit encore plus de peur; car ceux qui étoient à lui dans sa maison, c'est-à-dire ceux de ses Domestiques qui n'étoient point gagnez par la Cour, ne manquoient pas de le prendre par cet endroit qui étoit son foible, pour l'obliger de penser à sa sureté, ou plutot à la leur. Ce fut de ce penchant de la peur que nous crumes, la Rochepot & moi, que nous le pourrions précipiter dans nos

Il y a ici deux lignes effacées.

(a) Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, Prince de Sedan, Duc de Bouillon, né en 1605. & mort en 1652.

(b) Pierre de Gondi, frére ainé du Cardinal de Retz, mort en 1676.

(c) Antoine de Grammont III. du nom, né en 1604. & mort en 1678.

(d) Léon Bouthilier, fils de Claude Bouthilier & de Marie de Bragelonne, mort en 1652. aussi bien que son pére.

nos pensées. L'expression est bien irréguliére; mais je n'en trouve point qui marque mieux le caractére d'un esprit comme le sien. Il pensoit tout & il ne vouloit rien; & quand par hazard il vouloit quelque chose, il falloit l'y pousser en même tems, ou plutot l'y jetter, pour le lui faire exécuter.

La Rochepot fit tous les efforts possibles; & comme il vit que l'on ne répondoit que par des remises, & par les impossibilitez que l'on trouvoit à tous les expédiens qu'il proposoit, il s'avisa d'un moyen qui étoit assurément hazardeux, & qui, par un sort assez commun aux actions extraordinaires, l'étoit beaucoup moins qu'il ne le paroissoit.

Mr. le Cardinal de Richelieu devoit tenir sur les fonts * Mademoiselle, qui, comme vous pouvez juger, étoit baptizée il y avoit fort longtems; mais les cérémonies du Baptême n'avoient pas été faites. Il devoit venir pour cet effet au Dôme où Mademoiselle logeoit, & le Baptême se devoit faire dans la Chapelle. La proposition de Mr. de la Rochepot fut de continuer de faire voir à Monsieur, à tous les momens du jour, la nécessité de se défaire du Cardinal; de lui parler moins qu'à l'ordinaire du détail de l'action, afin d'en moins hazarder le secret; de se contenter de l'en entretenir en général, & pour l'y accoutumer & pour lui pouvoir dire en tems & lieu que l'on ne la lui avoit pas celée; que l'on avoit plusieurs expériences qu'il ne pouvoit lui-même être servi qu'en cette maniére; qu'il l'avoit lui-même avoué maintes fois à lui la Rochepot; qu'il n'y avoit donc qu'à

* Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston-Jean Baptiste de France, & de Marie de Bourbon, Duchesse de Montpensier, née en 1627. & morte en 1693.

s'associer de braves gens qui fussent capables d'une action déterminée; qu'à poster des relais, sous prétexte d'un enlévement sur le chemin de Sedan; qu'à exécuter la chose au nom de Monsieur & en sa présence, dans la Chapelle, le jour de la cérémonie : Que Monsieur l'avoueroit de tout son cœur, dès qu'elle seroit exécutée & que nous le ménerions de ce pas sur nos relais à Sedan, dans un intervalle, où l'abatement des Sous-Ministres, joint à la joye que le Roi auroit d'être délivré de son Tiran, auroit laissé la Cour en état de songer plutot à le rechercher qu'à le poursuivre. Voila la vue de la Rochepot, qui n'etoit nullement impraticable; & je le sentis par l'effet que la possibilité prochaine fit dans mon esprit, tout différent de celui que la simple spéculation y avoit produit.

J'avois blâmé peut-être cent fois avec la Rochepot l'inaction de Monsieur & celle de Monsieur le Comte à Amiens. Aussitot que je me vis sur le point de la pratique, c'est-à-dire sur le point de l'exécution de la même action, dont j'avois réveillé l'idée moi-même dans l'esprit de la Rochepot, je sentis je ne sai quoi qui pouvoit être une peur. Je le pris pour un scrupule. Je ne sai si je me trompai, mais enfin l'imagination de l'assassinat d'un Prêtre, d'un Cardinal, me vint à l'esprit. La Rochepot se moqua de moi, & me dit ces propres paroles: *Quand vous serez à la guerre, vous n'enleverez point de quartiers, de peur d'y assassiner des gens endormis.* J'eus honte de ma réflexion; j'embrassai le crime, qui me parut consacré par de grands exemples, justifié & honoré par de grands périls. Nous primes & nous concertames notre résolution. J'engageai dès le soir Launoi, que vous voyez à la Cour sous le nom de Marquis de Piennes. La Rochepot s'assura de la Frette, du Marquis de Boisi, & de l'Etourville qu'il savoit ê-

tre attaché à Monsieur & enragé contre le Cardinal. Nous fimes nos préparatifs. L'exécution étoit sure; le péril étoit grand pour nous; mais nous pouvions raisonnablement en sortir, parceque la Garde de Monsieur, qui étoit dans le logis, nous eût infailliblement soutenus contre celle du Cardinal, qui ne pouvoit être qu'à la porte. La Fortune, plus forte que sa Garde, le tira de ce pas. Il tomba malade, ou lui, ou Mademoiselle; je ne m'en souviens pas précisément. La cérémonie fut différée. Il n'y eut point d'occasion. Monsieur s'en retourna à Blois, & le Marquis de Boisi nous déclara qu'il ne nous découvriroit jamais, mais qu'il ne pouvoit plus être de cette partie, parcequ'il venoit de recevoir une je ne sai quelle grace du Cardinal.

Je vous confesse que cette entreprise, qui nous eût comblé de gloire, si elle nous eût réussi, ne m'a jamais plu. Je n'en ai pas le même scrupule que des deux fautes que je vous ai marqué ci-dessus avoir commises contre la morale; mais je voudrois de tout mon cœur n'avoir jamais été de cette entreprise. L'ancienne Rome l'auroit estimée, mais ce n'est pas par cet endroit que j'estime l'ancienne Rome. Je ressens avec tant de reconnoissance, & avec tant de tendresse la bonté que vous avez de vouloir bien être informée de mes actions, que je ne me puis empêcher de vous rendre compte de toutes mes pensées, & je trouve un plaisir incroyable à les aller chercher dans le fond de mon ame, à vous les aporter, & à vous les soumettre.

Il y a assez souvent de la folie à conjurer; mais il n'y a rien de pareil pour faire les gens sages dans la suite, au moins pour quelque tems. Comme le péril dans ces sortes d'affaires dure même après les occasions, l'on est prudent & circonspect dans les momens qui le suivent.

Le Comte de la Rochepot, voyant que notre coup étoit manqué, se retira à Commerci, qui étoit à lui, pour 7 ou 8 mois. Le Marquis de Boisi alla trouver Mr. le Duc de Rouanez son pére en Poitou. Pienne, la Frette & l'Etourville prirent le chemin des lieux de leurs maisons; mes attachemens me retinrent à Paris, mais si serré & si modéré que j'étudiois tout le jour, & que le peu que je paroissois laissoit toutes les apparences d'un bon Ecclésiastique. Nous les gardames si bien les uns & les autres, que l'on n'eut jamais le moindre vent de cette entreprise pendant le tems de Mr. le Cardinal de Richelieu, qui a été le Ministre du monde le mieux averti. L'imprudence de la Frette & de l'Etourville fit qu'elle ne fut pas secrette après sa mort: je dis leur imprudence, car il n'y a rien de plus malhabile que de se faire croire capable des choses dont les exemples sont à craindre.

La déclaration de Mr. le Comte nous tira quelque tems après hors de nos tanniéres, & nous nous réveillames au bruit de ses trompettes. Il faut reprendre son Histoire d'un peu plus loin.

J'ai remarqué ci-dessus qu'il s'étoit retiré à Sedan par la seule raison de sa sureté, qu'il ne pouvoit trouver à la Cour. Il écrivit au Roi en y arrivant. Il l'assûra de sa fidélité, & il lui promit de ne rien entreprendre dans le tems de son séjour en ce lieu, contre son service. Il est certain qu'il lui tint très fidélement sa parole; que toutes les offres de l'Espagne & de l'Empire ne le touchérent point, & qu'il rebuta même avec colére les conseils de St. Ibal & de Bardouville qui le vouloient porter au mouvement. Campion, qui étoit son Domestique & qu'il avoit laissé à Paris pour y faire les affaires qu'il pouvoit avoir à la Cour, me disoit tout ce détail par son ordre, & je me souviens entre autres d'une Lettre qu'il lui écrivoit un jour, dans laquelle je lus ces propres paroles. „ Les gens

que

„ que vous connoiſſez n'oublient rien pour m'o„ bliger à traiter avec les Ennemis. Ils m'accuſent „ de foibleſſe, parceque je redoute les exemples „ de Charles de Bourbon & de Robert d'Artois. Campion avoit ordre de me faire voir cette Lettre, & de m'en demander mon ſentiment. Je pris la plume au même inſtant, & j'écrivis à un petit endroit de la réponſe qu'il avoit commencée, *Et moi je les accuſe de folie.* Ce fut le propre jour que je partis pour aller en Italie. Voici la raiſon de mon ſentiment.

Mr. le Comte avoit toute la hardieſſe du cœur, que l'on appelle communément vaillance, au plus haut point qu'un homme la puiſſe avoir, & il n'avoit pas même dans le degré le plus commun la hardieſſe de l'eſprit, qui eſt ce que l'on nomme réſolution. La premiére eſt ordinaire & même vulgaire; la ſeconde eſt même plus rare que l'on ne ſe le peut imaginer; elle eſt toutefois encore plus néceſſaire que l'autre pour les grandes actions; & y a-t-il une action au monde plus grande que celle d'un Parti? Celle d'une armée a ſans comparaiſon moins de reſſorts; celle d'un Etat en a davantage, mais les reſſorts n'en ſont pas à beaucoup près ſi fragiles ni ſi délicats. Enfin je ſuis perſuadé qu'il faut de plus grandes qualitez pour former un bon Chef de parti, que pour faire un bon Empereur de l'Univers, & que dans le rang des qualitez qui le compoſent, la réſolution marche de pair avec le jugement: je dis avec le jugement héroïque, dont le principal uſage eſt de diſtinguer l'extraordinaire de l'impoſſible.

Mr. le Comte n'avoit pas un grain de cette ſorte de jugement qui ne ſe rencontre même que très rarement dans un grand eſprit. Le ſien étoit médiocre, & ſuſceptible par conſéquent des injuſtes défiances, qui eſt de tous les caractéres celui qui eſt le plus oppoſé à un bon Chef de parti, dont

la qualité la plus souvent & la plus indispensablement praticable, est de suprimer en beaucoup d'occasions, & de cacher en toutes, les soupçons même les plus légitimes.

Voilà ce qui m'obligea à n'être pas de l'avis de ceux qui vouloient que Mr le Comte fît la guerre civile. Varicarville, qui étoit le plus sensé & le moins emporté de toutes les personnes de qualité qui étoient auprès de Mr. le Comte, m'a dit depuis que, quand il vit ce que j'avois écrit dans la Lettre de Campion le jour que je partis pour aller en Italie, il ne douta pas des motifs qui m'avoient porté, contre mon inclination, à ce sentiment.

Mr. le Comte se défendit toute cette année & toute la suivante des instances des Espagnols & des importunitez des siens, beaucoup plus par les sages conseils de Varicarville que par sa propre force. Mais rien ne le put défendre des inquiétudes de Mr. le Cardinal de Richelieu, qui lui faisoit faire tous les jours, sous le nom du Roi, des éclaircissemens fâcheux. Ce détail seroit trop long à vous déduire, & je me contenterai de vous marquer que le Ministre, contre ses intérêts, précipita Mr. le Comte dans la guerre civile, par des chicaneries que ceux qui sont favorisez à un certain point par la fortune, ne manquent jamais de faire aux malheureux.

Comme les esprits commencérent à s'aigrir plus qu'à l'ordinaire, Mr. le Comte me commanda de faire un voyage secret à Sedan. Je le vis la nuit dans le château où il logeoit; je lui parlai en présence de Mr. de Bouillon, de St. Ibal, de Bardouville, & de Varicarville, & je trouvai que la véritable raison pour laquelle il m'avoit mandé, étoit le desir qu'il avoit d'être éclairci de bouche, & plus en détail que l'on ne le peut être par une lettre, de l'état de Paris. Le compte que je lui en

en rendis ne put que lui être très agréable. Je lui dis, & il étoit vrai, qu'il y étoit aimé, honoré, adoré; & que son ennemi y étoit redouté & abhorré. Mr. de Bouillon, qui vouloit en toutes façons la rupture, prit cette occasion pour en exagérer les avantages: St. Ibal l'apuya avec force: Varicarville les combattit avec vigueur.

Je me sentois trop jeune pour dire mon avis. Mr. le Comte m'y força, & je pris la liberté de lui représenter qu'un Prince du Sang doit plutot faire la guerre civile, que de remettre rien ou de sa réputation ou de sa dignité: mais aussi qu'il n'y avoit que ces deux considérations qui l'y pussent judicieusement obliger; parcequ'il hazarde l'une & l'autre par le mouvement, toutes les fois que l'une ou l'autre ne le rend pas nécessaire: qu'il me paroissoit bien éloigné de cette necéssité: que sa retraitte à Sedan le défendoit des bassesses ausquelles la Cour avoit prétendu l'obliger, par exemple à celle de recevoir la main gauche dans la maison même du Cardinal: Que la haine que l'on avoit pour le Ministre attachoit même à cette retraitte la faveur publique, qui est toujours beaucoup plus assurée par l'inaction que par l'action; parceque la gloire de l'action dépend du succès, dont personne ne se peut répondre, & que celle que l'on rencontre en ces matiéres dans l'inaction est toujours sure, étant fondée sur la haine, dont le public ne se dément jamais à l'égard du Ministre: Qu'il seroit, à mon avis, plus glorieux à Mr. le Comte de se soutenir par son propre poids, c'est-à-dire par celui de sa vertu, à la vue de toute l'Europe, contre l'artifice d'un Ministre aussi puissant que le Cardinal de Richelieu, qu'il lui seroit, dis-je, plus glorieux de se soutenir par une conduite sage & réglée, que d'allumer un feu dont les suites étoient fort incertaines: Qu'il étoit vrai que le Ministre

étoit

étoit en exécration; mais que je ne voyois pourtant pas encore que l'exécration fût au période qu'il est nécessaire de prendre bien justement pour les grandes révolutions: que la santé de Mr. le Cardinal commençoit à recevoir beaucoup d'atteintes: que s'il ne périssoit pas par une maladie, Mr. le Comte auroit l'avantage d'avoir fait voir au Roi & au Public, qu'étant aussi considérable qu'il étoit & par sa personne & par l'important poste de Sedan, il n'auroit sacrifié qu'au bien & au repos de l'Etat ses propres ressentimens; & que si la santé de Mr. le Cardinal se rétablissoit, sa puissance deviendroit aussi odieuse de plus en plus, & fourniroit infailliblement, par l'abus qu'il ne manqueroit pas d'en faire, des occasions plus favorables aux mouvemens que celles qui s'y voyoient présentement.

Voilà à peu près ce que je dis à Mr. le Comte; il en parut touché. Mr. de Bouillon s'en mit en colére, & me dit même d'un ton de raillerie; *Vous avez le sang bien froid pour un homme de votre âge.* A quoi je lui répondis ces propres mots: *Tous les serviteurs de Mr. le Comte vous sont si obligez, Monsieur, qu'ils doivent tout soufrir de vous; mais il n'y a que cette considération qui m'empêche de penser, à l'heure qu'il est, que vous pouvez n'être pas toujours entre vos bastions.* Mr. de Bouillon revint à lui. Il me fit toutes les honnêtetez imaginables & telles, qu'elles furent les commencemens de notre amitié. Je demeurai encore deux jours à Sedan, dans lesquels Mr. le Comte changea cinq fois de résolution, & St. Ibal me confessa à deux reprises différentes qu'il étoit difficile de rien espérer d'un homme de cette humeur. Mr. de Bouillon le détermina à la fin. L'on manda Dom Miguel de Salamanque Ministre d'Espagne. L'on me chargea de travailler à gagner des gens dans Paris; l'on me don-

na

na un ordre pour toucher de l'argent & pour l'employer à cet effet; & je revins de Sedan chargé de plus de lettres qu'il n'en faloit pour faire le procès à deux cens hommes.

Comme je ne me pouvois pas reprocher de n'avoir pas parlé à Mr. le Comte dans ses véritables intérêts, qui n'étoient point assurément d'entreprendre une affaire dont il n'étoit pas capable, je crus que j'avois toute la liberté de songer à ce qui étoit des miens, que je trouvois même sensiblement dans cette guerre. Je haïssois ma profession plus que jamais; j'y avois été jetté d'abord par l'entêtement de mes proches; le destin m'y avoit retenu par toutes les chaines & du plaisir & du devoir; je m'y trouvois & m'y sentois lié d'une maniére à laquelle je ne voyois plus d'issue. J'avois 25. ans passez, & je concevois aisément que cet âge étoit bien avancé pour commencer à porter le mousquet, & ce qui me faisoit le plus de peine étoit la réflexion que je faisois qu'il y avoit eu des momens dans lesquels j'avois, par un trop grand attachement à mes plaisirs, serré moi-même les chaines par lesquelles il sembloit que la fortune eût pris plaisir de m'attacher malgré moi à l'Eglise. Jugez par l'état où ces pensées me devoient mettre, de la satisfaction que je trouvois dans une occasion qui me donnoit lieu d'espérer que je pourrois trouver dans cet embarras une issue non seulement honnête, mais illustre. Je pensai aux moyens de m'y distinguer, je les imaginai, je les suivis. Vous conviendrez qu'il n'y eut que la destinée qui rompit mes mesures.

Mrs. les Maréchaux de * Vitri & de Bassompierre †, Mr. le Comte de Cramail, Mr. du Fargis, &

* Nicolas de l'Hôpital, Duc de Vitri, mort en 1644. le 28. Sept. † François de Bassompierre, né en 1579. & mort en 1646.

& Du Coudrai-Montpensier étoient en ce tems-là prisonniers à la Bastille pour différens sujets. Mais comme la longueur adoucit toujours les prisons, ils y étoient traitez avec beaucoup d'honnêteté & même avec beaucoup de liberté. Leurs amis les alloient voir, & l'on dinoit même quelquefois avec eux. L'occasion de Mr. du Fargis, qui avoit épousé une Sœur de ma Mere, m'avoit donné habitude avec les autres, & j'avois reconnu dans la conversation de quelques uns d'entre eux des mouvemens qui m'obligérent à y faire réflexion. Mr. le Maréchal de Vitri avoit peu de sens, mais il étoit hardi jusqu'à la témérité; & l'emploi qu'il avoit eu de tuer le Maréchal d'Ancre lui avoit donné dans le monde, quoique fort injustement à mon avis; un certain air d'affaires & d'exécution. Il m'avoit paru fort animé contre le Cardinal, & je crus qu'il ne pourroit pas être inutile dans la conjoncture présente. Je ne m'adressai pas néanmoins directement à lui. Je crus qu'il seroit plus à propos de sonder Mr. le Comte de Cramail, qui avoit de l'entendement & tout pouvoir sur son esprit. Il m'entendit à demi mot, & il me demanda d'abord si je m'étois ouvert dans la Bastille à quelqu'un. Je lui répondis sans balancer: „ Non, Monsieur, & „ je vous en dirai la raison en peu de mots. Mr. „ le Maréchal de Bassompierre est trop causeur. „ Je ne compte rien sur Mr. le Maréchal de Vitri „ que par vous; la fidélité de Du Coudrai m'est „ un peu suspecte, & mon bon Oncle du Fargis „ est un bon & brave homme, mais il a le crane „ étroit ". A qui vous fiez vous dans Paris, me dit d'un même fil Mr. le Comte de Cramail? A personne, Monsieur, lui repartis-je, qu'à vous seul. Bon, reprit-il brusquement, vous êtes mon homme. J'ai 80. ans passez, vous n'en avez que 25. je vous tempérerai, & vous m'échaufferez. Nous entrames en matiére. Nous fimes notre plan; &

lors-

lorsque je le quitai, il me dit ces propres paroles: „ Laissez moi huit jours, je vous parle„ rai après plus décisivement, & j'espére que „ je ferai voir au Cardinal que je suis bon à au„ tre chose qu'à faire le *Jeu de l'inconnu* ". Vous remarquerez, s'il vous plait, que ce *Jeu de l'inconnu* étoit un livre, à la vérité très mal fait, que le Comte de Cramail avoit mis au jour, & duquel Mr. le Cardinal de Richelieu s'étoit fort moqué. Vous vous étonnerez sans doute de ce que pour une affaire de cette nature, je jettai les yeux sur des prisonniers; mais je me justifierai même par la nature de l'affaire, qui ne pouvoit être en de meilleures mains, comme vous l'allez voir.

J'allai diner justement le huitiéme jour avec Mr. le Maréchal de Bassompierre, qui s'étant mis au jeu sur les trois heures avec Madame de Gravelle aussi prisonniére, & avec le bon homme du Tremblai Gouverneur de la Bastille, nous laissa très naturellement Mr. de Cramail & moi ensemble. Nous allames sur la terrasse, & là Mr. le Comte de Cramail, après m'avoir fait mille remercimens de la confiance que j'avois prise en lui, & mille protestations de service pour Mr. le Comte, me tint ce propre discours: „ Il n'y a qu'un coup d'épée, ou Pa„ ris, qui nous puissent défaire du Cardinal. „ Si j'avois été de l'entreprise d'Amiens, je n'au„ rois pas fait, au moins à ce que je crois, com„ me ceux qui ont manqué leur coup. Je suis „ de celle de Paris, elle est immanquable; j'y „ ai bien pensé. Voilà ce que j'ai ajouté à no„ tre plan ". En finissant ce mot, il me coula dans la main un papier écrit des deux côtez, dont voici la substance: „ Qu'il avoit parlé à „ Mr. le Maréchal de Vitri, qui étoit dans tou-

„ tes les dispositions du monde de servir Mr. le
„ Comte : qu'ils répondoient l'un & l'autre de
„ se rendre maitres de la Bastille , où toute la
„ garnison étoit à eux : qu'ils répondoient aussi
„ de l'Arsenal : qu'ils se déclareroient aussitot
„ que Mr. le Comte auroit gagné une bataille ,
„ à condition que je leur fisse voir au préalable ,
„ comme je l'avois avancé à lui Comte de Cra-
„ mail , qu'ils seroient soutenus par un nombre
„ considérable d'Officiers ; des Colonels de Pa-
„ ris ". Cet écrit contenoit ensuite beaucoup d'observations sur le détail de la conduite de l'entreprise, & même beaucoup de conseils qui regardoient celle de Mr. le Comte. Ce que j'y admirai le plus, fut la facilité que ces Mrs. eussent trouvée à l'exécution.

Il faloit bien que la connoissance que j'avois du dedans de la Bastille par l'habitude que j'avois avec eux, me l'eût fait croire possible, puisqu'il m'étoit venu dans l'esprit de la leur proposer. Mais je vous confesse que, quand j'eus examiné le plan de Mr. le Comte de Cramail, qui étoit un homme d'une grande expérience & de très bon sens, je faillis à tomber de mon haut, en voyant que des prisonniers disposoient de la Bastille avec la même liberté qu'eût pu prendre le Gouverneur le plus autorisé dans sa Place.

Comme toutes les circonstances extraordinaires sont d'un merveilleux poids dans les révolutions populaires, je fis réflexion que celle-ci, qui l'étoit au dernier point, feroit un effet admirable dans la Ville, aussitot qu'elle y éclateroit. Et comme rien n'anime & n'apuye plus un mouvement que le ridicule de ceux contre lesquels on le fait, je connus qu'il nous seroit aisé d'y tourner de tout point la conduite d'un

Mi-

Ministre capable de soufrir que des prisonniers fussent en état de l'accabler, pour ainsi dire, de leurs propres chaines. Je ne perdis pas le tems dans les suites. Je m'ouvris à feu Mr. d'Estampes Président du Grand-Conseil, & à Mr. l'Ecuyer présentement Doyen de la Chambre des Comptes, tous deux Colonels & fort autorisez parmi les Bourgeois, & je les trouvai tels que Mr. le Comte me l'avoit dit; c'est-à-dire passionnez pour ses intérêts, & persuadez que le mouvement n'étoit pas seulement possible, mais qu'il étoit même facile. Vous remarquerez, s'il vous plait, que ces deux génies, très médiocres même dans leur profession, etoient d'ailleurs peut-être les plus pacifiques qui fussent dans le Royaume: mais il y a des feux qui embrazent tout, l'importance est d'en connoitre & d'en prendre le moment.

Mr. le Comte m'avoit ordonné de ne me découvrir qu'à ces deux hommes dans Paris. J'y en ajoutai de moi-même deux autres, dont l'un fut Parmentier, Substitut du Procureur-Général, & l'autre l'Epinai, Auditeur de la Chambre des Comptes. Parmentier étoit Capitaine du quartier de St. Eustache, qui regardo la rue des Prouvelles, considérable par le voisinage des Halles. L'Epinai commandoit comme Lieutenant la Compagnie qui les joignoit du côté de Montmartre, & y avoit beaucoup plus de crédit que le Capitaine, qui d'ailleurs étoit son beau-frére. Parmentier, qui par l'esprit & par le cœur étoit aussi capable d'une grande action qu'homme que j'aye jamais connu, m'assura qu'il disposeroit à coup sûr de Brigalier Conseiller à la Cour des Aides, Capitaine de son quartier, & très puissant dans le peuple. Mais il m'ajouta en même tems qu'il ne falloit

lui parler de rien, parcequ'il étoit léger & sans secret.

Mr. le Comte m'avoit fait toucher 12000. écus, par les mains de Duneau l'un de ses Sécretaires, sous je ne sai quel prétexte. Je les portai á ma Tante de * Maïgnelai, en lui disant que c'étoit une restitution qui m'avoit été confiée par un de mes amis à sa mort, à condition de l'employer moi-même au soulagement des pauvres qui ne mandioient pas; que comme j'avois fait serment sur l'Evangile de distribuer moi-même cette somme, je m'en trouvois extrêmement embarassé, parceque je ne connoissois pas les gens, & que je la suplioìs de vouloir bien en prendre le soin. Elle en fut ravie. Elle me dit qu'elle le feroit très volontiers, mais que comme j'avois promis de faire moi-même cette distribution, elle vouloit absolument que j'y fusse présent, & pour demeurer fidellement dans ma parole, & pour m'acoutumer moi-même aux œuvres de charité. C'étoit justement ce que je demandois, pour avoir lieu de me faire connoitre à tous les nécessiteux de Paris: ainsi je me laissois tous les jours comme trainer par ma Tante dans les fauxbourgs & dans les greniers, & je voyois très souvent chez elle des gens bien vétus & connus même quelquefois, qui venoient à l'aumône secréte. La bonne femme ne manquoit presque jamais de leur dire: Priez bien Dieu pour mon Neveu; c'est lui de qui il lui a plu se servir pour cette bonne œuvre. Jugez de l'état où cela me mettoit parmi des gens qui sont sans

* Marguerite-Claude de Gondi, femme de Florimond d'Halluin, Marquis de Maignelai, morte en 1650.

sans comparaison plus considérables que tous les autres dans les émotions populaires. Les riches n'y viennent que par force ; les mandians y nuisent plus qu'ils n'y servent, parceque la crainte du pillage les fait aprèhender. Ceux qui y peuvent le plus sont les gens qui sont assez pressez dans leurs affaires, pour desirer du changement dans le public, & dont la pauvreté ne passe toutefois pas jusques à la mandicité publique. Je me fis donc connoître à cette sorte de gens, trois ou quatre mois durant, avec une application toute particuliére, & il n'y avoit point d'enfant au coin de leur feu à qui je ne donnasse toujours en mon particulier quelques bagatelles. Je connoissois Nanon & Babet. Le voile de Madame de Maignelai, qui n'avoit jamais fait d'autre vie, couvroit toutes choses. Je faisois même un peu le dévot, & j'allois aux Conférences de St. Lazare.

Mes deux Correspondans de Sedan, qui étoient Varicarville & Beauregard, me mandoient de tems en tems que Mr. le Comte étoit le mieux intentionné du monde, qu'il n'avoit plus balancé depuis qu'il avoit pris son parti ; & je me souviens entr'autres qu'un jour Varicarville m'écrivit que lui & moi lui avions fait autrefois une horrible injustice, & que cela étoit si vrai qu'il falloit présentement le retenir, & qu'il faisoit même paroitre trop d'empressement aux conseils de l'Empire & de l'Espagne. Vous observerez, s'il vous plait, que ces deux Cours, qui lui avoient fait des instances incroyables quand il balançoit, commencérent à tenir bride en main, dès qu'elles le virent résolu ; par une fatalité que le flegme naturel au climat d'Espagne, attache sous le titre de prudence à la politique de la Maison d'Autriche. Et vous

 pou-

pouvez remarquer en même tems que Mr. le Comte, qui avoit temoigné une fermeté inébranlable trois mois durant, changea tout d'un coup de sentiment, dès que les Ennemis lui eurent accordé ce qu'il leur avoit demandé. Tel est le sort de l'irrésolution : elle n'a jamais plus d'incertitude que dans la conclusion.

Je fus averti de cette *Convulsion* par un Courier, que Varicarville me dépêcha exprès. Je partis la nuit même, & j'arrivai à Sedan une heure après Anctonville, négociateur en titre d'office, que * Mr. de Longueville beau-frére de Mr. le Comte avoit envoyé. Il y portoit des ouvertures d'accommodement plausibles, mais captieuses. Nous nous joignimes tous pour les combattre. Ceux qui avoient toujours été avec Mr. le Comte représentérent avec force tout ce qu'il avoit cru & dit, depuis qu'il s'étoit résolu à la guerre. St. Ibal, qui avoit négocié pour lui à Bruxelles, le pressoit sur ses engagemens, sur ses avances, sur ses instances; insistoit sur les pas que j'avois faits par son ordre dans Paris; sur les paroles données à Mrs. de Vitri & de Cramail; sur le secret confié à deux personnes par son commandement, & à quatre autres pour son service & par son aveu. La matiére étoit belle, & depuis ses engagemens n'étoit plus problématique. Nous persuadames à la fin, ou plutot nous emportames, après quatre jours de conflit. Anetonville fut renvoyé avec une réponse très fiére. Mr. de Guise, qui s'étoit joint avec Mr. le Comte & qui avoit fort souhaitté la rupture, alla à Liége donner ordre à des levées. St. Ibal retourna à Bruxelles pour conclure le Traité. Varicarville prit la poste pour Vienne,

* Henri d'Orléans, second du nom, mort en 1663.

Vienne, & je revins à Paris où j'oubliai de dire à nos Conjurez les irrésolutions de notre Chef. Il y en eut encore depuis quelques nuages, mais légers, & comme je sus que du côté des Espagnols tout étoit en état, je fis à Sedan mon dernier voyage, pour y prendre mes derniéres mesures.

J'y trouvai Meternic, Colonel d'un des plus vieux Régimens de l'Empire, envoyé par le Général Lamboy qui s'avançoit avec une armée fort leste & présque toute composée de vieilles troupes. Le Colonel assura Mr. le Comte qu'il avoit ordre de faire absolument tout ce que Mr. le Comte lui commanderoit, & même de donner bataille au Maréchal de Châtillon * qui commandoit les armées de France qui étoient sur la Meuse. Comme toute l'entreprise de Paris dépendoit de ce succès, je fus bien aise de m'éclaircir de ce détail le plus que je pourrois par moi-même. Mr. le Comte trouva bon que j'allasse à Givet avec Meternic. J'y trouvai l'armée belle & en bon état: j'y vis Don Miguel de Salamanque qui me confirma ce que Meternic m'avoit dit, & je revins à Paris avec 32. blancs-signez de Mr. le Comte. Je rendis compte de tout à Mr. le Maréchal de Vitri qui fit l'ordre de l'entreprise, qui l'écrivit de sa main, & qui le porta cinq ou six jours dans sa poche; ce qui est assez rare dans les prisons. Voici la substance de cet ordre.

Aussitôt que nous aurions reçu la nouvelle du gain de la bataille, nous la devions publier dans Paris avec toutes les figures. Mrs. de Vitri & de Cramail devoient s'ouvrir en même tems aux

* Gaspard de Coligni, III. du nom, né en 1584. & mort en 1646.

aux autres prisonniers, se rendre maitres de la Bastille, arrêter le Gouverneur, sortir dans la rue St. Antoine avec une troupe de Noblesse dont Mr. le Maréchal de Vitri étoit assuré: crier *vive le Roi & Mr. le Comte*. Mr. d'Estampes devoit, à l'heure donnée, faire batre le tambour par toute sa Colonelle, joindre le Maréchal de Vitri au Cimetiére St. Jean, & marcher au Palais pour rendre des Lettres de Mr. le Comte au Parlement, & l'obliger de donner Arrêt en sa faveur. Je devois de mon côté me mettre à la tête des Compagnies de Parmentier & de Guerin, desquelles l'Epinai me répondoit, avec 25. Gentilshommes que j'avois engagez sous différens prétextes, sans qu'ils sussent eux-mêmes précisement ce que c'étoit. Mon bon homme de Gouverneur, qui croyoit lui-même que je voulois enlever Mademoiselle de Rohan, m'en avoit amené 12. de son pays. Je faisois état de me saisir du Pont-neuf, de donner la main par les Quais à ceux qui marchoient au Palais; & de pousser ensuite les barricades dans les lieux qui nous paroitroient les plus soulevez. La disposition de Paris nous faisoit croire le succès infaillible. Le secret y fut gardé jusques au prodige. Mr. le Comte donna la bataille & il la gagna. Vous croyez sans doute l'affaire bien avancée. Rien moins. Mr. le Comte est tué dans le moment de sa victoire; & il est tué au milieu des siens, sans qu'il y en ait jamais eu un seul qui ait pu dire comment la chose est arrivée. Cela est incroyable, & cela est pourtant vrai.

Jugez de l'état où je fus quand j'apris cette nouvelle. Mr. le Comte de Cramail, le plus sage assurément de toute notre troupe, ne songea plus qu'à couvrir le secret, qui du côté de Paris n'étoit qu'entre six personnes. C'étoit tou-

jours

jours beaucoup; mais le manquement de secret étoit encore plus à craindre de celui de Sedan, où il y avoit des gens beaucoup moins intéressez à le garder; parceque ne revenant point en France, ils avoient moins de lieu d'en apréhender le châtiment. Tout le monde fut cependant également religieux. Mrs. de Vitri & de Cramail, qui avoient au commencement balancé à se sauver, se rassurérent. Personne du monde ne parla; & cette occasion jointe à une autre dont je vous parlerai dans la suite de ce Discours, m'a obligé de penser & de dire souvent, que le secret n'est pas si rare qu'on le croit, entre des gens qui ont accoutumé de se mêler de grandes affaires.

La mort de Mr. le Comte me fixa dans ma profession, parceque je crus qu'il n'y avoit plus rien de considerable à faire, & que je me croyois trop âgé pour en sortir par quelque chose qui ne fût pas considérable. D'ailleurs la santé de Mr. le Cardinal de Richelieu s'afoiblissoit, & l'Archevêché de Paris commençoit à flater mon ambition. Je me résolus donc, non pas seulement à suivre, mais encore à faire ma profession. Madame de Guimené s'étoit retirée depuis six semaines dans sa maison de Port-Royal; Mr. d'Andilly me l'avoit enlevée. Elle ne mettoit plus de poudre, elle ne se frisoit plus, & elle m'avoit donné mon congé dans la forme la plus authentique que l'ordre de la pénitence pouvoit demander.

Si Dieu m'avoit ôté la Place Royale, le Diable ne m'avoit pas laissé l'Arsenal, où j'avois découvert par le moyen du Valet de chambre mon confident que j'avois absolument gagné, que.... Capitaine des Gardes du Maréchal étoit pour le moins aussi bien que moi avec la Maré-

chale de la Meilleraye. Voilà de quoi devenir un Saint. La vérité est que j'en devins beaucoup plus réglé, au moins pour l'aparence. Je vécus fort retiré, je ne laissai plus rien de problématique pour le choix de ma profession. J'étudiai beaucoup, je pris habitude avec tout ce qu'il y avoit de gens de science & de piété. Je fis presque de mon logis une Académie. J'observai avec application de ne pas ériger l'Académie en tribunal. Je commençai à ménager sans affectation les Chanoines & les Curez, que je trouvois très naturellement chez mon Oncle. Je ne faisois pas le dévot, parceque je ne me pouvois pas assurer que je pusse durer à le contrefaire; mais j'estimois beaucoup les dévots, & à leur égard c'est un des plus grands points de la piété. J'accommodois même mes plaisirs au reste de ma pratique. Je ne me pouvois passer de galanterie, mais je la fis avec Madame de Pommereux jeune & coquette de la maniére qui me convenoit; parcequ'ayant toute la jeunesse non seulement chez elle, mais à ses oreilles, les apparentes affaires des autres couvroient la mienne, qui étoit, ou du moins qui fut quelque tems après plus effective. Enfin ma conduite me réussit, & au point qu'en vérité je fus fort à la mode parmi les gens de ma profession, & que les dévots même disoient, après Mr. Vincent qui m'avoit appliqué ce mot de l'Évangile, que je n'avois pas assez de piété, mais que je n'étois pas trop éloigné du Royaume de Dieu.

La fortune me favorisa en cette occasion plus qu'elle n'avoit accoutumé. Je trouvai par hazard Mestrezat, fameux Ministre de Charenton, chez Madame de Rambure Huguenotte précieuse & savante. Elle me mit aux mains avec

lui

lui par curiosité. La dispute s'engagea, & au point qu'elle eut neuf conférences de suite en neuf jours différens. Mr. le Maréchal de la Force & Mr. de Turenne * se trouvérent à trois ou quatre. Un Gentilhomme de Poitou qui fut présent à toutes se convertit. Comme je n'avois pas encore 26. ans, cette conversion fit grand bruit, & entr'autres effets, elle en produisit un qui n'avoit guéres de raport à sa cause. Je vous le raconterai après que j'aurai rendu justice à une honnêteté que je reçus de Mestrezat dans une de ces conférences.

J'avois eu quelque avantage sur lui, dans la cinquiéme; la question de la vocation y fut traitée. Il m'embarassa dans la sixiéme, où l'on traitoit de l'autorité du Pape; parceque ne me voulant pas brouiller avec Rome, je lui répondois sur des principes qui ne sont pas si aisez à défendre que ceux de Sorbonne. Le Ministre s'aperçut de ma peine, il m'épargna les endroits qui eussent pu m'obliger à m'expliquer d'une maniére qui eût choqué le Nonce. Je remarquai son procédé, je l'en remerciai au sortir de la conférence, en présence de Mr. de Turenne, & il me répondit : Il n'est pas juste d'empêcher Mr. l'Abbé de Retz d'être Cardinal. Cette délicatesse, comme vous voyez, n'est pas d'un Pédant de Genéve. Je vous ai dit ci-dessus que cette conférence produisit un effet bien diffé-rent de sa cause. Le voici.

Madame de Vendôme †, dont vous avez oui

* Henri de la Tour d'Auvergne, né en 1611. & tué en 1675.

† Françoise de Lorraine, fille de Philippe-Emanuel de Lorraine Duc de Mercœur, & de Marie de Luxembourg, morte en 1669.

oui parler, prit une affection pour moi, depuis cette conférence, qui alloit jusques à la tendresse d'une mére. Elle y avoit assisté, quoiqu'assurément elle n'y entendît rien; mais ce qui la confirma encore plus dans son sentiment, fut celui de Mr. de Lisieux qui étoit son Directeur, & qui logeoit toujours chez elle quand il étoit à Paris. Il revint en ce tems-là de son Diocése; & comme il avoit beaucoup d'amitié pour moi, & qu'il me trouva dans les dispositions de m'attacher à ma profession, ce qu'il avoit souhaitté passionnément, il prit tous les soins imaginables de faire valoir dans le monde le peu de qualitez qu'il pouvoit excuser en moi. Il est constant que ce fut à lui à qui je dus le peu d'éclat que j'eus en ce tems-là, & il n'y avoit personne en France dont l'aprobation en pût tant donner. Ses Sermons l'avoient élevé d'une naissance fort basse & étrangére, (il étoit Flamand) à l'Episcopat; il l'avoit soutenu avec une piété sans faste & sans fard. Son desintéressement étoit au delà de celui des Anachorétes; il avoit la vigueur de S. Ambroise, & il conservoit dans la Cour & auprès du Roi une liberté, que Mr. le Cardinal de Richelieu, qui avoit été son Ecolier en Théologie, craignoit & révéroit. Ce bon homme, qui avoit tant d'amitié pour moi, qu'il me faisoit trois fois la semaine des leçons sur les Epitres de St. Paul, se mit en tête de convertir Mr. de Turenne & de m'en donner l'honneur.

Mr. de Turenne avoit beaucoup de respect pour lui, mais il lui en donna encore beaucoup plus de marques par une raison qu'il m'a dit lui-même, mais qu'il ne m'a dit que plus de dix ans après. Mr. le Comte de Brion *, que vous pouvez,

* François-Christophle de Levi, de Vantadour, mort en 1661.

vez, je crois, avoir vu dans votre enfance, sous le nom de Duc d'Amville, étoit fort amoureux de Mademoiselle de Vendôme, qui a été depuis Madame de Nemours; & il étoit aussi fort ami de Mr. de Turenne, qui pour lui faire plaisir & lui donner lieu de voir plus souvent Mademoiselle de Vendôme, affectoit d'écouter les exhortations de Mr. de Lizieux & de lui rendre même beaucoup de devoirs. Le Comte de Brion, qui avoit été deux fois Capucin, & qui faisoit un salmigondis perpétuel de dévotion & de péchez, prenoit une sensible part à la conversion prétendue, & il ne bougeoit des conférences qui se faisoient très souvent, & qui se tenoient toujours dans la chambre de Mademoiselle de Vendôme. Brion avoit fort peu d'esprit, mais il avoit beaucoup de routine, qui en beaucoup de choses suplée à l'esprit; & cette routine, jointe à la maniére que vous connoissez de Mr. de Turenne, & à la mine indolente de Mademoiselle de Vendôme; fit que je pris le tout pour bon, & que je ne m'aperçus jamais de quoi que ce soit. Vous me permettrez, s'il vous plait, de faire ici une petite digression, avant que j'entre plus avant dans la suite de cette Histoire.

. . . . *Toute la digression, qui contenoit deux feuillets, est arrachée.*

Les conférences, dont je vous ai parlé ci-dessus, se terminoient assez souvent par des promenades dans les jardins. Feue Madame de Choisi en proposa une à St. Cloud, & elle dit, en badinant, à Madame de Vendôme, qu'il y faloit donner la comédie à Mr. de Lizieux. Le bon homme, qui admiroit les piéces de Corneille, répondit qu'il n'en feroit aucune difficulté, pourvû que ce fût à la campagne & qu'il y eût peu de monde. La partie se fit, l'on convint qu'il n'y auroit que Madame & Mademoiselle de Vendôme,

dôme, Madame de Choisi, Mr. de Turenne, Mr. de Brion, Voiture & moi. Brion se chargea de la comédie & des violons; je me chargeai de la collation. Nous allâmes à St. Cloud chez Mr. l'Archevêque, mais les Comédiens, qui jouoient le soir à Ruel chez Mr. le Cardinal, n'arrivérent qu'extrêmement tard. Mr. de Lizieux prit plaisir aux violons. Madame de Vendôme ne se lassoit point de voir danser Mademoiselle sa Fille, qui dansoit pourtant toute seule. Enfin l'on s'amusa tant que la petite pointe du jour, (c'étoit dans les plus grands jours de l'été) commençoit à paroitre, quand on fut au bas de la descente des *Bons-Hommes*. Justement au pied, le carosse arrêta tout court. Comme j'étois à l'une des portiéres avec Mademoiselle de Vendôme, je demandai au Cocher pourquoi il arrêtoit, & il me répondit avec une voix fort étonnée: Voulez-vous que je passe par dessus tous les diables qui sont là devant moi? Je mis la tête hors de la portiére, & comme j'ai toujours eu la vue fort basse, je ne vis rien. Madame de Choisi, qui étoit à l'autre portiére avec Mr. de Turenne, fut la premiére qui aperçut du carosse la cause de la frayeur du Cocher: je dis du carosse, car cinq ou six Laquais qui étoient derriére crioient *Jesus Maria*, & trembloient déja de peur. Mr. de Turenne se jetta en bas du carosse aux cris de Madame de Choisi. Je crus que c'étoient des voleurs, je sautai aussitot hors du carosse; je pris l'épée d'un Laquais, je la tirai, & j'allai joindre de l'autre côté Mr. de Turenne, que je trouvai regardant fixement quelque chose que je ne voyois point. Je lui demandai ce qu'il regardoit, & il me répondit en me poussant du bras & assez bas; Je vous le dirai, mais il ne faut pas épouvanter ces Dames,

mes, qui dans la vérité hurloient plutot qu'elles ne crioient. Voiture commença un *Oremus*. Vous connoissiez peut-être les cris aigus de Madame de Choisi; Mademoiselle de Vendôme disoit son chapelet, Madame de Vendôme vouloit se confesser à Mr. de Lizieux, qui lui disoit: Ma fille, n'ayez point de peur, vous êtes en la main de Dieu. Le Comte de Brion avoit entonné bien dévotement à genoux, avec tous nos Laquais, les Litanies de la Vierge. Tout cela se passa, comme vous pouvez vous imaginer, en même tems & en moins de rien. Mr. de Turenne, qui avoit une petite épée à son côté, l'avoit aussi tirée, & après avoir regardé un peu, comme je vous ai déja dit, il se tourna vers moi, de l'air dont il eût demandé son diné, & de l'air dont il eût donné une bataille, & me dit ces paroles: Allons voir ces gens-là. Quelles gens, lui repartis-je? & dans la vérité je croyois que tout le monde avoit perdu le sens. Il me répondit, effectivement je crois que ce pourroient bien être des diables. Comme nous avions déja fait cinq ou six pas du côté de la *Savonnerie*, & que nous étions par conséquent plus proches du spectacle, je commençai à entrevoir quelque chose; & ce qui m'en parut fut une longue procession de phantômes noirs, qui me donna d'abord plus d'émotion, qu'elle n'en avoit donné à Mr. de Turenne, mais qui, par la réflexion que je fis, que j'avois longtems cherché des esprits & qu'aparemment j'en trouvois en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif que ses maniéres ne lui permettoient de faire. Je fis deux ou trois sauts vers la procession. Les gens du carosse qui croyoient que nous étions aux mains avec tous les diables, firent un grand cri, & ce ne furent pourtant pas eux qui

eu-

eurent le plus de peur. Les pauvres Auguſtins réformez & déchauſſez, que l'on appelle Capucins noirs, qui étoient nos Diables d'imagination, voyant venir à eux deux hommes qui avoient l'épée à la main, l'eurent très grande, & l'un d'eux ſe détachant de la troupe, nous cria, Meſſieurs, nous ſommes de pauvres Religieux, qui ne faiſons point de mal à perſonne, & qui venons nous rafraichir un peu dans la riviére pour notre ſanté. Nous retournames au caroſſe, Mr. de Turenne & moi, avec des éclats de rire que vous vous pouvez imaginer, & nous fimes lui & moi dans le moment même deux réflexions, que nous nous communiquames dès le lendemain matin. Il me jura que la premiére aparition de ces phantômes imaginaires lui avoit donné de la joye; quoiqu'il eût toujours cru auparavant qu'il auroit peur, s'il voyoit jamais quelque choſe d'extraordinaire: & je lui avouai que la premiére vue m'avoit ému, quoique j'euſſe ſouhaité toute ma vie de voir des Eſprits. La ſeconde obſervation que nous fimes fut, que tout ce que nous liſons dans la vie de la plupart des hommes eſt faux. Mr. de Turenne me jura qu'il n'avoit pas ſenti la moindre émotion, & il convint que j'avois eu ſujet de croire, par ſon regard fixe & ſon mouvement ſi lent, qu'il en avoit eu beaucoup. Je lui confeſſai que j'en avois eu d'abord, & il me proteſta qu'il auroit juré ſur ſon ſalut, que je n'avois eu que du courage & de la gayeté. Qui peut donc écrire la vérité, que ceux qui l'ont ſentie? Le Préſident de Thou a eu raiſon de dire, qu'il n'y a de véritables Hiſtoires que celles qui ont été écrites par des hommes qui ont été aſſez ſincéres pour parler véritablement d'eux-mêmes. Ma morale ne tire aucun mérite de

de cette sincérité; car je trouve une satisfaction si sensible à vous rendre compte de tous les replis de mon ame & de ceux de mon cœur, que la Raison à mon égard a beaucoup moins de part que le plaisir, dans la religion & l'exactitude que j'ai pour la Vérité.

Mademoiselle de Vendôme conçut un mépris inconcevable pour le pauvre Brion, qui en effet avoit fait voir aussi de son côté, dans cette ridicule avanture, une foiblesse inimaginable. Elle s'en moqua avec moi dès que nous fumes rentrez en carosse, & me dit: Je sens, à l'estime que je fais de la valeur, que je suis petite-fille de Henri le Grand. Il faut que vous ne craigniez rien, puisque vous n'avez pas eu peur en cette occasion. J'ai eu peur, lui répondis-je, Mademoiselle; mais comme je ne suis pas si dévot que Brion, ma peur n'a pas tourné du côté des Litanies. Vous n'en avez point eu, me dit-elle, & je crois que vous ne croyez pas aux Diables; car Mr. de Turenne, qui est bien brave, a été bien ému lui-même, & il n'alloit pas si vite que vous. Je vous confesse que cette distinction qu'elle mit entre Mr. de Turenne & moi, me plut, & me fit naitre la pensée de hazarder quelques douceurs. Je lui dis donc: On peut croire le Diable & ne le pas craindre; il y a des choses plus terribles au monde. Et quoi, reprit-elle? Elles le sont si fort, que l'on n'ozeroit même les nommer, lui répondis-je. Elle m'entendit bien, à ce qu'elle m'a confessé depuis, mais elle n'en fit pas semblant. Elle se remit dans la conversation publique, l'on descendit à l'hôtel de Vendôme, & chacun s'en alla chez soi.

Mademoiselle de Vendôme n'etoit pas ce que l'on apelle une grande beauté, mais elle en

avoit pourtant beaucoup; & l'on avoit aprouvé ce que j'avois dit d'elle & de Mademoiselle de Guise, qu'elles étoient des Beautez de qualité; on n'étoit point étonné, en les voyant, de les trouver Princesses. Mademoiselle de Vendôme avoit très peu d'esprit; mais il est certain qu'au tems dont je vous parle, sa sottise n'étoit pas encore bien dévelopée. Elle avoit un sérieux qui n'étoit pas de sens, mais de langueur, avec un petit grain de hauteur; & cette sorte de sérieux cache bien des défauts. Enfin elle étoit aimable à tout prendre. Je suivis ma pointe, & je trouvois des commoditez merveilleuses: je m'attirois des éloges de tout le monde, en ne bougeant de chez Mr. de Lizieux qui logeoit à l'hôtel de Vendôme. Les Conférences pour Mr. de Turenne furent suivies de l'explication des Epitres de St. Paul, que le bon homme étoit ravi de me faire répeter en François, sous le prétexte de les faire entendre à Madame de Vendôme, & à ma Tante de Maignelai qui s'y trouvoit presque toujours. L'on fit deux voyages à Anet; l'un fut de quinze jours, & l'autre de six semaines; & dans le dernier voyage, j'allai avec . . . . . à Anet. Je n'allai pourtant pas à tout, & je n'y ai jamais été: l'on s'étoit fait des bornes desquelles on ne voulut jamais sortir. J'allai toutefois très loin & très longtems, mais je fus arrêté dans ma course par son mariage, qui ne se fit qu'un peu après la mort du feu Roi. Elle se mit dans la dévotion, elle me prêcha, je lui répliquai. . . . Je demeurai son serviteur, & je fus assez heureux pour lui en donner de bonnes marques dans les suites de la guerre civile.

Il y a deux mots effacez.

Permettez, je vous prie, à mon scrupule de vous suplier encore très humblement de vous

res-

ressouvenir en ce lieu, du commandement que vous m'avez fait l'avant-veille de votre départ de Paris, chez une de vos amies; de ne vous celer dans ce récit quoi que ce soit de tout ce qui m'est jamais arrivé.

Vous voyez par ce que je viens de vous dire que mes occupations ecclésiastiques étoient diversifiées & égayées par d'autres qui étoient un peu plus divertissantes; mais elles n'en étoient pas assurément déparées. La bienséance y étoit observée en tout, & le peu qui y manquoit étoit supléé par mon bonheur, qui fut tel que tous les Ecclésiastiques du Diocése me souhaitoient pour successeur de mon Oncle, avec une passion qu'ils ne pouvoient cacher. Mr. le Cardinal de Richelieu étoit bien éloigné de cette pensée: ma Maison lui étoit fort odieuse, & ma personne ne lui plaisoit pas, par les raisons que je vous ai touchées ci-dessus. Voici deux occasions qui l'aigrirent encore bien davantage.

Je dis à feu Mr le Président de Mesmes, dans la conversation, une chose assez vraisemblable, quoique contraire à ce que je vous ai dit quelquefois; qui est, que je connois une personne qui n'a que de petits défauts, mais qu'il n'y a aucun de ces défauts qui ne soit l'effet ou la cause de quelques bonnes qualitez. Je disois donc au contraire à Mr. le Président de Mesmes, que Mr. le Cardinal de Richelieu n'avoit aucune grande qualité; qui ne fût l'effet ou la cause de quelque grand défaut. Ce mot qui avoit été dit tête à tête dans un cabinet, fut redit je ne sai par qui à Mr. le Cardinal, & il fut redit sous mon nom: jugez de l'effet. L'autre chose qui le fâcha, fut que j'allai voir Mr. le Président * Baril-

 lon

* Jean-Jaques Barillon, Président aux Enquêtes, mort prisonnier à Amboise.

lon qui étoit prisonnier à Amboise, pour des remontrances qui s'étoient faites au Parlement, & que je l'allai voir dans une circonstance qui fit remarquer mon voyage. Deux misérables Hermites & Faux-monnoyeurs qui avoient eu quelque communication secrette avec * Mr. de Vendôme, peut-être touchant leur second métier, & qui n'étoient point satisfaits de lui, l'accusérent très faussement de leur avoir proposé de tuer Mr. le Cardinal; & pour donner plus de croyance à leurs dépositions, ils nommerent tous ceux qu'ils crurent notez en ce pays-là. Montrésor & Mr. Barillon furent du nombre. Je le fus des premiers par Bergeron Commis de Mr. des Noyers, & comme j'aimois extrêmement le Président Barillon, je pris la poste le soir même pour l'aller avertir & le tirer d'Amboise, ce qui etoit très faisable. Comme il étoit tout-à-fait innocent, il ne voulut pas seulement écouter la proposition que je lui en fis, & il demeura dans Amboise, meprisant & les accusateurs & l'accusation. Mr. le Cardinal dit à Mr. de Lizieux, à propos de ce voyage, que j'étois ami de tous ses ennemis; & Mr. de Lizieux lui répondit: Il est vrai, & vous l'en devez estimer; vous n'avez nul sujet de vous en plaindre, j'ai observé que ceux dont vous entendez parler étoient tous ses amis, avant que d'être vos ennemis. Si cela est vrai, dit Mr. le Cardinal, l'on a tort de me faire les contes que l'on m'en fait. Mr. de Lizieux me rendit en cela tous les bons offices imaginables, & tels qu'il me dit le lendemain, & qu'il me l'a dit encore plusieurs fois depuis, que si Mr. le Cardinal eût vecu, il m'eût ré-

* César de Vendôme, fils de Henri IV, & de Gabrielle d'Estrées, est mort en 1667.

rétabli infailliblement dans son esprit. Ce qui y mettoit le plus de disposition étoit, que Mr. de Lizieux l'avoit assuré que, quoique j'eusse lieu de me croire perdu à la Cour, je n'avois jamais voulu être des amis de * Mr. le Grand; & il est vrai que Mr. de Thou, avec lequel j'avois habitude & amitié particuliére, m'en avoit pressé, & que je n'y donnai point, parceque je n'y crus d'abord rien de solide, & l'événement a fait voir que je ne m'y étois pas trompé.

Mr. le Cardinal de Richelieu mourut * avant que Mr. de Lizieux eût pu achever ce qu'il avoit commencé pour mon racommodement, & je demeurai ainsi dans la foule de ceux qui avoient été notez dans le Ministére. Ce caractére ne fut pas favorable les premiéres semaines qui suivirent la mort de Mr. le Cardinal Quoique le Roi en eût une joye incroyable, il voulut conserver toutes les apparences: il ratifia les legs que ce Ministre avoit faits des Charges & des Gouvernemens; il caressa tous ses proches, il maintint dans le Ministére toutes ses Créatures, & il affecta de recevoir assez mal tous ceux qui avoient été mal avec lui. Je fus le seul privilégié. Lorsque Mr. l'Archevêque † de Paris me présenta au Roi, il me traita, je ne dis pas seulement honnêtement, mais avec une distinction qui étonna tout le monde. Il me parla de mes études, de mes Sermons, il me fit même des railleries douces & obligeantes; il me commanda de lui faire ma cour toutes les semaines. Voici les deux raisons de ce bon traitement, raisons

* En 1642.

* Mr. de Cinq-Mars, Henri Coëffier, dit Ruzé d'Effiat, Marquis de Cinq-Mars, Grand-Ecuyer de France. Il eut la tête tranchée le 12. Sept. 1642.

† Jean-François de Gondi, mort en 1654.

que nous ne ſumes nous-mêmes que la veille de ſa mort. Il les dit à la Reine.

Ces deux raiſons ſont deux avantures qui m'arrivérent au ſortir du Collége, & deſquelles je ne vous ai pas parlé, parceque je n'ai pas cru que, n'ayant aucun raport à rien par elles-mêmes, elles meritaſſent ſeulement votre réflexion : je ſuis obligé de les y expoſer en ce lieu, parceque je trouve que la fortune leur a donné plus de ſuite ſans comparaiſon, qu'elles n'en devoient avoir naturellement. Je vous dois dire de plus, pour la vérité, que je ne m'en ſuis pas ſouvenu dans le commencement de ce Diſcours, & qu'il n'y a que leur ſuite qui les ait remiſes dans ma mémoire.

Un peu après que je fus ſorti du Collége, le Valet de chambre de mon Gouverneur, qui étoit Montercero, trouva chez une miſérable Epingliére une Niéce de quatorze ans qui étoit d'une beauté ſurprenante. Il l'acheta pour moi 150. piſtoles, après me l'avoir fait voir; il lui loua une petite maiſon à Iſſi, il mit ſa Sœur auprès d'elle, & j'y allai le lendemain qu'elle y fut logée. Je la trouvai dans un abatement extrême, & je n'en fus pas ſurpris, parceque je l'attribuai à ſa pudeur. J'y trouvai quelque choſe de plus le lendemain, qui fut une raiſon encore plus ſurprenante & plus extraordinaire que ſa beauté, & c'étoit beaucoup dire. Elle me parla ſagement, ſaintement, & toutefois ſans emportement. Elle ne pleura qu'autant qu'elle ne put s'en empêcher. Elle craignoit ſa Tante à un point qui me fit pitié. J'admirai ſon eſprit, & après cela j'admirai ſa vertu. Je la preſſai autant qu'il le falut pour l'éprouver. J'eus honte pour moi-même. J'attendis la nuit pour la mettre dans mon caroſſe; je la menai à ma Tante

de

de Maignelai, qui la mit dans une Religion où elle mourut 8. ou 10. ans après en réputation de sainteté.

Ma Tante, à qui cette Fille avoua que les menaces de l'Epingliére l'avoient si fort intimidée qu'elle auroit fait tout ce que j'aurois voulu, fut si touchée de mon procédé, qu'elle alla le lendemain le conter à Mr de Lizieux, qui le dit le jour même au Roi à son diner. Voilà la premiére de ces deux avantures. La seconde ne fut pas de même nature, mais elle ne fit pas un moindre effet dans l'esprit du Roi.

Un an avant cette premiére avanture, j'étois allé courre le cerf à Fontainebleau avec la meute de Mr. * de Souvré; & comme mes chevaux étoient fort las, je pris la poste pour revenir à Paris. Comme j'étois mieux monté que mon Gouverneur & qu'un valet de chambre qui couroient avec moi, j'arrivai le premier à Juvisi, & je fis mettre ma selle sur le meilleur cheval que j'y trouvai. Coutenau, Capitaine de la petite Compagnie des Chevaux-légers du Roi, brave, mais extravagant, qui venoit de Paris aussi en poste, commanda à un Palfrenier d'ôter ma selle & d'y mettre la sienne. Je m'avançai en lui disant que j'avois retenu le cheval, & comme il me voyoit avec un petit colet uni & un habit noir tout simple, il me prit pour ce que j'étois en effet, c'est-à-dire pour un écolier, & il ne me répondit que par un soufiet qu'il me donna à tour de bras, & qui me mit tout en sang. Je mis l'épée à la main & lui aussitot. Dès le premier coup que nous nous portames il tomba, le pied lui ayant

 glissé;

* Jean de Souvré, Marquis de Courtenvaux, Premier Gentilhomme de la Chambre, &c. mort en 1656.

glissé; & comme il donna de la main, en voulant se soutenir, contre un morceau de bois un peu pointu, son épée s'en alla aussi d'un autre côté. Je me reculai deux pas, & je lui dis de reprendre son épée; il le fit, mais ce fut par la pointe, car il m'en présenta la garde, en me demandant un million de pardons. Il les redoubla bien quand mon Gouverneur fut arrivé, qui lui dit qui j'étois. Il retourna sur ses pas, il alla conter au Roi, avec lequel il avoit une très grande liberté, toute cette petite histoire. Elle lui plut, & il s'en souvint en tems & lieu, comme vous le verrez encore plus particuliérement à sa mort. Je reprens le fil de mon discours.

Le bon traitement que je recevois du Roi fit croire à mes proches que l'on pourroit trouver quelque ouverture pour moi à la Coadjutorerie de Paris. Ils y trouvérent d'abord beaucoup de difficultez dans l'esprit de mon Oncle, très petit, & par conséquent jaloux & difficile. Ils le gagnérent par le moyen de Defita son Avocat & de Couret son Aumônier; mais ils firent en même tems une faute, qui rompit au moins pour le coup leurs mesures. Ils firent éclater contre mon sentiment le consentement de Mr. de Paris, & ils souffrirent même que la Sorbonne, les Curez & le Chapitre lui en fissent des remercimens. Cette conduite eut beaucoup d'éclat, mais elle en eut trop; & Mr. le Cardinal Mazarin, Des Noyers & Chavigni en prirent sujet de me traverser, en disant au Roi qu'il ne faloit point accoutumer les Corps à se désigner eux-mêmes des Archevêques: de sorte que Mr. le * Maréchal de Schomberg, qui avoit épousé en premiéres noces ma Cousine Germaine, ayant

* Charles de Schomberg, mort en 1656.

ayant voulu sonder le guet, n'y trouva aucun jour. Le Roi lui répondit avec beaucoup de bonté pour moi, que j'étois encore trop jeune.

Nous decouvrimes quelque tems après un obstacle plus sourd, mais aussi plus dangereux. Mr. des Noyers Sécretaire d'Etat, & celui des trois Ministres qui paroissoit le mieux à la Cour, étoit dévot de profession, & même Jésuite secret, à ce que l'on a cru. Il se mit en tête d'être Archevêque de Paris, & comme l'on croyoit compter sûrement tous les mois sur la mort de mon Oncle, qui étoit dans la vérité fort infirme, il crut qu'il faloit à tout hazard m'éloigner de Paris, où il voyoit que j'étois extrêmement aimé, & me donner une place qui me parût belle & raisonnable pour un homme de mon âge. Il me fit proposer au Roi, par le P. Sirmond Jésuite & son Confesseur, pour l'Evêché d'Agde, qui n'a que vingt-deux paroisses, & qui vaut plus de 30. mille livres de rente. Le Roi agréa la proposition avec joye, & il m'en envoya le brevet le jour même. Je vous confesse que je fus embarassé au delà de tout ce que je puis vous exprimer. Ma dévotion ne me portoit nullement en Languedoc. Vous voyez les inconvéniens d'un refus si grands, que je n'eusse pas trouvé un homme qui eût osé me le conseiller. Je pris mon parti de moi-même. J'allai trouver le Roi. Je lui dis, après l'avoir remercié, que j'apréhendois extrêmement le poids d'un Evêché éloigné; que mon âge avoit besoin d'avis & de conseils qui ne se rencontrent jamais que fort imparfaitement dans les Provinces. J'ajoutai à cela tout ce que vous pouvez vous imaginer. Je fus plus heureux que sage. Le Roi ne se fâcha point de mon refus, & il continua à me très bien traiter. Cette circonstance, jointe

1642. à la retraite de Mr. des Noyers qui donna dans le panneau que Mr. de Chavigni lui avoit tendu, reveilla mes espérances de la Coadjutorerie de Paris. Comme le Roi avoit pris des engagemens assez publics de n'en point admettre, depuis celles qu'il avoit accordées à Mr d'Arles, l'on balançoit & l'on se donnoit du tems, avec d'autant moins de peine que sa santé s'affoiblissoit tous les jours, & que j'avois lieu de tout espérer de la Régence. Le Roi mourut. Mr. de Beaufort (a) qui etoit de tout tems à la Reine, & qui en faisoit même le galant, se mit en tête de gouverner, dont il étoit moins capable que son Valet de chambre. Mr. l'Evêque

1643. de (b) Beauvais plus idiot que tous les idiots de votre connoissance, prit la figure de Premier-Ministre, & il demanda dès le premier jour aux Hollandois qu'ils se convertissent à la Religion Catholique, s'ils vouloient demeurer dans l'alliance de France. La Reine eut honte de cette momerie du Ministre. Elle me commanda d'aller offrir de sa part la premiére place à mon (c) Pére; & voyant qu'il refusoit obstinément de sortir de sa cellule des Péres de l'Oratoire, elle se mit entre les mains du Cardinal Mazarin.

Vous pouvez juger qu'il ne me fut pas difficile de trouver ma place dans ces momens, dans lesquels d'ailleurs on ne refusoit rien; & la Feuillade, frére de celui que vous voyez à la Cour, disoit qu'il n'y avoit plus que quatre petits

(a) François, fils de César de Vendôme, il fut tué à Candie, en 1669.

(b) Augustin Potier, Oncle de René Potier Sr. de Blancmenil, Président au Parlement.

(c) Philippe-Emanuel de Gondi, Comte de Joigni. Il se retira chez les Péres de l'Oratoire, où il se fit Prêtre, & y mourut l'an 1662. âgé de 81. ans.

tits mots dans la Langue Françoise : *La Reine est si bonne!* 1643.

Madame de Maignelai & Mr. de Lizieux demandérent la Coadjutorerie pour moi, & la Reine la leur refusa, en leur disant qu'elle ne l'accorderoit qu'à mon Pére, qui ne vouloit point du tout paroitre au Louvre. Il y vint enfin une unique fois. La Reine lui dit publiquement qu'elle avoit reçu ordre du feu Roi la veille de sa mort de me la faire expédier, & qu'il lui avoit dit, en présence de Mr. de Lizieux, qu'il m'avoit toujours eu dans l'esprit depuis les deux avantures de l'Epingliére & de Coutenau. Quel raport de ces deux bagatelles à l'Archevêché de Paris! Et voilà toutefois comme la plupart des choses se font.

Tous les Corps vinrent remercier la Reine. L'Hosiére, Maitre des Requêtes & mon ami particulier, m'aporta seize mille écus pour mes Bulles. Je les envoyai à Rome par un Courier, avec ordre de ne point demander de graces, pour ne point différer l'expédition, & pour ne laisser aucun tems aux Ministres de la traverser. Je les reçus la veille de la Toussaints. Je montai le lendemain en chaire dans St. Jean pour y commencer l'Avent que je prêchai; mais il est tems de prendre un peu d'haleine.

Il me semble que je n'ai été jusqu'ici que dans le parterre, ou tout au plus dans l'orchestre, à jouer & à badiner avec les Violons. Je vais monter sur le théâtre, où vous verrez des scênes, non pas dignes de vous, mais un peu moins indignes de votre attention.

Fin du premier Livre.

ME-

MÉMOIRES DU CARDINAL DE RETZ.

LIVRE II.

1643. JE commençai mes Sermons de l'Avent dans St. Jean en Gréve le jour de la Touſſaints avec le concours naturel à une Ville auſſi peu accoutumée que l'étoit Paris à voir ſes Archevêques en chaire. Le grand ſecret de ceux qui entrent dans les emplois eſt de ſaiſir d'abord l'imagination des hommes par une action que quelques circonſtances leur rendent particuliére.

Comme j'étois obligé de prendre les Ordres, je fis une retraite dans St. Lazare, où je donnai à l'extérieur toutes les aparences ordinaires. L'occupation de mon intérieur fut une grande & profonde réflexion ſur la maniére que je devois prendre pour ma conduite. Elle étoit très difficile. Je trouvois l'Archevêché de Paris dégradé

dé à l'égard du monde, par les bassesses de mon 1643.
Oncle, & desolé à l'égard de Dieu, par sa négligence & par son incapacité. Je prévoyois des opositions infinies à son rétablissement, & je n'étois pas si aveugle, que je ne connusse que la plus grande & la plus insurmontable étoit dans moi-même. Je n'ignorois pas de quelle nécessité est la régle des mœurs à un Evêque : je sentois que le desordre scandaleux de celles de mon Oncle me l'imposoit encore plus étroite & plus indispensable qu'aux autres, & je sentois en même tems que je n'en étois pas capable, & que tous les obstacles de conscience & de gloire que j'oposerois au déréglement, ne seroient que des digues fort mal assurées. Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein, ce qui est sans comparaison le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde : parcequ'en le faisant ainsi, l'on y met toujours des préalables qui en couvrent une partie, & parceque l'on évite par ce moyen le plus dangereux ridicule qui se puisse rencontrer dans notre profession, qui est celui de mêler à contretems le péché dans la dévotion.

Voilà la sainte disposition avec laquelle je sortis de St. Lazare. Elle ne fût pourtant pas de tout point mauvaise ; car j'avois pris une ferme résolution de remplir exactement tous les devoirs de ma profession, & d'être aussi homme de bien pour le salut des autres, que je pourois être méchant pour moi-même.

Mr. l'Archevêque de Paris, qui étoit le plus foible de tous les hommes, étoit, par une suite assez commune, le plus glorieux. Il s'étoit laissé précéder par tout par les moindres Officiers de la Couronne, & il ne donnoit pas la main

1643. dans sa propre maison aux gens de qualité qui avoient affaire à lui. Je pris le chemin tout contraire, je donnai la main chez moi à tout le monde jusqu'au carosse, & j'aquis par ce moyen la réputation de civilité à l'égard de beaucoup de gens, & même d'humilité à l'égard des autres. J'évitai sans affectation de me trouver en lieu de cérémonie avec les personnes d'une condition fort relevée, jusqu'à ce que je me fusse tout-à-fait confirmé dans cette réputation; & quand je crus l'avoir établie, je pris l'occasion d'un contrat de mariage pour disputer le rang de la signature à Mr. de Guise. J'avois bien étudié & bien fait étudier mon droit, qui étoit incontestable dans les limites du Diocése. La préséance me fut adjugée par Arrêt du Conseil, & j'éprouvai en cette rencontre, par le grand nombre de gens qui se déclarérent pour moi, que *descendre jusqu'aux petits est le plus sûr moyen pour s'égaler aux grands.* Je faisois ma cour une fois la semaine à la Messe de la Reine, après laquelle j'allois presque toujours diner chez Mr. le Cardinal Mazarin, qui me traitoit fort bien, & qui étoit dans la vérité très content de moi, parceque je n'avois voulu prendre aucune part dans la Cabale que l'on apelloit des Importans, quoiqu'il y en eût d'entr'eux qui fussent extrêmement de mes amis. Peut-être ne serez-vous pas fâchée que je vous explique ce que c'étoit que cette Cabale.

Mr. de Beaufort, qui avoit le sens beaucoup au dessous du médiocre, voyant que la Reine avoit donné sa confiance à Mr. le Cardinal Mazarin, s'emporta de la maniére du monde la plus imprudente. Il refusa tous les avantages qu'elle lui offroit avec profusion: il fit vanité de donner au monde toutes les démonstrations d'un

Amant

Amant irrité; il ne ménagea en rien Monsieur. 1643.
Il brava dès les premiers jours de la Régence feu (a) Mr. le Prince. Il l'outra ensuite par la la déclaration publique qu'il fit contre (b) Madame de Longueville en faveur de Madame de (c) Montbazon, qui véritablement n'avoit offensé la premiére qu'en contrefaisant ou montrant cinq de ses Lettres, que l'on prétendoit qu'elle avoit écrites à Coligni (d). Mr. de Beaufort, pour soutenir ce qu'il faisoit contre la Régente, contre le Ministre, & contre tous les Princes du Sang, forma une Cabale de gens qui sont tous morts fous, mais qui dès ce tems-là ne me paroissoient guéres sages; Tels que Beaupré, Fontrailles, Fiesque (e); Montrésor qui avoit la mine de Caton, mais qui n'en avoit pas le jeu, s'y joignit avec Béthune. Le premier étoit mon proche parent, & le second étoit assez de mes amis. Ils obligérent Mr. de Beaufort à me faire beaucoup d'avances, & je les reçus avec beaucoup de respect, mais je n'entrai en rien: je m'en expliquai même à Montrésor, en lui disant que je devois la Coadjutorerie de Paris à la Reine, & que la grace étoit assez considérable, pour m'empêcher de pren-

(a) Henri de Bourbon, II. du nom, mort en 1646.

(b) Anne-Géneviéve de Bourbon, fille de Henri de Bourbon, Prince de Condé, morte en 1679.

(c) Marie de Bretagne, fille de Claude de Bretagne Comte de Vertus & de Catherine Fouquet de la Varenne. Elle est morte en 1657.

(d) Gaspard de Coligni, Duc de Châtillon, mort d'une blessure qu'il reçut à Charenton, durant les guerres civiles, le 9. Février 1649. à l'âge de 29. ans.

(e) Charles-Léon, Comte de Fiesque.

1643. prendre aucune liaison qui pût ne lui être pas agréable. Montrésor m'ayant répondu que je n'en avois nulle obligation à la Reine, puisqu'elle n'avoit rien fait en cela que ce qui lui avoit été ordonné publiquement par le feu Roi, & que d'ailleurs la grace m'avoit été faite dans un tems où la Reine ne donnoit rien à force de ne rien refuser, je lui dis ces propres mots : „ Vous „ me permettrez d'oublier tout ce qui pouroit „ diminuer ma reconnoissance, & de ne me „ ressouvenir que de ce qui la peut augmenter. Ces paroles, qui furent raportées à Mr. le Cardinal Mazarin par Goulas, à ce que lui-même m'a dit depuis, lui plurent : il les dit à la Reine le jour que Mr. de Beaufort fut arrêté. Cette prison fit beaucoup d'éclat, mais elle n'eut pas celui qu'elle devoit produire ; & comme elle fut le commencement de l'établissement du Ministre que vous verrez dans toute la suite de cette Histoire jouer le plus considérable rolle de la Comédie, il est nécessaire, à mon sens, de vous en parler un peu plus en détail.

Vous avez vu ci-dessus que le parti formé dans la Cour par Mr. de Beaufort n'étoit composé que par quatre ou cinq mélancholiques, qui avoient la mine de penser creux. Cette mine ou fit peur à Mr. le Cardinal Mazarin, ou lui donna lieu de feindre qu'il avoit peur. Il y a eu des raisons de douter de part & d'autre. Ce qui est certain, c'est que * la Riviére, qui avoit déja beaucoup de pouvoir sur l'esprit de Monsieur, essaya de la donner au Ministre par toute sorte d'avis, pour l'obliger de le défaire de Montrésor,

* Louis Barbier, Abbé de la Riviére, favori du Duc d'Orléans, mort en 1670. Evêque & Duc de Langres.

tresor, qui étoit sa bête; & que Mr. le Prince n'oublia rien aussi pour la lui faire prendre, par l'apréhension qu'il avoit que Mr. le Duc, qui est Mr. le Prince d'aujourd'hui, ne se commît par quelque combat avec Mr. de Beaufort, comme il avoit été sur le point de le faire dans le démêlé de Mesdames de Longueville & de Montbazon. Le Palais d'Orléans & l'Hôtel de Condé, étant unis ensemble par ces intérêts, tournérent en moins de rien en ridicule la morgue qui avoit donné aux amis de Mr. de Beaufort le nom d'*Importans*; & ils se servirent en même tems très habilement des grandes apparences que Mr. de Beaufort, suivant le stile de tous ceux qui ont plus de vanité que de sens, ne manqua pas de donner en toutes sortes d'occasions aux moindres bagatelles. On tenoit cabinet mal à propos, l'on donnoit des rendez-vous sans sujet, les chasses mêmes paroissoient mistérieuses. Enfin l'on fit si bien que l'on se fit * arrêter au Louvre par Guitaut Capitaine des Gardes de la Reine. Ces *Importans* furent chassez & dispersez, & l'on publia par tout le Royaume qu'ils avoient fait une entreprise contre la vie de Mr. le Cardinal. Ce qui a fait que je ne l'ai jamais cru, est que l'on n'en a jamais vu ni déposition, ni indices; quoique la plupart des domestiques de la Maison de Vendôme ayent été longtems en prison. Vaumorin & Ganseville, auxquels j'en ai parlé cent fois dans la Fronde, m'ont juré qu'il n'y avoit rien au monde de plus faux; l'un étoit Capitaine des Gardes, l'autre Ecuyer de Mr. de Beaufort.

* M. de Beaufort fut arrêté & mené à Vincennes le 2. Sept. 1643., d'où il se sauva le 31. Mai 1648.

Le Marquis de Nangis, Mestre de Camp du Régiment de Navarre ou de Picardie, (je ne m'en ressouviens pas précisément) & enragé contre la Reine & contre le Cardinal pour un sujet que je vous dirai incontinent, fut fort tenté d'entrer dans la cabale des *Importans* cinq ou six jours avant que Mr. de Beaufort fût arrêté, & je le détournai de cette pensée, en lui disant que *la mode, qui a du pouvoir en toutes choses, ne l'a si sensible en aucune, qu'à être ou bien ou mal à la Cour. Il y a des tems où la disgrace est une manière de feu, qui purifie toutes les mauvaises qualitez & qui illumine toutes les bonnes. Il y a des tems où il ne sied pas bien à un honnête homme d'être disgracié.* Je soutins à Nangis que le parti des *Importans* étoit de cette nature; & je vous marque cette circonstance, pour avoir lieu de vous faire le plan de l'état où les choses se trouvérent à la mort du feu Roi. C'est par où je devois commencer, mais le fil de mon discours m'a emporté.

Il faut confesser à la louange de Mr. le Cardinal de Richelieu, qu'il avoit conçu deux desseins que je trouve presque aussi vastes que ceux des Césars & des Alexandres. Celui d'abattre le parti de la Religion avoit été projetté par Mr. le Cardinal de * Retz mon Oncle; celui d'attaquer la formidable Maison d'Autriche n'avoit été imaginé de personne. Il a consommé le premier, & à sa mort il avoit bien avancé le second. La valeur de Mr. le Prince, qui étoit Monsieur le Duc en ce tems-là, fit que celle du Roi n'altéra pas les choses. La fameuses bataille de Rocroi † donna autant de sureté au

* Henri de Gondi, mort en 1622.
† en 1643.

au Royaume, qu'elle lui aporta de gloire, & ces lauriers couvrirent le berceau du Roi qui regne aujourd'hui. Le Roi son Pére qui n'aimoit ni n'estimoit la Reine sa femme, lui donna en mourant un Conseil nécessaire pour limiter l'autorité de sa Régence, & il nomma Mr. le Cardinal Mazarin, Mr. Seguier (a), Mr. Bouthillier & Mr. de Chavigni. Comme tous ces Sujets étoient extrêmement odieux au public, parcequ'ils étoient tous créatures de Mr. le Cardinal de Richelieu, ils furent siflez par tous les Laquais dans les cours de St. Germain, aussitot que le Roi fut expiré, & si Mr. de Beaufort eût eu le sens commun, ou si Mr. de Beauvais n'eût pas été un bête mitrée, ou s'il eût plu à mon Pére d'entrer dans les affaires, ces Collateraux de la Régence auroient été infailliblement chassez avec honte, & la mémoire du Cardinal de Richelieu auroit été surement condamnée par le Parlement avec une joye publique.

La Reine étoit adorée beaucoup plus par ses disgraces que par son mérite. On ne l'avoit vue que persécutée, & la soufrance aux personnes de ce rang tient lieu d'une grande vertu. On se vouloit imaginer qu'elle avoit eu de la patience, qui est très souvent figurée par l'indolence. Enfin il est constant que l'on en espéroit des merveilles, & (b) Bautru disoit qu'elle faisoit déja des miracles, parceque les plus dévots avoient déja oublié ses coquéteries.

Mr. le Duc d'Orléans fit quelque mine de vouloir disputer la Régence: & la Frette qui étoit à lui, donna de l'ombrage, parcequ'il arriva une heure après la (c) mort du Roi à St.

 Ger-

(a) Pierre Seguier, mort en 1672.
(b) Guillaume de Bautru, Comte de Serrant.
(c) en 1643.

Germain avec 200. Gentilshommes qu'il avoit amenez de son pays. J'obligeai Nangis dans le moment à offrir à la Reine le Régiment qu'il commandoit, qui étoit en garnison à Mante. Il le fit marcher à St. Germain, tout le Régiment des Gardes s'y rendit, l'on amena le Roi à Paris. Monsieur se contenta d'être Lieutenant-Général de l'Etat; Mr. le Prince fut déclaré Chef du Conseil. Le Parlement confirma la Régence à la Reine, mais sans limitation. Tous les exilez furent rapellez, tous les prisonniers remis en liberté, tous les criminels furent justifiez; tous ceux qui avoient perdu des Charges y rentrérent, on donnoit tout, on ne refusoit rien; & Madame de Beauvais entr'autres eut permission de bâtir dans la Place Royale. Je ne me souviens plus du nom de celui à qui on expédia un Brevet pour un impôt sur les Messes.

La félicité des Particuliers paroissoit pleinement assurée par le bonheur public: l'union très parfaite de la Maison Royale fixoit le repos en dedans. La bataille de Rocroi avoit anéanti pour des siécles la vigueur de l'Infanterie d'Espagne, la Cavalerie de l'Empire ne tenoit pas devant les Weymariens. L'on voyoit sur les degrez du Trône, d'où l'âpre & redoutable Richelieu avoit foudroyé plutot que gouverné les humains, * un Successeur doux & benin, qui ne vouloit rien, qui étoit au desespoir que sa dignité de Cardinal ne lui permettoit pas de s'humilier, autant qu'il l'eût souhaité, devant tout le monde; qui marchoit dans les rues avec deux petits Laquais derriére son carosse. N'ai-je pas eu

* Jules Mazarin, Cardinal, Ministre d'Etat, mort à Vincennes en 1661.

eu raiſon de vous dire qu'il ne ſeyoit pas à un honnête homme d'être mal avec la Cour en ce tems-là? Et n'eus-je pas encore raiſon de conſeiller à Nangis de ne s'y pas brouiller, quoique, nonobſtant le ſervice qu'il avoit rendu à St. Germain, il fût le premier homme à qui l'on eût refuſé une gratification de rien qu'il demanda? Je la lui fis obtenir.

Vous ne ſerez pas ſurpriſe de ce que l'on le fut de la priſon de Mr. de Beaufort, dans une Cour où l'on venoit de les ouvrir à tout le monde ſans exception: mais vous le ſerez ſans doute de ce que perſonne ne s'aperçut des ſuites. Ce coup de vigueur fait dans un tems où l'autorité etoit ſi douce, qu'elle étoit comme imperceptible, fit un très grand effet. Il n'y avoit rien de ſi facile par toutes les circonſtances que vous avez vues, mais il paroiſſoit grand; & tout ce qui eſt de cette nature eſt heureux, parcequ'il a de la dignité & n'a rien d'odieux. Ce qui attire aſſez ſouvent je ne ſais quoi d'odieux ſur les actions des Miniſtres, même les plus néceſſaires, c'eſt que pour les faire, ils ſont preſque toujours obligez de ſurmonter des obſtacles, dont la victoire ne manque jamais de porter avec elle de l'envie & de la haine. Quand il ſe préſente une occaſion conſidérable, dans laquelle il n'y a rien à vaincre, parcequ'il n'y a rien à combattre, ce qui eſt fort rare; elle donne à leur autorité un éclat pur, innocent, non mélangé, qui ne l'établit pas ſeulement, mais qui leur fait même tirer dans la ſuite du mérite de tout ce qu'ils ne font pas, preſque également que de tout ce qu'ils font.

Quand on vit que le Cardinal avoit arrêté celui, qui cinq ou ſix ſemaines auparavant avoit ramené le Roi à Paris avec un faſte inconceva-

ble, l'imagination de tous les hommes fut saisie d'un étonnement respectueux ; & je me souviens que Chapelain, qui enfin avoit de l'esprit, ne pouvoit se lasser d'admirer ce grand événement. On se croyoit bien obligé au Ministre de ce que toutes les semaines il ne faisoit pas mettre quelqu'un en prison, & l'on attribuoit à la douceur de son naturel les occasions qu'il n'avoit pas de mal faire. Il faut avouer qu'il seconda fort habilement son bonheur. Il donna toutes les aparences nécessaires pour faire croire qu'on l'avoit forcé à cette résolution : que les conseils de Monsieur & de Mr. le Prince l'avoient emporté dans l'esprit de la Reine sur son avis. Il parut encore plus modéré, plus civil & plus ouvert le lendemain de l'action. L'accès étoit tout-à-fait libre, les audiances étoient aisées, on dinoit avec lui comme avec un particulier ; il relâcha même beaucoup de la morgue des Cardinaux les plus ordinaires ; enfin il fit si bien, qu'il se trouva sur la tête de tout le monde, dans le tems que tout le monde croyoit l'avoir encore à ses côtez. Ce qui me surprend, c'est que les Princes & les Grands du Royaume, qui pour leurs intérêts doivent être plus clairvoyans que le vulgaire, furent les plus aveugles. Monsieur se crut au dessus de l'exemple ; Mr. le Prince attaché à la Cour par son avarice, voulut aussi s'y croire ; (a) Mr. le Duc étoit d'un âge à s'endormir aisément à l'ombre des lauriers ; Mr. de Longueville ouvrit les yeux, mais ce ne fut que pour les refermer ; Mr. de Vendôme étoit trop heureux de n'avoir été

(a) Louis de Bourbon, Duc d'Enguien, Prince de Condé en 1646, mort en 1686. C'est de lui qu'il sera toujours parlé dans la suite de ces Mémoires.

été que chassé ; Mr. de (a) Nemours n'étoit qu'un enfant. Mr. de Guise, revenu tout nouvellement de Bruxelles, étoit gouverné par Madame de Pons (b), & croyoit gouverner toute la Cour ; Mr. de Bouillon croyoit qu'on lui rendroit Sedan de jour en jour ; Mr. de Turenne étoit plus que satisfait de commander les armées d'Allemagne ; Mr. d'Epernon (c) étoit ravi d'être rentré dans son Gouvernement & dans sa Charge ; Mr. de Schomberg avoit été toute sa vie inséparable de tout ce qui étoit bien à la Cour ; Mr. de (d) Grammont en étoit esclave, & Messieurs de Retz, de Vitri & de Bassompierre se croyoient au pied de la lettre en faveur, parcequ'ils n'étoient plus ni prisonniers ni exilez. Le Parlement délivré du Cardinal de Richelieu, qui l'avoit tenu fort bas, s'imaginoit que le siécle d'or seroit celui d'un Ministre, qui leur disoit tous les jours que la Reine ne se vouloit conduire que par leurs conseils. Le Clergé, qui donne toujours l'exemple de la servitude, la prêchoit aux autres sous le titre d'obéissance. Voilà comme tout le monde se trouva en un instant Mazarin.

Ce plan vous paroitra peut-être avoir été bien long ; mais je vous prie de considérer qu'il contient les quatre premiéres années de la Ré-

E 4 gence,

(a) Charles-Amédée de Savoye, tué en duel par Mr. de Beaufort en 1650.

(b) Anne Poussart de Fort du Vigean ; sœur puinée de la belle Mademoiselle du Vigean, & veuve de François-Alexandre d'Albret, Sire de Pons. Elle épousa en 1649. Armand-Jean de Vignerod, Duc de Richelieu.

(c) Bernard de Nogaret, mort le 25. Juill. 1661.

(d) Antoine de Grammont, III. du nom, créé Maréchal de France le 22. Sept. 1641. mort en 1678.

gence, dans lesquelles la rapidité du mouvement donné à l'autorité royale par Mr. le Cardinal de Richelieu, soutenue par les circonstances que je viens de vous marquer, & par les avantages continuels remportez sur les ennemis, maintint toutes les choses dans l'état où vous les voyez. Il y eut, la troisiéme & la quatriéme année, quelques petits nuages entre Monsieur & Mr. le Duc pour des bagatelles ; il y en eut entre Mr. le Duc & Mr. le Cardinal Mazarin pour la Charge d'Amiral, que le premier prétendit par la mort de Mr. le Duc de * Brezé, son beaufrére. Je ne parle point ici de ce détail, parcequ'il n'altéra en rien la face des affaires, & parcequ'il n'y a point de Mémoires de ce tems-là, où vous ne le trouviez imprimé.

Mr. de Paris partit de Paris deux mois après mon Sacre, pour aller passer l'été à Angers, dans une Abbaye qu'il y avoit, apellée St. Aubin ; & il m'ordonna, quoiqu'avec beaucoup de peine, de prendre soin de son Diocése. Ma premiére fonction fut la visite des Religieuses de la Conception que la Reine me força de faire. Comme je n'ignorois pas qu'il y avoit dans ce Monastére plus de 80. Filles, dont il y en avoit plusieurs de belles, & quelques-unes de coquétes, j'avois peine à me résoudre à y exposer ma vertu. Il le falut toutefois, & je la conservai avec l'édification du prochain, parceque je n'en vis jamais une seule au visage. Je ne leur

* Armand de Maillé, Marquis de Brezé, Duc de Fronsac, tué sur mer d'un coup de canon, âgé de 27. ans & deux mois. Louis de Bourbon Prince de Condé, épousa en 1641. Claire-Clémence de Maillé-Brezé.

leur parlai jamais, qu'elles n'eussent le voile baissé, & cette conduite, qui dura six semaines, donna un merveilleux lustre à ma chasteté.

. . . . *Il y a ici huit lignes efacées.*

La Dame eût été bien fâchée qu'on ne les eût pas sues : mais elle les mêloit, & à ma priére, & parcequ'elle même y étoit assez portée, de tant de diverses aparences, où il n'y avoit pourtant rien de réel, que notre afaire en beaucoup de choses avoit l'air de n'être pas publique, quoiqu'elle ne fut pas cachée. Cela paroit galimatias: mais ce galimatias est de ceux que la pratique fait connoitre quelquefois, & que la spéculation ne fait jamais entendre. J'en ai remarqué de cette sorte en tous genres d'afaires.

Je continuai à faire dans le Diocése tout ce que la jalousie de mon Oncle me permit d'y entreprendre sans le fâcher; mais comme de l'humeur dont il étoit, il y avoit peu de choses qui ne le pussent fâcher, je m'apliquai bien davantage à tirer du mérite de ce que je n'y faisois pas, que de ce que j'y faisois; & ainsi je trouvai le moyen de prendre même des avantages de la jalousie de Mr. de Paris, en ce que je pouvois à jeu sûr faire paroitre ma bonne intention en tout: au lieu que si j'eusse été le maitre, la bonne conduite m'eût obligé à me réduire purement à ce qui eût été praticable.

Mr. le Cardinal Mazarin m'avoua longtems après, dans l'intervale de l'une de ces paix fourrées que nous faisions quelquefois ensemble, que la premiére cause de l'ombrage qu'il prit de mon pouvoir à Paris, fut l'observation qu'il fit de cette manœuvre qui étoit pourtant à son égard très innocente. Une autre rencontre lui

en donna avec aussi peu de sujet. J'entrepris d'examiner la capacité de tous les Prêtres du Diocése; ce qui étoit dans la vérité d'une utilité inconcevable. Je fis pour cet effet trois Tribunaux composez de Chanoines, de Curez & de Religieux, qui devoient réduire tous les Prêtres en trois classes, dont la premiére étoit des capables, que l'on laissoit dans l'exercice de leurs fonctions. La seconde, de ceux qui ne l'étoient pas, mais qui le pouvoient devenir; & la troisiéme, de ceux qui ne l'étoient pas & ne le pouvoient jamais être. On séparoit ceux de ces deux derniéres classes, on les interdisoit de leurs fonctions, on les mettoit dans des maisons distinctes; l'on instruisoit les uns, & l'on se contentoit d'aprendre purement aux autres les régles de la piété. Vous jugez bien que ces établissemens devoient être d'une dépense immense; mais l'on m'aportoit des sommes considérables de tous côtez. Toutes les bourses des gens de bien s'ouvrirent avec profusion. Cet éclat fâcha le Ministre, & il fit que la Reine manda, sous un prétexte frivole, Mr. de Paris, qui, deux jours après qu'il fut arrivé, me commanda, sous un autre encore plus frivole, de ne pas continuer l'exécution de mon dessein. Quoique je fusse très bien averti par mon ami l'Aumônier, que le coup me venoit de la Cour, je le souffris avec bien plus de flegme qu'il n'apartenoit à ma vivacité. Je n'en témoignai quoi que ce soit, & je demeurai dans ma conduite ordinaire à l'égard de Mr. le Cardinal. Je ne parlai pas si judicieusement sur un autre sujet quelques jours après, que j'avois agi sur celui-là. Le bon homme Mr. de Morangis me disant dans la cellule du Prieur de la Chartreuse, que je faisois trop de dépense, ce qui n'étoit que trop vrai,

car

car je la faiſois exceſſive : je lui répondis fort étourdiment, *J'ai bien ſuputé, Céſar à mon âge devoit ſix fois plus que moi.* Cette parole très imprudente en tous ſens fut raportée par un malheureux Docteur, qui ſe trouva là, à Mr. Servien *, qui la dit malicieuſement à Mr. le Cardinal. Il s'en moqua, & il avoit raiſon; mais il la remarqua & il n'avoit pas tort.

L'Aſſemblée du Clergé ſe tint en 1645. J'y fus invité comme Diocéſain, & elle ſe peut dire le véritable écueil de ma médiocre faveur.

Mr. le Cardinal de Richelieu avoit donné une atteinte cruelle à la dignité & à la liberté du Clergé dans l'Aſſemblée de Mante, & il avoit exilé avec des circonſtances atroces ſix de ſes Prélats les plus conſidérables. On réſolut en celle de 1645. de leur faire quelque ſorte de réparation, ou plutot de donner quelques récompenſes d'honneur à leur fermeté, en les priant de venir prendre place dans la Compagnie, quoiqu'ils n'y fuſſent pas députez. Cette réſolution, qui fut priſe d'un conſentement général dans les converſations particuliéres, fut portée innocemment & ſans aucun miſtére dans l'Aſſemblée, où l'on ne ſongea pas ſeulement que la Cour y pût faire réflexion; & il arriva par hazard que lorſqu'on y délibéra, le tour qui tomba ce jour-là ſur la Province de Paris, m'obligea à parler le premier. J'ouvris donc l'avis, ſuivant que nous l'avions concerté, & il fut ſuivi de toutes les voix. A mon retour chez moi, je trouvai l'Argentier de la Reine qui me portoit ordre de l'aller trouver à l'heure même. Elle étoit ſur ſon lit dans ſa petite chambre griſe, & elle me dit

* Abel Servien, Marquis de Sablé, mort en 1659.

dit avec un ton de voix fort aigre, qui lui étoit assez naturel, qu'elle n'eût jamais cru que j'eusse été capable de lui manquer au point que je venois de le faire dans une occasion qui blessoit la mémoire du feu Roi son Seigneur. Il ne me fut pas difficile de la mettre en état de ne pouvoir que me dire sur mes raisons. Elle sortit d'embaras par le commandement qu'elle me fit de les aller faire connoitre à Mr. le Cardinal, mais je trouvai qu'il les entendoit aussi peu qu'elle. Il me parla de l'air du monde le plus haut; il ne voulut point écouter mes justifications, & il me déclara qu'il me commandoit de la part du Roi que je me retractasse le lendemain en pleine Assemblée. Vous croyez bien qu'il eût été difficile de m'y résoudre: je ne m'emportai toutefois nullement, je ne sortis point du respect; & comme je vis que ma soumission ne gagnoit rien sur son esprit, je pris le parti d'aller trouver Mr. d'Arles sage & modéré, & de le prier de vouloir bien se joindre à moi pour faire entendre ensemble nos raisons à Mr. le Cardinal. Nous y allames, nous lui parlames, & nous conclumes en revenant de chez lui qu'il étoit l'homme du monde le moins entendu dans les affaires du Clergé. Je ne me souviens pas précisément de la maniére dont cette affaire s'accommoda, je crois de plus que vous n'en avez pas grande curiosité, & je ne vous en ai parlé un peu au long, que pour vous faire connoitre que je n'ai eu aucun tort dans le premier démêlé que j'ai eu avec la Cour, & que le respect que j'eus pour Mr. le Cardinal Mazarin, à la considération de la Reine, alla jusqu'à la patience.

J'en eus encore plus de besoin trois ou quatre mois après, dans une occasion que son ignorance

rance lui fournit d'abord, mais que sa malice envenima. L'Evêque de Warmie, l'un des Ambassadeurs qui venoient querir la Reine de Pologne, prit en gré de vouloir faire la cérémonie du mariage dans Notre-Dame. Vous remarquerez, s'il vous plait, que les Evêques & Archevêques de Paris n'ont jamais cédé ces sortes de fonctions dans leurs Eglises qu'aux Cardinaux de la Maison Royale, & que mon Oncle avoit été blâmé au dernier point par tout son Clergé, parcequ'il avoit souffert que Mr. le Cardinal de la Rochefoucaut mariat la Reine d'Angleterre *. Il étoit parti justement pour son second voyage d'Anjou, la veille de la St. Denis; & le jour de la Fête, Sainctot Lieutenant des Cérémonies m'aporta dans Notre-Dame même une Lettre de Cachet, qui m'ordonnoit de préparer l'Eglise pour Mr. l'Evêque de Warmie, & qui me l'ordonnoit dans les mêmes termes, dans lesquels on commande au Prévôt des Marchands de préparer l'Hôtel de Ville pour un Ballet. Je fis voir la Lettre de Cachet au Doyen & aux Chanoines qui étoient avec moi, & je leur dis en même tems que je ne doutois pas que ce ne fût une entreprise de quelque Commis du Sécretaire d'Etat; que je partirois dès le lendemain pour Fontainebleau où étoit la Cour, pour éclaircir moi-même ce mal entendu. Ils étoient fort émus, & ils vouloient venir avec moi à Fontainebleau; je les en empêchai, en leur promettant de les mander s'il en étoit besoin. J'allai descendre chez Mr. le Cardinal. Je lui représentai les raisons & les exemples. Je lui dis, qu'étant son serviteur aussi particuliérement que je

* Henriette-Marie de France, fille de Henri IV. morte en 1669.

je l'étois, j'espérois qu'il me feroit la grace de les faire entendre à la Reine, & j'ajoutai assurément tout ce qui pouvoit l'y obliger. C'est en cette occasion où je connus qu'il affectoit de me brouiller avec elle; car quoique je visse clairement que les raisons que je lui alléguois le touchoient au point d'être certainement fâché d'avoir donné cet ordre avant que d'en savoir la conséquence, il se remit, après un peu de réflexion, & il s'opiniâtra de la maniére du monde la plus extravagante. Comme je parlois au nom de Mr. l'Archevêque & de toute l'Eglise de Paris, il éclata comme il eût pu faire, si un particulier de son autorité privée l'eût voulu haranguer à la tête de cinquante séditieux. Je lui en voulus faire voir avec respect la différence, mais il étoit si ignorant de nos maniéres & de nos mœurs, qu'il prenoit tout de travers le peu qu'on lui en voulut faire entendre. Il finit brusquement & incivilement la conversation, & il me renvoya à la Reine. Je la trouvai sifléc & aigrie; & tout ce que j'en pus tirer fut qu'elle donneroit audiance au Chapitre, sans lequel je déclarai que je ne pouvois ni ne devois rien conclure.

Je le mandai à l'heure même. Le Doyen arriva le lendemain avec seize Députez. Je les présentai, ils parlérent, & ils parlérent très sagement & très fortement. La Reine nous renvoya à Mr. le Cardinal, qui, pour vous dire le vrai, ne nous dit que des impertinences, & comme il ne savoit encore que très imparfaitement la force des mots François, il finit sa réponse en me disant, que je lui avois parlé la veille fort insolemment. Vous pouvez juger que cette parole me choqua. Comme toutefois j'avois pris une ferme résolution de faire pa-

roitre

roitre de la modération, je ne lui répondis qu'en ſouriant, & je me tournai vers les Députez en leur diſant: *Meſſieurs, le mot eſt gai.* Il ſe fâcha de mon ſouris, & il me dit d'un ton très haut : *A qui croyez-vous parler? Je vous aprendrai à vivre.* Je vous confeſſe que ma bile s'échauffa. Je lui répondis que je ſavois fort bien que j'étois le Coadjuteur de Paris, qui parloit à Mr. le Cardinal Mazarin, mais que je croyois qu'il lui penſoit être le Cardinal de * Lorraine , qui parloit au Suffragant de Mets. Cette expreſſion, que la chaleur me mit à la bouche, réjouit les aſſiſtans qui étoient en grand nombre. Je ramenai les Députez du Chapitre diner chez moi, & nous nous préparions pour retourner auſſitot à Paris , quand nous vimes entrer Mr. le Maréchal d'Etrées † qui venoit pour m'exhorter de ne point rompre, & pour me dire que les choſes pouvoient s'accommoder. Comme il vit que je ne me rendois pas à ſon conſeil , il s'expliqua nettement , & m'avoua qu'il avoit ordre de la Reine de m'obliger à aller chez elle. Je ne balançai point, j'y menai les Députez , nous la trouvames radoucie, bonne, changée à un point que je ne puis vous exprimer. Elle me dit , en préſence des Députez, qu'elle m'avoit voulu voir, non pas pour la ſubſtance de l'affaire, pour laquelle il ſeroit aiſé de trouver des expédiens ; mais pour me faire une réprimande de la maniére dont j'avois parlé à ce pauvre Mr. le Cardinal, qui étoit doux comme un agneau , & qui m'aimoit comme ſon fils. Elle ajouta à cela toutes les bontez poſſibles, & elle

* Charles de Lorraine, Evêque de Metz.

† François-Annibal d'Etrées, mort en 1670. âgé de 98. ans.

elle finit par un commandement qu'elle fit au Doyen & aux Députez de me mener chez Mr. le Cardinal, & d'aviser ensemble ce qu'il y auroit à faire. J'eus un peu de peine à faire ce pas, & je marquai à la Reine qu'il n'y auroit eu qu'elle au monde qui m'y auroit pu obliger.

Nous trouvames le Ministre encore plus doux que la Maitresse; il me fit un million d'excuses du terme *insolemment*. Il me dit, & il pouvoit être vrai, qu'il avoit cru qu'il signifiat *insolito*. Il me fit toutes les honnêtetez imaginables; mais il ne conclut rien, & il nous remit à un petit voyage qu'il croyoit faire au premier jour à Paris. Nous y revinmes pour y attendre ses ordres. Quatre ou cinq jours après Sainctot Lieutenant des Cérémonies entra chez moi à minuit, & il me présenta une Lettre de Mr. l'Archevêque, qui m'ordonnoit de ne point m'opposer en rien aux prétentions de Mr. l'Evêque de Warmie, & de lui laisser faire la cérémonie du mariage.

Si j'eusse été bien sage je me serois contenté de ce que j'avois fait jusques là, parcequ'il est toujours judicieux de prendre toutes les issues, que l'honneur permet, pour sortir des affaires que l'on a avec la Cour; mais j'étois jeune, & j'étois de plus en colére, parceque je voyois que l'on m'avoit joué à Fontainebleau, comme il etoit vrai, & que l'on ne m'avoit bien traité en apparence que pour se donner le tems de dépêcher à Angers un Courier à mon Oncle. Je ne fis toutefois rien connoitre de ma disposition à Sainctot: au contraire je lui témoignai de la joye de ce que Mr. de Paris m'avoit tiré d'embaras.

J'envoyai querir un quart d'heure après les principaux du Chapitre, qui etoient tous dans ma disposition. Je leur expliquai mes intentions; & Sainctot qui le lendemain au matin les fit

asfem-

assembler pour leur donner aussi, selon la coutume, leur Lettre de Cachet, s'en retourna à la Cour avec cette réponse : que Mr. l'Archevêque pouvoit disposer comme il lui plairoit de la Nef; mais que comme le Chœur étoit au Chapitre, il ne le céderoit jamais qu'à son Archevêque ou à son Coadjuteur. Le Cardinal entendit bien ce jargon, & il prit le parti de faire faire la cérémonie dans la Chapelle du Palais Royal, dont il disoit que le Grand-Aumônier étoit Evêque. Comme cette question étoit encore plus importante que l'autre, je lui écrivis pour lui en représenter les inconvéniens. Il étoit piqué, & il tourna ma lettre en raillerie. Je fis voir à la Reine de Pologne que, si elle se marioit ainsi, je serois forcé malgré moi de déclarer son mariage nul; mais qu'il y avoit un expédient, qui étoit qu'elle se mariat véritablement dans le Palais Royal, mais que l'Evêque de Warmie vînt chez moi en recevoir la permission par écrit. La chose pressoit, il n'y avoit point de tems pour attendre une nouvelle permission d'Angers. La Reine de Pologne ne vouloit rien laisser de problématique dans son mariage ; & la Cour fut obligée de plier & de consentir à ma proposition, qui fut exécutée.

Voilà un recit bien long, bien sec & bien ennuyeux ; mais comme ces trois ou quatre petites brouilleries que j'eus en ce tems-là, ont eu beaucoup de raport aux plus grandes qui sont arrivées dans la suite, je crois qu'il est comme nécessaire de vous en parler ; & je vous suplie par cette raison d'avoir la bonté d'essuyer encore deux ou trois historiettes de cette nature, après lesquelles je fais état d'entrer dans des matiéres & plus importantes & plus agréables.

Quelque tems après le mariage de la Reine de Pologne, Mr. le Duc d'Orléans vint le jour de Pâques à Notre-Dame à Vêpres; & un Officier de ses Gardes ayant trouvé, avant qu'il y fût arrivé, mon drap de pied à ma place ordinaire, qui étoit immédiatement au dessous de la chaire de Mr. l'Archevêque, l'ôta, & y mit celui de Monsieur. On m'en avertit aussitot, & comme la moindre ombre de compétence avec un Fils de France a un grand air de ridicule, je répondis & même assez aigrement à ceux du Chapitre qui m'y vouloient faire faire réflexion. Le Théologal, qui étoit homme de doctrine & de sens, me tira à part; il m'aprit là-dessus un détail que je ne savois pas. Il me fit voir la conséquence qu'il y avoit à séparer, pour quelque cause que ce pût être, le Coadjuteur de l'Archevêque. Il me fit honte, & j'attendis Monsieur à la porte de l'Eglise, où je lui représentai ce que, pour vous dire le vrai, je ne venois que d'aprendre. Il le reçut fort bien. Il commanda que l'on ôtat son drap de pied, il fit mettre le mien: on me donna l'encens avant lui; & comme Vêpres furent finies, je me moquai de moi-même avec lui, & je lui dis ces propres paroles: *Je serois bien honteux, Monsieur, de ce qui se vient de faire, si l'on ne m'avoit assuré que le dernier Frére des Carmes qui adora avant-hier la croix avant V. A. R. le fit sans aucune peine.* Je savois que Monsieur avoit été aux Carmes à l'Office du Vendredi Saint, & je n'ignorois pas que tous ceux du Clergé vont à l'adoration les premiers. Le mot plut à Monsieur, & il le redit le soir au Cercle, comme une politesse.

Il alla le lendemain à Petit-Bourg chez la Riviére qui lui tourna la tête, & qui lui fit croire

que

que je lui avois fait un outrage public; de sorte que le jour même qu'il en revint il demanda tout haut à Mr. le Maréchal d'Etrées, qui avoit passé les fêtes à Cœuvres, si son Curé lui avoit disputé la préséance. Vous voyez l'air qui fut donné à la conversation. Les Courtisans commencérent par le ridicule, & Monsieur finit par un serment qu'il m'obligeroit d'aller à Notre-Dame prendre ma place & recevoir l'encens après lui. Mr. de Rohan-Chabot *, qui se trouva à ce discours, vint me le raconter tout effaré; & une demie heure après un Aumônier de la Reine vint me commander de sa part de l'aller trouver. Elle me dit d'abord que Monsieur étoit dans une colére terrible; qu'elle en étoit très fâchée; mais qu'enfin c'étoit Monsieur, & qu'elle ne pouvoit n'être pas dans ses sentimens; qu'elle vouloit absolument que je le satisfisse, & que j'allasse le Dimanche suivant faire dans Notre-Dame la réparation dont je viens de parler. Je lui répondis ce que vous pouvez vous figurer, & elle me renvoya à son ordinaire à Mr. le Cardinal, qui me témoigna d'abord qu'il prenoit une part très sensible à la peine dans laquelle il me voyoit; qui blâma l'Abbé de la Riviére d'avoir engagé Monsieur; & qui par cette voye douce & obligeante en aparence n'oublia rien pour me conduire à la dégradation que l'on prétendoit. Comme il vit que je ne donnois pas dans le panneau, il voulut m'y

 pous-

* Henri Chabot, qui épousa en 1645. Marguerite Duchesse de Rohan, fille & héritiére du grand Duc de Rohan. Elle porta le Duché de Rohan &c. à Henri Chabot, à condition que les Enfans nez de ce mariage porteroient le nom & les armes de la Maison de Rohan. Il mourut en 1655.

pousser, il prit un ton haut & d'autorité. Il me dit qu'il m'avoit parlé comme mon ami; mais que je le forçois de parler en Ministre. Il mêla des menaces indirectes dans ses réflexions; & la conversation s'échauffant, il passa jusques à la piquoterie toute ouverte, en me disant que quand on affectoit de faire des actions de St. Ambroise, il en faloit faire la vie. Comme il affecta d'élever sa voix en cet endroit, pour se faire entendre de deux ou trois Prélats, qui étoient au bout de la chambre, j'affectai aussi de ne pas baisser la mienne pour lui repartir. „ J'essayerai, Monsieur, lui dis-je, de profiter „ de l'avis que votre Eminence me donne; „ mais je vous dirai qu'en attendant je fais état „ d'imiter St. Ambroise dans l'occasion dont il „ s'agit, afin qu'il obtienne pour moi la grace „ de le pouvoir imiter en toutes les autres". Le discours finit assez aigrement, & je sortis ainsi du Palais Royal.

Mr. le Maréchal d'Etrées & Mr. de * Senneterre vinrent chez moi au sortir de table, munis de toutes les figures de Rhétorique, pour me persuader que la dégradation étoit honorable. Comme ils n'y réussirent pas, ils m'insinuérent que Monsieur pourroit bien venir aux voyes de fait, & me faire enlever par ses Gardes, pour me faire mettre à Notre-Dame au dessous de lui. La pensée m'en parut si ridicule, que je n'y fis pas d'abord beaucoup de réflexion. L'avis m'en étant donné le soir par Mr. de Choisi, Chancelier de Monsieur, je me mis de mon côté très ridiculement sur la défensive; car vous pouvez croi-

* Henri de Saint Nectaire II. du nom, dit Senneterre, Duc de la Ferté-Nabert, Maréchal de France en 1651. mort en 1681.

croire qu'elle ne pouvoit être en aucun ſens judicieuſe contre un Fils de France, dans un tems calme, & où il n'y avoit pas ſeulement aparence de mouvement. Cette ſottiſe eſt, à mon avis, la plus grande que j'aye faite en ma vie; elle me réuſſit néanmoins. Mon audace plut à Mr. le Duc de qui j'avois l'honneur d'être parent, & qui haïſſoit l'Abbé de la Riviére, parcequ'il avoit eu l'inſolence de trouver mauvais quelques jours auparavant que l'on lui eût préféré Mr. le Prince de Conti *, pour la nomination au Cardinalat. De plus, Mr. le Duc étoit très perſuadé de mon bon droit, qui étoit dans la vérité fort clair, & juſtifié pleinement par un petit Ecrit que j'avois jetté dans le monde. Il le dit à Mr. le Cardinal, & il ajouta qu'il ne ſouffriroit en façon quelconque que l'on uſat de violence, que j'étois ſon parent & ſon ſerviteur, & qu'il ne partiroit point pour l'armée qu'il ne vît cette affaire finie.

La Cour ne craignoit rien tant au monde que la rupture entre Monſieur & Mr. le Duc, Mr. le Prince l'apréhendoit encore davantage. Il faillit à tranſir de frayeur lorſque la Reine lui dit le diſcours de Monſieur ſon fils. Il vint tout courant chez moi, & y trouva 60. ou 80. Gentilshommes: il crut qu'il y avoit quelque partie liée avec Mr. le Duc, ce qui n'étoit nullement vrai. Il jura, il menaça, il pria, il careſſa, & dans ſes emportemens il lâcha des mots qui me firent connoitre que Mr. le Duc prenoit plus de part à mes intérêts qu'il ne me l'avoit témoigné à moi-même. Je ne balançai pas à me rendre à cet inſtant, & je dis à Mr. le Prince que je ferois toutes choſes ſans exception, plutot que

* Armand de Bourbon, mort en 1666.

de souffrir que la Maison Royale se brouillât à mon occasion. Mr. le Prince, qui m'avoit trouvé jusques là inébranlable, fut si touché de voir que je me radoucissois à la considération de Monsieur son fils, précisément dans l'instant qu'il me venoit d'aprendre lui-même que j'en pourrois espérer une puissante protection ; qu'il changea aussi de son côté, & qu'aulieu que dans l'abord il ne trouvoit point de satisfaction assez grande pour Monsieur, il décida nettement en faveur de celle que j'avois toujours offerte, qui étoit d'aller lui dire en présence de toute la Cour, que je n'avois jamais prétendu manquer au respect que je lui devois, & que ce qui m'avoit obligé de faire ce que j'avois fait à Notre-Dame étoit l'ordre de l'Eglise, duquel je lui venois rendre compte. La chose fut ainsi exécutée, quoique Mr. le Cardinal & l'Abbé de la Riviére en enrageassent du meilleur de leur cœur. Mais Mr. le Prince leur fit une telle frayeur de Mr. le Duc qu'il fallut plier. Il me mena chez Monsieur, où toute la Cour se trouva par curiosité. Je ne lui dis précisément que ce que je viens de vous marquer. Il trouva mes raisons admirables, il me mena voir ses médailles, & ainsi finit l'histoire, dont le fond étoit très bon, mais qu'il ne tint pas à moi de gâter par mes maniéres.

Comme cette affaire & le mariage de la Reine de Pologne m'avoient fort brouillé à la Cour, vous pouvez bien vous imaginer le tour que les Courtisans y voulurent donner ; mais j'éprouvai en cette occasion que toutes les Puissances ne peuvent rien contre la réputation d'un homme qui la conserve dans son Corps. Tout ce qu'il y eut de Savans dans le Clergé se déclara pour moi ; & au bout de six semaines je m'aperçus
même

même que la plupart de ceux qui m'avoient blâmé croyoient ne m'avoir que plaint. J'ai fait cette obſervation en mille autres rencontres.

Je forçai même la Cour à ſe louer de moi quelque tems après. Comme la fin de l'Aſſemblée du Clergé aprochoit, & que l'on étoit ſur le point de délibérer ſur le don que l'on a accoutumé de donner au Roi; je fus bien aiſe de témoigner à la Reine par la complaiſance que je me réſolus d'avoir pour elle en cette rencontre, que la réſiſtance à laquelle ma Dignité m'avoit obligé dans les deux précédentes ne venoit d'aucun principe de méconnoiſſance. Je me ſéparai de la bande des zélez, à la tête deſquels étoit Mr. de Sens; je me joignis à Mrs. d'Arles & de Châlons qui ne l'étoient pas moins en effet, mais qui étoient auſſi plus ſages. Je vis même avec le premier Mr. le Cardinal qui demeura très ſatisfait de moi, & qui dit publiquement le lendemain qu'il ne me trouvoit pas moins ferme pour le ſervice du Roi que pour l'honneur de mon caractére. L'on me chargea de la harangue qui ſe fait toujours à la fin de l'Aſſemblée, & de laquelle je ne vous dis pas le détail, parcequ'elle eſt imprimée. Le Clergé en fut content, la Cour s'en loua, & Mr. le Cardinal Mazarin me mena au ſortir ſouper tête à tête avec lui. Il me parut pleinement deſabuſé des impreſſions que l'on avoit voulu lui donner contre moi; & je crois dans la vérité qu'il croyoit l'être. Mais j'étois trop bien à Paris pour être longtems bien à la Cour. C'étoit-là mon crime dans l'eſprit d'un Italien politique par livre; & ce crime étoit d'autant plus dangereux, que je n'oubliois rien pour l'aggraver par une dépenſe naturelle, non affectée, & à

laquelle la négligence même donnoit du lustre; par de grandes aumônes & par des libéralitez fort souvent sourdes, mais dont l'écho n'en étoit quelquefois que plus résonnant. Ce qui est de vrai, c'est que je ne pris d'abord cette conduite que par la pente de mon inclination & par la pure vue de mon devoir. La nécessité de me soutenir contre la Cour m'obligea de la suivre & même de la renforcer. Mais nous n'en sommes pas encore à ce détail, & ce que j'en marque en ce lieu n'est que pour vous faire voir que la Cour prit ombrage de moi dans le tems même où je n'avois pas seulement fait réflexion que je lui en pusse donner. Cette considération est une de celles qui m'ont obligé de vous dire quelquefois que l'on est plus souvent duppe par la défiance que par la confiance. Enfin celle que le Ministre prit de l'état où il me voyoit à Paris, & qui l'avoit déja porté à me faire les piéces que vous avez vues ci-dessus, l'obligea encore, après les radoucissemens de Fontainebleau, à m'en faire une nouvelle trois mois après.

Mr. le Cardinal de Richelieu avoit dépossédé Mr. * l'Evêque de Léon de la Maison de Rieux, avec des formalitez tout-à-fait injurieuses à la dignité & à la liberté de l'Eglise de France. L'Assemblée de 1645. entreprit de le rétablir; la contestation fut grande; Mr. le Cardinal Mazarin, selon sa coutume, céda après avoir beaucoup disputé; il vint lui-même dans l'Assemblée porter parole de la restitution, & l'on se sépara sur celle qu'il donna publiquement de l'exécuter dans trois mois. Je fus nommé en sa

* René de Rieux, rétabli dans sa dignité, & mort peu de tems après le 8. Mars 1651.

sa présence pour solliciter l'expédition, comme celui de qui le séjour étoit le plus assuré dans Paris. Il donna dans la suite toutes sortes de démonstrations, qu'il tiendroit fidélement sa parole; il me fit écrire deux ou trois fois aux Provinces qu'il n'y avoit rien de plus assuré. Sur le point de la décision il changea tout à coup, & il me fit presser par la Reine de tourner l'affaire d'un biais qui m'auroit infailliblement deshonoré. Je n'oubliai rien pour le faire rentrer dans lui-même; je me conduisis avec une patience qui n'étoit pas de mon âge; je la perdis au bout d'un mois, & je me résolus de rendre compte aux Provinces de tout le procédé, avec toute la vérité que je devois à ma conscience & à mon honneur. Comme j'étois sur le point de fermer la Lettre circulaire, que j'écrivois pour cet effet, Mr. le Duc entra chez moi. Il la lut, il me l'arracha, & me dit qu'il vouloit finir cette affaire. Il alla trouver à l'heure même Mr. le Cardinal, il lui en fit voir les conséquences, & j'eus mon expédition.

. . . .

Il me semble que je vous ai déja dit en quelque endroit de ce Discours que les quatre premiéres années de la Régence furent comme emportées par le mouvement de rapidité que Mr. le Cardinal de Richelieu avoit donné à l'autorité royale. Mr. le Cardinal Mazarin son disciple, & de plus né & nourri dans un pays où celle du Pape n'a point de bornes, crut que le mouvement de rapidité étoit le naturel; & cette méprise fut l'occasion de la guerre civile. Je dis l'occasion, car il en faut, à mon avis, rechercher & reprendre la cause de bien plus loin. *Il y a ici cinq feuillets arrachez.*

Il y a plus de 1200. ans que la France a des

 Rois;

Rois: mais ces Rois n'ont pas toujours été absolus au point qu'ils le sont aujourd'hui. Leur autorité n'a jamais été réglée, comme celle des Rois d'Angleterre & d'Arragon, par des Loix écrites; elle a été seulement tempérée par des coutumes reçues, & comme mises en dépôt au commencement dans les mains des Etats-Généraux, & depuis dans celles des Parlemens. Les enregistremens des Traitez faits entre les Couronnes, & les vérifications des Edits pour les levées d'argent, sont des images presque effacées de ce sage milieu que nos Péres avoient trouvé entre la licence des Rois & le libertinage des Peuples. Ce milieu a été considéré par les sages & les bons Princes, comme un assaisonnement de leur pouvoir, très utile même pour le faire gouter aux Sujets; il a été regardé par les malhabiles & les malintentionnez, comme un obstacle à leurs déréglemens & à leurs caprices. L'histoire du Sire de Joinville nous fait voir clairement que St. Louis l'a connu & estimé; & les ouvrages d'Oresme Evêque de Lizieux, & du fameux Juvenal des Ursins nous convainquent que Charles cinquiéme, qui a mérité le titre de Sage, n'a jamais cru que sa puissance fût au dessus des Loix & de son devoir. Louis XI. plus artificieux que prudent, donna, sur ce chef, aussi-bien que sur tous les autres, atteinte à la bonne foi. Louis XII. l'eût rétabli, si l'ambition du * Cardinal d'Amboise, maitre absolu de son esprit, ne s'y fût opposée. L'avarice insatiable du Connétable de † Monmorenci lui donna

* George d'Amboise I. du nom, Cardinal en 1498. Premier-Ministre d'Etat de Louis XII. mort en 1510.

† Anne de Monmorenci, Connétable en 1538. mort en 1567.

donna bien plus de mouvement à étendre l'autorité de François I. qu'à la régler. Les vastes & lointains desseins de Mrs. de Guise ne leur permirent pas sous François II. de penser à y donner des bornes. Sous Charles IX. & sous Henri III. la Cour fut si fatiguée des troubles, que l'on y prit pour révolte ce qui n'étoit pas soumission. Henri IV. qui ne se déficit pas des Loix, parcequ'il se fioit en lui-même, marqua combien il les estimoit, par la considération qu'il eut pour les remontrances très hardies de Miron, Prévôt des Marchands, touchant les Rentes de l'Hôtel de Ville. Mr. de Rohan disoit que Louis XIII. n'étoit jaloux de son autorité qu'à force de ne la pas connoitre. Le Maréchal * d'Ancre & Mr. de † Luynes n'étoient que des ignorans, qui n'étoient pas capables de l'en informer. Le Cardinal de Richelieu, qui leur succéda, fit, pour ainsi parler, un fond de toutes les mauvaises intentions & de toutes les ignorances des deux derniers siécles, pour s'en servir selon ses intérêts. Il les déguisa en maximes utiles & nécessaires pour établir l'autorité royale; & la fortune secondant ses desseins, par le desarmement du Parti Protestant en France, par les victoires des Suédois, par la foiblesse de l'Empire, par l'incapacité de l'Espagne, il forma dans la plus légitime des Monarchies la plus scandaleuse & la plus dangereuse tirannie qui ait peut-être jamais asservi un Etat. L'habitude qui a eu la force en quelques pays d'accoutumer les hommes au feu, nous a endurci à des choses que nos Péres ont apréhendé plus que le feu même.

* Concino Concini, tué au Louvre en 1617.

† Charles d'Albert, Duc de Luynes, Connétable en 1621. mort la même année.

même. Nous ne sentons plus la servitude qu'ils ont détestée, moins pour leur propre intérêt que pour celui de leurs Maitres, & le Cardinal de Richelieu a fait des crimes, de ce qui faisoit autrefois des vertus. Les Mirons, les Harlais, les Marillacs, les Pibracs, & les Fayes, ces martirs de l'Etat qui ont plus dissipé de factions par leurs bonnes & saines maximes que l'or d'Espagne & d'Angleterre n'en a fait naitre, ont été les défenseurs de la doctrine, pour la conservation de laquelle le Cardinal de Richelieu confina Mr. le Président de Barillon à Amboise: & c'est lui qui a commencé à punir les Magistrats, pour avoir avancé des véritez pour lesquelles leur serment les obligeoit d'exposer leur propre vie.

Les Rois qui ont été sages & qui ont connu leurs véritables intérêts, ont rendu les Parlemens dépositaires de leurs Ordonnances, particuliérement pour se décharger d'une partie de l'envie & de la haine que l'exécution des plus saintes & même des plus nécessaires produit quelquefois. Ils n'ont pas cru s'abaisser en s'y liant eux-mêmes; semblables à Dieu qui obéit toujours à ce qu'il a commandé une fois. Les Ministres, qui sont toujours assez aveuglez par leur fortune pour ne se pas contenter de ce que les Ordonnances permettent, ne s'apliquent qu'à les renverser; & le Cardinal de Richelieu plus qu'aucun autre, y a travaillé avec autant d'imprudence que d'aplication.

Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul; les Monarchies les mieux établies & les Monarques les plus autorisez, ne se soutiennent que par l'assemblage des Armes & des Loix; & cet assemblage est si nécessaire, que les unes ne se peuvent maintenir sans les autres. Les Loix sans

ſans le ſecours des Armes tombent dans le mépris; les Armes, qui ne ſont point modérées par les Loix, tombent bientot dans l'Anarchie. La République Romaine ayant été anéantie par Jules Céſar, la puiſſance dévolue par la force de ſes armes à ſes Succeſſeurs, ſubſiſta autant de tems qu'ils purent eux-mêmes conſerver l'autorité des Loix. Auſſitot qu'elles perdirent leur force, celle des Empereurs s'évanouit par le moyen de ceux mêmes qui s'étant rendus maitres de leurs Sceaux & de leurs Armes, par la faveur qu'ils avoient auprès d'eux, convertirent à leur propre ſubſtance celle de leurs Maitres, qu'ils ſucérent, pour ainſi parler, à l'abri de ces Loix anéanties. L'Empire Romain mis à l'encan, & celui des Ottomans expoſé tous les jours au cordeau, nous marquent par des caractéres bien ſanglans l'aveuglement de ceux qui ne font conſiſter l'autorité que dans la force.

Mais pourquoi chercher des exemples étrangers où nous en avons tant de domeſtiques? Pepin n'employa, pour détrôner les Mérovingiens, & Capet ne ſe ſervit, pour dépoſſéder les Carlovingiens, que de la même puiſſance que les Miniſtres prédéceſſeurs de l'un & de l'autre s'étoient aquiſe ſous le nom de leurs Maitres: & il eſt à obſerver que les Maires du Palais, & que les Comtes de Paris ſe placérent dans le trône des Rois juſtement & également par la même voye par laquelle ils s'étoient inſinuez dans leurs eſprits; c'eſt-à-dire par l'affoibliſſement & par le changement des Loix de l'Etat, qui plait toujours d'abord aux Princes peu éclairez, parcequ'ils s'imaginent y voir l'agrandiſſement de leur autorite, & qui dans les ſuites ſervent de prétexte aux Grands, & de motifs aux Peuples pour ſe ſoulever.

Le

Le Cardinal de Richelieu étoit trop habile pour ne pas avoir toutes ces vues; mais il les sacrifia à son intérêt. Il voulut regner selon son inclination, qui ne se donnoit point de régles, même dans les choses où il ne lui eût rien couté de s'en donner; & il fit si bien, que si le destin lui eût donné un successeur de son mérite, je ne sais si la qualité de Premier-Ministre qu'il a pris le premier n'auroit pas pû être, avec un peu de tems, aussi odieuse en France, que l'ont été par l'événement celles de Maire du Palais & de Comte de Paris. La Providence de Dieu y pourvut au moins en un sens: le Cardinal Mazarin qui prit sa place, n'ayant donné ni pu donner aucun ombrage à l'Etat du côté de l'usurpation. Comme ces deux Ministres ont beaucoup contribué, quoique différemment, à la guerre civile, je crois qu'il est nécessaire que je vous en fasse le portrait & le paralléle.

Portrait du Cardinal de Richelieu.

Le Cardinal de Richelieu avoit de la naissance. Sa jeunesse jetta des étincelles de son mérite. Il se distingua en Sorbonne; on remarqua de fort bonne heure qu'il avoit de la force & de la vivacité dans l'esprit. Il prenoit d'ordinaire très bien son parti. Il étoit homme de parole où un grand intérêt ne l'obligeoit pas au contraire; & en cela il n'oublioit rien pour sauver les aparences de la bonne foi. Il n'étoit pas libéral, mais il donnoit plus qu'il ne promettoit, & il assaisonnoit admirablement ses bienfaits. Il aimoit la gloire beaucoup plus que la Morale ne le permet; mais il faut avouer qu'il n'abusoit qu'à proportion de son mérite, de la dispense qu'il avoit prise sur le point de l'excès de son ambition. Il n'avoit ni l'esprit ni le cœur au dessus des périls; il n'avoit ni l'un ni l'autre au dessous; & l'on peut dire qu'il en prévint davantage

tage par sa sagacité, qu'il n'en surmonta par sa fermeté.. Il étoit bon ami, il eût même souhaité d'être aimé du public; mais quoiqu'il eût la civilité, l'extérieur & d'autres parties propres à cet effet, il n'en eut jamais ce je ne sai quoi, qui est encore en cette matiére plus requis qu'en toute autre. Il anéantissoit par son pouvoir & par son faste royal, la majesté personnelle du Roi; mais il remplissoit avec tant de dignité les fonctions de la Royauté, qu'il faloit n'être pas du vulgaire pour ne pas confondre le bien & le mal en ce fait. Il distinguoit plus judicieusement qu'homme du monde, entre le mal & le pis, entre le bien & le mieux; ce qui est une grande qualité à un Ministre. Il s'impatientoit trop facilement dans les petites choses, qui étoient les préalables des grandes; mais ce défaut qui vient de la sublimité de l'esprit, est toujours joint à des lumiéres qui le supléent. Il avoit assez de religion pour ce monde; il alloit au bien ou par inclination ou par bon sens, toutes les fois que son intérêt ne le portoit point au mal, qu'il connoissoit parfaitement, quand il le faisoit. Il ne considéroit l'Etat que pour sa vie; mais jamais Ministre n'a eu plus d'aplication à faire croire qu'il en ménageoit l'avenir. Enfin il faut confesser que tous ses vices ont été de ceux que la grande fortune rend aisément illustres, parcequ'ils ont été de ceux qui ne peuvent avoir pour instrumens que de grandes vertus.

Vous jugez facilement qu'un homme qui a d'aussi grandes qualitez, & autant d'aparence de celles même qu'il n'avoit pas, se conserve assez aisément dans le monde cette sorte de respect qui démêle le mépris d'avec la haine, & qui, dans un Etat où il n'y a plus de

Loix,

Loix, ſuplée, au moins pour quelque tems, à leur défaut.

Portrait du Cardinal Mazarin.

Le Cardinal Mazarin étoit d'un caractére tout contraire. Sa naiſſance étoit baſſe, & ſon enfance honteuſe. Au ſortir du Coliſée il aprit à piper ; ce qui lui attira des coups de bâton d'un Orphévre de Rome, apellé Moreto. Il fut Capitaine d'Infanterie en Valteline ; & Bagni, qui étoit ſon Général, m'a dit qu'il ne paſſa dans ſa guerre, qui ne fut que de trois mois, que pour un eſcroc. Il eut la Nonciature Extraordinaire en France, par la faveur du Cardinal Antoine *, qui ne s'aquéroit pas en ce tems-là par de bons moyens. Il plut à Chavigni par les contes libertins d'Italie, & par Chavigni à Richelieu, qui le fit Cardinal, par le même eſprit, à ce que l'on a cru, qui obligea Auguſte à laiſſer à Tibére la ſucceſſion de l'Empire. La Pourpre ne l'empêcha pas de demeurer valet ſous Richelieu. La Reine l'ayant choiſi, faute d'autre, ce qui eſt vrai, quoi qu'on en diſe, il parut d'abord l'original de *Trivelino Principe*. La fortune l'ayant ébloui & tous les autres, il s'érigea & on l'érigea en Richelieu ; mais il n'en eut que l'impudence de l'imitation. Il ſe fit de la honte de tout ce que l'autre s'étoit fait de l'honneur. Il ſe moqua de la Religion. Il promit tout parcequ'il ne voulut rien tenir. Il ne fut ni doux ni cruel, parcequ'il ne ſe ſouvenoit ni des bienfaits, ni des injures. Il s'aimoit trop, ce qui eſt le naturel des ames lâches ; il ſe craignoit trop peu, ce qui eſt le caractére de ceux qui n'ont pas le ſoin de leur réputation. Il prévoyoit aſſez bien le mal, parcequ'il avoit ſouvent peur ; mais il n'y remédioit pas à proportion, parcequ'il n'avoit pas tant de

* Antonio Barberini.

de prudence que de peur. Il avoit de l'esprit, de l'insinuation, de l'enjouement, des maniéres; mais le vilain cœur paroissoit toujours au travers, & au point que ces qualitez eurent dans l'adversité tout l'air du ridicule, & ne perdirent pas dans la prospérité celui de fourberie. Il porta le filoutage dans le Ministére, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, & le filoutage faisoit que le Ministére, même heureux & absolu, ne lui seyoit pas bien, & que le mépris s'y glissa, qui est la maladie la plus dangereuse d'un Etat, & dont la contagion se répand le plus aisément & le plus promtement du Chef dans les Membres.

Il n'est pas mal aisé de concevoir par ce que je viens de vous dire, qu'il peut & qu'il doit y avoir eu beaucoup de contretems fâcheux dans une administration, qui suivoit d'aussi près celle du Cardinal de Richelieu, & qui en étoit aussi différente.

Vous avez vu ci-devant tout l'extérieur des quatre premiéres années de la Régence, & je vous ai déja même expliqué l'effet que la prison de Mr. de Beaufort fit d'abord dans les esprits. Il est certain qu'elle y imprima du respect pour un homme, pour qui l'éclat de la Pourpre n'en avoit pu donner aux particuliers. * Ondédei m'a dit que le Cardinal s'étoit moqué avec lui à ce propos de la légéreté des François; mais il m'ajouta en même tems qu'au bout de quatre mois il s'admira lui-même, qu'il s'érigea dans son opinion en Richelieu, & qu'il se crut même plus habile que lui. Il faudroit des volumes pour vous raconter toutes ses fautes, dont les moindres étoient d'une importance extrême par

* Depuis Evêque de Fréjus.

une considération qui mérite une observation particuliére.

Comme il marchoit sur les pas du Cardinal de Richelieu, qui avoit achevé de détruire toutes les anciennes maximes de l'Etat, il suivoit son chemin, qui étoit de tous côtez bordé de précipices, que le Cardinal de Richelieu n'avoit pas ignorez; mais il ne se servoit pas des appuis par lesquels le Cardinal de Richelieu avoit assuré sa marche. J'expliquerai ce jeu de paroles qui comprend beaucoup de choses, par un exemple. Le Cardinal de Richelieu avoit affecté d'abaisser les Corps, mais il n'avoit pas oublié de ménager les Particuliers. Cette idée suffit pour vous faire concevoir tout le reste. Ce qu'il y eut de merveilleux, fut que tout contribua à le tromper lui-même. Il y eût toutefois des raisons naturelles de cette illusion; & vous en avez vu quelques-unes dans la disposition où je vous ai marqué ci-dessus qu'il avoit trouvé les affaires, les Corps, & les Particuliers du Royaume. Mais il faut avouer que cette illusion fut très extraordinaire, & qu'elle passa jusques à un grand excès.

Le dernier point de l'illusion en matiére d'Etat est une espéce de léthargie qui n'arrive jamais qu'après de grands simptomes. Le renversement des anciennes Loix, l'anéantissement de ce milieu qu'elles ont posé entre les Rois & les Peuples, l'établissement de l'autorité purement & absolument despotique, sont ceux qui ont jetté originairement la France dans ces convulsions dans lesquelles nos Péres l'ont vue. Le Cardinal de Richelieu la traita comme un Empirique avec des remédes violens, qui lui firent paroitre de la force, mais une force d'agitation qui en épuisa le corps & les parties. Le Cardinal Mazarin,

rin, comme un Médecin très inexpérimenté, ne connut point son abattement, il ne le soutint point par les secrets chimiques de son Prédécesseur; il continua de l'affoiblir par des saignées; elle tomba en léthargie, & il fut assez mal habile pour prendre ce faux repos pour une véritable santé. Les Provinces abandonnées à la rapine des Surintendans, demeuroient abatues & assoupies sous la pesanteur de leurs maux, que les secousses qu'elles s'étoient données de tems en tems sous le Cardinal de Richelieu, n'avoient fait qu'augmenter & aigrir. Les Parlemens, qui avoient tout nouvellement gémi sous la tirannie, étoient comme insensibles aux miséres présentes, par la mémoire encore trop vive & trop récente des passées. Les Grands, qui pour la plupart avoient été chassez du Royaume, s'endormoient paresseusement dans leurs lits, qu'ils avoient été ravis de retrouver. Si cette indolence générale eût été ménagée, l'assoupissement eût peut-être duré plus longtems. Mais comme le Médecin ne le prenoit que pour un doux sommeil, il n'y fit aucun remede. Le mal s'aigrit, la tête s'éveilla, Paris se sentit, il poussa des soupirs, & l'on n'en fit point de cas. Il tomba en frénésie. Venons au détail.

Emeri, Surintendant des Finances, & à mon sens l'esprit le plus corrompu de son siécle, ne cherchoit que des noms pour trouver des Edits. Je ne puis mieux vous exprimer le fond de l'ame du personnage, qui disoit en plein Conseil, (je l'ai oui) que la foi n'étoit que pour les Marchands, & que les Maitres des Requêtes qui l'alléguoient pour raison dans les affaires qui regardoient le Roi, méritoient d'être punis; je ne puis mieux vous exprimer le défaut de son jugement. Cet homme, qui avoit été con-

damné à Lyon dans sa jeunesse à être pendu, gouvernoit même avec empire le Cardinal Mazarin en tout ce qui regardoit le dedans du Royaume. Je choisis cette remarque entre douze ou quinze que je vous pourrois faire de même nature, pour vous donner à entendre l'extrêmité du mal, qui n'est jamais à son période, que quand ceux qui commandent ont perdu la honte; parceque c'est justement le moment dans lequel ceux qui obéissent perdent le respect; & c'est dans ce même moment où l'on revient de la léthargie, mais par des convulsions.

Les Suisses paroissoient, pour ainsi parler, si étouffez sous la pesanteur de leurs chaines, qu'ils ne respiroient plus, quand la révolte de trois de leurs puissans Cantons forma des Ligues. Les Hollandois se croyoient subjuguez par le Duc d'Albe, quand le Prince d'Orange, par le sort réservé aux grands Génies, qui voyent avant tous les autres le point de la possibilité, conçut & enfanta leur liberté. Voilà des exemples; la raison y est. Ce qui cause l'assoupissement dans les Etats qui souffrent, est la durée du mal, qui saisit l'imagination des hommes, & qui leur fait croire qu'il ne finira jamais. Aussitot qu'ils trouvent jour à en sortir, ce qui ne manque jamais lorsqu'il est venu jusques à un certain point; ils sont si surpris, si aises, & si emportez, qu'ils passent tout d'un coup à l'autre extrêmité, & que bien loin de considérer les révolutions comme impossibles, ils les croyent faciles; & cette disposition toute seule est quelquefois capable de les faire. Nous avons éprouvé & senti toutes ces véritez dans notre derniére révolution. Qui eût dit trois mois avant la petite pointe des troubles, qu'il y en eût pu naitre dans un Etat où la Maison Royale étoit parfaitement unie,

unie, où la Cour étoit esclave du Ministre, où les Provinces & la Capitale lui étoient soumises, où les armées étoient victorieuses, où les Compagnies paroissoient de tout point impuissantes: qui l'eût dit, eût passé pour un insensé, je ne dis pas dans l'esprit du vulgaire, mais je dis entre les d'Etrées & les Sennecterres. Il paroit un peu de sentiment, une lueur, ou plutot une étincelle de vie. Ce signe de vie, dans les commencemens presque imperceptible, ne se donne point par Monsieur, il ne se donne point par Mr. le Prince, il ne se donne point par les Grands du Royaume, il ne se donne point par les Provinces; *il se donne par le Parlement*, qui jusqu'à notre siécle n'avoit jamais commencé de révolution, & qui certainement auroit condamné par des Arrêts sanglans celle qu'il faisoit lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée. Il gronda sur l'Edit du Tarif; & aussitot qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. On chercha en s'éveillant, comme à tâtons, les Loix; on ne les trouva plus. L'on s'éfara, l'on cria, l'on se les demanda, & dans cette agitation les questions que leurs explications firent naitre, d'obscures qu'elles étoient & vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques; & de là à l'égard de la moitié du monde odieuses. Le Peuple entra dans le Sanctuaire, il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, & tout ce que l'on peut croire du droit des Peuples & de celui des Rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La Salle du Palais profana ces mistéres. Venons aux faits particuliers qui vous feront voir à l'œil ce détail.

Je n'en choisirai d'une infinité que deux, & pour ne vous pas ennuyer, & parceque l'un est le pre-

premier qui a ouvert la playe, & que l'autre l'a beaucoup envenimée; je ne toucherai les autres qu'en courant.

Le Parlement qui avoit souffert & même vérifié une très grande quantité d'Edits ruineux & pour les particuliers & pour le public, éclata enfin au mois d'Aout de l'année 1647. contre celui du Tarif, qui portoit une imposition générale sur toutes les denrées qui entroient dans la Ville de Paris. Comme il avoit été vérifié en la Cour des Aides il y avoit plus d'un an, & exécuté en vertu de cette vérification, Messieurs du Conseil s'opiniâtrérent beaucoup à le soutenir. Connoissant que le Parlement étoit sur le point de faire défense de l'exécuter, ou plutot d'en continuer l'exécution, ils souffrirent qu'il fût porté au Parlement pour l'examiner, dans l'espérance d'éluder, comme ils avoient fait en tant d'autres rencontres, les résolutions de la Compagnie. Ils se trompérent, la mesure étoit comble, les esprits étoient échauffez, & tout alloit à rejetter l'Edit. La Reine manda le Parlement; il fut par Députez au Palais Royal. Le Chancelier prétendit que la vérification apartenoit à la Cour des Aides: le Premier-Président * la contesta pour le Parlement. Le Cardinal Mazarin, ignorantissime en toutes ces matiéres, dit qu'il s'étonnoit qu'un Corps aussi considérable s'amusat à des bagatelles; & vous pouvez juger si cette parole fut relevée.

Emeri ayant proposé une conférence particuliére pour aviser aux expédiens d'accommoder l'affaire, elle fut proposée le lendemain dans lès

* Matthieu Molé, Seigneur de Lassy & de Champlatreux, né en 15[illegible]. & mort en 1656.

les Chambres assemblées. Après une grande diversité d'avis, dont plusieurs alloient à la refuser, comme inutile & même captieuse, elle fut accordée, mais vainement, l'on ne put convenir: ce que voyant le Conseil, & craignant que le Parlement ne donnat Arrêt de défense, qui auroit infailliblement été exécuté par le Peuple, il envoya une Déclaration pour suprimer le Tarif, afin de sauver, au moins, l'aparence à l'autorité du Roi. L'on envoya quelques jours après cinq Edits encore plus onéreux que celui du Tarif, non pas en espérance de les faire recevoir, mais en vue d'obliger le Parlement à revenir à celui du Tarif. Il y revint effectivement en refusant les autres; mais avec tant de modifications, que la Coûr ne crut pas s'en pouvoir accommoder, & qu'elle donna, étant à Fontainebleau au mois de Septembre, un Arrêt du Conseil d'enhaut, qui cassa l'Arrêt du Parlement & qui leva toutes les modifications. La Chambre des Vacations y répondit par un autre, qui ordonna que celui du Parlement seroit exécuté.

Le Conseil voyant qu'il ne pouvoit tirer aucun argent de ce côté-là, témoigna au Parlement que, puisqu'il ne vouloit point de nouveaux Edits, il ne devoit pas du moins s'opposer à l'exécution de ceux qui avoient été vérifiez autrefois dans la Compagnie; & sur ce fondement, il remit sur le tapis une Déclaration qui avoit été enregistrée, il y avoit deux ans, pour l'établissement de la Chambre du Domaine, qui étoit d'une charge terrible pour le Peuple, & d'une conséquence encore plus grande. Le Parlement l'avoit accordée, ou par surprise, ou par foiblesse. Le Peuple se mutina, alla en troupes au Palais, maltraita de paroles le Président de Thoré fils d'Emeri. Le Parlement fut

obligé de décréter contre les séditieux. La Cour ravie de le commettre avec le Peuple appuya le Decret, par des Régimens des Gardes Françoises & Suissés. Le Bourgeois s'allarma, monta dans les clochers des trois Eglises de la rue St. Denis, où les Gardes avoient paru. Le Prévôt des Marchands avertit le Palais Royal que tout est sur le point de prendre les armes. L'on fait retirer les Gardes, en disant qu'on ne les avoit posées que pour accompagner le Roi qui devoit aller en céremonie à Notre-Dame. Il y alla effectivement en grande pompe dès le lendemain, pour couvrir le jeu, & le jour suivant il monta au Parlement, sans l'avoir averti que la veille extrêmement tard. Il y porta cinq ou six Edits, tous plus ruineux les uns que les autres, qui ne furent communiquez aux Gens du Roi qu'à l'audiance. Le Premier-Président parla fort hardiment contre cette maniére de mener le Roi au Palais, pour surprendre & pour forcer la liberté des suffrages.

Dès le lendemain les Maitres des Requêtes, ausquels un de ces Edits vérifiez par la présence du Roi avoit donné douze Collégues, s'assemblent dans le lieu où ils tiennent la Justice, que l'on apelle des Requêtes du Palais, & prennent une résolution très ferme de ne pas souffrir cette création nouvelle. La Reine les mande, les apelle de belles gens pour s'oposer à la volonté du Roi; elle les interdit des Conseils. Ils s'animent au lieu de s'étonner; ils entrent dans la Grand' Chambre, & ils demandent qu'ils soyent reçus oposans à l'Edit de création de leurs Confréres. On leur donna acte de leur opposition.

Les Chambres s'assemblent le même jour pour examiner les Edits que le Roi avoit fait vé-

vérifier en sa présence. La Reine commanda à la Compagnie de l'aller trouver par Députez au Palais Royal, & elle leur témoigna être surprise de ce qu'ils prétendoient toucher à ce que la présence du Roi avoit consacré: ce furent les propres paroles du Chancelier. Le Premier-Président répondit que telle étoit la pratique du Parlement; & il en allégua les raisons tirées de la nécessité de la liberté des suffrages. La Reine témoigna être satisfaite des exemples qu'on lui aporta; mais comme elle vit quelques jours après que les délibérations alloient à mettre des modifications aux Edits, qui les rendoient presque infructueux, elle défendit, par la bouche des Gens du Roi, au Parlement, de continuer à prendre connoissance des Edits, jusqu'à ce qu'il eût déclaré en forme, s'il prétendoit donner des bornes à l'autorité royale. Ceux qui étoient pour l'intérêt de la Cour dans la Compagnie, se servirent adroitement de l'embaras où elle se trouva, pour répondre à cette question; ils s'en servirent, dis-je, adroitement pour porter les choses à la douceur, & pour faire ajouter aux Arrêts qui portoient les modifications, que le tout seroit exécuté sous le bon plaisir du Roi. La clause plut pour un moment à la Reine; mais quand elle connut qu'elle n'empêchoit pas que presque tous les Edits ne fussent rejettez par le commun suffrage du Parlement, elle s'emporta, & elle leur déclara qu'elle vouloit que tous les Edits, sans exception, fussent exécutez pleinement & sans aucunes modifications.

Dès le lendemain Mr. le Duc d'Orléans alla à la Chambre des Comptes, où il porta ceux qui la regardoient, & Mr. le Prince de Conti, en l'absence de Mr. le Prince, qui étoit déja

 parti

parti pour l'armée, alla à la Cour des Aides, pour y porter ceux qui la concernoient.

J'ai couru jusqu'ici sur ces matiéres à perte d'haleine, quoique nécessaires à ce récit, pour me trouver plutot sur une autre matiére sans comparaison plus importante, & qui, comme je vous ai déja dit ci-dessus, envenima toutes les autres. Ces deux Compagnies que je vous viens de nommer, ne se contentérent pas seulement de répondre à Monsieur & à Mr. le Prince de Conti avec beaucoup de vigueur par la bouche de leurs Premiers-Présidens, mais aussitot après la Cour des Aides députa vers la Chambre des Comptes, pour lui demander union avec elle pour la réformation de l'Etat. La Chambre des Comptes l'accepta. L'une & l'autre s'assurérent du Grand-Conseil; & les trois ensemble demandérent la jonction au Parlement, qui leur fut accordée avec joye, & exécutée à l'heure même au Palais, dans la Salle que l'on apelle de St. Louis.

La vérité est que cette Union, qui prenoit pour son motif la réformation de l'Etat, pouvoit avoir fort naturellement celui de l'intérêt particulier des Officiers; parceque l'un des Edits dont il s'agissoit portoit un retranchement considérable de leurs gages; & la Cour, qui se trouva étonnée & embarassée au dernier point de l'Arrêt d'Union, affecta de lui donner autant qu'elle put cette couleur, pour la décréditer dans l'esprit des peuples.

La Reine ayant fait dire au Parlement par les Gens du Roi, que comme cette Union n'étoit faite que pour l'intérêt particulier des Compagnies, & non pas pour la réformation de l'Etat, comme on le lui avoit voulu d'abord faire croire, elle n'y trouvoit rien à dire; parcequ'il est tou-

toujours permis à tout le monde de représenter au Roi ses intérêts, & qu'il n'est jamais permis à personne de s'ingérer du Gouvernement de l'Etat. Le Parlement ne donna point dans ce panneau : & parcequ'il étoit aigri par l'enlévement de Turgot & d'Argouges Conseillers au Grand-Conseil, que la Cour fit prendre la nuit de l'avant-veille de la Pentecôte, & par celui de Lotin, Dreux & Guerin que l'on arrêta aussi incontinent après ; il ne songea qu'à justifier & à soutenir son Arrêt d'Union par des exemples. Le Président de Novion * en trouva dans les Registres ; & l'on étoit sur le point de délibérer sur l'exécution, quand le † Plessis Guénégaut Sécretaire d'Etat entra dans le Parquet, & mit entre les mains des Gens du Roi un Arrêt du Conseil d'enhaut, qui portoit, en termes même injurieux, cassation de celui d'Union des quatre Compagnies. Le Parlement ayant déliberé ne répondit à cet Arrêt du Conseil, que par un avis donné solemnellement aux Députez des trois autres Compagnies, de se trouver le lendemain à deux heures de relevée dans la Salle de St. Louis.

La Cour outrée de ce procédé s'avisa de l'expédient du monde le plus bas & le plus ridicule, qui fut d'avoir la feuille de l'Arrêt. Du Tillet, Greffier en Chef, auquel elle l'avoit demandée, ayant répondu qu'elle étoit entre les mains du Greffier Commis ; le Plessis-Guénégaut & Carnavalet Lieutenant des Gardes du Corps le mirent dans un carosse, & l'amenérent au Greffe pour la chercher. Les Marchands s'en aperçurent,

* Nicolas Potier, Sieur de Novion, Président à Mortier, & puis Premier-Président.

† Henri de Guénégaut, mort en 1676.

rent, le peuple se souleva, & le Sécretaire & le Lieutenant furent très heureux de se sauver. Le lendemain à sept heures du matin, le Parlement eut ordre d'aller au Palais Royal, & d'y porter l'Arrêt du jour précédent, qui étoit celui par lequel le Parlement avoit ordonné que les autres Compagnies seroient priées de se trouver à deux heures dans la Chambre de St. Louis. Comme ils furent arrivez au Palais Royal, Mr. le Tellier * demanda à Mr. le Premier-Président s'il avoit aporté la feuille, & le Premier-Président lui ayant répondu que non, & qu'il en diroit les raisons à la Reine; il y eut dans le Conseil des avis différens. L'on prétend que la Reine étoit assez portée à arrêter le Parlement: mais personne ne fut de cet avis, qui à la vérité n'étoit pas soutenable, vû la disposition des Peuples. L'on prit un parti plus modéré; le Chancelier fit à la Compagnie une forte reprimande en présence du Roi & de toute la Cour, & il fit lire en même tems un second Arrêt du Conseil, portant cassation du dernier Arrêt, défense de s'assembler, sous peine de rébellion, & ordre d'insérer dans les Registres cet Arrêt en la place de celui d'Union.

Cela se passa le matin. Dès l'après-dinée les Députez des quatre Compagnies se trouvérent dans la Salle de St. Louis, au très grand mépris de l'Arrêt du Conseil d'enhaut. Le Parlement s'assembla de son côté à l'heure ordinaire pour délibérer de ce qui étoit à faire à l'égard de l'Arrêt du Conseil d'enhaut qui avoit cassé celui d'Union, & qui avoit défendu la continuation des Assemblées. Vous remarquerez, s'il vous plait,

* Michel le Tellier, mort Chancelier de France en 1685.

plait, qu'ils y desobéissoient même en y délibérant, parcequ'il leur avoit été très expressément enjoint de n'y pas délibérer. Comme tout le monde vouloit opiner avec pompe & avec éclat sur une matiére de cette importance, quelques jours se passérent avant que la délibération pût être achevée; ce qui donna lieu à Monsieur, qui connut infailliblement que le Parlement n'obéiroit pas, de proposer un accommodement.

Les Présidens à Mortier & le Doyen de la Grand' Chambre se trouvérent au Palais d'Orléans avec le Cardinal Mazarin & le Chancelier. L'on y fit quelques propositions qui furent raportées au Parlement, & rejettées avec d'autant plus d'emportement, que la premiére, qui concernoit le Droit annuel, accordoit aux Compagnies tout ce qu'elles pouvoient souhaiter pour leur intérêt particulier. Le Parlement affecta de marquer qu'il ne songeoit qu'au public, & il donna enfin un Arrêt, par lequel il fut dit que la Compagnie demeureroit assemblée, & que très humbles remontrances seroient faites au Roi pour lui demander la cassation des Arrêts du Conseil.

Les Gens du Roi demandérent audiance à la Reine pour le Parlement dès le soir même. Elle les manda le lendemain par une Lettre de Cachet. Le Premier-Président parla avec une grande force; il exagéra la nécessité de ne point ébranler le milieu qui est entre les Peuples & les Rois. Il justifia, par des exemples illustres & fameux, la possession où les Compagnies avoient été depuis si longtems & de s'unir & de s'assembler. Il se plaignit hautement de la cassation de l'Arrêt d'Union, & il conclut par une instance très ferme & très vigoureuse, à ce que les

les contraires donnez par le Conseil d'enhaut fussent suprimez. La Cour beaucoup plus émue par la disposition des Peuples que par les remontrances du Parlement, plia tout d'un coup, & fit dire par les Gens du Roi à la Compagnie, que le Roi lui permettoit d'exécuter l'Arrêt d'Union, de s'assembler, de travailler avec les autres Compagnies à ce qu'elles jugeroient à propos pour le bien de l'Etat.

Jugez de l'abattement du Cabinet; mais vous n'en jugerez pas assurément comme le Vulgaire, qui crut que la foiblesse du Cardinal Mazarin en cette occasion donnoit le dernier coup à l'autorité royale. Il ne pouvoit en cette rencontre faire que ce qu'il fit: mais il est juste de rejetter sur son imprudence, ce que nous n'attribuons pas à sa foiblesse; & il est inexcusable de n'avoir pas prévu & de n'avoir pas prévenu les conjonctures dans lesquelles l'on ne peut plus faire que des fautes. J'ai observé que la fortune ne met jamais les Hommes en cet état, qui est de tous le plus malheureux, & que personne n'y tombe, que ceux qui s'y précipitent par leur faute. J'en ai recherché la raison & je ne l'ai point trouvée, mais j'en suis convaincu par les exemples. Si le Cardinal Mazarin eût tenu ferme dans l'occasion dont je viens de vous parler, il se feroit surement attiré des barricades, & la réputation d'un téméraire & d'un forcené; il a cédé au torrent: j'ai vu peu de gens qui ne l'ayent accusé de foiblesse. Ce qui est constant, est que l'on en conçut beaucoup de mépris pour le Ministre, & que bien qu'il eût essayé d'adoucir les esprits par l'exil d'Emeri, à qui il ôta la Surintendance, le Parlement aussi persuadé de sa propre force que de l'impuissance de la Cour, la poussa par tou-

tes

tes les voyes qui peuvent anéantir le Gouvernement d'un Favori.

La Chambre de St. Louis fit sept propositions, dont la moins forte étoit de cette nature. La premiére sur laquelle le Parlement délibéra fut la révocation des Intendans. La Cour, qui se sentit touchée à la prunelle de l'œil, obligea Mr. le Duc d'Orléans d'aller au Palais, pour en représenter à la Compagnie les conséquences, & la prier de surseoir seulement pour trois mois l'exécution de son Arrêt, pendant lesquels il avoit des propositions à faire qui seroient très avantageuses au public. On lui accorda trois jours de délai, à condition qu'il n'en fût rien écrit dans le Registre, & que la conférence se fît incessamment. Les Députez des quatre Compagnies se trouvérent au Palais d'Orléans. Le Chancelier insista fort sur la nécessité de conserver les Intendans dans les Provinces, & sur l'inconvénient qu'il y auroit de faire le procès, comme l'Arrêt le portoit, à ceux qui auroient malversé; parcequ'il seroit impossible que les Partisans ne se trouvassent engagez dans les procédures; ce qui seroit ruiner les affaires du Roi en obligeant à des banqueroutes ceux qui les soutenoient par leurs avances & leur crédit. Le Parlement ne se rendant point à cette raison, le Chancelier se réduisit à demander que les Intendans ne fussent pas révoquez par Arrêt du Parlement, mais par une Déclaration du Roi, afin que les Peuples eussent au moins l'obligation de leurs soulagemens à Sa Majesté. L'on eut peine à consentir à cette proposition, elle passa toutefois au plus de voix. Mais lorsque la Déclaration fut portée au Parlement, elle fut trouvée défectueuse, en ce que révoquant les Intendans,

dans, elle n'ajoutoit pas que l'on recherchât leur gestion.

Mr. le Duc d'Orléans qui l'étoit venu porter au Parlement n'ayant pu la faire passer, la Cour s'avisa d'un expédient, qui fut d'en envoyer une autre, qui portoit l'établissement d'une Chambre de Justice, pour faire le procès aux délinquans. La Compagnie s'aperçut bien facilement que la proposition de cette Chambre de Justice, dont les Officiers & l'exécution seroient toujours à la disposition des Ministres, ne tendoit qu'à tirer les voleurs des mains du Parlement. Elle passa toutefois encore au plus de voix en présence de Mr. d'Orléans, qui en fit vérifier une autre le même jour, par laquelle le Peuple étoit déchargé du huitiéme des Tailles, quoique l'on eût promis au Parlement de le décharger du quart.

Mr. d'Orléans y vint encore quelques jours après porter une troisiéme Déclaration, par laquelle le Roi vouloit qu'il ne se fît plus aucunes levées d'argent, qu'en vertu des Déclarations vérifiées au Parlement. Rien ne paroissoit plus spécieux; mais comme la Compagnie savoit que l'on ne pensoit qu'à l'amuser & qu'à autoriser par le passé toutes celles qui n'y avoient pas été vérifiées, elle ajouta la clause de défense que l'on ne léveroit rien en vertu de celles qui se trouveroient de cette nature. Le Ministre desespéré du peu de succès de ses artifices, de l'inutilité des efforts qu'il avoit faits pour semer de la jalousie entre les quatre Compagnies, & d'une proposition sur laquelle on étoit prêt de délibérer, qui alloit à la radiation de tous les prêts faits au Roi, sous des usures immenses; le Ministre, dis-je, outré de rage & de douleur, & poussé par tous les Courtisans qui avoient mis

presque tous leurs biens dans ces prêts, se résolut à un expédient qu'il crut décisif, & qui lui réussit aussi peu que les autres. Il fit monter le Roi à cheval pour aller au Parlement en grande pompe, & il y porta une Déclaration remplie des plus belles paroles du monde, de quelques articles utiles au public, & de beaucoup d'autres très obscurs & très ambigus. La défiance que le Peuple avoit de toutes les démarches de la Cour, fit que cette entrée ne fut pas accompagnée de l'aplaudissement, ni même des cris accoutumez; les suites n'en furent pas plus heureuses. La Compagnie commença dès le lendemain à examiner la Déclaration, & à la controller presque en tous ses points, mais particuliérement en celui qui défendoit aux Compagnies de continuer leurs Assemblées de la Chambre de St. Louis. Elle n'eut pas plus de succès dans la Chambre des Comptes & dans la Cour des Aides, dont les Premiers-Présidens firent des harangues très fortes à Monsieur & à Mr. le Prince de Conti. Le premier vint quelques jours de suite au Parlement, pour l'exhorter à ne point toucher à la Déclaration. Il menaça, il pria; enfin après des efforts incroyables, il obtint que l'on surseoiroit à délibérer jusques au 17. du mois, après quoi l'on continueroit incessamment à le faire, tant sur la Déclaration que sur les propositions de la Chambre de St. Louis. L'on n'y manqua pas, on examina article par article; & l'Arrêt donné par le Parlement sur le troisiéme, desespéra la Cour. Il portoit, en modifiant la Déclaration, que toutes les levées d'argent ordonnées par Déclarations non vérifiées, n'auroient point de lieu. Mr. le Duc d'Orléans ayant encore été au Parlement pour l'obliger à adoucir cette clause, & n'y ayant rien gagné,

la Cour se résolut à en venir aux extrêmitez, & à se servir de l'éclat que la bataille de Lens fit justement dans ce tems-là, pour éblouir les peuples, & pour les obliger de consentir à l'oppression du Parlement.

Voilà un crayon très léger d'un portrait bien sombre & bien desagréable, qui vous a représenté comme dans un nuage & comme en raccourci, les figures si différentes & les postures bizarres des principaux Corps de l'Etat. Ce que vous allez voir est d'une peinture plus égayée; les factions & les intrigues y donneront du coloris.

1648. La nouvelle de la victoire de Mr. le Prince à Lens arriva à la Cour le 24. Aout 1648. Châtillon l'apporta, & il me dit, un quart d'heure après qu'il fut sorti du Palais Royal, que Mr. le Cardinal lui avoit témoigné beaucoup moins de joye de la victoire, qu'il ne lui avoit fait paroitre de chagrin, de ce qu'une partie de la Cavalerie Espagnole s'étoit sauvée. Vous remarquerez, s'il vous plait, qu'il parloit à un homme qui étoit entiérement à Mr. le Prince, & qu'il lui parloit d'une des plus belles actions qui se soyent jamais faites dans la guerre. Elle est imprimée en tant de lieux qu'il seroit inutile de vous en raporter ici le détail. Je ne puis m'empêcher de vous dire que le combat étant presque perdu, Mr. le Prince le rétablit & le gagna par un seul coup de cet œil d'aigle que vous lui connoissez, qui voit tout dans la guerre & qui ne s'y éblouit jamais.

Le jour que la nouvelle en arriva à Paris, je trouvai Mr. de Chavigni à l'Hôtel de Lesdiguiéres qui me l'aprit, & qui me demanda si je ne gagerois pas que le Cardinal seroit assez innocent pour ne se pas servir de cette occasion, pour re-

mon-

monter sur sa bête. Ce furent ses propres paroles; elles me touchérent, parceque connoissant, comme je faisois, l'humeur & les maximes violentes de Chavigni, & sachant d'ailleurs qu'il étoit très malsatisfait du Cardinal, ingrat au dernier point envers son bienfaicteur; je ne doutai pas qu'il ne fût très capable d'aigrir les choses par de mauvais conseils. Je le dis à Mr. de Lesdiguiéres*, & je lui ajoutai que j'allois de ce pas au Palais Royal, dans la résolution d'y continuer ce que j'y avois commencé. Il est nécessaire, pour l'intelligence de ces deux derniéres paroles, que je vous rende compte d'un petit détail qui me regarde en mon particulier.

Dans le cours de cette année d'agitation que je viens de toucher, je me trouvai moi-même dans un mouvement intérieur qui n'étoit connu que de fort peu de personnes. Toutes les humeurs de l'Etat étoient si émues par la chaleur de Paris, qui en est le Chef, que je jugeois bien que l'ignorance du Médecin ne préviendroit pas la fiévre qui en étoit comme la suite nécessaire. Je ne pouvois ignorer que je ne fusse très mal dans l'esprit du Cardinal. Je voyois la carriére ouverte, même pour la pratique, aux grandes choses, dont la spéculation m'avoit beaucoup touché dès mon enfance; mon imagination me fournissoit toutes les idées du possible, mon esprit ne les desavouoit pas, & je me reprochois à moi-même la contrariété que je trouvois dans mon cœur à les entreprendre. Je m'en remerciai, après en avoir examiné à fond l'intérieur, & je connus que cette opposition ne venoit que d'un bon principe.

* François de Créqui, mort en 1677.

Je tenois la Coadjutorerie de la Reine ; je ne ſavois pas diminuer mes obligations, par les circonſtances : je crus que je devois ſacrifier à la reconnoiſſance mes reſſentimens, & même les apparences de ma gloire ; & quelques inſtances que me fiſſent Montréſor & Laigues, je me réſolus de m'attacher purement à mon devoir, & de n'entrer en rien de tout ce qui ſe diſoit & de tout ce qui ſe faiſoit dans ce tems-là contre la Cour. Le premier de ces deux hommes, que je viens de vous nommer, avoit été toute ſa vie nourri dans les factions de Monſieur, & il étoit d'autant plus dangereux pour conſeiller les grandes choſes, qu'il les avoit beaucoup plus dans l'eſprit que dans le cœur. Les gens de ce caractére n'exécutent rien, & par cette raiſon ils conſeillent tout. Laigues n'avoit qu'un fort petit ſens, mais il étoit très brave & très préſomptueux. Les eſprits de cette nature oſent tout ce que ceux en qui ils ont confiance, leur perſuadent. Ce dernier, qui étoit abſolument entre les mains de Montréſor, s'échauffa, comme il arrive toujours, après en avoir été perſuadé ; & ces deux hommes joints enſemble ne me laiſſoient pas un jour de repos, pour me faire voir, s'imaginoient ils, ce que ſans vanité j'avois vu ſix mois & plus avant eux.

Je demeurai ferme dans ma réſolution ; mais, comme je n'ignorois pas que l'innocence & la droiture me brouilleroient dans les ſuites preſque autant avec la Cour, qu'auroit pu faire le contraire ; je pris en même tems celle de me précautionner contre les mauvaiſes intentions du Miniſtre, & du côté de la Cour même, en y agiſſant avec autant de ſincérité & de zéle que de liberté : & du côté de la Ville en y ménageant avec ſoin tous mes amis, & en n'oubliant

rien

rien de tout ce qui pouvoit être nécessaire pour m'attirer, ou plutot pour me conserver l'amitié des Peuples. Je ne puis mieux vous exprimer le second, qu'en vous disant que depuis le 28. Mars jusques au 25. Aout, je dépensai 36. mille écus en aumônes & en liberalitez. Je ne crus pas mieux exécuter le premier, qu'en disant à la Reine & au Cardinal la vérité des dispositions que je voyois dans Paris, dans lesquelles la flatterie & la préoccupation ne leur permirent jamais de pénétrer. Comme un troisiéme voyage de Mr. l'Archevêque en Anjou m'avoit remis en fonction, je pris cette occasion pour leur témoigner que je me croyois obligé à leur en rendre compte, ce qu'il reçurent l'un & l'autre avec assez de mépris; & je leur en rendis compte effectivement, ce qu'ils reçurent l'un & l'autre avec beaucoup de colére. Celle du Cardinal s'adoucit au bout de quelques jours; mais ce ne fut qu'en apparence, elle ne fit que se déguiser. J'en connus l'art & j'y remédiai; car comme je vis qu'il ne se servoit des avis que je lui donnois que pour faire croire dans le monde que j'étois intimement avec lui pour lui raporter ce que je découvrois, même au préjudice des particuliers; je ne lui parlois plus de rien que je ne disse publiquement à table, en revenant chez moi. Je me plaignis même à la Reine de l'artifice du Cardinal, que je lui démontrai par deux circonstances particuliéres; & ainsi, sans discontinuer ce que le poste où j'étois m'obligeoit de faire pour le service du Roi, je me servis des mêmes avis que je donnois à la Cour, pour faire voir au Parlement que je n'oubliois rien pour éclairer le Ministére, & pour dissiper les nuages dont les intérêts des subalternes & la flate-

1648.

rie des Courtisans ne manquent jamais de l'offusquer.

Comme le Cardinal eut aperçu que j'avois tourné son arc contre lui-même, il ne garda presque plus de mesures avec moi; & un jour entr'autres que je disois à la Reine devant lui que la chaleur des esprits étoit telle, qu'il n'y avoit plus que la douceur qui les pût ramener, il ne me répondit que par un apologue Italien, qui porte qu'au tems que les bêtes parloient, le loup assura avec serment à un troupeau de brebis, qu'il les protégeroit contre tous ses camarades, pourvû que l'une d'entre elles allat tous les matins lécher une blessure qu'il avoit reçue d'un chien. Voilà le moins desobligeant des apophthegmes dont il m'honora trois ou quatre mois durant; ce qui m'obligea de dire un jour, en sortant du Palais Royal, à Mr. le Maréchal de Villeroi *, que j'avois fait deux réflexions; l'une, qu'il sied plus mal à un Ministre de dire des sottises que d'en faire; & l'autre, que les avis qu'on lui donne, passent pour des crimes, toutes les fois qu'on ne lui est point agréable.

Voilà l'état où j'étois à la Cour, quand je sortis de l'Hôtel de Lesdiguiéres, pour remédier, autant que je pourrois, au mauvais effet que la nouvelle de la victoire de Lens & la réflexion de Mr. de Chavigni m'avoient fait apréhender. Je trouvai la Reine dans un emportement de joye inconcevable; le Cardinal me parut plus modéré. L'un & l'autre affectérent une douceur extraordinaire, & le Cardinal particuliérement me dit qu'il vouloit se servir de l'occasion

* Nicolas de Neufville, Gouverneur de Louis XIV, mort en 1685.

sion présente, pour faire connoitre aux Compagnies qu'il étoit bien éloigné des sentimens de vangeance qu'on lui attribuoit, & qu'il prétendoit que tout le monde confessât dans peu de jours que les avantages remportez par les armes du Roi, avoient bien plus adouci qu'élevé l'esprit de la Cour. J'avoue que j'y fus duppé, je le crus, j'en eus de la joye. Je prêchai le lendemain à St. Louis des Jésuites devant le Roi & la Reine. Le Cardinal, qui y étoit, me remercia au sortir du Sermon, de ce qu'en expliquant au Roi le Testament de St. Louis, (c'étoit le jour de sa Fête) je lui avois recommandé, comme il est porté par le même Testament, le soin de ses grandes Villes. Vous allez voir la sincérité de toutes ces confidences.

Le lendemain de la Fête, c'est-à-dire le 26. Aout 1648, le Roi alla au *Te Deum*. L'on borda, selon la coutume, depuis le Palais Royal jusques à Notre-Dame toutes les rues de Soldats du Régiment des Gardes. Aussitot que le Roi fut revenu au Palais Royal, l'on forma de tous ces Soldats trois Bataillons qui demeurérent sur le Pont-neuf & à la Place Dauphine. Cominges, Lieutenant des Gardes de la Reine, enleva dans un carosse fermé le bon homme Broussel * Conseiller de la Grand' Chambre, & le mena à St. Germain. Blancménil †, Président aux Enquêtes, fut pris en même tems aussi chez lui, & conduit au Bois de Vincennes. Vous vous étonnerez du choix de ce dernier; & si vous aviez connu le bon homme Broussel, vous ne seriez pas moins surprise du sien. Je vous expliquerai

* Pierre Broussel.
† René Potier, Sr. de Blancménil.

rai ce détail en tems & lieu; mais je ne puis vous exprimer la consternation qui parut dans Paris le premier quart d'heure de l'enlévement de Broussel, & le mouvement qui s'y fit dès le second. La tristesse ou plutot l'abatement saisit jusqu'aux enfans. L'on se regardoit & l'on ne se disoit rien. On éclata tout d'un coup, on s'émut, on courut, on cria, & l'on ferma les boutiques. J'en fus averti; &, quoique je ne fusse pas insensible à la maniére dont j'avois été joué la veille au Palais Royal, où l'on m'avoit même prié de faire savoir à ceux qui étoient de mes amis dans le Parlement, que la bataille de Lens n'y avoit causé que des sentimens de modération & de douceur; quoique, dis-je, je fusse très piqué, je ne laissai pas de prendre le parti, sans balancer, d'aller trouver la Reine, & de m'attacher à mon devoir préférablement à toutes choses. Je le dis en ces propres termes à Chapelain, à Gomberville, & à Plot Chanoine de Notre-Dame & présentement Chartreux, qui avoient diné chez moi. Je sortis en rochet & en camail, & je ne fus pas arrivé au Marché-neuf, que je fus accablé d'une foule de peuple qui hurloit plutot qu'il ne crioit. Je m'en démêlai en leur disant que la Reine leur feroit justice. Je trouvai sur le Pont-neuf le Maréchal de la Meilleraie à la tête des Gardes, qui, bien qu'il n'eût encore en tête que quelques enfans, qui disoient des injures & qui jettoient des pierres aux Soldats, ne laissoit pas d'être fort embarassé, parcequ'il voyoit que les nuages commençoient à se grossir de tous côtez. Il fut très aise de me voir; il m'exhorta de dire à la Reine la vérité; il s'offrit d'en venir lui-même rendre témoignage. J'en fus très aise à mon tour, & nous allames ensemble au Palais Royal, suivis d'un

d'un nombre infini de peuple, qui crioit *Broussel, Broussel.* Nous trouvames la Reine dans le grand cabinet, accompagnée de Monsieur, du Cardinal Mazarin, de Mr. de Longueville, du Maréchal de Villeroi, de l'Abbé de la Riviére, de * Bautru, de Guitaut Capitaine des Gardes, & de † Nogent. Elle ne me reçut ni bien ni mal : elle étoit trop fiére & trop aigrie, pour avoir de la honte de ce qu'elle m'avoit dit la veille, & le Cardinal n'étoit pas assez honnête homme pour en avoir. Il me parut toutefois un peu embarassé ; & il me fit une espéce de galimathias, par lequel, sans me l'oser toutefois dire, il eût été bien aise que j'eusse conçu qu'il y avoit eu des raisons toutes nouvelles, qui avoient obligé la Reine à se porter à la résolution que l'on avoit prise. Je feignis de prendre pour bon tout ce qu'il lui plut de me dire, & je lui répondis simplement que j'étois venu là pour me rendre à mon devoir, pour recevoir les commandemens de la Reine, & pour contribuer de tout ce qui seroit en mon pouvoir au repos & à la tranquilité. La Reine me fit un petit signe de la tête, comme pour me remercier ; mais je sus depuis qu'elle avoit remarqué, & remarqué en mal, cette derniére parole, qui étoit pourtant fort innocente, & même fort dans l'ordre d'un Coadjuteur de Paris ; mais il est vrai de dire qu'*auprès des Princes il est aussi dangereux & presque aussi criminel de pouvoir le bien que de vouloir le mal.* Le Maréchal de la Meilleraie, qui vit que la Riviére, Bautru & Nogent traitoient l'émotion de bagatelle, & qu'ils la tournoient même en ridicule,

* Guillaume Bautru, Comte de Serrant.

† Nicolas, Comte de Bautru-Nogent.

dicule, s'emporta beaucoup; il parla avec force; il s'en raporta à mon témoignage. Je le rendis avec liberté, & je confirmai ce qu'il avoit dit & prédit du mouvement. Le Cardinal sourit malignement, & la Reine se mit en colére, proférant de son ton de faucet aigre & élevé ces propres mots: „ Il y a de la révolte à imaginer „ que l'on puisse se révolter; voilà les contes „ ridicules de ceux qui la veulent; l'autorité du „ Roi y donnera bon ordre ". Le Cardinal qui s'apperçut à mon visage que j'étois un peu ému de ce discours, prit la parole, & avec un ton doux il répondit à la Reine: „ Plût à Dieu, „ Madame, que tout le monde parlat avec autant de sincérité que parle Mr. le Coadjuteur! „ Il craint pour son troupeau, il craint pour la „ Ville, il craint pour l'autorité de Votre Ma„ jesté. Je suis persuadé que le péril n'est pas „ au point qu'il se l'imagine; mais le scrupule „ sur cette matiére est en lui une religion loua„ ble. ". La Reine, qui entendit le jargon du Cardinal, se remit tout d'un coup; elle me fit des honnêtetez, & je répondis par un profond respect & par une mine si niaise, que la Riviére dit à l'oreille à Bautru, de qui je le sus quatre jours après: „ Voyez ce que c'est que de n'être „ pas jour & nuit en ce pays-ci! Le Coadjuteur „ est homme du monde, il a de l'esprit, il prend „ pour bon ce que la Reine vient de lui dire ". La vérité est que tout ce qui étoit dans ce cabinet jouoit la comédie. Je faisois l'innocent, & je ne l'étois pas, au moins en ce fait. Le Cardinal faisoit l'assuré, & il ne l'étoit pas autant qu'il le paroissoit. Il y eut quelques momens où la Reine contrefit la douce, & elle ne fut jamais plus aigre. Mr. de Longueville témoignoit de la tristesse, & il étoit dans une joye sensible,

parce-

parceque c'étoit l'homme du monde qui aimoit le plus le commencement de toutes les affaires. Mr. d'Orléans faisoit l'empressé & le passionné en parlant à la Reine, je ne l'ai jamais vu sifler avec plus d'indolence qu'il sifla une demie heure en entretenant Guerchi dans la petite chambre grise. Le Maréchal de Villeroi faisoit le gai, pour faire sa Cour au Ministre, & il m'avouoit en particulier les larmes aux yeux, que l'Etat étoit sur le bord du précipice. Bautru & Nogent boufonnoient, & représentoient, pour plaire à la Reine, la nourrice du vieux Broussel (remarquez, je vous prie, qu'il avoit 80. ans) qui animoit le peuple à la sédition; quoiqu'ils connussent très bien l'un & l'autre que la tragédie ne seroit peut-être pas fort éloignée de la farce. Le seul & unique Abbé de la Riviére étoit convaincu que l'émotion du peuple n'étoit qu'une fumée; il le soutenoit à la Reine, qui l'eût voulu croire quand même elle auroit été persuadée du contraire, & je remarquai dans un même instant, & par la disposition de la Reine qui étoit la personne du monde la plus hardie, & par celle de la Riviére qui étoit le poltron le plus signalé de son siécle, que *l'aveugle témérité & la peur outrée produisent les mêmes effets, lorsque le péril n'est pas connu.* Afin qu'il ne manquat aucun personnage au théâtre, le Maréchal de la Meilleraie, qui jusques-là étoit demeuré très ferme avec moi à représenter la conséquence du tumulte, prit celui de Capitan. Il changea tout d'un coup & de ton & de sentiment, sur ce que le bon homme Vannes, Lieutenant-Colonel aux Gardes, vint dire à la Reine que les Bourgeois menaçoient de forcer les Gardes. Comme il étoit tout paitri de bile & de contretems, il se mit en colére jusques à l'empor-

 por-

portement, & même jusques à la fureur. Il s'écria qu'il falloit plutot périr que de soufrir cette insolence, & il pressa que l'on lui permît de prendre les Gardes, les Officiers de la Maison, & tous les Courtisans qui étoient dans les Antichambres, en assurant qu'il terrasseroit toute la canaille. La Reine même donna avec ardeur dans son sens, mais ce sens ne fut appuyé de personne; & vous verrez par l'événement qu'il n'y en a jamais eu de plus réprouvé. Le Chancelier entra dans le cabinet en ce moment. Il étoit si foible de son naturel, qu'il n'y avoit jamais dit jusques à cette occasion aucune parole de vérité; mais en celle-là, la complaisance céda à la peur; il parla, & il parla selon ce que lui dictoit ce qu'il avoit vu dans les rues. J'observai que le Cardinal parut fort touché de la liberté d'un homme en qui il n'en avoit jamais vu. Mais Senneterre, qui entra presque en ce même tems, effaça en moins de rien les premiéres idées, en assurant que la chaleur du peuple commençoit à se ralentir, qu'on ne prenoit point les armes, & qu'avec un peu de patience tout iroit bien.

Il n'y a rien de si dangereux que la flaterie, dans les conjonctures où celui que l'on flatte peut avoir peur. L'envie qu'il a de ne la pas prendre, fait qu'il croit tout ce qui l'empêche d'y remédier. Les avis qui arrivoient de moment à autre faisoient perdre inutilement ceux dans lesquels on peut dire que le salut de l'Etat étoit enfermé. Le vieux Guitaut, homme de peu de sens, mais très affectionné, s'en impatienta plus que les autres, & il dit d'un ton de voix encore plus rauque qu'à son ordinaire, qu'il ne comprenoit pas comment il étoit possible de s'endormir en l'état où étoient les choses.

Il

Il ajouta je ne sai quoi entre les dents, que je n'entendis pas, mais qui aparemment piqua le Cardinal, qui d'ailleurs ne l'aimoit pas. Le Cardinal lui répondit: „ Hé bien, Mr. de Guitaut, „ quel est votre avis "? *Mon avis est*, lui répondit brusquement Guitaut, *de rendre le vieux coquin de Broussel mort ou vif.* Je pris la parole & je lui dis: „ Le premier ne seroit ni de la piété ni „ de la prudence de la Reine; le second pour„ roit faire cesser le tumulte". La Reine rougit à ce mot, & s'écria: „ Je vous entens, Mr. le „ Coadjuteur, vous voudriez que je donnasse la „ liberté à Broussel; je l'étranglerois plutot avec „ les deux mains; " & achevant cette dernière sillabe, elle me les porta presque au visage, [redacted] ajoutant: *Et ceux qui* .... Le Cardinal qui ne douta point qu'elle ne m'allat dire tout ce que la rage peut inspirer, s'avança & lui parla à l'oreille. Elle se composa à un point, que si je ne l'eûsse connue, elle m'eût paru bien radoucie.

Le Lieutenant-Civil entra en ce moment dans le cabinet avec une pâleur mortelle sur le visage; je n'ai jamais vu à la Comédie Italienne de peur si naïvement & si ridiculement représentée que celle qu'il fit voir à la Reine, en lui racontant des avantures de rien qui lui étoient arrivées depuis son logis jusques au Palais Royal. Admirez, je vous prie, la simpathie des ames timides; le Cardinal Mazarin n'avoit été jusques-là que médiocrement touché de ce que Mr. de la Meilleraie & moi lui avions dit avec assez de vigueur, & la Reine n'en avoit pas seulement été émue. La frayeur du Lieutenant se glissa, je crois par contagion, dans leur imagination, dans leur esprit & dans leur cœur; ils me parurent tout à coup méta-

mor-

morphosez; ils ne me traitérent plus de ridicule; ils avouérent que l'affaire méritoit de la réflexion. Ils consultérent, & soufrirent que Monsieur, Mr. de Longueville, le Chancelier, le Maréchal de Villeroi, celui de la Meilleraie, & le Coadjuteur, prouvassent par bonnes raisons qu'il faloit rendre Broussel, avant que les peuples qui menaçoient de prendre les armes, les eussent prises effectivement. Nous éprouvames en cette rencontre qu'*il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider*. Le Cardinal, après une douzaine de galimathias qui se contredisoient les uns les autres, conclut à se donner encore du tems jusqu'au lendemain, & à faire connoitre en attendant au peuple, que la Reine lui accordoit la liberté de Broussel, pourvû qu'il se séparat, & qu'il ne continuat pas à la demander en foule. Le Cardinal ajouta que personne ne pouvoit plus agréablement & plus efficacement que moi porter cette parole. Je vis le piége, mais je ne pus m'en défendre; & d'autant moins que le Maréchal de la Meilleraie, qui n'avoit point de vue, y donna même avec impétuosité & m'y entraina, pour ainsi parler, avec lui. Il dit à la Reine qu'il sortiroit avec moi dans les rues, & que nous y ferions des merveilles. " Je n'en doute point, lui répondis-je, pourvû qu'il plaise à la Reine de nous „ faire expédier en bonne forme la promesse de „ la liberté des prisonniers; car je n'ai pas assez „ de crédit parmi le peuple pour m'en faire croi„ re sans cela ". On me loua de ma modestie; le Maréchal ne se douta de rien; la parole de la Reine valoit mieux que tous les écrits; en un mot l'on se moqua de moi, & je me trouvai tout d'un coup dans la cruelle nécessité de jouer le plus méchant personnage que jamais peut-être par-

particulier ait rencontré. Je voulus répliquer, mais la Reine entra brusquement dans sa chambre grise. Monsieur me poussa, mais tendrement avec ses deux mains, en me disant: Rendez le repos à l'Etat. Le Maréchal m'entraina, & tous les Gardes du Corps me portoient amoureusement sur leurs bras, en me criant: Il n'y a que vous qui puissiez remédier au mal. Je sortis ainsi avec mon rochet & mon camail, en donnant des bénédictions à droite & à gauche, & vous croyez bien que cette occupation ne m'empêchoit pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvois. Je pris toutefois, sans balancer, le parti d'aller purement à mon devoir, de prêcher l'obéissance & de faire mes efforts pour empêcher le tumulte. La seule mesure que je me résolus de garder fut celle de ne rien promettre en mon nom au peuple, & de lui dire simplement que la Reine m'avoit assuré qu'elle rendroit Broussel, pourvû que l'on fît cesser l'émotion.

L'impétuosité du Maréchal de la Meilleraie ne me laissa pas lieu de mesurer mes expressions; car, au lieu de venir avec moi, comme il m'avoit dit, il se mit à la tête des Chevaux-Légers de la Garde, & il s'avança l'épée à la main, en criant de toute sa force: *Vive le Roi, liberté à Broussel.* Comme il étoit vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avoit qui l'entendissent, il échauffa beaucoup plus de monde par son épée, qu'il n'en apaisa par sa voix. On cria aux armes. Un Crochetour mit le sabre à la main vis à vis des Quinze-vingts, le Maréchal le tua d'un coup de pistolet. Les cris redoublérent, on courut de tous côtez aux armes; une foule de peuple qui m'avoit suivi depuis le Palais Royal, me porta

porta plutot qu'elle ne me poussa, jusques à la Croix du Tiroir, & j'y trouvai le Maréchal de la Meilleraie aux mains avec une foule de Bourgeois qui avoient pris les armes dans la rue de l'Arbre-sec. Je me jettai dans la foule pour essayer de les séparer, & je crus que les uns & les autres porteroient au moins quelque respect à mon habit & à ma dignité. Je ne me trompai pas absolument; car le Maréchal, qui étoit fort embarassé, prit avec joye ce prétexte pour commander aux Chevaux-Légers de ne plus tirer. Les Bourgeois s'arrêtérent, & se contentérent de faire ferme dans le carrefour. Mais il y en eut 20. ou 30. qui sortirent avec des hallebardes & avec des mousquetons de la rue des Prouvelles qui ne furent pas si modérez, & qui ne me voyant pas, ou ne me voulant pas voir, firent une décharge fort brusque sur les Chevaux-Légers, cassérent d'un coup de pistolet le bras à Fontrailles, qui étoit auprès du Maréchal l'épée à la main, blessérent un de mes Pages qui portoit le derriére de ma soutane, & me donnérent à moi-même un coup de pierre au dessous de l'oreille, qui me porta par terre. Je ne fus pas plutot relevé, qu'un Bourgeois m'apuyant un mousqueton sur la tête, quoique je ne le connusse point du tout, je crus qu'il étoit bon de ne le lui pas témoigner dans ce moment, & je lui dis au contraire: *Ah, malheureux! si ton pére te voyoit.....* Il s'imagina que j'étois le meilleur ami de son pére, que je n'avois pourtant jamais vu Je crois que cette pensée lui donna celle de me regarder plus attentivement; mon habit lui frapa les yeux, il me demanda si j'étois Mr. le Coadjuteur. Tout le monde fit le même cri, l'on courut à moi; & le Maréchal de la Meilleraie se retira avec plus de liberté

au

au Palais Royal, parceque j'affectai, pour lui en donner le tems, de marcher du côté des Halles. Tout le monde m'y ſuivit, & j'en eus beſoin; car je trouvai une fourmiliére de Fripiers toute en armes. Je les flattai, je les careſſai, je les conjurai, je les menaçai, enfin je les perſuadai. Ils quittérent les armes, ce qui fut le ſalut de Paris; parceque s'ils les euſſent encore eues à la main à l'entrée de la nuit qui s'aprochoit, la Ville eût été infailliblement pillée. Je n'ai guéres eu en ma vie de ſatisfaction plus ſenſible que celle-là, & elle fut ſi grande que je ne fis pas ſeulement de réflexion ſur l'effet que le ſervice que je venois de rendre devoit produire au Palais Royal. Je dis, devoit: car vous allez voir qu'il y en produiſit un tout contraire.

J'y allai avec 30. ou 40. mille hommes qui m'y ſuivirent, mais ſans armes; & je trouvai à la barriére le Maréchal de la Meilleraie, qui transporté de la maniére dont j'en avois uſé à ſon égard, m'embraſſa preſque juſques à m'étouffer, & il me dit ces propres paroles. „ Je „ ſuis un fol & un brutal; j'ai failli à perdre l'E„ tat, & vous l'avez ſauvé. Venez, parlons à la „ Reine en véritables François, & en gens de „ bien; & prenons des dattes, pour faire pendre „ à notre témoignage, à la majorité du Roi, ces „ peſtes d'Etat, ces flateurs infames qui font ac„ croire à la Reine que cette affaire n'eſt rien". Il fit une apoſtrophe aux Officiers des Gardes, en achevant cette derniére parole, la plus touchante, la plus pathétique & la plus eloquente qui ſoit peut-être jamais ſortie de la bouche d'un homme de guerre; & il me porta plutot qu'il ne me mena chez la Reine. Il lui dit en entrant, & en me montrant de la main: „ Voilà

„ celui, Madame, à qui je dois la vie, mais à „ qui Votre Majesté doit le salut de sa Garde, & „ peut-être celui du Palais Royal". La Reine se mit à sourire, mais d'une sorte de souris ambigu. J'y pris garde, mais je n'en fis pas semblant; & pour empêcher Mr. le Maréchal de la Meilleraie de continuer mon éloge, je pris la parole: „ Non, Madame, il ne s'agit pas de moi, mais „ de Paris soumis & desarmé, qui se vient jetter „ aux pieds de Votre Majesté. Il est bien coupa„ ble & peu soumis, repartit la Reine, avec un „ visage plein de feu. S'il a été aussi furieux que „ l'on a voulu me le faire croire, comment se se„ roit il pu radoucir en si peu de tems"? Le Maréchal, qui remarqua, aussi bien que moi, le ton de la Reine, se mit en colére, & lui dit en jurant: „ Madame, un homme de bien ne peut „ vous flatter, en l'extrêmité où sont les choses. „ Si vous ne mettez aujourd'hui Broussel en liber„ té, il n'y aura pas demain pierre sur pierre dans „ Paris". Je voulus prendre la parole pour appuyer ce que disoit le Maréchal, la Reine me la ferma, en me disant d'un air de moquerie: „ Allez „ vous reposer, Monsieur, vous avez bien tra„ vaillé".

Je sortis ainsi du Palais Royal, &, quoique je fusse ce que l'on apelle enragé, je ne dis pas un mot de là jusques à mon logis, qui pût aigrir le peuple. J'en trouvai une foule innombrable qui m'attendoit, & qui me força de monter sur l'impériale de mon carosse pour lui rendre compte de ce que j'avois fait au Palais Royal. Je lui dis que j'avois témoigné à la Reine l'obéissance que l'on avoit rendue à sa volonté, en posant les armes dans les lieux où on les avoit prises, & en ne les prenant point dans ceux où on étoit sur le point de les prendre; que la Reine m'avoit fait

fait paroitre de la satisfaction de cette soumission, & qu'elle m'avoit dit que c'étoit l'unique voye par laquelle on pouvoit obtenir d'elle la liberté des prisonniers. J'ajoutai tout ce que je crus pouvoir adoucir cette Commune, & je n'y eus pas beaucoup de peine, parceque l'heure du souper s'aprochoit. Cette circonstance vous paroitra ridicule, mais elle est fondée, & j'ai observé qu'à Paris dans les émotions populaires, les plus échaufez ne veulent pas ce qu'ils apellent se desheurer.

Je me fis saigner en arrivant chez moi, car la contusion que j'avois eue au dessous de l'oreille étoit fort augmentée; mais vous croyez bien que ce n'étoit pas là mon plus grand mal. J'avois fort hazardé mon crédit dans le peuple, en lui donnant des espérances de la liberté de Broussel, quoique j'eusse observé fort soigneusement de ne lui en pas donner ma parole. Mais avois-je lieu moi-même d'espérer qu'un peuple pût distinguer entre les paroles & les espérances? D'ailleurs avois je lieu de croire, après ce que j'avois connu du passé, après ce que je venois de voir du présent, que la Cour fit seulement réflexion à ce qu'elle nous avoit fait dire à Mr. de la Meilleraie & à moi? Ou plutot n'avois-je pas tout sujet d'être persuadé qu'elle ne manqueroit pas cette occasion de me perdre absolument dans le public, en lui faisant croire que je m'étois entendu avec elle pour l'amuser & pour le jouer? Ces vues que j'eus dans toute leur étendue m'afligérent, mais elles ne me tentérent point. Je ne me repentis pas un moment de ce que j'avois fait, parceque je fus persuadé que le devoir & la bonne conduite m'y avoient obligé. Je m'envelopai, pour ainsi dire, dans mon devoir; j'eus honte d'avoir fait réfle-

xion sur l'événement : & Montrésor étant entré là-dessus, & m'ayant dit que je me trompois, si je croyois avoir beaucoup gagné à mon expédition ; je lui répondis ces propres paroles :
„ J'y ai beaucoup gagné, en ce qu'au moins je
„ me suis épargné une apologie en explication de
„ bienfaits, qui est toujours une chose insupor-
„ table à un homme de bien. Si je fusse demeu-
„ ré chez moi dans une conjoncture comme cel-
„ le-ci, la Reine, dont enfin je tiens ma digni-
„ té, auroit elle sujet d'être contente de moi ?
„ Elle ne l'est nullement, reprit Montrésor, Ma-
„ dame de Noailles & Madame de Motteville
„ viennent de dire au Prince de Guimené, que
„ l'on étoit persuadé au Palais Royal qu'il n'avoit
„ pas tenu à vous d'émouvoir le peuple ".

J'avoue que je n'ajoutai aucune foi à ce discours de Montrésor ; car quoique j'eusse vu dans le cabinet de la Reine que l'on s'y moquoit de moi, je m'étois imaginé que cette malignité n'alloit pas à diminuer le mérite du service que j'avois rendu, & je ne pouvois me figurer que l'on fût capable de me le tourner à crime. Montrésor persistant à me tourmenter, & me disant que mon ami Jean-Louis de Fiesque n'auroit pas été de mon avis ; je lui répondis que j'avois toute ma vie estimé les hommes plus par ce qu'ils ne faisoient pas en de certaines occasions, que par tout ce qu'ils y eussent pu faire. J'étois sur le point de m'endormir sur ces pensées, lorsque Laigues arriva, qui venoit du souper de la Reine, & qui me dit que l'on m'avoit tourné publiquement en ridicule ; que l'on m'y avoit traité d'homme qui n'avoit rien oublié pour soulever le peuple, sous prétexte de l'appaiser ; que l'on avoit sifflé dans les rues, que j'avois fait semblant d'être blessé, quoique je

ne le fusse point; enfin que j'avois été exposé deux heures entiéres à la raillerie fine de Bautru, à la boufonnerie de Nogent, à l'enjouement de la Riviére, à la fausse compassion du Cardinal, & aux éclats de rire de la Reine. Vous ne doutez pas que je ne fusse un peu ému; mais à la vérité je ne le fus pas au point que vous devez croire; je me sentis plutot de la tentation légére que de l'emportement; tout me vint dans l'esprit, mais rien n'y demeura, & je sacrifiai, presque sans balancer, les idées les plus douces & les plus brillantes que les conjurations passées présentérent à mon esprit en foule, aussitot que le mauvais traitement que je voyois public & connu, me donna lieu de croire que je pourrois entrer avec honneur dans les nouvelles. Je rejettai, par le principe de l'obligation que j'avois à la Reine, toutes ces pensées, quoiqu'à vous dire le vrai je m'y fusse nourri dès mon enfance; & Laigues & Montrésor n'eussent certainement rien gagné sur mon esprit, ni par leurs exhortations, ni par leurs reproches, si Argenteuil, qui depuis la mort de Mr. le Comte, dont il avoit été Premier-Gentilhomme de la Chambre, qui s'étoit fort attaché à moi, ne fût venu. Il entra dans ma chambre avec un visage fort effaré; & il me dit: „ Vous
„ êtes perdu; le Maréchal de la Meilleraie m'a
„ chargé de vous dire que le Diable posséde le Pa-
„ lais Royal; qu'il leur a mis dans l'esprit que vous
„ avez fait ce que vous avez pu pour exciter la sé-
„ dition; que lui Maréchal de la Meilleraie n'a
„ rien oublié pour témoigner à la Reine & au Car-
„ dinal la vérité, mais que l'un & l'autre se sont
„ moquez de lui; qu'il ne les peut excuser dans
„ cette injustice, mais qu'aussi il ne les peut assez
„ admirer du mépris qu'ils ont toujours eu pour

„ le tumulte; qu'ils en ont vu la suite comme des Prophétes : qu'ils ont toujours dit que la nuit feroit évanouir cette fumée; que lui Maréchal ne l'avoit pas cru, mais que présentement il en étoit convaincu, parcequ'il s'étoit promené dans les rues où il n'avoit pas seulement trouvé un homme: que ces feux ne se rallumoient plus quand ils s'étoient éteints aussi subitement que celui-là; qu'il me conjuroit de penser à ma sureté; que l'autorité du Roi paroitroit le lendemain avec tout l'éclat imaginable; qu'il voyoit la Cour très disposée à ne pas perdre le moment fatal; que je serois le premier sur qui l'on feroit un grand exemple, que l'on avoit même déja parlé de m'envoyer à Quimpercorentin; que Broussel seroit envoyé au Havre-de-Grace, & que l'on avoit résolu d'envoyer à la pointe du jour le Chancelier au Palais, pour interdire le Parlement, & pour lui commander de se retirer à Montargis". Argenteuil finit son discours par ces paroles: „ Voila ce que le Maréchal de la Meilleraie vous mande. Celui de Villeroi n'en dit pas tant, car il n'ose; mais il m'a serré la main en passant, d'une maniére qui me fait juger qu'il en sait peut-être encore davantage; & moi je vous dis, ajouta Argenteuil, qu'ils ont tous deux raison; car il n'y a pas une ame dans les rues, tout y est calme, & l'on prendra demain qui l'on voudra". Montrésor, qui est de ces gens qui veulent toujours avoir tout deviné, s'écria qu'il n'en doutoit point, & qu'il l'avoit bien prédit. Laigues se mit sur les lamentations de ma conduite qui faisoit pitié à mes amis, quoiqu'elle les perdît. Je leur répondis que s'il leur plaisoit de me laisser un petit quart d'heure en repos, je leur ferois voir que nous n'étions pas réduits à la pitié, & il étoit vrai. Comme ils

m'eu-

m'eurent laissé tout seul le quart d'heure que je leur avois demandé, je ne fis pas seulement réflexion sur ce que je pouvois, car j'en étois très assuré; je pensai seulement à ce que je devois, & je fus embarassé. Comme la maniére dont j'étois poussé, & celle dont le Public étoit menacé, eurent dissipé mon scrupule, & que je crus pouvoir entreprendre avec honneur & sans être blâmé, je m'abandonnai à toutes mes pensées; je rapellai tout ce que mon imagination m'avoit jamais fourni de plus éclatant & de plus proportionné aux vastes desseins; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de Chef de Parti, que j'avois toujours honoré dans les Vies de Plutarque. Mais ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules, fut l'avantage que je m'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession par un état de vie que les confond toutes. Le déréglement des mœurs très peu convenable à la mienne me faisoit peur; j'apréhendois le ridicule de Mr. de Sens. Je me soutenois par la Sorbonne, par des Sermons, par la faveur des peuples; mais enfin cet appui n'a qu'un tems, & ce tems même n'est pas fort long, par mille accidens qui peuvent arriver dans le desordre. Les affaires brouillent les espéces; elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas; & les vices d'un Archevêque peuvent être dans une infinité de rencontres les vertus d'un Chef de Parti. J'avois eu mille fois cette vue, mais elle avoit toujours cédé à ce que je croyois devoir à la Reine. Le souper du Palais Royal, & la résolution de me perdre avec le Public l'ayant purifiée, je la pris avec joye, & j'abandonnai mon destin à tous les mouvemens de la gloire.

Minuit sonnant, je fis entrer dans ma cham-

bre Laigues & Montrésor, & je leur dis: „ Vous „ savez que je crains les Apologies, mais vous „ allez voir que je ne crains pas les Manifestes. „ Toute la Cour me sera témoin de la maniére „ dont on m'a traité depuis plus d'un an au Palais „ Royal C'est au Public à défendre mon honneur; „ mais on veut perdre le Public, & c'est à moi „ à le défendre de l'opression. Nous ne sommes „ pas si mal que vous vous le persuadez, Mes„ sieurs, & je serai demain, avant qu'il soit mi„ di, maitre de Paris ". Mes deux amis crurent que j'avois perdu l'esprit, & eux qui m'avoient, je crois, cinquante fois en leur vie persécuté pour entreprendre, me firent en cet instant des leçons de modération. Je ne les écoutai pas, & j'envoyai querir à l'heure même Miron, Maitre des Comptes, Colonel du quartier de St. Germain de l'Auxerrois, homme de bien & de cœur, & qui avoit beaucoup de crédit parmi le peuple. Je lui exposai l'état des choses; il entra dans mon sentiment; il me promit d'exécuter tout ce que je desirerois. Nous convinmes de ce qu'il y avoit à faire, & il sortit de chez moi en résolution de faire battre le tambour, & de faire reprendre les armes au premier ordre qu'il recevroit de moi.

Il trouva en descendant mon degré un frére de son cuisinier, qui ayant été condamné à être pendu & n'osant marcher de jour par la ville, y rodoit assez souvent la nuit. Cet homme venoit de rencontrer par hazard auprès du logis de Miron deux espéces d'Officiers qui parloient ensemble, & qui nommoient souvent le Maitre de son frére: il les écouta s'étant caché derriére une porte, & il ouit que ces gens-là (nous sumes depuis que c'étoit Vannes Lieutenant Colonel des Gardes, & Rubantel Lieutenant

au

au même Régiment) discouroient de la maniére dont il faudroit entrer chez Miron pour le surprendre, & des postes où il seroit bon de mettre les Gardes, les Suisses, les Gendarmes, les Chevaux-Légers, pour s'assurer de tout ce qui étoit depuis le Pont-neuf jusques au Palais Royal. Cet avis, joint à celui que nous avions par le Maréchal de la Meilleraie, nous obligea à prévenir le mal; mais d'une façon toutefois qui ne parût pas offensive, n'y ayant rien de si grande conséquence dans les peuples que de leur faire paroitre, même quand on attaque, que l'on ne songe qu'à se défendre. Nous exécutames notre projet en ne postant que des manteaux noirs sans armes, c'est-à-dire des Bourgeois considérables, dans les lieux où nous avions apris que l'on se disposoit à mettre des gens de guerre; parcequ'ainsi l'on se pouvoit assurer que l'on ne prendroit les armes que quand on l'ordonneroit. Miron s'aquitta si généreusement & si heureusement de cette commission, qu'il y eut plus de quatre cens gros Bourgeois assemblez par pelotons, avec aussi peu de bruit, & aussi peu d'émotion qu'il y en eût pu avoir si les Novices des Chartreux y fussent venus pour y faire leurs méditations.

Je donnai ordre à l'Epinai, dont je vous ai déja parlé à propos des affaires de feu Mr. le Comte, de se tenir prêt pour se saisir au premier ordre de la Barriére des Sergens, qui est vis à vis de St. Honoré, & pour y faire une barricade contre les Gardes qui étoient au Palais Royal. Et comme Miron nous dit que le frére de son cuisinier avoit oui nommer plusieurs fois la porte de Nesle à ces deux Officiers dont je vous ai déja parlé, nous crumes qu'il ne seroit pas mal à propos d'y prendre garde, dans la pensée que

I 5 nous

nous eumes que l'on pensoit peut-être à enlever quelqu'un par cette porte. Argenteuil, brave & déterminé autant qu'homme qui fût au monde, en prit le soin, & il se mit chez un Sculpteur qui étoit tout proche avec vingt bons Soldats, que le Chevalier d'Humiéres, qui faisoit une recrue à Paris, lui prêta. Je m'endormis après avoir donné cet ordre, & je ne fus réveillé qu'à six heures par le Sécretaire de Miron, qui me vint dire que les gens de guerre n'avoient point paru pendant la nuit; que l'on avoit vu seulement quelques Cavaliers qui sembloient être venus pour reconnoitre les pelotons des Bourgeois, & qu'ils s'en étoient retournez au galop, après les avoir un peu considérez; que ce mouvement lui faisoit juger que la précaution que nous avions prise avoit été utile pour prévenir l'insulte, que l'on pourroit avoir projettée contre des Particuliers; mais que celui qui commençoit à paroitre chez Mr. le Chancelier, marquoit que l'on méditoit quelque chose contre le public; que l'on voyoit aller & venir des Hoquetons, & que Ondedei y étoit allé quatre fois en deux heures.

Quelque tems après, l'Enseigne de la Colonelle de Miron me vint avertir que le Chancelier marchoit avec toute la pompe de la Magistrature droit au Palais; & Argenteuil m'envoya dire que deux Compagnies des Gardes Suisses s'avançoient du côté du fauxbourg, vers la porte de Nesle. Voilà le moment fatal. Je donnai mes ordres en deux paroles, & ils furent exécutez en deux momens. Miron fit prendre les armes; Argenteuil habillé en maçon, & une régle à la main, chargea les Suisses en flanc, en tua 20. ou 30., prit un des drapeaux, dissipa le reste. Le Chancelier poussé de tous côtez se sau-

sauva à peine dans l'Hôtel d'O, qui étoit au bout du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel. Le peuple rompit les portes & y entra avec fureur; & il n'y eut que Dieu qui sauva le Chancelier & l'Evêque de Meaux son frére à qui il se confessa, en empêchant que cette canaille, qui s'amusa de bonne fortune pour lui à piller, ne s'avisat pas de forcer une petite chambre dans laquelle il s'étoit caché.

Ce mouvement fut comme un incendie subit & violent qui se prit du Pont-neuf à toute la Ville. Tout le monde sans exception prit les armes. L'on voyoit les enfans de cinq & six ans le poignard à la main, on voyoit les méres qui les leur apportoient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de 200. barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux, & toutes les armes que la Ligue avoit laissées entiéres. Comme je fus obligé de sortir un moment pour appaiser un tumulte qui étoit arrivé par le mal-entendu de deux Officiers du quartier, dans la rue neuve Notre-Dame, je vis entr'autres une lance trainée, plutot que portée par un petit garçon de huit ans, qui étoit assurément de l'ancienne guerre des Anglois. Mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux. Mr. de Brissac * me fit remarquer un haussecol, sur lequel la figure du Jacobin qui tua Henri III. étoit gravée; il étoit de vermeil doré avec cette inscription, *St. Jaques Clément*. Je fis une réprimande à l'Officier qui le portoit, & je fis rompre le haussecol publiquement à coup de marteaux sur l'enclume d'un Maréchal. Tout le monde cria, *Vive le Roi*; mais l'Echo répondoit, *Point de Mazarin*.

Un

* Louis de Cossé, mort en 1661.

Un moment après que je fus rentré chez moi, l'Argentier de la Reine y entra, qui me commanda & me conjura de sa part d'employer mon crédit pour appaiser la sédition, que la Cour, comme vous voyez, ne traitoit plus de bagatelle. Je répondis froidement & respectueusement que les efforts que j'avois faits la veille pour cet effet, m'avoient rendu si odieux parmi le peuple, que j'avois même couru fortune, pour avoir voulu seulement me montrer un moment; que j'avois été obligé de me retirer chez moi, même fort brusquement; à quoi j'ajoutai ce que vous pouvez vous imaginer de respect, de douleur, de regret & de soumission. L'Argentier, qui étoit au bout de la rue quand on crioit, *Vive le Roi*, & qui avoit oui que l'on y ajoutoit presque à toutes les reprises, *Vive le Coadjuteur*, fit ce qu'il put pour me persuader de mon pouvoir; & quoique j'eusse été très fâché qu'il l'eût été de mon impuissance, je ne laissai pas de feindre que je la lui voulois toujours persuader. Les Favoris des deux derniers siécles n'ont su ce qu'ils ont fait, quand ils ont réduit en stile l'égard effectif que les Rois doivent avoir pour leurs Sujets. Il y a, comme vous voyez, des conjonctures dans lesquelles, par une conséquence nécessaire, l'on réduit en stile l'obéissance réelle que l'on doit aux Rois.

Le Parlement s'étant assemblé ce jour-là de très bon matin, & devant même que l'on eût pris les armes, aprit les mouvemens par les cris d'une multitude immense, qui hurloit dans la Salle du Palais, *Broussel*, *Broussel*, & il donna Arrêt par lequel il fut ordonné qu'on iroit en Corps & en habit au Palais Royal, redemander les prisonniers; qu'il seroit décreté contre Comin-

minges Lieutenant des Gardes de la Reine; qu'il seroit défendu à tous gens de guerre sur peine de la vie de prendre des commissions pareilles; & qu'il seroit informé contre ceux qui avoient donné le conseil comme contre des perturbateurs du repos public. L'Arrêt fut exécuté à l'heure même. Le Parlement sortit au nombre de 160. Officiers, il fut reçu & accompagné dans toutes les rues avec des acclamations & des applaudissemens incroyables; toutes les barricades tomboient devant lui.

Le Premier-Président parla à la Reine avec toute la liberté que l'état des choses lui donnoit; il lui représenta au naturel le jeu que l'on avoit fait en toutes occasions de la parole royale; les illusions honteuses & même puériles par lesquelles on avoit éludé mille & mille fois les résolutions les plus utiles & même les plus nécessaires à l'Etat; il exagéra avec force le péril où le public se trouvoit, par la prise tumultuaire & générale des armes. La Reine qui ne craignoit rien, parcequ'elle connoissoit peu, s'emporta, & elle lui répondit avec un ton de fureur plutot que de colére. „ Je sais bien qu'il y a du bruit dans „ la Ville, mais vous m'en répondrez, Messieurs „ du Parlement, vous, vos femmes & vos en„ fans ". En prononçant cette derniére sillabe, elle rentra dans sa petite chambre grise, & elle en ferma la porte avec force.

Le Parlement s'en retournoit, & il étoit déja sur les degrez, quand le Président de Mesmes, qui étoit extrêmement timide, faisant réflexion sur le péril auquel la Compagnie s'alloit exposer parmi le peuple, l'exhorta à remonter, & à faire encore un effort sur l'esprit de la Reine. Mr. le Duc d'Orléans, qu'ils trouvérent dans le grand cabinet, & qu'ils exhortérent pathétiquement,

les fit entrer au nombre de vingt dans la chambre grise. Le Premier-Président fit voir à la Reine toute l'horreur de Paris armé & enragé ; c'est-à-dire qu'il essaya de lui faire voir ; car elle ne voulut rien écouter, & elle se jetta de colére dans la petite galerie.

Le Cardinal s'avança & proposa de rendre les prisonniers, pourvû que le Parlement promît de ne plus tenir ses Assemblées. Le Premier-Président répondit qu'il faloit déliberer sur la proposition. On fut sur le point de le faire sur le champ ; mais beaucoup de ceux de la Compagnie ayant représenté que les peuples croiroient qu'elle avoit été violentée si l'on opinoit au Palais Royal, l'on résolut de s'assembler l'après-dinée au Palais, & l'on pria Mr. le Duc d'Orléans de s'y trouver.

Le Parlement étant sorti du Palais Royal, & ne disant rien de la liberté de Broussel, ne trouva d'abord qu'un morne silence au lieu des acclamations passées. Comme il fut à la Barriére des Sergens où étoit la premiére barricade, il y rencontra du murmure qu'il appaisa, en assurant que la Reine lui avoit promis satisfaction. Les menaces de la seconde furent éludées par le même moyen. La troisiéme qui étoit à la Croix du Tiroir, ne se voulut pas payer de cette monnoye, & un garçon rotisseur s'avançant avec 200. hommes, & mettant la hallebarde dans le ventre du Premier-Président lui dit : „ Tourne, traître, & si tu ne veux être massacré toi-même, raméne-nous Broussel, ou le „ Mazarin & le Chancelier en ôtage ". Vous ne doutez pas, à mon opinion, ni de la confusion ni de la terreur qui saisissoit presque tous les assistans. Cinq Présidens au Mortier & plus de vingt Conseillers se jettérent dans la foule pour s'é-

s'échapper. Le seul Premier-Président, le plus intrépide homme, à mon sens, qui ait paru dans son siécle, demeura ferme & inébranlable. Il se donna le tems de rallier ce qu'il put de la Compagnie, il conserva toujours la dignité de la Magistrature & dans ses paroles & dans ses démarches; & il revint au Palais Royal au petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécrations, & des blasphêmes.

Cet homme avoit une sorte d'éloquence qui lui étoit particuliére. Il ne connoissoit point d'interjections; il n'étoit pas congru dans sa Langue; mais il parloit avec une force qui supléoit à tout cela; & il étoit naturellement si hardi, qu'il ne parloit jamais si bien que dans le péril. Il se passa lui-même, lorsqu'il revint au Palais Royal; & il est constant qu'il toucha tout le monde, à la réserve de la Reine, qui demeura inflexible.

Monsieur fit mine de se jetter à genoux devant elle; quatre ou cinq Princesses, qui trembloient de peur, s'y jettérent effectivement. Le Cardinal, à qui un jeune Conseiller des Enquêtes avoit dit en raillant, qu'il seroit assez à propos qu'il allat lui-même dans les rues voir l'état des choses, le Cardinal, dis-je, se joignit au gros de la Cour, & l'on tira enfin à toute peine cette parole de la bouche de la Reine: " Hé bien, „ Messieurs du Parlement, voyez donc ce qu'il „ est à propos de faire ". On s'assembla en même tems dans la grande galerie; l'on délibéra & l'on donna Arrêt, par lequel il fut ordonné que la Reine seroit remerciée de la liberté accordée aux prisonniers.

Aussitôt que l'Arrêt fut rendu, on expédia des Lettres de Cachet. Le Premier-Président montra au peuple les copies qu'il avoit prises en

for-

forme de l'un & de l'autre, mais l'on ne voulut pas quitter les armes, que l'effet ne s'en fût ensuivi. Le Parlement même ne donna point d'Arrêt de les faire poser, qu'il n'eût vu Broussel dans sa place. Il y revint le lendemain, ou plutot il y fut porté sur la tête des peuples, avec des acclamations incroyables; l'on rompit les barricades, l'on ouvrit les boutiques, & en moins de deux heures Paris parut plus tranquille que je ne l'ai jamais vu le Vendredi Saint.

Comme je n'ai pas cru devoir interrompre le fil d'une narration qui contient le préalable le plus important de la guerre civile, j'ai remis à vous rendre compte en ce lieu d'un certain détail, sur lequel vous vous êtes certainement fait des questions à vous-même, parcequ'il a des circonstances qui ne se peuvent presque concevoir, avant que d'être particulierement expliquées. Je suis assuré, par exemple, que vous avez de la curiosité de savoir, quels ont été les ressorts qui ont donné les mouvemens à tous ces Corps qui se sont presque ébranlez tous ensemble; quelle a été la machine, qui, malgré toutes les tentatives de la Cour, tous les artifices des Ministres, toute la foiblesse du Public, toute la corruption des Particuliers, a entretenu & maintenu ce mouvement dans une espéce d'équilibre. Vous soupçonnez apparemment bien du mistére, bien de la cabale & bien de l'intrigue. Je conviens que l'apparence y est, & à un point, que je croi que l'on doit excuser les Historiens qui ont pris le vraisemblable pour le vrai, en ce fait. Je puis toutefois & je dois même vous assurer que jusques à la nuit qui a précédé les barricades, il n'y a pas eu un grain de ce qui s'apelle manége d'Etat dans les affaires publiques; & que celui même qui a pu être de l'in-

l'intrigue du cabinet, y a été si léger, qu'il ne mérite presque pas d'être pesé. Je m'explique. Longueil Conseiller de la Grand' Chambre, homme d'un esprit noir, décisif & dangereux, & qui entendoit mieux le détail de la manœuvre du Parlement que tout le reste du Corps ensemble, pensoit dès ce tems-là à établir le Président de Maisons son frére dans la Surintendance des Finances, & comme il s'étoit donné une grande croyance dans l'esprit de Broussel, simple & facile comme un enfant, l'on a cru, & je le crois aussi, qu'il avoit pensé dès les premiers mouvemens du Parlement à pousser & animer son ami, pour se rendre considérable par cet endroit auprès des Ministres.

Le Président Viole étoit ami intime de Chavigni, qui étoit enragé contre le Cardinal, parce qu'ayant été la principale cause de sa fortune auprès du Cardinal de Richelieu, il en avoit été cruellement joué dans les premiers jours de la Régence. Et comme ce Président fut un des premiers qui témoigna de la chaleur dans son Corps, on soupçonna qu'elle lui fut inspirée par Chavigni. N'ai-je pas eu raison de vous dire que ce grain étoit bien léger? Car, supposé même qu'il fût aussi bien préparé que toute la défiance se le peut figurer, dont je doute fort; qu'est-ce que pouvoient faire dans une Compagnie, composée de plus de deux cens Officiers, & agissant avec trois autres Compagnies où il y en avoit encore presque une fois autant, qu'est-ce que pouvoient faire, dis-je, deux des plus simples & des plus communes têtes de tout le Corps? Le Président Viole avoit été toute sa vie un homme de plaisir, & de nulle application à son métier. Le bon homme Broussel avoit vieilli entre les sacs, dans la poudre de la Grand' Cham-

bre, avec plus de réputation d'intégrité que de capacité. Les premiers qui se joignirent le plus ouvertement à ces deux hommes, furent Charton Président aux Requêtes, un peu moins que fou; & Blancménil, Président aux Enquêtes. Vous le connoissez; il étoit au Parlement comme vous l'avez vu chez vous. Vous jugez bien que s'il y eût eu de la cabale dans la Compagnie, l'on n'eût pas été choisir des cervelles de ce caractére, au travers de tant d'autres qui avoient sans comparaison plus de poids, & que ce n'est pas sans sujet que je vous ai dit en plus d'un endroit de ce récit, que l'on ne doit rechercher la cause de la révolution que je décris, que dans le dérangement des Loix qui a causé insensiblement celui des esprits, & qui fit qu'avant que l'on se fût presque aperçu du changement il y avoit déja un parti. Il est constant qu'il n'y en avoit pas un de tous ceux qui opinérent dans le cours de cette année au Parlement & dans les autres Compagnies Souveraines qui eût la moindre vue, je ne dis pas seulement de ce qui s'en ensuivit, mais de ce qui en pouvoit suivre. Tout se disoit & se faisoit dans l'esprit des procès; & comme il avoit l'air de la chicane, il en avoit la pédanterie, dont le propre essentiel est l'opiniâtreté, directement opposé à la flexibilité, qui de toutes les qualitez est la plus nécessaire pour le maniment des grandes affaires. Et ce qu'il y a d'admirable étoit, que le concert, qui seul peut remédier aux inconvéniens qu'une cohue de cette nature peut produire, eût passé dans cette sorte d'esprits pour une cabale. Ils la faisoient eux-mêmes, mais ils ne la connoissoient pas. L'aveuglement des bien-intentionnez en cette matiére est suivi pour l'ordinaire bientot après de la pénétration de ceux

qui

qui mêlent la paſſion de la faction dans les intérêts publics, & qui voyent le futur & le poſſible, dans le tems que les Compagnies réglées ne ſongent qu'au préſent & à l'aparent.

Cette petite réflexion, jointe à ce que vous avez vu ci-devant des délibérations du Parlement, vous marque ſuffiſamment la confuſion où étoient les choſes quand les barricades ſe firent, & l'erreur de ceux qui prétendent qu'il ne faut point craindre de parti quand il n'y a point de Chefs. Ils naiſſent quelquefois dans une nuit. L'agitation que je viens de vous repréſenter ſi violente & de ſi longue durée, n'en produiſit point dans le cours d'une année entiére, & un moment en fit éclorre même beaucoup davantage qu'il n'eût été néceſſaire pour le parti.

Comme les barricades furent levées, j'allai chez Madame de Guimené qui me dit qu'elle ſavoit de ſcience certaine que le Cardinal croyoit que j'en avois été l'auteur. La Reine m'envoya querir le lendemain au matin. Elle me traita avec toutes les marques poſſibles de bonté & même de confiance. Elle me dit que ſi elle m'avoit cru, elle ne ſeroit pas tombée dans l'inconvénient où elle étoit; qu'il n'avoit pas tenu au pauvre Cardinal de l'éviter; qu'il lui avoit toujours dit qu'il s'en falloit raporter à mon jugement; que Chavigni étoit l'unique cauſe de ce malheur par ſes pernicieux conſeils auſquels elle avoit plus déféré qu'à ceux de Mr. le Cardinal. „ Mais, mon Dieu, ajouta-t-elle tout d'un „ coup, ne ferez-vous pas donner des coups „ de bâton à ce coquin de Bautru qui vous a „ tant manqué de reſpect? Je vis l'heure avant„ hier au ſoir que le pauvre Mr. le Cardinal lui „ en feroit donner". Je reçus tout cela avec

un peu moins de sincérité que de respect. Elle me commanda ensuite d'aller voir le pauvre Mr. le Cardinal, & pour le consoler, & pour aviser avec lui de ce qu'il y auroit à faire pour ramener les esprits.

Je n'en fis, comme vous pouvez croire, aucune difficulté. Il m'embrassa avec des tendresses que je ne puis vous exprimer. Il n'y avoit que moi en France qui fût homme de bien, tous les autres n'étoient que des flatteurs infames & qui avoient emporté la Reine, malgré ses conseils & les miens. Il me déclara qu'il ne vouloit plus rien faire que par mes avis; il me communiqua les dépêches étrangéres; enfin il me dit tant de fadaises, que le bon homme Broussel qu'il avoit aussi mandé, & qui étoit entré dans sa Chambre un peu après moi, éclata de rire, en sortant, tout simple qu'il étoit même en vérité jusques à l'innocence, & qu'il me coula ces paroles dans l'oreille; *Ce n'est là qu'un Pantalon.*

Je revins chez moi, très résolu, comme vous pouvez croire, de penser à la sureté du Public & à la mienne particuliére. J'en examinai les moyens, & je n'en examinai aucun qui ne fût d'une exécution très difficile. Je connoissois le Parlement pour un Corps qui pousseroit tout sans mesure. Je voyois qu'au moment que je pensois, il délibéroit sur les Rentes de l'Hôtel de Ville, dont la Cour avoit fait un commerce honteux, ou plutot un brigandage public. Je considérois que l'armée victorieuse à Lens reviendroit infailliblement prendre ses quartiers d'hiver aux environs de Paris, & que l'on pourroit très facilement l'investir & couper les vivres à la Ville en un matin. Je ne pouvois pas ignorer que ce même Parlement qui pous-

ſoit la Cour, ne fût très capable & de faire le procès à ceux qui le feroient eux-mêmes, & de prendre des précautions pour ne pas être opprimez. Je ſavois qu'il y avoit très peu de gens dans cette Compagnie qui ne s'éfarouchaſſent ſeulement de la propoſition, & peut-être y en avoit-il auſſi peu à qui il y eût ſureté de la confier. J'avois devant les yeux le grand exemple de l'inſtabilité des peuples, & beaucoup d'averſion naturelle aux moyens violens, qui ſont ſouvent néceſſaires pour le fixer.

* St. Ibal mon parent, homme d'eſprit & de cœur, mais d'un grand travers & qui n'eſtimoit les hommes que ſelon qu'ils étoient mal à la Cour, me preſſa de prendre des meſures avec l'Eſpagne, avec laquelle il avoit de grandes habitudes par le canal du Comte de Fuenſaldagne, Capitaine-Général aux Pays-Bas ſous l'Archiduc †. Il m'en donna même une lettre pleine d'offres, que je ne reçus pourtant pas. J'y répondis par de ſimples honnêtetez; & après de grandes & profondes réflexions, je pris le parti de faire voir par St. Ibal aux Eſpagnols, ſans m'engager pourtant avec eux, que j'étois fort réſolu de ne pas ſouffrir l'oppreſſion de Paris; de travailler avec mes amis; de faire que le Parlement meſurat un peu plus ſes démarches, & d'attendre le retour de Mr. le Prince, avec lequel j'étois très bien, & auquel j'eſpérois faire connoitre & la grandeur du mal, & la néceſſité du remède. Ce qui me donnoit le plus lieu de croire que j'en pourrois avoir le tems, étoit que les vacations du Parlement étoient fort proches, & je me perſuadois par cette raiſon

 ſon

* Montréſor l'apelle Saint-Ibar dans ſes Mémoires.
† Léopold-Guillaume d'Autriche.

son, que, la Compagnie ne s'assemblant, & la Cour par conséquent ne se trouvant plus pressée par les délibérations, l'on demeureroit de part & d'autre dans une espéce de repos, qui bien ménagé par Mr. le Prince, que l'on attendoit de semaine en semaine, pourroit fixer celui du public, & la sureté des particuliers.

L'impétuosité du Parlement rompit mes mesures; car aussitot qu'il eut achevé de faire le réglement pour le payement des Rentes de l'Hôtel de Ville, & des remontrances pour la décharge du quart entier des tailles, & du prêt à tous les Officiers subalternes, il demanda, sous prétexte de la nécessité qu'il y avoit de travailler au Tarif, la continuation de ses Assemblées, même dans le tems des vacations, & la Reine la lui accorda pour quinze jours, parcequ'elle fut très bien avertie qu'il l'ordonneroit de lui-même, si l'on la lui refusoit. Je fis tous mes efforts pour empêcher ce coup, & j'avois persuadé Longueil & Broussel; mais Novion, Blancménil & Viole, chez qui nous nous étions trouvez à onze heures du soir, dirent que la Compagnie tiendroit pour des traitres ceux qui lui feroient cette proposition; & comme j'insistois, Novion entra en soupçon que je ne fusse moi-même de concert avec la Cour. Je ne fis aucun semblant de l'avoir remarqué, mais je me ressouvins du Prédicant de Genéve qui soupçonna l'Amiral de * Coligni Chef du parti Huguenot, de s'être confessé à un Cordelier de Niort. Je le dis en riant au sortir de la conférence au Président le Coigneux, pére de celui que vous voyez

* Gaspard de Coligni II. du nom, massacré le jour de la St. Barthélemi de l'an 1572. dans sa maison.

voyez aujourd'hui. Cet homme qui étoit fou, mais qui avoit beaucoup d'esprit, & qui ayant été en Flandre Ministre de Monsieur, avoit plus de connoissance du monde que les autres, me répondit: „ Vous ne connoissez pas nos gens, „ vous en verrez bien d'autres. Je gage que cet in„ nocent (en me montrant Blancmenil) croit a„ voir été au Sabat parcequ'il s'est trouvé ici à „ onze heures du soir ". Il eût gagné si j'eusse gagé contre lui; car Blancménil avant que de sortir nous déclara qu'il ne vouloit plus de conférences particuliéres, qu'elles sentoient la faction & le complot, & qu'il faloit qu'un Magistrat dît son avis sur les fleurs de lis, sans en avoir communiqué avec personne; que les Ordonnances l'y obligeoient. Voilà le canevas, sur lequel il broda maintes impertinences de cette nature, que j'ai dû toucher en passant pour vous faire connoitre, que *l'on a plus de peine dans les partis à vivre avec ceux qui en sont, qu'à agir contre ceux qui y sont opposez.* C'est tout vous dire, qu'ils firent si bien par leurs journées, que la Reine, qui avoit cru que les vacations pourroient diminuer de quelque degré la chaleur des esprits, & qui, par cette considération, venoit d'assurer le Prévôt des Marchands que le bruit que l'on avoit fait courir qu'elle vouloit faire sortir le Roi de Paris étoit faux; que la Reine, dis-je, s'impatienta & emmena le Roi à Ruel. Je ne doutai point qu'elle n'eût pris le dessein de surprendre Paris, qui parut effectivement étonné de la sortie du Roi, & je trouvai même le lendemain au matin de la consternation dans les esprits les plus échauffez du Parlement. Mais ce qui l'augmenta fut que l'on eut avis en même tems

qu'Erlac * avoit passé la Somme avec 4000. Allemands. Et comme dans les émotions populaires une mauvaise nouvelle n'est jamais seule, l'on en publia cinq ou six de même nature, qui me firent connoitre que j'aurois encore plus de peine à soutenir les esprits que je n'en avois eu à les retenir.

Je ne me suis guéres trouvé dans tout le cours de ma vie plus embarassé que dans cette occasion. Je voyois le péril dans toute son étendue, & je n'y voyois rien qui ne me parût affreux. *Les plus grands dangers ont leurs charmes, pour peu que l'on aperçoive de gloire dans la perspective des mauvais succès; les médiocres dangers n'ont que des horreurs, quand la perte de la réputation est attachée à la mauvaise fortune.* Je n'avois rien oublié pour faire que le Parlement ne desespérat pas la Cour, au moins jusques à ce que l'on eût pensé aux expédiens de se défendre de ses insultes. Qui ne l'eût cru, si elle eût su bien prendre son tems, ou plutot si le retour de Mr. le Prince ne l'eût empêché de le prendre? Comme on le croyoit retardé, au moins pour quelque tems, & justement lorsque le Roi sortit de Paris, je ne crus pas avoir celui de l'attendre, comme je me l'étois proposé, & ainsi je me résolus à un parti qui me fit beaucoup de peine, mais qui étoit bon parcequ'il étoit l'unique. *Les extrêmes sont toujours fâcheux; mais ce sont des moyens sages quand ils sont nécessaires. Ce qu'ils ont de consolant est, qu'ils ne sont jamais médiocres, & qu'ils sont décisifs quand ils sont bons.* La fortune favorisa mon projet. La Reine fit ar-

* Il *étoit* Gouverneur de Brisac, & commanda les troupes du Duc de Weymar, après la mort de ce Duc.

arrêter Chavigni, & elle l'envoya au Havre de Grace. Je me servis de cet instant pour animer Viole son ami intime, par sa propre timidité qui étoit grande. Je lui fis voir qu'il étoit perdu lui-même; que Chavigni ne l'étoit, que parceque l'on s'étoit imaginé qu'il l'avoit poussé lui Viole à ce qu'il avoit fait; qu'il étoit visible que le Roi n'étoit sorti de Paris que pour l'attaquer; qu'il voyoit comme moi l'abatement des esprits, que si on les laissoit tout-à-fait tomber, ils ne se releveroient plus, qu'il les falloit soutenir; que j'agissois avec succès dans le peuple; que je m'adressois à lui, comme à celui en qui j'avois le plus de confiance, & que j'estimois le plus, afin qu'il agît de concert dans le Parlement; que mon sentiment étoit que la Compagnie ne devoit point mollir dans ce moment; mais que comme il la connoissoit, il savoit qu'elle avoit besoin d'être éveillée dans une conjoncture où il sembloit que la sortie du Roi eût un peu trop frapé & endormi ses sens; qu'une parole portée à propos feroit infailliblement ce bon effet.

Ces raisons jointes aux instances de Longueil qui s'étoit joint à moi, emportérent, après de grandes contestations, le Président Viole, & l'obligérent à faire par le seul principe de la peur qui lui étoit très naturelle, une des plus hardies actions dont on ait peut-être jamais oui parler. Il prit le tems où le Président de Mesmes présenta au Parlement sa commission pour la Chambre de Justice, pour dire ce dont nous étions convenus; qui étoit qu'il y avoit sans comparaison des affaires plus pressantes que celles de la Chambre de Justice; que le bruit couroit qu'on vouloit assiéger Paris; que l'on faisoit marcher des troupes; que l'on mettoit en

prison les meilleurs Serviteurs du feu Roi, que l'on jugeoit devoir être contraires à ce pernicieux dessein; qu'il ne pouvoit s'empêcher de représenter à la Compagnie la nécessité qu'il croyoit qu'il y avoit à suplier très humblement la Reine de ramener le Roi à Paris, & d'autant que l'on ne pouvoit ignorer qui étoit l'auteur de tous ces maux; de prier Mr. le Duc d'Orléans & les Officiers de la Couronne de se trouver au Parlement pour y délibérer sur l'Arrêt donné en 1617. à l'occasion du Maréchal d'Ancre, par lequel il étoit défendu aux Etrangers de s'immiscer dans le Gouvernement du Royaume. Cette corde nous avoit paru à nous-mêmes bien grosse à toucher: mais il ne la faloit pas moindre pour réveiller, ou plutot pour tenir éveillez des gens que la peur eût très facilement jettez dans l'assoupissement. Cette passion ne fait pas pour l'ordinaire cet effet sur les particuliers: mais j'ai observé qu'elle le fait sur les Compagnies très souvent. Il y a même raison pour cela; mais il ne seroit pas juste d'interrompre, pour la déduire, le fil de cette histoire.

Le mouvement que la proposition de Viole fit dans les esprits est inconcevable. Elle fit peur d'abord, elle réjouit ensuite, elle anima après. L'on n'envisagea plus le Roi hors de Paris, que pour l'y ramener; l'on ne regarda plus les troupes que pour les prévenir. Blancménil, qui m'avoit paru le matin comme un homme mort, nomma en propres termes le Cardinal, qui n'avoit jusques là été désigné que sous le titre de Ministre. Le Président Novion éclata contre lui avec des injures atroces; & le Parlement donna même avec gayeté un Arrêt, par lequel il étoit ordonné que très humbles remontran-

ces feroient faites à la Reine, pour la fuplier de ramener le Roi à Paris, & de faire retirer les gens de guerre du voifinage: que l'on prieroit les Princes, Ducs & Pairs d'entrer en Parlement pour y délibérer fur les affaires néceffaires au bien de l'Etat, & que le Prévôt des Marchands & les Echevins feroient mandez pour recevoir les ordres touchant la fureté de la Ville.

Le Premier-Préfident, qui parloit prefque toujours avec vigueur pour les intérêts de fa Compagnie, mais qui etoit dans le fond pour celui de la Cour, me dit un moment après qu'il fut forti du Palais: „ N'admirez-vous pas ces „ gens-ci? Ils viennent de donner un Arrêt „ qui peut fort bien produire la guerre civile, „ & parcequ'ils n'y ont pas nommé le Cardi„ nal, comme Novion, Viole & Blancménil „ le vouloient, ils croyent que la Reine leur „ en doit de refte “. Je vous rends compte de ces minuties, parcequ'elles vous font mieux connoitre l'état & le génie de cette Compagnie, que des circonftances plus importantes.

Le Préfident le Coigneux, que je trouvai chez Mr. le Premier-Préfident, me dit tout bas: „ Je n'ai efpérance qu'en vous; nous ferons „ perdus, fi vous n'agiffez fous terre “. J'y agiffois effectivement; car j'avois travaillé toute la nuit avec St. Ibal à une inftruction, avec laquelle je faifois état de l'envoyer à Bruxelles pour traiter avec le Comte de Fuenfaldagne, & l'obliger de marcher à notre fecours, en cas de befoin, avec l'armée d'Efpagne. Je ne pouvois pas l'affurer du Parlement; mais je m'engageois, en cas que Paris fût attaqué & que le Parlement pliat, de me déclarer & de faire déclarer le peuple. Le premier coup étoit fûr, mais il eût été très

di-

dificile à le soutenir sans le Parlement. Je le voyois bien; mais je voyois encore mieux qu'il y a des conjonctures où la prudence même ordonne de ne consulter que le chapitre des accidens.

St. Ibal étoit botté pour partir, lorsque Monsieur de Châtillon arriva chez moi, & me dit en entrant que Mr. le Prince, qu'il venoit de quitter, devoit être à Ruel le lendemain. Il ne me fut pas difficile de le faire parler, parcequ'il étoit mon parent & mon ami; il haïssoit de plus extrêmement le Cardinal: il me dit donc que Mr. le Prince étoit enragé contre lui; qu'il étoit persuadé qu'il perdroit l'Etat, si on le laissoit faire; qu'il avoit en son particulier de très grands sujets de se plaindre de lui; qu'il avoit découvert à l'armée que le Cardinal lui avoit débauché le Marquis de * Noirmoutier, avec lequel il avoit un commerce de chiffres pour être averti de tout à son préjudice. Enfin je connus, par tout ce que me dit Châtillon, que Mr. le Prince n'avoit nulle mesure particuliére avec la Cour. Je ne balançai pas, comme vous vous pouvez imaginer; je fis débotter St. Ibal qui faillit à en enrager; & quoique d'abord j'eusse resolu de contrefaire le malade pour n'être point obligé d'aller à Ruel, où je ne croyois pas de sureté pour moi, je pris le parti de m'y rendre un moment après que Mr. le Prince y seroit arrivé. Je n'apréhendai plus d'y être arrêté; parceque Châtillon m'avoit assuré qu'il étoit fort éloigné de toute pensée d'extrêmité, & parceque j'avois tout sujet de prendre confiance en l'honneur de son amitié. Il m'avoit sensiblement obligé, com-

* Louis de la Tremouille, depuis Duc de Noirmoutier, mort en 1666.

comme vous avez vu, à propos du drap de pié de Notre-Dame, & je l'avois servi auparavant avec chaleur dans le démêlé qu'il eut avec Monsieur, touchant le Chapeau de Cardinal, prétendu par Mr. son frére. La Riviére eut l'insolence de s'en plaindre, & le Cardinal eut la foiblesse d'y balancer. J'offris à Mr. le Prince l'intervention en corps de l'Eglise de Paris. Je vous marque cette circonstance que j'avois oubliée dans ce récit, pour vous faire voir que je pouvois judicieusement aller à la Cour.

La Reine m'y traita admirablement bien; elle faisoit collation auprès de la grotte, elle affecta de ne donner qu'à * Madame la Princesse la Mére, à Mr. le Prince & à moi des poncires d'Espagne que l'on lui avoit aportez. Le Cardinal me fit des honnêtetez extraordinaires; mais je remarquai qu'il observoit avec application la maniére dont Mr. le Prince me traiteroit. Il ne fit que m'embrasser en passant dans le jardin, mais à un autre tour d'allée il me dit fort bas: *Je serai demain à sept heures chez vous, il y aura trop de monde à l'Hôtel de Condé.*

Il n'y manqua pas, & aussitot qu'il fut dans le jardin de l'Archevêché, il m'ordonna de lui exposer au vrai l'état des choses & toutes mes pensées. Je vous puis & dois dire pour la vérité, que j'aurois lieu de souhaitter que le discours que je lui fis, & que je lui fis beaucoup plus de cœur que de bouche, fût imprimé & soumis au jugement des trois Etats assemblez; on trouveroit beaucoup de défauts dans mes expressions; mais j'ose vous assurer qu'on n'en condamneroit pas les sentimens. Nous convinmes que je con-

* Charlotte-Marguerite de Montmorenci, morte en 1650.

continuerois à faire pousser le Cardinal par le Parlement; que je le ménerois la nuit dans un carosse inconnu (c'est-à-dire lui Mr. le Prince) chez Longueil & Broussel, pour les assurer qu'ils ne seroient pas abandonnez au besoin; que Mr. le Prince donneroit à la Reine toutes les marques de complaisance & d'attachement; & qu'il répareroit même avec soin celles qu'il avoit laissé paroitre de son mécontentement du Cardinal, afin de s'insinuer dans l'esprit de la Reine & de la disposer insensiblement à recevoir & à suivre ses conseils: qu'il feindroit dans les commencemens de donner en tout dans son sens, & que peu à peu il essayeroit de l'accoutumer à écouter les véritez ausquelles elle avoit toujours fermé l'oreille; que l'animosité des peuples augmentant, & les délibérations du Parlement continuant, il feroit semblant de s'afoiblir contre sa propre inclination & par la pure nécessité; & qu'en laissant ainsi couler le Cardinal plutot que tomber, il se trouveroit maitre du cabinet par l'esprit de la Reine, & arbitre du public par l'état des choses & par le canal des serviteurs qu'il y avoit.

Il est constant que, dans l'agitation où l'on étoit, il n'y avoit que ce remede pour rétablir les affaires, & il n'étoit pas moins facile que nécessaire. Il ne plut pas à la Providence de Dieu de le benir, quoiqu'elle lui eût donné la plus belle ouverture qu'ait jamais pu avoir aucun projet. Vous en verrez la suite, après que je vous aurai dit un mot de ce qui se passa immédiatement auparavant.

Comme la Reine n'étoit sortie de Paris que pour se donner lieu d'attendre avec plus de liberté le retour des troupes; avec lesquelles elle avoit dessein d'insulter ou d'affamer la Ville, (il est

est certain qu'elle pensa à l'un & à l'autre) elle ne ménagea pas beaucoup le Parlement à l'égard du dernier Arrêt dont je vous ai parlé ci-dessus, par lequel elle étoit suppliée de ramener le Roi à Paris. Elle répondit aux Députez qui étoient allé faire les remontrances, qu'elle en étoit fort surprise & fort étonnée; que le Roi avoit accoutumé tous les ans à cette saison de prendre l'air, & que sa santé lui étoit plus chére qu'une vaine frayeur du peuple. Mr. le Prince, qui arriva justement dans ce moment, & qui ne donna pas dans la pensée que l'on avoit à la Cour d'attaquer Paris, crut qu'il la falloit au moins satisfaire par les autres marques qu'il pouvoit donner à la Reine de l'attachement à ses volontez. Il dit au Président & aux deux Conseillers qui l'invitoient à venir prendre sa place, selon la teneur de l'Arrêt, qu'il ne s'y trouveroit pas & qu'il obéiroit à la Reine, en dût-il périr. L'impétuosité de son humeur l'emporta dans la chaleur du discours, plus loin qu'il n'eût été par réflexion, comme vous le jugez aisément par ce que je viens de vous dire de la disposition où il étoit, même avant que je lui eusse parlé. Mr. le Duc d'Orléans répondit qu'il n'y iroit point, & que l'on avoit fait dans la Compagnie des propositions trop hardies & insoutenables. Mr. le Prince de Conti parla du même sens.

Le lendemain les Gens du Roi aportérent au Parlement un Arrêt du Conseil, qui portoit cassation de celui du Parlement, & défenses de délibérer sur la proposition de 1617. contre le Ministére des Etrangers. La Compagnie opina avec une chaleur inconcevable, ordonna des remontrances par écrit, manda le Prévôt des Marchands pour pourvoir à l[a] sureté de la Ville;

com-

commanda à tous les Gouverneurs de laisser tous les passages libres, & que le lendemain, toute affaire cessante, on délibéreroit sur la proposition de 1617. Je fis jusqu'à l'impossible toute la nuit pour rompre ce coup, parceque j'avois lieu de craindre qu'il ne précipitat les choses au point d'engager Mr. le Prince malgré lui-même dans les intérêts de la Cour. Longueil courut pour le même effet; Broussel lui promit d'ouvrir l'avis modéré; les autres ou m'en assurérent ou me le firent espérer. Ce ne fut plus cela le lendemain. Ils s'échaufférent les uns les autres avant que de s'asseoir. Le maudit esprit de classe, dont je vous ai déja parlé, les saisit, & ces mêmes gens, qui deux jours auparavant trembloient de frayeur & que j'avois eu tant de peine à rassurer, passérent tout d'un coup, & sans savoir pourquoi, de la peur même bien fondée à une aveugle fureur, telle, qu'ils ne firent pas seulement réflexion que le Général de cette même armée, dont le nom seul leur avoit fait peur, & qu'ils devoient plus apréhender que son armée, parcequ'ils avoient sujet de le croire mal intentionné pour eux, comme ayant toujours été très attaché à la Cour; ils ne firent pas seulement, dis-je, réflexion que le Général venoit d'y arriver, & ils donnérent cet Arrêt, que je vous ai marqué ci-dessus, qui obligea la Reine de faire sortir de Paris Monsieur d'Anjou * tout rouge encore de sa petite vérole, & Madame la Duchesse d'Orléans même malade; & qui eût commencé la guerre civile dès le lendemain, si Mr. le Prince, avec lequel j'eus sur

* Philippe de France, frére unique du Roi Louis XIV., depuis Duc d'Orléans, mort subitement à St. Clou en 1701.

sur ce sujet une seconde conférence de trois heures, n'eût pris le parti du monde le plus sain & le plus sage, quoiqu'il fût très mal persuadé du Cardinal, & à l'égard du Public & au sien particulier, & qu'il ne fût guéres plus satisfait de la conduite du Parlement, avec lequel on ne pouvoit prendre aucunes mesures en Corps, ni de bien sures avec les particuliers. Il ne balança pas un moment à prendre la résolution qu'il crut la plus utile au bien de l'Etat; il marcha sans hésiter & d'un pas égal entre le Cabinet & le Public, entre la Faction & la Cour, & il me dit ces propres paroles, qui me sont toujours demeurées dans l'esprit, même en la plus grande chaleur de nos démêlez. „ Le Mazarin „ ne sait ce qu'il fait, & il perdroit l'Etat si l'on „ n'y prenoit garde. Le Parlement va trop vi„ te, vous me l'aviez bien dit, & je le vois. „ S'il se ménageoit comme nous l'avions con„ certé, nous ferions nos afaires ensemble, & „ celles du Public. Il se précipite; & si je me „ précipitois avec lui, j'y ferois peut-être mieux „ mes affaires que lui; mais je m'apelle Louis „ de Bourbon, & je ne veux pas ébranler la „ Couronne. Ces diables de Bonnets quarrez „ sont-ils enragez, de m'engager ou à faire de„ main la guerre civile, ou à les étrangler eux„ mêmes, & à mettre sur leurs têtes & sur la „ mienne un gredin de Sicile qui nous perdra „ tous à la fin"?

Mr. le Prince avoit raison dans la vérité d'être embarassé, & fâché; car vous remarquerez que ce même Broussel, avec lequel il avoit lui-même pris des mesures, & qui m'avoit positivement promis d'être modéré dans cette délibération, fut celui qui ouvrit l'avis de l'Arrêt, & qui ne m'en donna d'autres excuses que l'em-

portement général qu'il avoit vu dans tous les esprits. Enfin la conclusion de notre conférence fut qu'il partiroit au même moment pour Ruel; qu'il s'oposeroit, comme il avoit déja commencé, au projet concerté & résolu d'attaquer Paris, & qu'il proposeroit à la Reine que Mr. le Duc d'Orléans & lui écrivissent au Parlement, & le priassent d'envoyer des Députez, pour conférer & pour essayer de remédier aux nécessitez de l'Etat.

Je suis obligé de dire pour la vérité, que ce fut lui qui me proposa cet expédient, qui ne m'étoit point venu dans l'esprit. Il est vrai qu'il me charma, & me toucha à un tel point, que Mr. le Prince s'aperçut de mon transport, & qu'il me dit avec tendresse: „ Que vous êtes é„ loigné des pensées où l'on vous croit à la „ Cour! Plût à Dieu que tous ces coquins de „ Ministres eussent d'aussi bonnes intentions que „ vous"! J'avois fort assuré Mr. le Prince que le Parlement ne pouvoit qu'agréer extrêmement l'honneur que Monsieur d'Orléans & lui lui feroient de lui écrire; mais j'avois ajouté que, vû l'aigreur des esprits, je doutois qu'il voulût conférer avec le Cardinal; que j'étois persuadé que si lui Mr. le Prince pouvoit faire en sorte d'obliger la Cour à ne point se faire une affaire, ni une condition de la présence de ce Ministre, il se donneroit à lui-même un avantage très considérable, en ce que tout l'honneur de l'accommodement, où Monsieur, à son ordinaire, ne serviroit que de figure, lui reviendroit, & en ce que l'exclusion du Cardinal décréditeroit au dernier point son Ministére, & seroit un préalable très utile au coup que Mr. le Prince faisoit état de lui donner dans le cabinet. Il comprit très bien son intérêt; & le Parlement ayant ré-

pondu à Choisi Chancelier de Monsieur, & au Chevalier de Riviére Gentilhomme de la Chambre de Mr. le Prince, qui y avoient porté les lettres de leurs Maitres; ayant, dis-je, répondu que le lendemain les Députez iroient à St. Germain pour conférer avec Mrs. les Princes seulement, Mr. le Prince se servit très habilement de cette parole, pour faire croire au Cardinal qu'il ne devoit pas se commettre, & qu'il étoit de sa prudence de se faire honneur de la nécessité. Cette atteinte fut cruelle à la personne d'un Cardinal reconnu depuis la mort du feu Roi Premier-Ministre; & la suite ne lui en fut pas moins honteuse. Le Président Viole, qui avoit ouvert l'avis au Parlement de renouveller l'Arrêt de 1617. contre les Etrangers, vint à St. Germain, où le Roi étoit allé de Ruel, sur la parole de Mr. le Prince. Il fut admis sans contestation à la conférence qui fut tenue chez Monsieur le Duc d'Orléans, accompagné de Mr. le Prince, de Mr. le Prince de Conti & de Monsieur de Longueville. On y traita presque tous les articles qui avoient été proposez à la Chambre de St. Louis, & Mrs. les Princes en accordérent beaucoup avec facilité. Le Premier-Président s'étant plaint de l'emprisonnement de Mr. de Chavigni, donna lieu à une contestation considérable, parceque sur la réponse que l'on lui fit que Chavigni n'étant pas du Corps du Parlement, cette action ne regardoit en rien la Compagnie, il répondit que les Ordonnances obligeoient à ne laisser personne en prison plus de 24. heures sans l'interroger. Monsieur se leva avec chaleur à ce mot, qu'il prétendoit donner des bornes trop étroites à l'autorité royale. Viole le soutint avec vigueur; les Députez tout d'une voix y demeurérent fermes, & en ayant

le lendemain fait leur raport au Parlement, ils en furent louez. La chose fut même poussée avec tant de force, & soutenue avec tant de fermeté, que la Reine fut obligée de consentir que la Déclaration portat que l'on ne pourroit plus tenir aucun, même particulier du Royaume, en prison plus de trois jours sans l'interroger. Cette clause obligea la Cour de donner aussitot la liberté à Chavigni, qu'il n'y avoit pas lieu d'interroger en forme. Cette question, que l'on appelloit celle de la sureté publique, fut presque la seule qui reçut beaucoup de contradiction. Le Ministére ne pouvoit se résoudre de s'astreindre à une condition aussi contraire à sa pratique, & le Parlement n'eut pas moins de peine à se relâcher d'une ancienne Ordonnance accordée par nos Rois à la réquisition des Etats. Les vingt trois autres propositions de la Chambre de St. Louis passérent avec plus de chaleur entre les Particuliers, que de contestation pour leur substance. Il y eut cinq conférences à St. Germain. Il n'entra dans la première que Mrs. les Princes. Le Chancelier, & le Maréchal de la Meilleraie, qui avoit été fait Surintendant à la place d'Emery, furent admis dans les quatre autres. Le premier y eut de grandes prises avec le Premier-Président, qui avoit un mépris pour lui, qui alloit jusqu'à la brutalité. Le lendemain de chaque conférence, l'on opinoit sur le raport des Députez au Parlement. Il seroit infini & ennuyant de vous rendre compte de toutes les scénes qui y furent données au Public; & je me contenterai de vous dire en général, que le Parlement ayant obtenu ou plutot emporté sans exception tout ce qu'il demandoit, c'est-à-dire le rétablissement des anciennes Ordonnances par une Déclaration conçue sous le nom du Roi,

mais dressée & dictée par la Compagnie, crut encore qu'il se relâchoit beaucoup en promettant qu'il ne continueroit plus ses Assemblées. Vous verrez cette Déclaration tout d'une vue, s'il vous plait de vous ressouvenir des propositions que je vous ai marquées de tems en tems dans la suite de cette histoire, comme ayant été faites dans le Parlement & dans la Chambre de St. Louis. Le lendemain qu'elle fut publiée & enregistrée, qui fut le 24. Octobre 1648. le Parlement prit ses vacations, & la Reine revint avec le Roi à Paris bientot après. J'en raporterai les suites, après que je vous aurai rendu compte de deux ou trois incidens qui survinrent dans le tems de ces conférences.

Madame de Vendôme présenta requête au Parlement, pour lui demander la justification de Mr. son Fils, qui s'étoit sauvé le jour de la Pentecôte précédente de la prison du Bois de Vincennes, avec résolution & bonheur. Je n'oubliai rien pour la servir en cette occasion, & Madame de Nemours sa fille avoua que je n'étois pas méconnoissant.

Je ne me conduisis pas si raisonnablement dans une autre rencontre qui m'arriva. Le Cardinal, qui eût souhaitté avec passion de me perdre dans le public, avoit engagé le Maréchal de la Meilleraie, Surintendant des Finances, & mon ami, à m'aporter chez moi quarante mille écus que la Reine m'envoyoit pour le payement de mes dettes, en reconnoissance, disoit-elle, des services que j'avois essayé de lui rendre le jour des barricades. Observez, je vous prie, que lui qui m'avoit donné les avis les plus particuliers des sentimens de la Cour sur ce sujet, les croyoit de la meilleure foi du monde changez pour moi; parceque le Cardinal lui avoit témoigné une

 dou-

douleur, sensible de l'injustice qu'il m'avoit faite, & qu'il avoit reconnue clairement du depuis. Je ne vous marque cette circonstance, que parcequ'elle sert à faire connoitre, que *les gens qui sont naturellement foibles à la Cour ne peuvent jamais s'empêcher de croire tout ce qu'elle prend la peine de leur vouloir faire croire.* Je l'ai observé mille & mille fois; & que quand ils ne sont pas duppes, ce n'est que la faute du Ministre. Comme la foiblesse à la Cour n'étoit pas mon défaut, je ne me laissai pas persuader par le Maréchal de la Meilleraie, comme le Maréchal de la Meilleraie s'étoit laissé persuader par le Mazarin, & je refusai les offres de la Reine, avec toutes les paroles requises en cette occasion, mais sincéres à proportion de la sincérité avec laquelle elles m'étoient faites.

Voici le point où je donnai dans le panneau. Le Maréchal d'Etrées traitoit du Gouvernement de Paris avec Monsieur de Montbazon *, le Cardinal l'obligea à faire semblant d'en avoir perdu la pensée, & à essayer de me l'inspirer comme une chose qui me concernoit fort, & dans laquelle je donnerois d'autant plus facilement que le Prince de Guimené, à qui cet emploi n'étoit pas propre, en ayant la survivance, & devant par conséquent toucher une partie du prix, les intérêts de la Princesse que l'on savoit ne m'être pas indifférens s'y trouveroient. Si j'eusse eu bien du bon sens, je n'aurois pas seulement écouté une proposition de cette nature, laquelle m'eût jetté, si elle eût réussi, dans la nécessité de me servir de la qualité de Gouverneur de Paris contre l'intérêt de la Cour, ce qui n'eût pas été assurément de la bienséance;

ou

* Hercule de Rohan, mort en 1664.

ou de préférer les devoirs d'un Gouverneur à ceux d'un Archevêque, ce qui étoit réellement contre mon intérêt & contre ma réputation. Voila ce que j'eusse prévu, si j'eusse eu du bon sens; mais si j'en eusse eu un grain en cette occasion, je n'aurois pas au moins fait voir que j'avois de la pente à en recevoir l'ouverture, que je n'y eusse vu moi-même plus de jour. Je m'éblouis d'abord à la vue du Bâton, qui me parut devoir être d'une figure plus agréable, quand il seroit croisé avec la Crosse. Le Cardinal ayant fait son effet, qui étoit de m'entamer dans le public sur l'intérêt particulier, sur lequel il n'avoit pu jusques là prendre sur moi le moindre avantage, rompit l'affaire par le moyen des difficultez que le Maréchal d'Etrées, de concert avec lui, y fit naitre. Je fis à ce même moment une seconde faute presque aussi grande que la premiére; car au lieu d'en profiter, comme je pouvois en deux ou trois maniéres, je m'emportai, & je dis tout ce que la rage me fit dire contre le Ministre, à * Brancas Nevêu du Maréchal, & dont le défaut dès ce tems-là n'étoit pas de taire aux plus forts ce que les plus foibles disoient d'eux. Je ne pourrois pas vous dire encore à l'heure qu'il est, les raisons, ou plutot les déraisons qui me purent obliger à une aussi méchante conduite. Je cherche dans les replis de mon cœur le principe qui fait que je trouve une satisfaction plus sensible à vous faire une confession de mes fautes, que je n'en trouverois assurément dans les plus justes panégiriques. Je reviens aux affaires publiques.

La Déclaration, à la publication de laquelle j'é-

* Charles, Comte de Brancas, Chevalier d'honneur de la Reine, mort à Paris en 1681.

j'étois demeuré, & le retour du Roi à Paris; joints à l'inaction du Parlement qui étoit en vacations, appaisérent pour un moment le peuple, qui étoit si échauffé, que deux ou trois jours avant que l'on eût enregistré la Déclaration, il avoit été sur le point de massacrer le Premier-Président & le Président de Nesmond, parceque la Compagnie ne délibéroit pas aussi vite que les Marchands le prétendoient, sur un impôt établi sur l'entrée du vin. Cette chaleur revint avec la St. Martin. Il sembloit que tous les esprits étoient surpris & enivrez de la fumée des vendanges. Vous allez voir des scênes, au prix desquelles les passées n'ont été que des verdures & des Pastorales.

Il n'y a rien dans le monde qui n'ait son moment décisif, & le chef-d'œuvre de la bonne conduite est de connoitre & de prendre ce moment. Si on le manque sur tout dans la révolution des Etats, on court fortune ou de ne le pas retrouver ou de ne le pas apercevoir. Il y en a mille & mille exemples. Les six ou sept semaines qui s'écoulérent depuis la publication de la Déclaration jusques à la St. Martin de l'année 1648. nous en présentent un qui ne nous a été que trop sensible. Chacun trouvoit son compte dans la Déclaration; c'est-à-dire chacun l'y eût trouvé, si chacun l'eût bien entendu. Le Parlement avoit l'honneur du rétablissement de l'ordre; les Princes le partageoient, & en avoient le premier fruit qui étoit la considération & la sureté, le peuple déchargé de plus de 60. millions y trouvoit un soulagement considérable; & si le Cardinal Mazarin eût été d'un génie propre à se faire honneur de la nécessité, ce qui est une des qualitez des plus nécessaires à un Ministre, il se

fût,

fût, par un avantage qui est toujours inséparable de la faveur, il se fût, dis-je, dans la suite approprié la plus grande partie du mérite des choses mêmes ausquelles il s'étoit le plus opposé.

Voilà des avantages signalez pour tout le monde, & tout le monde manqua ces avantages signalez, par des considérations si légéres, qu'elles n'eussent pas dû, dans les véritables régles du bon sens, en faire même perdre de médiocres. Le peuple, qui s'étoit animé par les Assemblées du Parlement, s'effaroucha dès qu'il les vit cesser, sur l'aproche de quelques troupes, desquelles dans la vérité il étoit ridicule de prendre ombrage, & par la considération de leur petit nombre, & par beaucoup d'autres circonstances. Le Parlement prit à son tour toutes les bagatelles qui sentoient le moins du monde l'inexécution de la Déclaration, avec la même vigueur & avec les mêmes formalitez qu'il auroit traité à un défaut ou à une forclusion. Mr. le Duc d'Orléans vit tout le bien qu'il pouvoit faire, & une partie du mal qu'il pouvoit empêcher; mais comme l'endroit par lequel il fut touché de l'un & de l'autre, ne fut pas celui de la peur, qui étoit sa passion dominante, il ne sentit pas assez le coup, pour en être ému. Mr. le Prince connut le mal dans toute son étendue; mais comme son courage étoit sa vertu la plus naturelle, il ne le craignit pas assez; il voulut le bien, mais il ne le voulut qu'à sa mode: son âge, son humeur & ses victoires, ne lui permirent point de joindre la patience à l'activité; & il ne conçut pas d'assez bonne heure cette maxime si nécessaire aux Princes: *de ne considérer les petits incidens que comme des victimes, que l'on doit toujours sacrifier aux grandes*

 af-

affaires. Le Cardinal, qui ne connoissoit en aucune façon nos maniéres, confondoit journellement les plus importantes avec les plus légéres; & dès le lendemain que la Déclaration fut publiée, (cette Déclaration qui passoit dans la chaleur des esprits pour une Loi fondamentale de l'Etat) dès le lendemain, dis-je, qu'elle fut publiée, elle fut entamée & altérée sur des articles de rien, que le Cardinal devoit même observer avec ostentation, pour colorer les contraventions qu'il pouvoit être obligé de faire aux plus considérables. Ce qui lui arriva de cette conduite fut, que le Parlement, aussitot après son ouverture, recommença à s'assembler, & que la Chambre des Comptes & la Cour des Aides même, ausquelles on porta dans le même mois de Novembre la Déclaration à vérifier, prirent la liberté d'y ajouter encore plus de modifications & de clauses que le Parlement.

La Cour des Aides entre autres fit défenses sur peine de la vie, de mettre les tailles en parti. Comme elle eut été mandée pour ce sujet au Palais Royal, & qu'elle se fut relâchée en quelque façon de ce premier Arrêt, en permettant de faire des prêts sur les tailles pour six mois, le Parlement le trouva très mauvais, & s'assembla le 30. de Décembre, tant sur ce fait que sur ce que l'on savoit qu'il y avoit une autre Déclaration à la Chambre des Comptes, qui autorisoit pour toujours les mêmes prêts. Vous remarquerez, s'il vous plait, que dès le 16. du mois de Décembre, Monsieur le Duc d'Orléans & Mr. le Prince avoient été au Parlement pour empêcher les assemblées, & pour obliger la Compagnie à travailler seulement par Députez à la recherche des articles de la Déclaration, aus-

ausquels on prétendoit que le Ministre avoit contrevenu, ce qui leur fut accordé: mais après une contestation fort aigre, Mr. le Prince parla avec beaucoup de colére, & l'on prétendit même qu'il avoit fait un signe du petit doigt par lequel il parut menacer. Il m'a dit souvent depuis qu'il n'en avoit pas eu la pensée. Ce qui est de constant c'est que la plupart des Conseillers le crurent, que le murmure s'éleva, & que si l'heure n'eût sonné, les choses se fussent encore plus aigries.

Elles parurent le lendemain plus douces, parceque la Compagnie se relâcha, comme je vous ai déja dit ci-dessus, à examiner les contraventions faites à la Déclaration, par Députez seulement, & chez Mr. le Premier-Président: mais cette apparence de calme ne dura guéres. Le Parlement résolut le 2. Janvier de s'assembler 1649.
pour pourvoir à l'exécution de la Déclaration, que l'on prétendoit avoir été blessée, particuliérement dans les 8. ou 10. derniers jours, en tous ses articles; & la Reine prit le parti de faire sortir le Roi de Paris à quatre heures du matin le jour des Rois, avec toute la Cour. Les ressorts particuliers de ce grand mouvement sont assez curieux, quoiqu'ils soyent fort simples.

Vous jugez suffisamment par ce que je vous ai déja dit, quels motifs faisoient agir la Reine, conduite par le Cardinal; & Monsieur le Duc d'Orléans, gouverné par la Riviére, qui étoit l'esprit le plus bas & le plus interessé de son siécle. Voici ce qui m'a paru des motifs de Mr. le Prince. Les contretems du Parlement, desquels je vous ai déja parlé, commencérent à le dégouter presque aussitot qu'il eut pris des mesures avec Broussel & avec Longueil; &

ce

ce dégout joint aux caresses que la Reine lui fit à son retour, aux soumissions aparentes du Cardinal, & à la pente naturelle qu'il tenoit de pére & de mére de n'aimer pas à se brouiller avec la Cour, affoiblirent avec assez de facilité dans son esprit les raisons que son grand cœur y avoit fait naitre. Je m'aperçus d'abord du changement; je m'en afligeai pour moi, je m'en afligeai pour le public; mais je m'en afligeai à la vérité beaucoup plus pour lui-même. Je l'aimois autant que je l'honorois, & je vis d'un coup d'œil le précipice. Je vous ennuyerois, si je vous rendois compte de toutes les conversations que j'eus avec lui sur cette matiére. Vous jugerez, s'il vous plait, des autres par celle dont je vais vous raporter le détail; elle se passa justement l'après-dinée du jour, où l'on prétendit qu'il avoit menacé le Parlement.

Je trouvai dans ce moment, que le dégout que j'avois déja remarqué dans son esprit, étoit changé en colére & même en indignation. Il me dit, en jurant, qu'il n'y avoit plus moyen de soufrir l'insolence & l'impertinence de ces Bourgeois, qui en vouloient à l'autorité royale; que tant qu'il avoit cru qu'ils n'avoient eu pour but que le Mazarin, il avoit été pour eux; que je lui avois moi-même confessé plus de trente fois, qu'il n'y avoit aucunes mesures bien sures à prendre avec des gens qui ne peuvent jamais se répondre d'eux-mêmes d'un quart d'heure à l'autre, parcequ'ils ne peuvent jamais se répondre un instant de leurs Compagnies; qu'il ne se pouvoit résoudre à devenir le Général d'une armée de fous, n'y ayant pas un homme sage qui pût s'engager dans une cohue de cette nature; qu'il étoit Prince du Sang; qu'il ne vouloit

loit pas ébranler l'Etat; que si le Parlement eût pris la conduite dont on étoit demeuré d'accord, on l'eût redressé, mais qu'agissant comme il faisoit, il prenoit le chemin de le renverser. Mr. le Prince ajouta à cela tout ce que vous pouvez vous figurer de réflexions publiques & particuliéres. Voici en propres paroles ce que je lui répondis.

„ Je conviens, Monsieur, de toutes les „ maximes générales; permettez moi, s'il „ vous plait, de les apliquer au fait particulier. „ Si le Parlement travaille à la ruine de l'Etat, „ ce n'est pas qu'il ait intention de le ruiner. „ Nul n'a plus d'intérêt au maintien de l'auto„ rité royale que les Officiers; tout le monde „ en convient. Il faut donc reconnoitre de „ bonne foi, que lorsque les Compagnies Sou„ veraines font du mal, ce n'est que parce„ qu'elles ne savent pas bien faire le bien mê„ me qu'elles veulent. La capacité d'un Mi„ nistre qui sait ménager les Particuliers & les „ Corps, les tient dans l'équilibre où elles doi„ vent être naturellement, & dans lequel elles réus„ sissent, par un mouvement qui balance ce qui „ est de l'autorité des Princes, & de l'obéis„ sance des Peuples. L'ignorance de celui qui „ gouverne aujourd'hui, ne lui laisse ni assez „ de vue, ni assez de force pour régler les poids „ de cette horloge. Les ressorts en sont mê„ lez. Ce qui n'étoit que pour modérer le mou„ vement, veut le faire, & je conviens qu'il „ le fait mal, parcequ'il n'est pas lui-même „ fait pour cela; voila où git le défaut de no„ tre machine. V. A. veut la redresser, & a„ vec d'autant plus de raison qu'il n'y a qu'elle „ qui en soit capable; mais pour la redresser „ faut-il se joindre à ceux qui la veulent

„ rom-

„ rompre ? Vous convenez des disparates du „ Cardinal, vous convenez qu'il ne pense qu'à „ établir en France l'autorité qu'il n'a jamais „ connue qu'en Italie. S'il y pouvoit réussir, „ seroit-ce le compte de l'Etat, selon ses bon- „ nes & véritables maximes ? Seroit-ce celui „ des Princes du Sang en tout sens ? Mais de „ plus est-il en état d'y réussir ? N'est-il pas ac- „ cablé de la haine & du mépris public ? Le „ Parlement n'est-il pas l'idole du Peuple ? Je „ sais que vous les comptez pour rien, parce- „ que la Cour est armée ; mais je vous supplie „ de me permettre de vous dire qu'on les doit „ compter pour beaucoup, toutes les fois qu'ils „ se comptent eux-mêmes pour tout. Ils en „ sont là. Ils commencent eux-mêmes à comp- „ ter vos armées pour rien ; & le malheur est „ que leurs forces consistent dans leur imagi- „ nation : car on peut dire avec vérité qu'à la „ différence de toutes les autres sortes de Puis- „ sances, ils peuvent, quand ils sont arrivez à „ un certain point, tout ce qu'ils croyent pou- „ voir. V. A. me disoit dernièrement que „ cette disposition du peuple n'étoit qu'une fu- „ mée ; mais cette fumée si noire & si épaisse „ est entretenue par un feu qui est bien vif & „ bien allumé. Le Parlement le souffle, & le „ Parlement, avec les meilleures & même les „ plus simples intentions du monde, est capa- „ ble de l'enflammer à un point, qui l'embra- „ sera & le consumera lui-même ; mais qui ha- „ zardera dans ces intervalles plus d'une fois „ l'Etat. *Les Corps poussent toujours avec trop „ de vigueur les fautes des Ministres, quand ils „ ont tant fait que de s'y acharner ; & ils ne „ ménagent presque jamais leurs imprudences ; ce „ qui est en de certaines occasions capable de per-*

„ *dre un Royaume*. Si le Parlement eût répondu, quelque tems avant que vous revinssiez de l'armée, à la ridicule & pernicieuse proposition que le Cardinal lui fit ; de déclarer s'il prétendoit mettre des bornes à l'autorité royale, si, dis-je, les plus sages du Corps n'eussent éludé la réponse ; la France, à mon opinion, couroit fortune, parceque la Compagnie se déclarant pour l'affirmative, comme elle fut sur le point de le faire, elle déchiroit le voile qui couvre le mistére de l'Etat. Chaque Monarchie a le sien ; celui de la France consiste dans une espéce de silence religieux & sacré, dans lequel on ensevelit, en obéissant presque toujours aveuglément aux Rois, le droit que l'on ne veut croire avoir de s'en dispenser, que dans les occasions où il ne seroit pas même de leur service de plaire à leurs Rois. Ce fut un miracle que le Parlement ne levat pas derniérement ce voile, & ne le levat pas en forme & par Arrêt : ce qui seroit bien d'une conséquence plus dangereuse & plus funeste, que la liberté que les peuples ont pris depuis quelque tems de voir à travers. Si cette liberté, qui est déja dans la Salle du Palais, étoit passée jusques dans la Grand' Chambre, elle feroit des Loix révérées de ce qui n'est encore que question problématique, & de ce qui n'étoit il n'y a pas longtems qu'un secret, ou inconnu, ou du moins respecté. V. A. n'empêchera pas par la force des armes les suites du malheureux état que je vous marque, & dont nous ne sommes peut-être que trop proches. Elle voit que le Parlement même a peine de retenir les peuples qu'il a éveillez : elle voit que la contagion se glisse dans les Provinces, &

„ que

„ que la Guyenne & la Provence donnent déja
„ très dangereusement l'exemple qu'elles ont
„ reçu de Paris. Tout branle, & V. A. seule
„ est capable de fixer ce mouvement par l'éclat
„ de sa naissance, par celui de sa réputation,
„ & par la persuasion générale où on est, qu'il
„ n'y a qu'elle qui y puisse remédier. L'on peut
„ dire que la Reine partage la haine que l'on a
„ pour le Cardinal, & que Monsieur partage le
„ mépris que l'on a pour la Riviére. Si vous
„ entrez par complaisance dans leurs pensées,
„ vous entrerez en part de la haine publique.
„ Vous êtes au dessus du mépris; mais la crain-
„ te que l'on aura de vous, prendra sa place;
„ & cette crainte empoisonnera si cruellement
„ & la haine que l'on aura pour vous, & le
„ mépris que l'on a déja pour les autres, que
„ ce qui n'est présentement qu'une playe dan-
„ gereuse à l'Etat, lui deviendra peut-être mor-
„ telle, & pourra mêler dans la suite de la ré-
„ volution le desespoir du retour, qui est tou-
„ jours en ces matiéres le dernier & le plus dan-
„ gereux simptome de la maladie. Je n'ignore
„ pas les justes raisons qu'a V. A. d'apréhen-
„ der les maniéres d'un Corps composé de plus
„ de deux cens têtes, & qui n'est capable ni de
„ gouverner ni d'être gouverné. Cet embarras
„ est grand; mais j'ose soutenir qu'il n'est pas
„ insurmontable, & qu'il n'est pas même difi-
„ cile à démêler dans la conjoncture présente
„ par des circonstances particuliéres. Quand le
„ parti seroit formé, quand vous seriez à la
„ tête de l'armée, quand les Manifestes au-
„ roient été publiez, quand enfin vous seriez
„ déclaré Général d'un parti dans lequel le
„ Parlement seroit entré; auriez vous, Mon-
„ sieur, plus de peine à soutenir ce poids, que
„ Mes-

„ Messieurs votre Ayeul & Bisayeul n'en ont
„ eu à s'accommoder au caprice des Ministres
„ de la Rochelle, & des Maires de Nismes &
„ de Montauban ? Et V. A. trouveroit-elle
„ plus de difficulté à ménager le Parlement de
„ Paris, que Mr. de Mayenne n'y en a trouvé
„ dans le tems de la Ligue, c'est-à-dire dans
„ le tems de la faction du monde la plus oppo-
„ sée à toutes les maximes du Parlement ? Vo-
„ tre naissance & votre mérite vous élévent
„ autant au dessus de ce dernier exemple, que
„ la cause dont il s'agit est au dessus de celle de la
„ Ligue ; & les maniéres n'en sont pas moins
„ différentes. La Ligue fit une guerre, où le
„ Chef du Parti commença sa déclaration par
„ une jonction ouverte & publique avec l'Es-
„ pagne contre la Couronne, & la personne
„ d'un des plus braves & des meilleurs Rois
„ que la France ait jamais eus ; & ce Chef de
„ Parti, sorti d'nne Maison étrangére & suspec-
„ te, ne laissa pas de maintenir très longtems
„ dans ses intérêts ce même Parlement, dont
„ la seule idée vous fait peine, dans une occa-
„ sion où vous êtes si éloigné de le vouloir por-
„ ter à la guerre, que vous n'y entrez que pour
„ lui procurer la sureté & la paix. Vous ne
„ vous êtes ouvert qu'à deux hommes de tout
„ le Parlement, & encore vous ne vous y êtes
„ ouvert que sur la parole qu'ils vous ont don-
„ née l'un & l'autre de ne laisser pénétrer à per-
„ sonne du monde, sans exception, vos inten-
„ tions. Comment est-il possible que V. A.
„ prétende que ces deux hommes puissent,
„ par le moyen de cette connoissance intérieu-
„ re & cachée, régler les mouvemens de leur
„ Corps ? J'ose, Monsieur, vous répondre
„ que, si vous voulez vous déclarer publique-

 „ ment

„ ment comme protecteur du Public & des
„ Compagnies Souveraines, vous en disposerez,
„ au moins pour très longtems, absolument
„ & presque souverainement. Mais ce
„ n'est pas votre vue, vous ne voulez pas vous
„ brouiller à la Cour, vous aimez mieux le
„ cabinet que la faction : ne trouvez donc
„ pas mauvais que des gens qui ne vous voyent
„ que dans ce jour ne mesurent pas toutes leurs
„ démarches selon qu'il vous conviendroit.
„ C'est à vous à mesurer les votres avec les
„ leurs, parcequ'elles sont publiques ; & vous
„ le pouvez, parceque le Cardinal accablé par
„ la haine publique, est trop foible pour vous
„ obliger malgré vous à l'éclat & aux ruptures
„ prématurées. La Riviére, qui gouverne
„ Monsieur, est l'homme du monde le plus timide.
„ Continuez à témoigner que vous
„ cherchez à adoucir les choses, & laissez les agir
„ selon votre premier plan : un peu plus ou
„ un peu moins de chaleur dans le Parlement
„ doit-il être capable de vous le faire changer ?
„ De quoi y va-t-il enfin en ce plus & en ce
„ moins ? Le pis est que la Reine croye que
„ vous n'embrassez pas avec assez de chaleur
„ ses intérêts ; n'y a-t-il pas des moyens pour
„ supléer à cet inconvénient ? N'y a-t-il pas des
„ apparences à donner ? N'y a-t-il pas même
„ de l'effectif ? Enfin, Monsieur, je supplie très
„ humblement V. A. de me permettre de lui
„ dire que jamais projet n'a été si beau, si
„ innocent, si saint, si nécessaire, que celui
„ qu'elle a fait ; & que jamais raisons n'ont été,
„ au moins à mon opinion, si foibles que
„ celles qui l'empêchent de l'exécuter. La
„ moins forte de celles qui vous y portent,
„ ou plutot qui vous y devroient porter, est

„ que

„ que si le Cardinal Mazarin ne réussit pas dans „ les siens, il vous peut entrainer dans sa ruine, & que s'il y réussit, il se servira, pour „ vous perdre, de tout ce que vous aurez fait „ pour l'élever ".

Vous voyez par le peu d'arrangement de ce discours, qu'il fut fait sans méditation & sur le champ. Je le dictai à Laigues, étant revenu chez moi de chez Mr. le Prince; & Laigues me le fit voir à mon dernier voyage de Paris. Il ne persuada pas Mr. le Prince, qui étoit déja préoccupé; il ne répondit à mes raisons particuliéres que par les générales; ce qui est assez de son caractére. Les Héros ont leurs défauts; celui de Mr. le Prince est de n'avoir pas assez de suite dans l'un des plus beaux esprits du monde. Ceux qui ont voulu croire qu'il avoit tâché dans les commencemens d'aigrir les affaires par Longueil, par Broussel & par moi, pour se rendre plus nécessaire à la Cour, & dans la vue de faire pour le Cardinal ce qu'il fit depuis, font autant d'injustice & à sa vertu & à la vérité, qu'ils prétendent faire d'honneur à son habileté. Ceux qui croyent que les petits intérêts, c'est-à-dire les intérêts de pension, de gouvernement, d'établissement, furent l'unique cause de son changement, ne se trompent guéres moins. La vue d'être l'arbitre du cabinet y entra assurément; mais elle ne l'eût pas emporté sur les autres considérations; & le véritable principe fut, qu'ayant tout vu d'abord également, il ne sentit pas tout également. La gloire de Restaurateur du Public fut sa premiére idée, celle de Conservateur de l'autorité royale fut la seconde. Voila le caractére de tous ceux qui ont dans l'esprit le défaut que je vous ai marqué ci-dessus. Quoiqu'ils voyent très bien les inconvé-

niens & les avantages des deux partis, sur lesquels ils balancent à prendre leurs résolutions, & quoiqu'ils les voyent même ensemble, ils ne les pésent pas ensemble : ainsi ce qui leur paroit aujourd'hui plus léger, leur paroit demain plus pesant. Voilà justement ce qui fit le changement de Mr. le Prince, sur lequel il faut confesser, que ce qui n'a pas honoré sa vue, ou plutot sa résolution, a bien justifié son intention. L'on ne peut nier que s'il eût conduit aussi prudemment la bonne intention qu'il avoit, certainement il n'eût redressé l'Etat & peut-être pour des siécles; mais l'on doit convenir que s'il l'eût eu mauvaise, il eût pu aller à tout dans un tems, où l'enfance du Roi, l'opiniâtreté de la Reine, la foiblesse de Monsieur, l'incapacité du Ministre, la licence du Peuple, la chaleur du Parlement, ouvroient à un jeune Prince plein de mérite, & couvert de lauriers, une carriére plus belle & plus vaste que celle que Messieurs de Guise avoient courue.

Dans la conversation que j'eus avec Mr. le Prince, il me dit deux ou trois fois avec colére qu'il feroit bien voir au Parlement, s'il continuoit à agir comme il avoit accoutumé, qu'il n'en étoit pas où il pensoit, & que ce ne seroit pas une affaire de le mettre à la raison. Pour vous dire le vrai, je ne fus pas fâché de trouver cette ouverture à en tirer ce que je pourrois des pensées de la Cour. Il ne s'en expliqua pas toutefois ouvertement; mais j'en compris assez pour me confirmer dans la pensée que j'avois, qu'elle commençoit à reprendre ses premiers projets d'attaquer Paris. Pour m'en éclaircir encore davantage, je dis à Mr. le Prince que Mr. le Cardinal pourroit fort facilement se tromper dans ses mesures, & que Paris seroit un

mor-

morceau de dure digestion. A quoi il me répondit de colére : „ On ne le prendra pas com-„ me Dunkerque par des mines & par des atta-„ ques; mais si le pain de Gonesse leur manquoit „ huit jours. . . “. Je me le tins pour dit, & je lui repartis, beaucoup moins pour en savoir davantage, que pour avoir lieu de me dégager d'avec lui, que l'entreprise de fermer les passages du pain de Gonesse pourroit recevoir des difficultez. Quelles? reprit-il brusquement. Les Bourgeois sortiront-ils pour donner bataille ? Elle ne seroit pas rude, Monsieur, s'il n'y avoit qu'eux, lui répondis-je. Qui sera avec eux, reprit-il? Y serez vous, vous qui parlez? Ce seroit un mauvais signe, lui répondis-je, cela sentiroit fort la Procession de la Ligue. Il pensa un peu, & puis il me dit: Ne raillons point, seriez-vous assez fou pour vous embarquer avec ces gens-là? Je ne le suis que trop, lui répondis-je, vous le savez, Monsieur, & que je suis de plus Coadjuteur de Paris, & par conséquent engagé par honneur & par intérêt à sa conservation. Je servirai toute ma vie V. A. en ce qui ne regardera pas ce point. Je vis bien que Mr. le Prince s'émut à cette déclaration ; mais il se contint, & il me dit ces propres mots : „ Quand vous „ vous engagerez dans une mauvaise affaire, je „ vous plaindrai, mais je n'aurai pas sujet de me „ plaindre de vous. Ne vous plaignez pas aussi „ de moi, & rendez moi le témoignage que vous „ me devez, qui est que je n'ai rien promis à „ Longueil, & à Broussel, dont le Parlement ne „ m'ait dispensé par sa conduite ”. Il me fit ensuite beaucoup d'honnêtetez personnelles; il m'offrit de me racommoder avec la Cour. Je l'assurai de mon obéissance & de mon zéle, en tout ce qui ne seroit pas contraire aux engagemens qu'il

savoit que j'avois pris. Je le fis convenir de l'impossibilité d'en sortir; & je sortis moi-même de l'hôtel de Condé avec toute l'agitation d'esprit que vous vous pouvez imaginer.

Montrésor & St. Ibal arrivérent chez moi justement dans le tems que j'achevois de dicter à Laigues la conversation que j'avois eue avec Mr. le Prince, & ils n'oublierent rien pour m'obliger à envoyer dès le moment à Bruxelles. Quoique je sentisse en moi-même beaucoup de peine à être le premier qui eût mis dans nos affaires le grain de Catholicon d'Espagne, je m'y résolus par la nécessité, & je commençai à en dicter l'instruction qui devoit contenir plusieurs chefs, & dont la conclusion fut remise par cette raison au lendemain matin.

La fortune me présenta l'après-dinée un moyen plus agréable & plus innocent. J'allai par hazard chez Madame de Longueville que je voyois fort peu, parceque j'étois extrêmement ami de Monsieur son mari, qui n'étoit pas l'homme de la Cour le mieux avec elle. Je la trouvai seule, elle tomba dans la conversation sur les affaires publiques qui étoient à la mode; elle me parut enragée contre la Cour. Je savois par le bruit public qu'elle l'étoit au dernier point contre Mr. le Prince. Je joignis ce que l'on en disoit dans le monde à ce que j'en tirois de certains mots qu'elle laissoit échapper. Je n'ignorois pas que Mr. le Prince de Conti étoit absolument entre ses mains. Toutes ces idées me frapérent tout d'un coup l'imagination; & y firent naitre celle dont je vous rendrai compte, après que je vous aurai un peu éclairci le détail de ce que je viens de vous toucher.

Mademoiselle de Bourbon avoit eu l'amitié du monde la plus tendre pour Monsieur son frére ainé, & Madame de Longueville, quelque tems après son mariage, prit une rage & une fureur contre lui, qui passa jusques à un excès incroyable. Vous croyez aisément qu'il n'en falloit pas davantage dans le monde, pour faire faire des commentaires fâcheux sur une histoire de laquelle on ne voyoit pas les motifs. Je ne les ai jamais pu pénétrer, mais j'ai toujours été persuadé que ce qui s'en disoit dans la Cour n'étoit pas véritable : parceque s'il eût été vrai qu'il y eût eu de la passion dans leur amitié, Mr. le Prince n'auroit pas conservé pour elle la tendresse qu'il conserva toujours dans la chaleur même de l'affaire de Coligni. J'ai observé qu'ils ne se brouillérent qu'après sa mort, & je sais de science certaine que Mr. le Prince savoit que Madame sa sœur aimoit véritablement Coligni. L'amour passionné du Prince de Conti pour elle donna à cette Maison un certain air d'inceste, quoique fort injustement, que la raison au contraire que je viens de vous alléguer, quoiqu'à mon sens décisive, ne put dissiper. Je vous ai marqué ci-dessus que la disposition où je trouvai Madame de Longueville, me donna lieu à préparer une défense pour Paris plus proche, plus naturelle, & moins odieuse que celle d'Espagne. Je connoissois bien la foiblesse de Mr. le Prince de Conti, presque encore enfant; mais je savois en même tems que cet enfant étoit Prince du Sang. Je ne voulois qu'un nom, pour animer ce qui sans nom n'étoit qu'un phantôme. Je me répondois de Mr. de Longueville, qui étoit l'homme du monde qui aimoit le mieux le commencement de toutes les affaires. J'étois d'ailleurs fort assuré que le Maréchal de

 la

la Mothe * enragé contre la Cour ne se détacheroit point de Mr. de Longueville, à qui il avoit été attaché vingt ans durant par une pension qu'il avoit voulu lui-même retenir par reconnoissance, encore qu'il eût été fait Maréchal de France. Je voyois Mr. de Bouillon très mécontent & presque réduit à la nécessité, par le mauvais état de ses affaires domestiques, & par les injustices que la Cour lui faisoit. J'avois considéré tous ces gens-là, mais je ne les avois considérez que dans une perspective éloignée, parcequ'il n'y en avoit aucun de tous ceux-là qui fût capable d'ouvrir la scène. Mr. de Longueville n'étoit bon que pour le second acte; le Maréchal de la Mothe, bon Soldat, mais de très petit sens, ne pouvoit jamais jouer le premier personnage. Mr. de Bouillon l'eût pu soutenir; mais sa probité étoit plus problématique que son talent, & j'étois bien averti deplus que Madame sa Femme †, qui avoit un pouvoir absolu sur son esprit, n'agissoit en quoi que ce soit que par les mouvemens d'Espagne. Vous ne vous étonnez pas sans doute de ce que je n'avois pas fixé des vues aussi vagues & aussi brouillées que celles-là, & de ce que je les réunis ensuite, pour ainsi dire, en la personne de Mr. le Prince de Conti Prince du Sang, qui par sa qualité concilioit & raprochoit tout ce qui paroissoit le plus éloigné à l'égard des uns & des autres.

Dès que j'eus ouvert à Madame de Longueville

* Philippe de la Mothe-Houdancourt, mort en 1657.

† Léonor-Catherine-Fabronie de Bergh, fille de Frédéric Comte de Bergh, Gouverneur de Frise. Elle mourut à Paris en 1657.

ville le moindre jour du poste qu'elle pouvoit tenir en l'état où les affaires alloient tomber, elle y entra avec des emportemens de joye que je ne puis vous exprimer. Je ménageai avec soin ces dispositions; j'échauffai Mr. de Longueville, & par moi-même, & par Varicarville, qui étoit son pensionnaire, & auquel il avoit avec raison une parfaite confiance. Je me résolus de ne lier aucun commerce avec l'Espagne, & d'attendre que les occasions que je jugeois bien n'être que trop proches, donnassent lieu à une conjoncture, où celui que nous y prendrions infailliblement, parût plutot venir des autres que de moi. Ce parti, quoique fortement contredit par St. Ibal & par Montrésor, fut le plus judicieux, & vous verrez par les suites que je jugeai sainement, en jugeant qu'il n'y avoit plus lieu de précipiter ce remède, qui est doublement dangereux, & qui, quand il est le premier aplique, a toujours besoin de lénitifs qui y préparent. . . . . *Il y a ici six lignes effacées.*

. . . .

Pour ce qui regarde Madame de Longueville, la petite vérole lui avoit ôté la premiére fleur de sa beauté, mais elle lui en avoit laissé presque tout l'éclat; & cet éclat, joint à sa qualité, à son esprit, & à sa langueur qui avoit en elle un charme particulier, la rendoit une des plus aimables personnes de France. J'avois le cœur du monde le plus propre pour l'y placer entre Madame de Guimené & Madame de Pommereux. Je ne vous dirai pas qu'elle l'eût agréé; mais je vous dirai bien que ce ne fut pas la vue de l'impossibilité qui m'en fit rejetter la pensée, qui fut même assez vive dans les commencemens. Le bénéfice n'étoit pas vacant, mais il

 n'é-

n'étoit pas desservi. Mr. de la Rochefoucaut * étoit en possession, mais il étoit en Poitou. J'écrivois tous les jours trois ou quatre billets, & j'en recevois bien autant. Je me trouvois très souvent à l'heure du réveil, pour parler plus librement d'affaires; j'y concevois beaucoup d'avantages, & je n'ignorois pas que c'étoit l'unique moyen de m'assurer de Mr. le Prince de Conti pour les suites. Je crus, pour ne vous rien celer, y entrevoir de la possibilité. La seule vue de l'amitié étroite que je professois avec le mari l'emporta sur le plaisir & sur la politique. . . . .

Il y a ici quatre lignes effacées.

Je ne laissai pas de prendre une grande liaison d'affaires avec Madame de Longueville, & par elle un commerce avec Mr. de la Rochefoucaut, qui revint trois semaines ou un mois après cet engagement. Il faisoit croire à Mr. le Prince de Conti qu'il le servoit dans la passion qu'il avoit pour Madame sa sœur; & lui & elle de concert, l'avoient tellement aveuglé, que plus de quatre ans encore après, il ne se doutoit de quoi que ce soit.

Comme Mr. de la Rochefoucaut n'avoit pas eu trop bon bruit dans l'affaire des Importans, dans laquelle on l'avoit accusé de s'être raccommodé avec la Cour à leurs dépens, (ce que j'ai su depuis de science certaine n'être pas vrai) je n'étois pas trop content de le trouver en cette société. Il falut pourtant s'en accommoder. Nous primes toutes nos mesures. Mr. le Prince de Conti, Madame de Longueville, Mr. son Mari, Mr. le Maréchal de la Mothe, s'engagérent

* François de la Rochefoucaut, VI. du nom, mort en 1680.

rent de demeurer à Paris, où de se déclarer, si on l'attaquoit. Broussel, Longueil & Viole promirent tout au nom du Parlement, qui n'en savoit rien. Mr. de Retz fit les allées & les venues entre eux & Madame de Longueville, qui prenoit les eaux à Noisi avec Mr. le Prince de Conti. Il n'y eut que Mr. de Bouillon qui ne voulut être nommé à personne sans exception; il s'engagea uniquement avec moi. Je le voyois assez souvent la nuit, & Madame de Bouillon y étoit toujours présente. Si cette femme eût eu autant de sincérité, que d'esprit, de beauté, de douceur, & de vertu, elle eût été une merveille accomplie. J'en fus très piqué; mais je n'y trouvai pas la moindre ouverture, & comme la piquure ne me fit pas mal fort longtems, je crois que j'eusse parlé plus proprement, si j'eusse dit que je crus en être piqué.

Après que j'eus préparé assez à mon gré la défensive, je pris la pensée de faire, s'il étoit possible, en sorte que la Cour ne portat pas les affaires à l'extrêmité. Vous concevez facilement l'utilité de ce dessein, & vous en avouerez la possibilité, quand je vous dirai que l'exécution n'en tint qu'à l'opiniâtreté du Ministre, qui ne voulut pas agréer une proposition qui m'avoit été suggérée par Launai Gravai, & qui, de l'agrément même du Parlement, eût supléé, au moins pour beaucoup, aux retranchemens faits par cette Compagnie. Cette proposition, dont le détail seroit trop long & trop ennuyeux, fut agitée chez Viole, où se trouvérent le Coigneux & beaucoup d'autres gens du Parlement. Elle fut approuvée; & si le Ministre eût été assez sage pour la recevoir de bonne foi, je suis persuadé que l'Etat eût soutenu la dépense nécessaire,

cessaire, & qu'il n'y auroit point eu de guerre civile.

Quand je vis que la Cour ne vouloit même son bien qu'à sa mode, qui n'étoit jamais bonne, je ne songeai plus qu'à lui faire du mal, & ce ne fut que dans ce moment que je pris l'entiére & ferme résolution d'attaquer personnellement le Mazarin; parceque je crus que ne pouvant l'empêcher de nous attaquer, nous ferions sagement de l'attaquer nous-mêmes par des préalables qui donneroient dans le public un mauvais air à son attaque.

On peut dire avec fondement que les ennemis de ce Ministre avoient un avantage contre lui très rare, & que l'on n'a presque jamais contre les gens qui sont dans sa place. Leur pouvoir fait pour l'ordinaire qu'ils ne sont point susceptibles de la teinture du ridicule; mais elle prévaloit sur le Cardinal, parcequ'il disoit des sottises; ce qui n'est pas même ordinaire à ceux qui en font dans ces sortes de postes. Je lui détachai *Marigni*, qui revenoit tout à propos de Suéde, & qui s'étoit comme donné à moi. Le Cardinal avoit demandé à Bouqueval, Député du Grand-Conseil, s'il ne croiroit pas être obligé d'obéir au Roi, en cas que le Roi lui commandat de ne point porter de glands à son colet: & il s'étoit servi de cette comparaison assez sottement, comme vous voyez, pour prouver l'obéissance aux Députez d'une Compagnie Souveraine. Marigni paraphrasa ce mot en prose & en vers, un mois ou cinq semaines avant que le Roi sortît de Paris; & l'effet que fit cette paraphrase est inconcevable. Je pris cet instant pour mettre l'abomination dans le ridicule; ce qui fait le plus dangereux & le plus irremédiable de tous les composez.

Vous

Vous avez vu ci-dessus que la Cour avoit entrepris d'autoriser les prêts par des Déclarations, c'est-à-dire, à proprement parler, qu'elle avoit entrepris d'autoriser les usures par une Loi vérifiée au Parlement; parceque les prêts qui se faisoient au Roi, par exemple sur les tailles, n'étoient jamais qu'avec des usures immenses. Ma dignité m'obligeoit à ne pas souffrir un mal, & un scandale aussi général & aussi public. Je remplis très exactement & très pleinement mon devoir. Je fis une assemblée fameuse de Curez, de Chanoines, de Docteurs, de Religieux, & sans avoir seulement prononcé le nom du Cardinal dans toutes les conférences, où je faisois au contraire toujours semblant de l'épargner, je le fis passer en huit jours pour le Juif le plus convaincu qui fût en Europe. Le Roi sortit de Paris justement à ce moment, & je l'apris à cinq heures du matin par l'Argentier de la Reine, qui me fit éveiller, & qui me donna une lettre écrite de sa main, par laquelle elle me commandoit en des termes fort honnêtes de me rendre dans le jour à St. Germain. L'Argentier ajouta de bouche que le Roi venoit de monter en carosse pour y aller, & que toute l'armée étoit commandée pour s'avancer. Je lui répondis simplement que je ne manquerois pas d'obéir. Vous me faites bien la justice d'être persuadée que je n'en eus pas la pensée.

Blancménil entra dans ma Chambre, pâle comme un mort. Il me dit que le Roi marchoit au Palais avec huit mille chevaux. Je l'assurai qu'il étoit sorti de la Ville avec 200. Voilà la moindre des impertinences qui me furent dites depuis les cinq heures du matin jusques à dix. J'eus toujours une procession de gens effarez qui se croyoient perdus; mais j'y prenois

bien plus de divertissement que d'inquiétude ; parceque j'étois averti de moment à autre par les Officiers de la Colonelle qui étoient à moi, que le premier mouvement du peuple à la première nouvelle n'avoit été que de fureur, à laquelle la peur ne succéde jamais que par degrez, & je croyois avoir de quoi couper, avant qu'il fût nuit, ces degrez. Car quoique Mr. le Prince, qui se défioit de Mr. son frére, l'eût été prendre dans son lit & l'eût emmené avec lui à St. Germain, je ne doutois point, Madame de Longueville étant demeurée à Paris, que nous ne le revissions bientot, & d'autant plus que je savois que Mr. le Prince, qui ne le craignoit ni ne l'estimoit, ne pousseroit pas sa défiance jusqu'à l'arrêter. J'avois de plus reçu la veille une lettre de Mr. de Longueville, dattée de Rouen, par laquelle il m'assuroit qu'il arriveroit le soir de ce jour-là à Paris.

Aussitot que le Roi fut sorti, les Bourgeois d'eux-mêmes & sans ordre se saisirent de la porte St. Honoré, & dès que l'Argentier de la Reine fut sorti de chez moi, je mandai à Brigalier d'occuper avec sa Compagnie celle de la Conférence. Le Parlement s'assembla au même tems avec un tumulte de consternation, & je ne sai ce qu'ils eussent fait, tant ils étoient effarez, si l'on n'eût trouvé le moyen de les animer par leur propre peur. Je l'ai observé mille fois, il y a des espéces de frayeur qui ne se dissipent que par des frayeurs d'un plus haut degré. Je priai Vedeau Conseiller, que je fis appeller dans le Parquet des Huissiers, d'avertir la Compagnie qu'il y avoit à l'Hôtel de Ville une lettre du Roi, par laquelle il donnoit part au Prévôt des Marchands & aux Echevins des raisons qui l'avoient obligé à sortir de sa bonne ville de Pa-

ris, & qui étoient en ſubſtance, que quelques Officiers de ſon Parlement avoient intelligence avec les ennemis de l'Etat, & qu'ils avoient même conſpiré de ſe ſaiſir de ſa perſonne. Cette lettre, jointe à la connoiſſance que l'on avoit que le Préſident le Féron Prévôt des Marchands étoit tout-à-fait dépendant de la Cour, émut toute la Compagnie au point qu'elle ſe la fit aporter ſur l'heure même, & qu'elle donna Arrêt, par lequel il fut ordonné que les Bourgeois prendroient les armes; que l'on garderoit les portes de la Ville, que le Prévôt des Marchands & le Lieutenant-Civil pourvoiroient au paſſage des vivres, & que l'on délibéreroit le lendemain au matin ſur la lettre du Roi. Vous jugez par la teneur de cet Arrêt interlocutoire que la terreur du Parlement n'étoit pas encore bien diſſipée. Je ne fus pas touché de ſon irréſolution, parceque j'étois bien perſuadé que j'aurois dans peu de quoi le fortifier.

Comme je croyois que la bonne conduite vouloit que le premier pas, au moins public, de desobéiſſance vînt de ce Corps, pour juſtifier celle des particuliers, je jugeai à propos de chercher une couleur au peu de ſoumiſſion que je témoignois à la Reine en n'allant pas à St. Germain. Je fis mettre mes chevaux au caroſſe, je reçus les adieux de tout le monde, je rejettai avec une fermeté admirable toutes les inſtances que l'on me fit pour m'obliger à demeurer, & par un bonheur ſignalé je trouvai au bout de la rue Notre-Dame du Buiſſon Marchand de bois, & qui avoit beaucoup de crédit ſur les ponts. Il étoit abſolument à moi, mais il ſe mit ce jour-là de mauvaiſe humeur; il battit mon poſtillon, il menaça mon cocher. Le peuple accourut en foule, renverſa mon ca-

carosse; & les femmes du Marché-neuf firent d'un étau une machine sur laquelle elles me rapportérent, pleurant & hurlant, à mon logis. Vous ne doutez pas de la maniére dont cet effet de mon obéissance fut reçu à St. Germain. J'écrivis à la Reine & à Mr. le Prince, en leur témoignant la douleur que j'avois d'avoir si mal réussi dans ma tentative. La Reine répondit au Chevalier de Levigné qui lui porta ma lettre, avec hauteur & mepris. Le second ne put s'empêcher, en me plaignant, de témoigner de la colére. La Riviére éclata contre moi par des railleries, & le Chevalier de Levigné vit clairement que les uns & les autres étoient persuadez qu'ils nous auroient dès le lendemain la corde au col. Je ne fus pas beaucoup ému de leurs menaces; mais je fus très touché d'une nouvelle que j'apris le même jour, qui étoit que Mr. de Longueville, comme je vous l'ai dit, revenant de Rouen, où il avoit fait un voyage de 10 ou 12 jours, & ayant apris la sortie du Roi à 5. heures de Paris, avoit tourné tout court à S. Germain. Madame de Longueville ne douta pas que Mr. le Prince ne l'eût gagné, & qu'ainsi Mr. le Prince de Conti ne fût infailliblement arrêté. Le Maréchal de la Mothe lui déclara en ma présence qu'il feroit sans exception tout ce que Mr. de Longueville voudroit & pour & contre la Cour. Mr. de Bouillon se prenoit à moi de ce que des gens, dont je l'avois toujours assuré, tenoient une conduite aussi contraire à ce que je lui en avois dit mille fois. Jugez, je vous prie, de mon embarras, qui étoit d'autant plus grand, que Madame de Longueville me protestoit qu'elle n'avoit eu de tout le jour aucunes nouvelles de Mr. de la Rochefoucaut, qui étoit toutefois parti deux heures après le Roi, pour fortifier & pour ramener Mr. le Prince de Conti.

St.

St. Ibal revint encore à la charge pour m'obliger de l'envoyer ſans différer au Comte de Fuenſaldagne. Je ne fus pas de ſon opinion, & je pris le parti de faire repartir pour St. Germain le Marquis de Noirmoutier, qui s'étoit lié avec moi depuis quelque tems, pour ſavoir par ſon moyen ce que l'on pouvoit attendre de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville. Madame de Longueville fut de ce ſentiment, & Noirmoutier partit ſur les ſix heures du ſoir.

Le lendemain au matin, qui fut le lendemain de la fête des Rois, c'eſt-à-dire le 7. Janvier, la Sourdiére, Lieutenant des Gardes du Corps, entra dans le parquet des Gens du Roi, & leur donna une Lettre de Cachet adreſſée à eux, par laquelle le Roi leur ordonnoit de dire à la Compagnie qu'il lui commandoit de ſe tranſporter à Montargis, & d'y attendre ſes ordres. Il y avoit auſſi entre les mains de la Sourdiére un paquet fermé pour le Parlement, & une lettre pour le Premier-Préſident. Comme l'on n'avoit pas lieu de douter du contenu, que l'on devinoit aſſez par celui de la lettre écrite aux Gens du Roi, l'on crut qu'il ſeroit plus reſpectueux de ne point ouvrir un paquet auquel on étoit déterminé par avance de ne pas obéir. On le rendit donc tout fermé à la Sourdiére, & l'on arrêta d'envoyer les Gens du Roi à St. Germain pour aſſurer la Reine de l'obéiſſance du Parlement, & pour la ſuplier de lui permettre de ſe juſtifier de la calomnie qui lui avoit attiré la lettre écrite la veille au Prévôt des Marchands. Pour ſoutenir un peu la dignité, l'on ajouta dans l'Arrêt que la Reine ſeroit très humblement ſuppliée de vouloir nommer les Calomniateurs, pour être procédé contre eux 1649.

selon la rigueur des Ordonnances. La vérité est que l'on eut bien de la peine à y faire insérer cette clause; que toute la Compagnie étoit fort consternée, même au point que Broussel, Charton, Viole, Loisel, Amelot, & cinq autres, des noms desquels je ne me souviens pas, & qui ouvrirent l'avis de demander en forme l'éloignement du Cardinal Mazarin, ne furent suivis de personne, & même furent traitez d'emportez. Vous observerez, s'il vous plait, qu'il n'y avoit que la vigueur dans cette conjoncture, où l'on pût trouver apparence de sureté; je n'en ai jamais vû où j'aye trouvé tant de foiblesse. Je courus toute la nuit, & je ne gagnai que ce que je viens de vous dire.

La Chambre des Comptes eut le même jour une Lettre de Cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'aller à Orléans, & le Grand-Conseil reçut commandement d'aller à Mantes. La Chambre dépêcha pour faire des remontrances, le Conseil offrit d'obéir, mais la Ville lui refusa des passeports. Il est aisé de concevoir l'état où je fus tout ce jour-là, qui effectivement me parut le plus afreux de tous ceux que j'eusse passer jusques-là dans ma vie: je dis jusques-là, car j'en ai eu dans la suite de plus fâcheux. Je voyois le Parlement sur le point de mollir, & je me voyois par conséquent dans la nécessité ou de subir avec lui le joug du monde le plus honteux, & même le plus dangereux pour mon particulier, ou de m'ériger purement & simplement en Tribun du Peuple, qui est le parti du monde le moins sûr & même le plus bas, toutes les fois qu'il n'est pas revêtu de force.

La foiblesse de Mr. le Prince de Conti, qui s'étoit laissé emmener comme un enfant par Mr. son frére; celle de Mr. de Longueville, qui, au-

aulieu de venir rassurer ceux avec lesquels il étoit engagé, avoit été offrir à la Reine ses services; & la déclaration de Mrs. de Bouillon & de la Mothe avoient fort dégarni ce Tribunat. L'imprudence du Mazarin le releva. Il fit refuser par la Reine audiance aux Gens du Roi; ils revinrent dès le soir à Paris, convaincus que la Cour vouloit pousser les choses à l'extrêmité.

Je vis mes amis toute la nuit; je leur montrai les avis que j'avois reçus de St. Germain, qui étoient que Mr. le Prince avoit assuré la Reine qu'il prendroit Paris en 15. jours, & que Mr. le Tellier, qui avoit été Procureur du Roi au Châtelet & qui par cette raison devoit avoir connoissance de la Police, répondoit que la cessation de deux marchez affameroit la Ville. Je jettai par là dans les esprits l'opinion de l'impossibilité de l'accommodement, qui n'étoit dans la vérité que trop effective.

Les Gens du Roi firent le lendemain au matin leur raport du refus de l'audiance. Le desespoir s'empara alors de tous les esprits, & l'on donna tout d'une voix (à la réserve de celle de Bernai plus cuisinier que Conseiller,) ce fameux Arrêt du 8. Janvier 1649., par lequel le Cardinal Mazarin fut déclaré ennemi du Roi & de l'Etat, perturbateur du repos public, & enjoint à tous les Sujets du Roi de lui courir sus.

L'après-dinée l'on tint la Police générale par les Deputez du Parlement, de la Chambre des Comptes, & de la Cour des Aides, Mr. de Montbazon Gouverneur de Paris, le Prévôt des Marchands, les Echevins, & les Communautez des six Corps des Marchands. Il fut arrêté que le Prévôt des Marchands & les Echevins donneroient des commissions pour lever 4000.

Chevaux & 10000. Hommes de pied. Le même jour la Chambre des Comptes & la Cour des Aides députérent vers la Reine, pour la suplier de ramener le Roi à Paris. La Ville députa aussi au même effet. Comme la Cour étoit encore persuadée que le Parlement molliroit, parcequ'elle n'avoit pas encore reçu la nouvelle de l'Arrêt, elle répondit très fiérement à ces députations. Mr. le Prince s'emporta même beaucoup contre le Parlement devant la Reine, en parlant à Amelot Premier-Président de la Cour des Aides; & la Reine répondit à tous ces Corps qu'elle ne rentreroit jamais à Paris, ni le Roi, ni elle, que le Parlement n'en fût dehors.

1649. Le lendemain au matin, qui fut le 9. de Janvier, la Ville reçut une lettre du Roi, par laquelle il lui étoit commandé de faire obéir le Parlement, & de l'obliger de se rendre à Montargis. Mr. de Montbazon, assisté de Fournier premier Echevin, & de quatre Conseillers de Ville, apportérent la lettre au Parlement, & ils lui protestérent en même tems de ne recevoir d'autres ordres que ceux de la Compagnie, qui fit ce même matin-là le fond nécessaire pour faire la levée des troupes. L'après-dinée on tint la Police générale dans laquelle tous les Corps de la Ville, & tous les Colonels & Capitaines des quartiers jurérent une union pour la défense commune. Vous avez sujet de croire que j'en avois moi-même d'être satisfait de l'état des choses, qui ne me permettoient plus de craindre d'être abandonné, & vous en serez peut-être bien plus persuadée, quand je vous aurai dit que le Marquis de Noirmoutier m'assura, dès le lendemain qu'il fut arrivé à St. Germain, que Mr. le Prince de Conti & Mr. de Lon-

Longueville étoient très bien disposez, & qu'ils eussent déja été à Paris, s'ils n'eussent cru mieux assurer leur sortie de la Cour, en s'y montrant durant quelques jours. Mr. de la Rochefoucaut écrivit au même sens à Madame de Longueville.

Vous croyez donc sans doute cette affaire en bon état : vous allez néanmoins avouer que cette même étoile, qui a semé de pierres tous les chemins par où j'ai passé, me fit trouver dans celui qui paroissoit si ouvert & si aplani, un des plus grands obstacles, & un des plus grands embarras que j'aye rencontré dans tout le cours de ma vie.

L'après-dinée du jour que je viens de vous marquer, qui fut le 9. Janvier, Monsieur de 1649.
Brissac qui avoit épousé ma Cousine, mais avec qui j'avois fort peu d'habitude, entra chez moi, & me dit en riant : „ Nous sommes de même par- „ ti, je viens servir le Parlement ". Je crus que Mr. de Longueville, de qui il étoit proche parent à cause de sa femme, pouvoit l'avoir engagé ; & pour m'en éclaircir, j'essayai de le faire parler, sans m'ouvrir toutefois à lui. Je trouvai qu'il ne savoit quoi que ce soit ni de Mr. de Longueville, ni de Mr. le Prince de Conti ; qu'étant peu satisfait du Cardinal, & encore moins du Maréchal de la Meilleraie son beau-frére, il venoit chercher avanture dans un parti où il crut que notre alliance pourroit ne lui être pas inutile. Après une conversation d'un demi quart d'heure, il vit par la fenêtre que l'on mettoit les chevaux à mon carosse. „ Ah mon Dieu! *me dit-* „ *il*, ne sortez pas ; voilà Mr. d'Elbeuf* qui sera

 „ ici

* Charles de Lorraine, II. du nom, mort en 1657.

„ ici dans un moment. Et que faire, *lui répon-* „ *dis-je?* N'est-il pas à St. Germain? Il y étoit, „ *répondit froidement Mr. de Brissac*; mais com- „ me il n'y a pas trouvé à diner, il vient voir s'il „ trouvera à souper à Paris. Il m'a juré plus de „ dix fois depuis le Pont de Neuilly, où je l'ai „ rencontré, jusques à la Croix du Tiroir où je „ l'ai laissé, qu'il feroit bien mieux que Mr. son „ Cousin de Mayenne ne fit à la Ligue". Jugez, s'il vous plait, de ma peine; je n'osois m'ouvrir à qui que ce soit, que j'attendois Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville, de peur de les faire arrêter à St. Germain. Je voyois un Prince de la Maison de Lorraine, dont le nom est toujours agréable à Paris, prêt à se déclarer, & à être déclaré certainement Général des troupes qui n'avoient point de Général, & qui en avoient un besoin pressant. Je savois que le Maréchal de la Mothe, qui se défioit toujours de l'irrésolution naturelle à Mr. de Longueville, ne feroit pas un pas qu'il ne le vît; & je ne pouvois douter que Mr. de Bouillon n'ajoutat encore la présence de Mr. d'Elbeuf, très suspecte à tous ceux qui le connoissoient sur le chapitre de la probité, aux motifs qu'il trouvoit, pour ne point agir dans l'absence de Mr. le Prince de Conti. De remède, je n'en voyois point. Le Prévôt des Marchands étoit dans le fond du cœur passionné pour la Cour, & je ne le pouvois ignorer. Le Premier-Président n'en étoit point esclave comme l'autre, mais l'intention certainement y étoit; & de plus, quand j'eusse été aussi assuré d'eux que de moi-même, que leur eussai-je pu proposer dans une conjoncture où les peuples enragez ne pouvoient point ne pas s'atacher au premier objet, & où ils eussent pris pour mensonge & pour trahison tout

ce qu'on leur eût dit, au moins publiquement, contre un Prince qui n'avoit rien de grand de ses Prédécesseurs, que les maniéres de l'affabilité, qui étoit justement ce que j'avois à craindre à ce moment? Sur le tout, je n'osois me promettre tout-à-fait que Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville vinssent sitot qu'ils me l'assuroient. J'avois écrit la veille au second, comme par un pressentiment, que je le suplois de considérer que les moindres instans étoient précieux, & que le délai même fondé est toujours dangereux dans le commencement des grandes affaires. Mais je connoissois son irrésolution Supposé qu'ils arrivassent dans demi quart d'heure, ils arrivoient toujours après un homme qui avoit l'esprit du monde le plus artificieux, & qui ne manqueroit pas de donner toutes les couleurs qui pourroient jetter la défiance dans l'esprit des peuples, assez aisée à prendre dans les circonstances d'un frére & d'un beau-frére de Mr. le Prince. Véritablement, pour me consoler, j'avois pour prendre mon parti sur ces réflexions, peut-être deux momens, peut-être un quart d'heure pour le plus Il n'étoit pas encore passé, quand Mr. d'Elbeuf entra, qui me dit tout ce que la cajollerie de la Maison de Guise put lui suggérer. Je vis ses trois enfans derriére lui, qui ne furent pas tout-à-fait si éloquens, mais qui me parurent avoir été bien sifflez. Je répondis à leur honnêteté avec beaucoup de respect, & avec toutes les maniéres qui pouvoient couvrir mon jeu. Mr. d'Elbeuf me dit qu'il alloit de ce pas à l'Hôtel de Ville lui offrir son service; à quoi lui ayant répondu que je croyois qu'il seroit plus obligeant pour le Parlement, qu'il s'adressât le lendemain directement aux Chambres assemblées,

 il

il demeura ferme dans sa premiére résolution; quoiqu'il me vînt d'assurer qu'il vouloit en tout suivre mes conseils.

Aussitot qu'il fut monté en carosse, j'écrivis un mot à Fournier, premier Echevin, qui étoit de mes amis, qu'il prît garde que l'Hôtel de Ville renvoyat Mr. d'Elbeuf au Parlement. Je mandai à ceux des Curez qui étoient le plus intimement à moi de jetter la défiance par les Ecclésiastiques dans l'esprit des peuples, sur l'union qui avoit paru entre Mr. d'Elbeuf & l'Abbé de la Riviére. Je courus toute la nuit à pied & déguisé, pour faire connoitre à ceux du Parlement, ausquels je n'osois m'ouvrir touchant Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville, qu'ils ne se devoient pas abandonner à la conduite d'un homme aussi décrié sur le chapitre de la bonne foi, & qu'il leur faisoit bien connoitre les intentions qu'il avoit pour leur Compagnie, puisqu'il s'étoit d'abord adressé à l'Hôtel de Ville, sans doute en vue de la diviser du Parlement. Comme j'avois eu celle de gagner du tems en lui conseillant d'attendre jusques au lendemain à lui offrir son service, avant que de se présenter à la Ville, je me résolus, dès que je vis qu'il ne prenoit point mon conseil, de me servir contre lui-même de celui qu'il suivoit, & je trouvai effectivement que je faisois effet dans beaucoup d'esprits. Mais comme je ne pouvois voir que peu de gens dans le peu de tems que j'avois, & que de plus la nécessité d'un Chef qui commandat les troupes ne souffroit presque point de délai, je m'aperçus que mes raisons touchoient beaucoup plus les esprits que les cœurs; & pour vous dire le vrai, j'étois fort embarrassé, & d'autant plus que j'étois bien averti que Mr. d'Elbeuf ne s'oublioit pas. Le

Pré-

Président le Coigneux avec qui il avoit été fort brouillé lorsqu'ils étoient tous deux avec Monsieur à Bruxelles, & avec qui il se croyoit raccommodé, me fit voir un billet qu'il lui avoit écrit de la Porte St. Honoré en entrant dans la Ville, où étoient ces propres mots : *Il faut aller faire hommage au Coadjuteur, dans trois jours il me rendra ses devoirs.* Le billet étoit signé, *l'Ami du cœur.* Je n'avois pas besoin de cette preuve pour savoir qu'il ne m'aimoit pas. J'avois été autrefois brouillé avec lui, & je l'avois prié un peu brusquement de se taire à un bal chez Madame de Peroché, dans lequel il me sembloit qu'il vouloit faire une raillerie de Mr. le Comte, qu'il haïssoit fort, parcequ'ils étoient tous deux en ce tems-là amoureux de Madame de Montbazon.

Après avoir couru la Ville jusqu'à deux heures, je revins chez moi, presque résolu de me déclarer publiquement contre Mr. d'Elbeuf, de l'accuser d'intelligence avec la Cour, de faire prendre les armes, & de le prendre lui-même, ou de l'obliger à sortir de Paris. Je me sentois assez de crédit dans le peuple, pour le pouvoir entreprendre judicieusement ; mais il faut avouer que l'extrêmité étoit grande par une infinité de circonstances, & particuliérement par celle d'un mouvement qui ne pouvoit pas être médiocre, dans une Ville investie, & investie par un Roi.

Comme je roulois toutes ces différentes pensées dans ma tête, qui n'étoit pas, comme vous vous pouvez imaginer, peu agitée, l'on me vint dire que le Chevalier de la Chaise, qui étoit à Mr. de Longueville, étoit à la porte de ma chambre. Il me cria en entrant : „ Levez-„ vous, Monsieur, Mr. le Prince de Conti &

„ Mr. de Longueville ſont à la Porte St. Hono-„ ré, & le peuple, qui crie & qui dit qu'ils vien-„ nent pour trahir la Ville, ne les veut pas laiſſer „ entrer". Je m'habillai en diligence, j'allai prendre le bon homme Brouſſel, je fis allumer huit ou dix flambeaux, & nous allames en cet équipage à la Porte St. Honoré. Nous trouvames déja tant de monde dans la rue, que nous eumes peine à percer la foule; & il étoit grand jour, quand nous fimes ouvrir la Porte, parceque nous employames beaucoup de tems à raſſurer les eſprits qui étoient dans une défiance inimaginable. Nous haranguames le peuple, & nous amenames à l'Hôtel de Longueville Mr. le Prince de Conti & Mr. ſon beau-frére.

J'allai en même tems chez Mr. d'Elbeuf lui faire une maniére de compliment, qui ſans doute ne lui eût pas plu, car c'étoit pour lui propoſer de ne pas aller au Palais, ou au moins de n'y aller qu'avec les autres, & après avoir conféré enſemble de ce qu'il y auroit à faire pour le bien du parti. La défiance générale de tout ce qui avoit le moins du monde raport à Mr. le Prince, nous obligeoit de ménager avec bien de la douceur ces premiers momens. Ce qui eût peut-être été facile la veille, eût été impoſſible & même ruineux le matin du jour ſuivant; & ce Mr. d'Elbeuf, que je croyois pouvoir chaſſer de Paris le 9., m'en eût apparemment chaſſé le 10, s'il eût ſu prendre ſon parti : tant le nom de Condé étoit ſuſpect au peuple. Dès que je vis qu'il avoit manqué le moment dans lequel nous fimes entrer Mr. le Prince de Conti, je ne doutai point que, comme le fond des cœurs étoit pour nous, je ne les amenaſſe avec un peu de tems où il me plairoit; mais il falloit ce peu de tems. C'eſt pourquoi mon avis fut, & il n'y

en

en avoit point d'autre, de ménager Mr. d'Elbeuf, & de lui faire voir qu'il pourroit trouver sa place & son compte en s'unissant avec Mr. le Prince de Conti & avec Mr. de Longueville. Ce qui me fait croire que cette proposition ne lui auroit pas plu, comme je vous le disois tout à l'heure, c'est qu'au lieu de m'atendre chez lui, comme je l'en avois envoyé prier, il alla au Palais. Le Premier-Président, qui ne vouloit pas que le Parlement allat à Montargis, mais qui ne vouloit point non plus de guerre civile, reçut Mr. d'Elbeuf à bras ouverts, précipita l'assemblée des Chambres; & quoi que pussent dire Broussel, Longueuil, Blancménil, Viole, Novion, le Coigneux, il fit déclarer Général Mr. d'Elbeuf, dans la vue, à ce que m'a avoué depuis le Président de Mesmes, qui se faisoit l'auteur de ce conseil, de faire une division dans le parti, qui n'eût pas été, à son compte, capable d'empêcher la Cour de s'adoucir, & qui l'eût été toutefois d'affoiblir assez la faction pour la rendre moins dangereuse & moins durable. Cette pensée m'a toujours paru une de ces visions dont la spéculation est belle & la pratique impossible; la méprise en ces matiéres est toujours très périlleuse.

Comme je ne trouvai point Mr. d'Elbeuf; que ceux à qui j'avois donné ordre de l'observer, me raportérent qu'il avoit pris le chemin du Palais, & que j'eus apris que l'assemblée des Chambres avoit été avancée, je me le tins pour dit: je ne doutai point de la vérité, & je revins en diligence à l'Hôtel de Longueville, pour obliger Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville d'aller sur l'heure même au Parlement. Le second n'avoit jamais hâte, & le premier fatigué de sa mauvaise nuit, s'étoit mis

au

au lit. J'eus toutes les peines du monde à le persuader de se relever. Il se trouvoit mal, & il tarda tant, qu'on nous vint dire que le Parlement étoit levé, & que Mr. d'Elbeuf marchoit à l'Hôtel de Ville, pour y prêter le serment & prendre le soin de toutes les commissions qui s'y délivreroient. Vous concevez aisément l'amertume de cette nouvelle ; elle eût été plus grande, si la premiére occasion que Mr. d'Elbeuf avoit manquée, ne m'eût donné lieu d'espérer qu'il ne se serviroit pas même de la seconde. Comme j'apréhendai toutefois que le bon succès de cette matinée ne lui élevat le cœur, je crus qu'il ne lui falloit pas laisser trop de tems de se reconnoitre, & je proposai à Mr le Prince de Conti de venir au Parlement l'après-dinée, de s'offrir à la Compagnie, & d'en demeurer simplement & précisément dans les termes qui se pourroient expliquer plus ou moins favorablement, selon qu'il trouveroit l'air du bureau dans la Grand' Chambre, mais encore plus, selon que je le trouverois moi-même dans la Salle, où, sous prétexte que je n'avois pas encore de place au Parlement, je faisois état de demeurer pour avoir l'œil sur le peuple.

Mr. le Prince de Conti se mit dans mon carosse, sans aucune suite de livrée que la mienne, qui étoit fort grande, & qui me faisoit par conséquent reconnoitre de fort loin ; ce qui étoit assez à propos en cette occasion, & qui n'empêchoit pourtant pas que Mr. le Prince de Conti ne fît voir aux Bourgeois qu'il prenoit confiance en eux, ce qui n'y étoit pas moins nécessaire. Il n'y a rien où il faille plus de précautions qu'en tout ce qui regarde les peuples, parcequ'il n'y a rien de plus déréglé ; & il n'y a rien où il les faille plus cacher, parcequ'il n'y

a rien de plus défiant. Nous arrivames au Palais avant Mr. d'Elbeuf; l'on cria sur les degrez de la Salle, *Vive le Coadjuteur*; mais à la réserve des gens que j'y avois fait trouver, personne ne cria *Vive Conti*; & comme Paris fournit un monde plutot qu'un nombre dans les émotions, quoique j'y eusse beaucoup de gens apostez, il me fut aisé de juger que le gros du peuple n'étoit pas guéri de la défiance; & je vous confesse que je fus bien aise quand j'eus tiré le Prince de la Salle & que je l'eus mis dans la Grand' Chambre.

Mr. d'Elbeuf arriva un moment après, suivi de toutes les Gardes de la Ville qui l'accompagnoient depuis le matin comme Général. Le peuple éclatoit de toutes parts, *Vive Son Altesse Mr. d'Elbeuf*. Et comme on crioit en même tems, *Vive le Coadjuteur*, je l'abordai avec un visage riant, & je lui dis: „Voici un echo, „ Monsieur, qui m'est bien glorieux. Vous êtes „ trop honnête, *me répondit-il*; *& en se tour-* „ *nant aux Gardes il leur dit*: Demeurez à la porte „ de la Grand' Chambre". Je pris cet ordre pour moi, & j'y demeurai pareillement avec ce que j'avois de gens le plus à moi, qui étoient en bon nombre. Comme le Parlement fut assis, Mr. le Prince de Conti prit la parole, & dit qu'ayant connu à St. Germain les pernicieux conseils que l'on donnoit à la Reine, il avoit cru qu'il étoit obligé, par sa qualité de Prince du Sang, de s'y opposer. Vous voyez assez la suite de ce discours. Mr. d'Elbeuf, qui, selon le caractére de tous les gens foibles, étoit rogue & fier, parcequ'il se croyoit le plus fort, dit qu'il savoit le respect qu'il devoit à Mr. le Prince de Conti, mais qu'il ne pouvoit s'empêcher de dire que c'étoit lui qui avoit rompu la glace, & qui s'é-

toit

toit offert le premier à la Compagnie, & qu'elle lui ayant fait l'honneur de lui confier le Bâton de Général, il ne le quiteroit jamais qu'avec la vie. La cohue du Parlement, qui étoit, comme le peuple, en défiance de Mr. le Prince de Conti, applaudit à cette déclaration, qui fut ornée de mille périphrases très naturelles au stile de Mr. d'Elbeuf. Toucheprez, Capitaine de ses Gardes, homme d'esprit & de cœur, les commenta dans la Salle. Le Parlement se leva, après avoir donné Arrêt, par lequel il enjoignoit sous peine de crime de Léze-Majesté aux troupes de n'aprocher Paris de 20. lieues, & je vis bien que je devois me contenter pour ce jour-là de ramener Mr. le Prince de Conti sain & sauf à l'Hôtel de Longueville. Comme la foule étoit grande, il fallut que je le prisse presque entre mes bras au sortir de la Grand' Chambre. Mr. d'Elbeuf, qui croyoit être maitre de tout, me dit d'un ton de raillerie, en entendant les cris du peuple, qui par reprise nommoient son nom & le mien ensemble : *Voilà, Monsieur, un Echo qui m'est bien glorieux*. A quoi je répondis, *Vous êtes trop honnête*; mais d'un ton un peu plus gai qu'il ne me l'avoit dit; car quoiqu'il crût ses affaires en fort bon état, je jugeai sans balancer, que les miennes seroient bientot dans une meilleure condition que les siennes, dès que je vis qu'il avoit encore manqué cette seconde occasion. Le crédit parmi les peuples, cultivé & nourri de longue main, ne manque jamais à étouffer, pour peu qu'il ait de tems pour germer, ces fleurs minces & naissantes de la bienveillance publique, que le pur hazard fait quelquefois pousser. Je ne me trompai pas dans ma pensée, comme vous allez voir.

Je trouvai, en arrivant à l'Hôtel de Longueville,

ville, Vincerot Capitaine de Navarre & qui avoit été nourri Page du Marquis de Ragni * pére de Madame de Lesdiguiéres †. Elle me l'envoyoit de St. Germain où elle étoit, sous prétexte de répéter quelques prisonniers; mais dans le vrai pour m'avertir que Mr. d'Elbeuf, une heure après avoir apris l'arrivée de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville à Paris, avoit écrit à la Riviére ces propres mots: „ Dites „ à la Reine & à Monsieur que ce Diable de „ Coadjuteur perd tout ici; que dans deux jours „ je n'y aurai aucun pouvoir; mais que s'ils veu- „ lent me faire un bon parti, je leur témoignerai „ que je ne suis pas venu à Paris avec une aussi „ mauvaise intention qu'ils se le persuadent ". La Riviére montra ce billet au Cardinal, qui s'en moqua, & qui le fit voir au Maréchal de Villeroi. Je me servis très utilement de cet avis, sachant que tout ce qui a façon de mistére est bien mieux reçu dans le peuple. J'en fis un secret à quatre ou cinq cens personnes. Les Curez de St. Eustache, de St. Roch, de St. Merri, & de St. Jean, me mandérent sur les neuf heures du soir que la confiance que Mr. le Prince de Conti avoit témoignée au peuple d'aller tout seul & sans suite dans mon carosse se mettre entre les mains de ceux-mêmes qui crioient contre lui, avoit fait un effet merveilleux. Les Officiers des quartiers sur les dix heures me firent tenir plus de 50. billets, pour m'avertir que leur travail avoit réussi, & que les dispositions étoient sensiblement & visiblement changées. Je mis Marigni en œuvre entre dix

&

* Léonor de la Magdelaine.

† Anne de la Magdelaine, fille de Léonor de la Magdelaine & d'Hippolyte de Gondi.

& onze, & il fit ce fameux couplet, l'original de tous les triolets, *Mr. d'Elbeuf & ses enfans*, que vous avez tant oui chanter à Caumartin *. Nous allames entre minuit & une heure, Mr. de Longueville, le Maréchal de la Mothe & moi chez Mr. de Bouillon, qui étoit au lit avec la goutte, & qui dans l'incertitude des choses faisoit grande difficulté de se déclarer. Nous lui fimes voir notre plan & la facilité de l'exécution. Il le comprit; il y entra; nous primes toutes nos mesures, je donnai moi-même les ordres aux Colonels & aux Capitaines qui étoient de mes amis. Vous concevrez mieux notre projet par le récit de son exécution, sur laquelle je m'étendrai, après que j'aurai encore fait cette remarque, que le coup le plus dangereux que je portai à Mr. d'Elbeuf dans tous ces mouvemens, fut l'impression que je donnai par les habituez des Paroisses, qui le croyoient eux-mêmes, que je donnai, dis-je, au peuple, qu'il avoit intelligence avec les troupes du Roi, qui le soir du 9. s'étoient saisi du poste de Charenton. Je le trouvai, au moment que ce bruit se répandoit, sur les degrez de l'Hôtel de Ville, & il me dit: " Que direz-vous qu'il y ait des gens „ assez méchans pour dire que j'ai fait prendre „ Charenton? *Je lui répondis*: Que diriez-vous „ qu'il y ait des gens assez scélérats pour dire que „ Mr. le Prince de Conti est venu ici de concert „ avec Mr. le Prince "? Je reviens à l'exécution du projet que j'ai déja touché ci-dessus.

Comme je vis l'esprit du peuple assez disposé & assez revenu de la défiance, pour ne pas s'intéresser pour Mr. d'Elbeuf, je crus qu'il n'y avoit plus de mesures à garder, & que l'ostentation se-

* Louis-François le Févre, mort en 1685.

seroit aussi à propos ce jour-là, que la modestie avoit été de saison la veille.

Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville prirent un grand & magnifique carosse de Madame de Longueville, suivis d'une grande quantité de livrées. Je me mis auprès du premier à la portiére, & l'on marcha ainsi au Palais à petit pas. Mr. de Longueville n'y étoit pas venu la veille, parceque je croyois qu'en cas d'émotion, l'on auroit plus de respect pour la tendre jeunesse & pour la qualité de Prince du Sang de Mr. le Prince de Conti, que pour la personne de Mr. de Longueville, qui étoit proprement la bête de Mr. d'Elbeuf; & parceque Mr. de Longueville n'étant point Pair, n'avoit point de séance au Parlement, & qu'ainsi il avoit été de nécessité de convenir au préalable de sa place, qu'on lui donna au dessus du Doyen, de l'autre côté des Ducs & Pairs. Il offrit d'abord à la Compagnie ses services, Rouen, Caen, Dieppe & toute la Normandie, & il la suplia de trouver bon que pour engagement de sa parole il fît loger à l'Hôtel de Ville Madame sa femme, Monsieur son Fils, & Mademoiselle sa Fille. Jugez, s'il vous plait, de l'effet que fit cette proposition. Elle fut soutenue fortement & agréablement par Mr. de Bouillon, qui entra appuyé, à cause de sa goute, sur deux Gentilshommes. Il prit place au dessous de Mr. de Longueville: & il coula, selon que nous l'avions concerté la nuit, dans son discours, qu'il serviroit le Parlement avec beaucoup de joye sous les ordres d'un aussi grand Prince que Mr. le Prince de Conti. Mr. d'Elbeuf s'échauffa à ce mot, & il répéta ce qu'il avoit dit la veille, qu'il ne quitteroit qu'avec la vie le Bâton de Général. Le murmure s'éleva sur ce commen-

cement de contestation, dans lequel Mr. d'Elbeuf fit voir qu'il avoit plus d'esprit que de jugement. Il ne parla pas à propos ; il n'étoit plus tems de contester ; il falloit plier. Mais j'ai observé que *les gens foibles ne plient jamais quand ils le doivent*. Nous lui donnames à cet instant le troisiéme relais, qui fut l'aparition du Maréchal de la Mothe, qui se mit au dessous de Mr. de Bouillon, & qui fit à la Compagnie le même compliment que lui. Nous avions concerté de ne faire paroitre ces personnages sur le théâtre que l'un après l'autre, parceque nous avions considéré que *rien ne touche & n'émeut tant les peuples, & même les Compagnies, qui tiennent beaucoup du peuple, que la variété des spectacles*. Nous ne nous y trompames pas; & ces trois aparitions qui se suivirent, firent un effet sans comparaison plus promt & plus grand, qu'elles ne l'eussent fait si elles se fussent unies. Mr. de Bouillon, qui n'avoit pas été de ce sentiment, me l'avoua le lendemain, avant même que de sortir du Palais.

Mr. le Premier-Président, qui étoit tout d'une piéce, demeura dans la pensée de se servir de cette brouillerie pour affoiblir la faction, & proposa de laisser la chose indécise, jusques à l'après-dinée, pour donner tems à ces Messieurs de s'accommoder. Le Président de Mesmes, qui étoit pour le moins aussi bien intentionné pour la Cour que lui, mais qui avoit plus de vues & plus de jointures, lui répondit à l'oreille, & je l'entendis: „ Vous vous moquez, Monsieur, ils „ s'accommoderoient peut-être aux dépens de „ notre autorité, mais nous en sommes plus loin, „ que vous ne pensez. Ne voyez-vous pas que „ Mr. d'Elbeuf est pris pour duppe, & que ces „ gens-ci sont les maitres „? Le Président le Coi-

gneux,

gneux, à qui je m'étois ouvert la nuit, éleva sa voix, & dit: „Il faut finir avant que de diner, „ dussions-nous diner à minuit. Parlons en particulier à ces Messieurs". Il pria en même tems Mr. le Prince de Conti & Mr. de Longueville d'entrer dans la quatriéme Chambre des Enquêtes, dans laquelle on entre de la Grand' Chambre; & Messieurs de Novion & Belliévre *, qui étoient de notre correspondance, menérent Mr. d'Elbeuf, qui se faisoit encore tenir à quatre, dans la seconde. Comme je vis les affaires en pourparler, & la Salle du Palais en état de n'en rien appréhender, j'allai en diligence prendre Madame de Longueville & Madame de Bouillon avec leurs enfans, & je les menai avec une espéce de triomphe à l'Hôtel de Ville. La petite vérole avoit laissé à Madame de Longueville, comme je vous l'ai déja dit en un autre lieu, tout l'éclat de la beauté, quoiqu'elle lui eût diminué la beauté; & celle de Madame de Bouillon, bien qu'un peu effacée, étoit toujours très brillante. Imaginez vous, je vous prie, ces deux personnes sur le perron de l'Hôtel de Ville, plus belles en ce qu'elles paroissoient négligées, quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenoient chacune un de leurs enfans entre les bras, qui étoient beaux comme leurs méres. La Gréve étoit pleine de peuple jusques au dessus des toits, tous les hommes jettoient des cris de joye, toutes les femmes pleuroient de tendresse. Je jettai cinq cens pistoles par les fenêtres de l'Hôtel de Ville; & après avoir laissé Noirmoutier & Miron auprès des Dames, je

 re-

* Pomponne de Belliévre, second du nom, mort Premier-Président du Parlement de Paris en 1657.

retournai au Palais, & j'y arrivai avec une foule innombrable de gens armez & non armez.

Toucheprez, Capitaine des Gardes de Mr. d'Elbeuf, qui m'avoit fait suivre, étoit entré, un peu avant que je fusse dans la Cour du Palais, étoit entré, dis-je, dans la seconde, pour avertir son Maitre qui y étoit toujours demeuré, qu'il étoit perdu, s'il ne s'accommodoit; ce qui fut cause que je le trouvai fort embarrassé & même fort abbatu. Il le fut bien davantage quand Mr. de Belliévre, qui l'avoit amusé à dessein, dit: Qu'est-ce que c'étoient des Tambours qui battoient? Je lui répondis qu'il en alloit bien entendre d'autres, & que les gens de bien étoient las de la division que l'on essayoit de faire dans la Ville. Je connus à cet instant que *l'esprit dans les grandes affaires n'est rien sans le coeur.* Mr. d'Elbeuf ne garda plus même les apparences, il expliqua ridiculement ce qu'il avoit dit, il se rendit à plus qu'on ne voulut, & il n'y eut que l'honnêteté & le bon sens de Mr. de Bouillon qui lui conservérent la qualité de Général, & le premier rang avec Mrs. de Bouillon & de la Mothe, également Généraux avec lui, sous l'autorité de Mr. le Prince de Conti, déclaré dès le même instant Généralissime des armées du Roi, sous les ordres du Parlement.

1649. Voilà ce qui se passa le matin du 11. Janvier. L'après-dinée Mr. d'Elbeuf, à qui l'on avoit donné cette commission pour le consoler, somma la Bastille, & le soir il y eut une scêne à l'Hôtel de Ville, de laquelle il est à propos de vous rendre compte, parcequ'elle eut beaucoup plus de suite qu'elle ne méritoit. Noirmoutier, qui avoit été fait la veille Lieutenant-Général, sortit avec 500. chevaux de Paris, pour pousser des Escarmoucheurs des troupes que

que nous appellions des Mazarins, qui venoient faire le coup de pistolet dans le fauxbourg. Comme il revint descendre à l'Hôtel de Ville, il entra avec Matha, Laigues, & la * Boulaie, encore tout cuirassé, dans la chambre de Madame de Longueville qui étoit toute pleine de Dames. Ce mélange d'écharpes bleues, de Dames, de cuirasses, de violons qui étoient dans la salle, & de trompettes qui étoient dans la place, donnoit un spectacle qui se voit plus souvent dans les Romans qu'ailleurs. Noirmoutier, qui étoit grand amateur de l'Astrée, me dit: „ Je „ m'imagine que nous sommes assiégez dans Mar„ cilli. Vous avez raison, *lui répondis-je*. Ma„ dame de Longueville est aussi belle que Gala„ tée; mais Marsillac (Mr. de la Rochefoucaut „ le pére n'étoit pas encore mort) n'est pas si „ honnête homme que Lindamor". Je m'aperçus en me retournant que le petit Courtin qui étoit dans une croisée pouvoit m'avoir entendu, c'est ce que je n'ai jamais su au vrai; mais je n'ai pu aussi jamais deviner d'autres causes de la premiére haine que Monsieur de la Rochefoucaut a eue pour moi.

Je sai que vous aimez les portraits, & j'ai été fâché par cette raison de n'avoir pu vous en faire voir jusqu'ici presque aucun qui n'ait été de profil, & qui n'ait par conséquent été fort imparfait. Il me sembloit que je n'avois pas assez de grand jour dans le vestibule dont vous venez de sortir, & où vous n'avez vu que les peintures légéres des préliminaires de la guerre civile. Voici la galerie où les figures vous paroitront dans leur étendue, & où je vous représenterai les personnages que vous verrez plus avant dans l'action. Vous jugerez par les tableaux

 &

* Maximilien Echabart, Marquis de la Boulaie.

& les traits particuliers que vous pourrez remarquer dans la suite, si j'en ai bien pris l'idée. Voici le portrait de la Reine, par lequel il est juste de commencer.

Portrait de la Reine.

La Reine avoit plus que personne que j'aye jamais vû, de cette sorte d'esprit qui lui étoit nécessaire pour ne pas paroitre sotte à ceux qui ne la connoissoient pas. Elle avoit plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de maniére que de fond, plus d'application à l'argent que de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêt que de desintéressement, plus d'attachement que de passion, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté; & plus d'incapacité que de tout ce que j'ai dit ci-dessus.

De Mr. le Duc d'Orléans.

Mr. le Duc d'Orléans avoit, à l'exception du courage, tout ce qui étoit nécessaire à un honnête homme, mais comme il n'avoit rien sans exception de tout ce qui peut distinguer un grand homme, il ne trouvoit rien dans lui-même qui pût suppléer, ni même soutenir sa foiblesse. Comme elle regnoit dans son cœur par la frayeur, & dans son esprit par l'irrésolution, elle salit tout le cours de sa vie. Il entra dans toutes les affaires, parcequ'il n'avoit pas la force de résister à ceux mêmes qui l'y entrainoient pour leur intérêt; mais il n'en sortit jamais qu'avec honte; parcequ'il n'avoit pas le courage de les soutenir. Cet ombrage amortit dès sa jeunesse en lui les couleurs même les plus vives & les plus gayes qui devoient briller naturellement dans un esprit beau & éclairé, dans un enjoument aimable, dans une intention très bonne, dans un desintéressement complet,

& dans une facilité de mœurs incroyable.

Mr. le Prince est né Capitaine, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, à César, & à Spinola. Il a égalé le premier. Il a passé le second. L'intrépidité est l'un des moindres traits de son caractére. La Nature lui avoit fait l'esprit aussi grand que le cœur; la Fortune, en le donnant à un siécle de guerre, a laissé au second toute son étendue; la naissance, ou plutot l'éducation dans une Maison attachée & soumise au Cabinet, a donné des bornes trop étroites au premier. On ne lui a pas inspiré de bonne heure les grandes & générales maximes, qui sont celles qui font & qui forment ce que l'on appelle l'esprit de suite. Il n'a pas eu le tems de les prendre par lui-même, parcequ'il a été prévenu dès sa jeunesse par la chute imprévue des grandes affaires, & par l'habitude au bonheur. Ce défaut a fait, qu'avec l'ame du monde la moins méchante, il a fait des injustices; qu'avec le cœur d'Alexandre il n'a pas été exemt, non plus que lui, de foiblesses; qu'avec un esprit merveilleux il est tombé dans des imprudences; qu'ayant toutes les qualitez de François de Guise, il n'a pas servi l'Etat en de certaines occasions, aussi bien qu'il le devoit; & qu'ayant toutes celles de Henri du même nom, il n'a pas poussé la faction où il le pouvoit. Il n'a pu remplir son mérite, c'est un défaut; mais il est rare, mais il est beau. De Mr. le Prince.

Mr. de Longueville avoit, avec le beau nom d'Orléans, de la vivacité, de l'agrément, de la dépense, de la libéralité, de la justice, de la valeur, de la grandeur: & il ne fut jamais qu'un homme médiocre, parcequ'il eut toujours des idées qui furent infiniment au dessus de sa capacité. Avec la capacité & les grands desseins De Mr. de Longueville.

 l'on

l'on n'est jamais compté pour rien, quand on ne les soutient pas; l'on n'est pas compté pour beaucoup, & c'est ce qui fait le médiocre.

De Mr. de Beaufort.

Mr. de Beaufort n'en étoit pas jusqu'à l'idée des grandes affaires, il n'en avoit que l'intention. Il en avoit oui parler aux Importans, & il avoit un peu retenu de leur jargon, & cela mêlé avec les expressions qu'il avoit tirées très fidélement de Madame de Vendôme, formoit une langue qui auroit déparé le bon sens de Caton. Le sien étoit court & lourd, & d'autant plus qu'il étoit obscurci par la présomption. Il se croyoit habile, & c'est ce qui le faisoit paroitre artificieux; parceque l'on connoissoit d'abord qu'il n'avoit pas assez d'esprit pour cette fin. Il étoit brave de sa personne, & plus qu'il n'apartenoit à un fanfaron; il l'étoit en tout sans exception, & jamais plus faussement qu'en galanterie. Il parloit, il pensoit comme le peuple, dont il fut l'idole quelque tems. Vous en verrez les raisons.

De Mr. d'Elbeuf.

Mr. d'Elbeuf n'avoit du cœur que parcequ'il est impossible qu'un Prince de la Maison de Lorraine n'en ait point. Il avoit tout l'esprit qu'un homme qui a beaucoup plus d'art que de bon sens peut avoir. C'étoit le galimathias du monde le plus fleuri. Il a été le premier Prince que sa pauvreté a avili; & peut-être jamais homme n'a eu moins que lui l'art de se faire plaindre dans sa misére. La commodité ne le releva pas; & s'il fût parvenu jusques à la richesse, on l'eût envié comme un partisan; tant la gueuserie lui paroissoit propre & faite pour lui.

De Mr. de Bouillon.

Mr. de Bouillon étoit d'une valeur éprouvée, & d'un sens profond. Je suis persuadé, par ce que j'ai vu de sa conduite, que l'on a fait tort à sa réputation, quand on l'a décriée. Je ne sai

si l'on n'a pas fait quelque faveur à son mérite, en le croyant capable de toutes les grandes choses qu'il n'a point faites.

De Mr. de Turenne.

Mr. de Turenne a eu dès sa jeunesse toutes les bonnes qualitez, & il a acquis les grandes d'assez bonne heure. Il ne lui en a manqué aucune que celles dont il ne s'est point avisé. Il avoit presque toutes les vertus comme naturelles; il n'a jamais eu le brillant d'aucunes. On l'a cru plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un parti; & je le crois aussi, parcequ'il n'étoit pas naturellement entreprenant; mais toutefois qui le sait? Il a toujours eu en tout, comme en son parler, de certaines obscuritez, qui ne se sont développées que dans les occasions; mais qui ne s'y sont jamais développées qu'à sa gloire.

Le Maréchal de la Mothe.

Le Maréchal de la Mothe avoit beaucoup de cœur. Il étoit Capitaine de la seconde classe, il n'étoit pas homme de beaucoup de sens; il avoit assez de douceur & de facilité dans la vie civile; il étoit très utile dans un parti, parcequ'il y étoit très commode.

Mr. le Prince de Conti.

J'oubliois presque Mr. le Prince de Conti, ce qui est un bon signe pour un Chef de parti. Je ne crois pas vous le pouvoir mieux dépeindre, qu'en vous disant que. . . . . ce Chef de parti étoit un zéro, qui ne multiplioit que parcequ'il étoit Prince du Sang: voilà pour le public. Pour ce qui est du particulier; la méchanceté faisoit en lui ce que la foiblesse faisoit en Mr. le Duc d'Orléans. Elle inondoit toutes les autres qualitez, qui n'étoient d'ailleurs que médiocres & toutes semées de foiblesse.

Il y a ici cinq lignes effacées.

Mr. de la Rochefoucaut.

Il y a eu toujours du je ne sai quoi en tout Mr. de la Rochefoucaut. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, & en un tems où il

ne sentoit pas les petits intérêts qui n'ont jamais été son foible, & où il ne connoissoit pas les grands, qui d'un autre sens n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires, & je ne sai pourquoi; car il avoit des qualitez qui eussent suplée en tout autre celles qu'il n'avoit pas. . . . . .

Il y a deux lignes effacées.

. . . .

Sa vue n'étoit pas assez étendue, & il ne voyoit pas même tout ensemble ce qui étoit à sa portée, mais son bon sens très bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation, & à sa facilité de mœurs qui est admirable, devoit récompenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle, mais je ne sai même à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement, car quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fond de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connoissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très soldat. Il n'a jamais été par lui-même bon Courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte & de timidité, que vous lui voyez dans la vie civile, s'étoit tourné dans les affaires en air d'apologie. Il croyoit toujours en avoir besoin; ce qui joint à ses Maximes, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, & à sa pratique, qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y étoit entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connoitre & de se réduire

à

à passer comme il eût pu, pour le Courtisan le plus poli & pour le plus honnête homme à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siécle.

Madame de Longueville. Madame de Longueville a naturellement bien du fond d'esprit, mais elle en a encore plus le fin & le tour. Sa capacité qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusques aux affaires dans lesquelles la haine contre Mr. le Prince l'a portée, & dans lesquelles la galanterie l'a maintenue. Elle avoit une langueur dans ses maniéres, qui touchoit plus que le brillant de celles mêmes qui étoient plus belles. Elle en avoit une même dans l'esprit, qui avoit ses charmes, parcequ'elle avoit, si l'on peut le dire, des réveils lumineux & surprenans. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea de ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'avanturiére. La Grace a rétabli ce que le monde ne lui pouvoit rendre.

Madame de Chevreuse. Madame de Chevreuse * n'avoit plus même de restes de beauté quand je l'ai connue. Je n'ai jamais vu qu'elle, en qui la vivacité supléât au jugement. Elle lui donnoit même assez souvent des ouvertures si brillantes, qu'elles paroissoient comme des éclairs; & si sages, qu'elles n'eussent pas été desavouées par les plus grands hommes de tous les siécles. Ce mérite toute-

* Marie de Rohan, fille d'Hercule de Rohan Duc de Montbazon, & de Magdelaine de Lenoncourt. Elle naquit en 1600., elle épousa en 1617. Charles d'Albert, Duc de Luines; & prit en 1621. une seconde alliance avec Claude de Lorraine, Duc de Chevreuse. Elle est morte au mois d'Aout 1679.

toutefois ne fut que d'occasion. Si elle fût venue dans un siécle où il n'y eût point eu d'affaires, elle n'eût pas seulement imaginé qu'il y en pût avoir. Si le Prieur des Chartreux lui eût plu, elle eût été solitaire de bonne foi. Mr. de Lorraine (a) qui s'attacha à elle la jetta dans les affaires, le Duc de Buckingham (b) & le Comte de Hollandt (c) l'y entretinrent, Mr. de Châteauneuf l'y amusa. Elle s'y abandonna, parcequ'elle s'abandonnoit à tout ce qui plaisoit à celui qu'elle aimoit, sans choix, & purement parcequ'il faloit qu'elle aimat quelqu'un. Il n'étoit pas même difficile de lui donner un amant de partie faite; mais dès qu'elle l'avoit pris, elle l'aimoit uniquement & fidélement; & elle nous a avoué à Madame de Rhodes & à moi que par un caprice, disoit elle, de la fortune, elle n'avoit jamais aimé le mieux, ce qu'elle avoit estimé le plus, à la réserve toutefois, ajouta-t-elle, du pauvre Buckingham. Son dévouement à la passion, que l'on pouvoit dire éternelle, quoiqu'elle changeat d'objet, n'empêchoit pas qu'une mouche ne lui donnat des distractions; mais elle en revenoit toujours avec des emportemens qui les faisoient trouver agréables. Jamais personne n'a moins fait d'attention sur les périls, & jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules & pour les devoirs. Elle ne connoissoit que celui de plaire à son amant.

Ma-

(a) Charles IV., Duc de Lorraine, mort en 1675.

(b) George Villiers, Duc de Buckingham, assassiné comme il alloit au secours de la Rochelle.

(c) Lord Anglois aussi, de la Maison de Rich, cadet d'un Comte de Warvic, & Ambassadeur en France.

Mademoiselle de * Chevreuse, qui avoit plus de beauté que d'agrément, étoit sotte jusqu'au ridicule par son naturel. La passion lui donnoit de l'esprit & même du sérieux & de l'agréable, uniquement pour celui qu'elle aimoit; mais elle le traitoit bientot comme ses juppes, qu'elle mettoit dans son lit, quand elles lui plaisoient, & qu'elle bruloit par une pure aversion deux heures après. Mademoiselle de Chevreuse.

Madame la Palatine † estimoit autant la galanterie qu'elle en aimoit le solide. Je ne crois pas que la Reine Elizabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un Etat. Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, & je lui ai trouvé par tout également de la sincérité. Madame la Palatine.

Madame de Montbazon étoit d'une très grande beauté; la modestie manquoit à son air. Sa morgue, si l'on peut le dire, & son jargon, eussent suppléé dans un tems calme à son peu d'esprit. Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimoit rien que son plaisir, & au dessus de son plaisir son intérêt. Je n'ai jamais vu une personne qui ait conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu. Madame de Montbazon.

Si ce n'étoit pas une espéce de blasphême de dire qu'il y a quelqu'un dans notre siécle plus intrépide que le grand Gustave & Mr. le Prince, je dirois que ç'a été Mr. Molé Premier-Président. Mr. Molé Premier-Président.

Il

* Charlotte-Marie, dite Mademoiselle de Chevreuse.

† Anne de Gonzague-Cléves, mariée en 1645. avec Edouard de Baviére, Prince Palatin du Rhin. Elle étoit fille de Charles Duc de Mantoue-Nevers.

Il s'en est fallu de beaucoup que son esprit n'ait été aussi grand que son cœur ; il ne laissoit pas d'y avoir quelques raports par une ressemblance qui n'y étoit toutefois qu'en laid. Je vous ai déja dit qu'il n'etoit point congru dans sa langue, & il est vrai ; mais il avoit une sorte d'éloquence qui en choquant l'oreille saisissoit l'imagination. Il vouloit le bien de l'Etat préférablement à toutes choses, même à celui de sa famille, quoiqu'il parût l'aimer trop pour un Magistrat ; mais il n'eut pas le génie assez élevé pour connoitre d'assez bonne heure le bien qu'il eût pu faire. Il présuma trop de son pouvoir, il s'imagina qu'il modéreroit la Cour & sa Compagnie. Il ne réussit ni à l'un ni à l'autre ; il se rendit suspect à tous les deux, & ainsi il fit du mal avec de bonnes intentions. La préoccupation y contribua beaucoup ; elle étoit extrême en tout, & j'ai même observé qu'il jugeoit toujours des actions par les hommes, mais presque jamais des hommes par les actions. Comme il avoit été nourri dans les formes du Palais, tout ce qui étoit extraordinaire lui étoit suspect. Il n'y a guéres de disposition plus dangereuse en ceux qui se rencontrent dans les affaires, où les régles ordinaires n'ont plus de lieu.

Le peu de part que j'ai eu dans celles dont il s'agit en ce lieu, me pourroit peut-être donner la liberté d'ajouter ici mon portrait : mais outre que l'on ne se connoit jamais assez bien pour se peindre naturellement soi-même, je vous confesse que je trouve une satisfaction si sensible à vous soumettre uniquement & absolument le jugement de tout ce qui me regarde, que je ne puis seulement me résoudre à m'en former dans le plus intérieur de mon esprit la moindre idée. Je reprens le fil de mon histoire.

Le

Le commandement des armées ayant été réglé comme je vous l'ai dit ci-dessus, l'on continua à travailler aux fonds nécessaires pour la levée & pour la subsistance des troupes. Toutes les Compagnies & tous les Corps s'unirent, & Paris enfanta sans douleur une armée complette en huit jours. La Bastille se rendit, après avoir essuyé pour la forme cinq ou six coups de canon. Ce fut un assez plaisant spectacle de voir les femmes à ce fameux siége porter leurs chaises dans le Jardin de l'Arsenal où étoit la batterie, comme elles les portent au Sermon.

Mr. de Beaufort, qui depuis qu'il se fut sauvé du Bois de Vincennes s'étoit caché dans le Vendomois, de maison en maison, arriva ce jour-là à Paris, & il vint descendre chez Prudhomme. Montrésor, qu'il avoit envoyé querir dès la porte de la Ville, vint me trouver en même tems, pour me faire compliment de sa part & pour me dire qu'il seroit dans un quart d'heure en mon logis. Je le prévins, j'allai chez Prudhomme, & je ne trouvai pas que sa prison lui eût donné plus de sens. Il est toutefois vrai qu'elle lui avoit donné plus de réputation. Il l'avoit soutenue avec fermeté, & il en étoit sorti avec courage. Ce lui étoit même un mérite de n'avoir pas quité les bords de la Loire, dans un tems où il est vrai qu'il falloit & de l'adresse & de la fermeté pour s'y tenir. Il n'est pas difficile de faire valoir dans les commencemens d'une guerre civile le mérite de tous ceux qui sont mal à la Cour. C'en est un grand que de n'y être pas bien. Comme il y avoit déja quelque tems qu'il m'avoit fait assurer par Montrésor, qu'il seroit très aise de prendre liaison avec moi, & que je prévoyois bien l'usage auquel je

le pourrois mettre, j'avois jetté par intervale & sans affectation dans l'esprit du peuple des bruits avantageux pour lui. J'avois orné de mille couleurs une entreprise que le Cardinal avoit fait faire sur lui, par Du Hamel. Montrésor, qui l'informoit avec exactitude des obligations qu'il m'avoit, avoit mis toutes les dispositions nécessaires pour une grande union entre nous. Vous croyez aisément qu'elle ne lui étoit pas desavantageuse en l'état où j'étois dans le parti, & elle m'étoit comme nécessaire, parceque ma profession pouvant m'embarrasser en mille rencontres, j'avois besoin d'un homme que je pusse dans les conjonctures mettre devant moi. Le Maréchal de la Mothe étoit si dépendant de Mr. de Longueville, que je ne m'en pouvois pas répondre. Mr. de Bouillon n'étoit pas un sujet à être gouverné. Il me falloit un phantôme, mais il ne me falloit qu'un phantôme; & par bonheur pour moi il se trouva que le phantôme étoit petit-fils de Henri le Grand; qu'il parlat comme on parle aux Halles, ce qui n'est pas ordinaire aux Enfans de Henri le Grand, & qu'il eût de grands cheveux bien longs & bien blonds. Vous ne pouvez vous imaginer le poids de ces circonstances, & vous ne pouvez concevoir l'effet qu'elles firent dans le peuple.

Nous sortimes ensemble de chez Prudhomme, pour aller voir Mr. le Prince de Conti. Nous nous mimes en même portiére; nous nous arrêtames dans la rue saint Denis & dans la rue saint Martin. Je nommai, je louai, & je montrai Mr. de Beaufort. Le feu se prit en moins d'un instant. Toutes les femmes le baisérent, & nous eumes sans exagération, à cause de la foule, peine de passer jusques à l'Hôtel

de Ville. Il présenta le lendemain requête au Parlement, par laquelle il demandoit d'être reçu à se justifier de l'accusation intentée contre lui, d'avoir entrepris contre la personne du Cardinal : ce qui fut accordé & exécuté le jour d'après.

Mrs. de Luines & de Vitri arrivérent dans le même tems à Paris pour entrer dans le parti ; & le Parlement donna ce fameux Arrêt, par lequel il ordonna que tous les Deniers Royaux étant dans toutes les Recettes générales & particuliéres du Royaume seroient saisis & employez à la défense commune.

Mr. le Prince établit de sa part ses quartiers, il posta le Maréchal du Plessis à Saint Denis, le Maréchal de Grammont à saint Cloud, & Palluau, qui a été depuis le Maréchal de Clérambaut, à Séve. L'activité naturelle à Mr. le Prince fut encore merveilleusement allumée par la colére qu'il eut de la déclaration de Mr. le Prince de Conti & de Mr. de Longueville, qui avoient jetté la Cour dans une défiance si grande de ses intérêts, que le Cardinal ne doutant point d'abord qu'il ne fût de concert avec eux, fut sur le point de quitter la Cour, & ne se rassura pas qu'il ne l'eût vu de retour à Saint Germain, des quartiers, où il étoit allé donner ses ordres. En arrivant il y éclata avec fureur, contre Madame de Longueville particuliérement, à qui Madame la Princesse sa mére, qui étoit aussi à Saint Germain, en écrivit le lendemain tout le détail. Je lus ces mots qui étoient dans la même lettre : *L'on est ici si déchainé contre le Coadjuteur, qu'il faut que j'en parle comme les autres. Je ne puis toutefois m'empêcher de le remercier de ce qu'il a fait pour la pauvre Reine d'Angleterre.* Cette circonstance est

curieuse pour la rareté du fait. Cinq ou six jours avant que le Roi sortît de Paris, j'allai chez la Reine d'Angleterre que je trouvai dans la chambre de Mademoiselle sa Fille, qui a été depuis Madame d'Orléans. Elle me dit d'abord : „ Vous voyez, je viens tenir compagnie à „ Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever „ aujourd'hui, faute de feu ". Le vrai étoit qu'il y avoit six mois que le Cardinal n'avoit fait payer la Reine de sa pension ; que les Marchands ne lui vouloient plus rien fournir, & qu'il n'y avoit pas un morceau de bois dans la maison. Vous me faites bien la justice d'être persuadée que Madame d'Angleterre ne demeura pas le lendemain au lit faute d'un fagot, mais vous croyez bien aussi que ce n'étoit pas ce que Madame la Princesse vouloit dire dans son billet. Je m'en ressouvins au bout de quelques jours, j'exagérai la honte de cet abandonnement ; & le Parlement envoya 40000. livres à la Reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire qu'une Reine d'Angleterre petite-fille de Henri le Grand ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de Janvier, dans le Louvre, & sous les yeux d'une Cour de France. Nous avons horreur, en lisant les histoires, de lâchetez moins monstrueuses que celle-là, & le peu de sentiment que je trouvai dans la plupart des esprits sur ce fait, m'a obligé de faire, je crois, plus de mille fois cette réflexion : que *les exemples du passé touchent sans comparaison plus les hommes que ceux de leurs siécles.* Nous nous accoutumons à tout ce que nous voyons, & je vous ai dit quelquefois que je ne sais si le Consulat du Cheval de Caligula nous auroit autant surpris que nous nous l'imaginons.

Le Parti ayant pris ſa forme, il ne manquoit plus que l'établiſſement du cartel, qui ſe fit ſans négociation. Un Cornette de mon Régiment ayant été pris priſonnier par un parti de celui de la Villette, fut mené à St. Germain, & la Reine commanda ſur l'heure que l'on lui tranchat la tête. Le Grand-Prévôt, qui ne douta point de la conſéquence, & qui étoit aſſez de mes amis, m'en avertit, & j'envoyai en même tems un Trompette à Palluau qui commandoit dans le quartier de Séve avec une lettre très eccléſiaſtique, mais qui faiſoit entendre les inconvéniens de la ſuite d'autant plus proches que nous avions auſſi des priſonniers, & entr'autres Monſieur * d'Olonne, qui avoit été arrêté comme il vouloit ſe ſauver habillé en laquais.

Palluau alla ſur l'heure à St. Germain, où il repréſenta les conſéquences de cette exécution. On obtint de la Reine à toute peine qu'elle fût différée juſques au lendemain, & on lui fit comprendre après l'importance de la choſe. On échangea mon Cornette, & ainſi le cartel s'établit inſenſiblement.

Je ne m'étendrai pas à vous rendre compte du détail de ce qui ſe paſſa dans le Siége de Paris, qui commença le 9. de Janvier 1649. & qui fut levé le 1. Avril de la même année. Je me contenterai de vous en datter ſeulement les jours les plus conſidérables. Mais avant que de deſcendre à ce particulier, je crois qu'il eſt à propos de faire deux ou trois remarques qui méritent de la réflexion.

La premiére eſt, qu'il n'y eut jamais ombre

 de

* Louis de la Trimouille, Marquis de Royan, Comte d'Olonne, mort en 1686.

de mouvement dans la Ville, quoique tous les passages des riviéres fussent fermez & occupez par les ennemis, & que leurs partis courussent continuellement du côté de la terre. On peut dire même que l'on ne reçut aucune incommodité; & l'on doit ajouter qu'il ne parut pas que l'on y eût eu seulement peur, que le 23. de Janvier, le 9. & le 10. de Mars, où l'on vit dans les Marchez une petite étincelle d'émotion, plutot causée par la malice & par l'intérêt des Boulangers, que par le manquement de pain

La seconde est, qu'aussitot que Paris se fut déclaré, tout le Royaume branla. Le Parlement d'Aix, qui arrêta le Comte d'Alais, Gouverneur de Provence, s'unit à celui de Paris. Celui de Rouen, où Monsieur de Longueville étoit allé dès le 20. Janvier, fit la même chose. Celui de Toulouse fut sur le penchant, & ne fut retenu que par la nouvelle de la conférence de Ruel, dont je vous parlerai dans la suite. Le Prince (a) d'Harcourt, qui est Mr. le Duc d'Elbeuf d'aujourd'hui, se jetta dans Montreuil, dont il étoit Gouverneur, & prit le parti du Parlement. Rheims, Tours & Poitiers prirent les armes en sa faveur. Le Duc de la (b) Trimouille fit publiquement des levées pour lui: le Duc de Retz lui offrit ses services & Belle-Isle. Le Mans chassa son (c) Evêque & toute la Maison de Lavardin, qui étoit attachée à la Cour, &

(a) Charles de Lorraine, III. du nom, mort en 1692.

(b) Henri de la Trimouille, Duc de Thouars, mort en 1674.

(c) Philibert-Emanuel de Beaumanois de Lavardin, mort en 1671.

& Bordeaux n'attendoit, pour se déclarer, que les lettres que le Parlement de Paris avoit écrites à toutes les Compagnies Souveraines & à toutes les Villes du Royaume, pour les exhorter à s'unir avec lui contre l'ennemi commun. Ces lettres furent interceptées du côté de Guyenne.

La troisiéme remarque est, que durant le cours de ces trois mois de blocus, pendant lesquels le Parlement s'assembloit réglement tous les matins, & quelquefois même les après-dinées, l'on n'y traita, au moins pour l'ordinaire, que de matiéres si légéres & si frivoles, qu'elles eussent pu être terminées par deux Commissaires en un quart d'heure à chaque matin. Les plus ordinaires étoient les avis que l'on recevoit à tous les instans des meubles ou de l'argent que l'on prétendoit être cachez chez les Partisans & chez les gens de la Cour. De mille il ne s'y en trouva pas dix de fondez; & cet entêtement pour des bagatelles, joint à l'acharnement que l'on avoit à ne se point départir des formes en des affaires qui y étoient directement opposées, me fit connoitre de très bonne heure, que *les Compagnies, qui sont établies pour le repos, ne peuvent jamais être propres au mouvement.* Je reviens au détail.

Le 18. Janvier je fus reçu au Parlement pour 1649.
y avoir place & voix délibérative en l'absence de mon Oncle, & l'après-dinée nous signames chez Mr. de Bouillon un engagement, que les principales personnes prirent ensemble. En voici les noms. Mrs. de Beaufort, de Bouillon, de la Mothe, de Noirmoutier, de Vitri, de Brissac, de Maure, de Matha, de * Cugnac, de

* Antoine de Cugnac, Marquis de Dampierre.

de Barriére, de Sillery, de la Rochefoucaut, de Laigues, de Sevigny, de Bethune, de Luines, de Chaumont, de St. Germain, d'Achon, & de Fiesque.

Le 21. du même mois, on lut, on examina & on publia ensuite les remontrances par écrit que le Parlement avoit ordonné, en donnant l'Arrêt contre le Cardinal Mazarin, devoir être faites au Roi. Elles étoient sanglantes contre le Ministre, & elles ne servirent proprement que de Manifeste: parcequ'on ne voulut pas les recevoir à la Cour, où l'on prétendoit que le Parlement qu'on y avoit suprimé comme rebelle ne pouvoit plus parler en Corps.

Le 24. Mrs. de Beaufort & de la Mothe sortirent pour une entreprise qu'ils avoient formée sur Corbeil. Elle fut prévenue par Mr. le Prince qui y jetta des troupes.

Le 29. Mr. de Vitri étant sorti avec un parti de Cavalerie pour amener Madame sa femme qui venoit de Coubert à Paris, trouva dans la vallée de Fescamp des Allemans du Bois de Vincennes qu'il poussa jusques dans les barriéres du Château. Tancréde, le prétendu fils de Mr. de Rohan, qui s'étoit déclaré pour nous la veille, fut tué malheureusement en cette petite occasion.

1649. Le 1. de Février, Mr. d'Elbeuf mit garnison dans Brie-Comte-Robert, pour favoriser le passage des vivres qui venoient de la Brie.

Le 8. du même mois, Talon, l'un des Avocats-Généraux, proposa au Parlement de faire quelques pas de respect & de soumission envers la Reine, & sa proposition fut appuyée par Mr. le Premier-Président & par Mr. le Président de Mesmes. Mais elle fut rejettée de toute la Compagnie, même avec un fort grand bruit,

bruit, parcequ'on la crut avoir été faite de concert avec la Cour. Je ne le crois pas, mais j'avoue que le tems de la faire n'étoit pas pris dans les régles de la bienséance. Aucun des Généraux n'y étoit présent, & je m'y opposai fortement par cette raison.

Le soir du même jour, Clanleu, que nous avions mis dans Charenton avec 3000. hommes, eut avis que Mr. d'Orléans & Mr. le Prince marchoient à lui avec 7000. hommes de pié, 4000. Chevaux & du canon. Je reçus en même tems un billet de St. Germain qui portoit la même nouvelle.

Mr. de Bouillon, qui étoit au lit attaqué de la goutte, ne croyant pas la Place tenable, fut d'avis d'en retirer les troupes, & de garder seulement le milieu du Pont. Mr. d'Elbeuf, qui aimoit Clanleu, & qui croyoit qu'il lui feroit acquérir de l'honneur à bon marché, parcequ'il ne se persuadoit pas que l'avis fût véritable, ne fut pas de ce sentiment. Mr. de Beaufort se piqua de bravoure; le Maréchal de la Mothe crut, à ce qu'il m'avoua depuis, que Mr. le Prince ne hazarderoit pas cette attaque à la vue de nos troupes, qui se pouvoient poster trop avantageusement. Mr. le Prince de Conti se laissa aller au plus grand bruit, comme tous les hommes foibles ont accoutumé de faire. On manda à Clanleu de tenir, & on lui promit d'être à lui à la pointe du jour; mais on ne lui tint pas parole. Il falut un tems infini pour faire sortir des troupes hors de Paris. On ne fut en bataille sur la hauteur de Fescamp qu'à 7. heures du matin, quoiqu'on eût commencé à défiler dès les 11. heures du soir. Mr. le Prince attaqua Charenton à la pointe du jour, il l'emporta après y avoir perdu Mr. de Châtillon, qui étoit

toit Lieutenant-Général dans son armée. Clanleu se fit tuer, ayant refusé quartier. Nous y perdimes 80. Officiers, il n'y en eut que 12. ou 15. de tuez de l'armée de Mr. le Prince. Comme la notre commençoit à marcher, elle vit la sienne sur deux lignes de l'autre côté de la hauteur: aucun des partis ne se pouvoit attaquer, parcequ'aucun ne se vouloit exposer à l'autre à la descente du vallon. On se regarda & on s'escarmoucha tout le jour. Noirmoutier, à la faveur de ces escarmouches, détacha 1000. Chevaux, sans que Mr. le Prince s'en aperçût, & il alla du côté d'Estampes, pour escorter un grand convoi de toute sorte de bétail, qui s'y étoit assemblé. Il est à remarquer que toutes les Provinces accouroient à Paris, parceque l'argent y étoit en abondance, & que tous les peuples étoient presque également passionnez pour sa défense.

Le 10. Mr. de Beaufort & Mr. de la Mothe sortirent pour favoriser le retour de Noirmoutier, & ils trouvérent le Maréchal de Grammont dans la plaine de Ville-juifve, qui avoit 2000. hommes de pié des Gardes Suisses & Françoises & 2000. Chevaux. Nerlieu Cadet de Beauveau, bon Officier, qui commandoit la Cavalerie de Mazarin, étant venu à la charge, fut tué par les Gardes de Mr. de Beaufort dans la porte de Vitri. Brionne, pére de celui que vous connoissez, arracha l'épée à Mr. de Beaufort. Les ennemis pliérent, leur Infanterie même s'étonna, & il est constant que les piques des bataillons commençoient à se toucher & à faire un cliquetis, qui est toujours marque de confusion, quand le Maréchal de la Mothe fit faire alte. Il ne voulut pas exposer le convoi, qui commençoit à paroitre, à l'incertitu-

de

de d'un combat. Le Maréchal de Grammont se retira, & le convoi entra dans Paris, accompagné, je crois, de plus de cent mille hommes, qui étoient sortis au bruit qui avoit couru que Mr. de Beaufort étoit engagé.

Le 11. Brillac, Conseiller des Enquêtes, homme de réputation dans le Parlement, dit en pleine assemblée des Chambres, qu'il falloit penser à la paix; que les Bourgeois se lassoient de fournir à la subsistance des troupes; que tout retomberoit à la fin sur la Compagnie; qu'il savoit de science certaine que la proposition d'un accommodement seroit très agréée à la Cour. Aubri, Président de la Chambre des Comptes, avoit parlé la veille de même sens dans le Conseil de l'Hôtel de Ville, & vous allez voir que l'on se servoit à St. Germain de la crédulité de ces deux hommes, dont le premier n'avoit de capacité que pour le Palais, & l'autre n'en avoit pour rien; vous allez voir, dis-je, que l'on s'en servoit à St. Germain, pour couvrir une entreprise que l'on avoit formée sur Paris. Le Parlement s'échauffa beaucoup touchant la proposition: l'on contesta de part & d'autre assez longtems, & il fut enfin conclu que l'on en délibéreroit le lendemain matin.

Le lendemain, qui fut le 12. Février, Michel qui commandoit la Garde de la Porte St. Honoré, vint avertir le Parlement qu'il s'y étoit présenté un Héraut revêtu de sa cotte d'armes & accompagné de deux Trompettes, qui demandoit à parler à la Compagnie, & avoit trois paquets; l'un pour elle, l'autre pour Mr. le Prince de Conti, & l'autre pour l'Hôtel de Ville. On étoit alors sur le point de s'asseoir, tout le monde s'y entretenoit de ce qui étoit arrivé la veille à 11. heures du soir dans les

 Hal-

Halles, où le Chevalier de la Valette avoit été pris semant des billets injurieux pour le Parlement, & encore plus pour moi. Il fut amené à l'Hôtel de Ville, où je le trouvai sur les degrez, comme je descendois de la chambre de Madame de Longueville. Comme je le connoissois extrêmement, je lui fis civilité, & je fis même retirer une foule de peuple qui le maltraitoit. Mais je fus bien surpris, quand au lieu de répondre à mes honnêtetez, il me dit d'un ton fier; *Je ne crains rien, je sers mon Roi.* Je fus moins étonné de sa maniére d'agir quand on me fit voir les placards, qui ne se fussent pas à la vérité accordez avec des complimens. Les Bourgeois m'en mirent entre les mains cinq ou six cens copies trouvées dans son carosse. Il continua à me parler hautement, je ne changeai pas pour cela de ton avec lui, je lui témoignai la douleur que j'avois de le voir dans le malheur; & le Prévôt des Marchands l'envoya prisonnier à la Conciergerie. Cette avanture qui n'avoit pas déja beaucoup de raport avec les bonnes dispositions de la Cour à la paix, dont Brillac & le Président Aubri s'étoient vantez d'être si bien informez; cette avanture, dis-je, jointe à l'aparition d'un Héraut qui sembloit comme sorti à point nommé d'une machine, ne marquoit que trop visiblement un dessein formé. Tout le Parlement le voyoit comme tout le reste du monde: mais tout le Parlement étoit propre à s'aveugler dans la pratique., parcequ'il est si accoutumé, par les régles de la Justice ordinaire, à s'attacher aux formalitez, que dans les extraordinaires il ne les peut jamais démêler de la substance. Il faut prendre garde à ce Héraut, il ne vient pas pour rien; voilà trop de circonstances ensemble; on

amuſe par des propoſitions, on envoye des ſemeurs de billets pour ſoulever le Peuple : un Héraut paroit le lendemain ; il y a du miſtére. Voila ce que la Compagnie diſoit, qui ajoutoit : *Mais que faire ? Un Parlement refuſer d'entendre un Héraut de ſon Roi ! Un Héraut qu'on ne refuſe même jamais de la part de ſon ennemi !* Tous parloient ſur ce ton, & il n'y avoit de différence que le plus haut & le plus bas. Ceux qui étoient dévouez à la Cour éclatoient, ceux qui étoient bien intentionnez pour le parti ne prononçoient pas ſi fermement les derniéres ſillabes. On envoya prier Mr. le Prince de Conti, & Mrs. les Généraux de venir prendre leurs places, & cependant que l'on attendoit les uns dans la Grande Chambre, les autres dans la ſeconde, les autres dans la quatriéme, je pris le bon homme Brouſſel à part, & je lui ouvris un expédient qui ne me vint dans l'eſprit qu'un quart d'heure avant que l'on eût pris ſéance.

Ma premiére vue, quand je connus que le Parlement ſe diſpoſoit à donner entrée au Héraut, fut de faire prendre les armes à toutes les troupes, de le faire paſſer dans les défilez en grande cérémonie, & de l'environner tellement, ſous prétexte d'honneur, qu'il ne fût preſque point vu & nullement entendu du Peuple. La ſeconde fut meilleure ; je propoſai à Brouſſel, qui, comme des plus anciens de la Grande Chambre, opinoit des premiers, de dire qu'il ne concevoit pas l'embaras où l'on témoignoit d'être dans cette rencontre ; qu'il n'y avoit qu'un parti, qui étoit de refuſer toute audiance & même toute entrée au Héraut, ſur ce que ces ſortes de gens n'étoient jamais envoyez qu'à des ennemis, ou à des égaux ; que cet

cet envoi n'étoit qu'un artifice grossier du Cardinal Mazarin, qui s'imaginoit qu'il aveugleroit assez & le Parlement & la Ville, pour les obliger à faire le pas du monde le plus irrespectueux & le plus criminel sous prétexte d'obéissance. Le bon homme Broussel, qui demeura persuadé de la force de ce raisonnement, quoiqu'il n'eût qu'une apparence très légére, le poussa jusques aux larmes. Toute la Compagnie s'en émut; on comprit que cette réponse étoit la naturelle. Le Président de Mesmes, qui vouloit alléguer 25. ou 30. Hérauts envoyez par des Rois à leurs Sujets, fut repoussé & sifflé, comme s'il avoit dit la chose la plus extravagante. On ne voulut pas presque écouter ceux qui opinérent au contraire, & il passa à refuser l'entrée de la Ville au Héraut, & de charger Mrs les Gens du Roi d'aller à St. Germain rendre raison à la Reine de ce refus. Mr. le Prince de Conti & l'Hôtel de Ville se servirent du même prétexte, pour ne pas entendre ce Héraut, & pour ne pas recevoir les paquets qu'il laissa le lendemain sur la barriére de la porte St Honoré. Cet incident, joint à la prise du Chevalier de la Valette, fit que l'on ne se ressouvint pas seulement de la résolution que l'on avoit faite la veille, de délibérer sur la proposition de Brillac. On n'eut que de la défiance pour ces lueurs d'accommodement, & l'on s'aigrit bien davantage quelques jours après, quand on aprit le détail de l'entreprise. Le Chevalier de la Valette, esprit noir, mais déterminé, & d'une valeur propre à entreprendre, avoit formé le dessein de nous tuer, Mr. de Beaufort & moi sur les degrez du Palais, & de se servir pour cet effet de la confusion qu'il espéroit qu'un spectacle aussi extraordinaire que celui de ce Héraut jetteroit dans

dans la Ville. La Cour a toujours nié le complot à l'égard de l'entreprise sur nos personnes; mais elle avoua & répéta le Chevalier de la Valette à l'égard des placards. Ce que je sai de science certaine est que Cohon Evêque de Dole dit l'avant-veille à l'Evêque d'Aire, que Mr. de Beaufort & moi ne serions pas en vie dans trois jours, & il lui parla dans la même conversation de Mr. le Prince, comme d'un homme qui n'étoit pas assez décisif & auquel on ne pouvoit pas dire toutes choses. Cela m'a fait juger que Mr. le Prince ne savoit pas le fond du dessein du Chevalier de la Valette. J'ai toujours oublié de lui en parler.

Le 19. Mr. le Prince de Conti dit au Parlement, qu'il y avoit au Parquet des Huissiers un Gentilhomme envoyé de Mr. l'Archiduc Léopold, Gouverneur des Pays-Bas pour le Roi d'Espagne, & que ce Gentilhomme demandoit audiance à la Compagnie. Les Gens du Roi entrérent au dernier mot du discours de Mr. le Prince de Conti, pour rendre compte de ce qu'ils avoient fait à St. Germain, où ils avoient été reçus admirablement bien. La Reine avoit extrêmement agréé les raisons pour lesquelles la Compagnie avoit refusé l'entrée au Héraut, & elle avoit assuré les Gens du Roi que, bien qu'en l'état où étoient les choses elle ne pût pas reconnoitre les délibérations du Parlement pour des Arrêts d'une Compagnie Souveraine, elle ne laissoit pas de recevoir avec joye les assurances que la Compagnie lui donnoit de son respect & de sa soumission, & que pour peu que le Parlement donnat d'effet à ces assurances, elle lui donneroit toutes les marques de sa bonté & en général & en particulier. Talon Avocat-Général, qui parloit toujours avec dignité

&

& avec force, fit ce raport, avec tous les ornemens qu'il lui put donner, & il conclut par une assurance qu'il donna lui-même en termes fort pathétiques à la Compagnie, que si elle vouloit faire une Députation à St. Germain, elle y seroit très bien reçue, & que ce pourroit être un grand acheminement à la paix. Le Premier-Président lui ayant dit ensuite, qu'il y avoit à la porte de la Grand' Chambre un Envoyé de l'Archiduc, Talon qui étoit habile en prit sujet de fortifier son opinion. Il marqua que la Providence faisoit naitre, ce lui sembloit, cette occasion pour avoir plus de lieu de témoigner encore au Roi la fidélité du Parlement, en ne donnant point d'audiance à l'Envoyé, & en rendant simplement compte à la Reine du respect que l'on conservoit pour elle en la refusant. Comme cette apparition d'un Député d'Espagne dans le Parlement de Paris fait une scêne qui n'est pas fort ordinaire dans notre histoire, reprenons la d'un peu plus loin.

Vous avez déja vu que Saint Ibal, qui avoit correspondance avec le Comte de Fuensaldagne, m'avoit pressé de tems en tems de lier commerce avec lui, & je vous ai aussi rendu compte des raisons qui m'en avoient empêché. Comme je vis que nous étions assiégez; que le Cardinal envoyoit Vautorte en Flandre pour commencer quelques négociations avec les Espagnols, & que je connus que notre parti étoit assez formé, pour n'être pas chargé en mon particulier de l'union avec les Ennemis de l'Etat, je ne fus plus si scrupuleux. Je fis écrire à St. Ibal qui n'étoit plus en France, & qui tantot étoit à la Haye, tantot à Bruxelles, qu'en l'état où étoient les affaires, je croyois pouvoir écouter avec honneur les propositions que l'on me pourroit

roit faire pour le secours de Paris; que je le priois toutefois de faire ensorte que l'on ne s'adressât pas à moi directement, & que je ne parusse en rien de ce qui seroit public. Ce qui m'engagea d'écrire en ce sens à St. Ibal, fut qu'il m'avoit fait dire lui-même par Montrésor, que les Espagnols, qui savoient qu'il n'y avoit que moi à Paris qui fût proprement maitre du peuple & qui voyoient que je ne leur faisois pas parler, commençoient à s'imaginer que je pouvois avoir quelques mesures à garder à la Cour qui m'en empêchoient, & qu'ainsi ne comptant rien à l'égard de Paris sur les autres Généraux, ils pourroient bien donner dans les offres immenses que le Cardinal leur faisoit faire tous les jours. Je connus par un mot que Madame de Bouillon laissa échapper, qu'elle en savoit autant que Saint Ibal; & de concert avec Mr. son Mari & avec elle je fis le pas dont je viens de vous rendre compte. J'insinuai, de même concert, qu'on nous feroit plaisir de faire ouvrir la scêne par Mr. d'Elbeuf. Comme il avoit été dans le tems du Cardinal de Richelieu 12. ou 15. ans en Flandres, à la pension d'Espagne, la voye paroissoit toute naturelle. Elle fut prise aussitot qu'elle fut proposée. Le Comte de Fuensaldagne fit partir dès le lendemain Arnolfini, Moine Bernardin, qui se fit habiller en Cavalier sous le nom de Dom Joseph de Illescas. Il arriva chez Mr. d'Elbeuf à deux heures après minuit, & il lui donna un petit billet de créance; il la lui expliqua telle que vous vous la pouvez imaginer.

Mr. d'Elbeuf se crut l'homme le plus considérable du parti, & le lendemain au sortir du Palais il nous mena diner tous chez lui, c'est-à-dire tous les plus considérables, en nous disant

qu'il avoit une affaire considérable à nous communiquer. Mr. le Prince de Conti, Mrs. de Beaufort & de la Mothe, & les Présidens le Coigneux, de Belliévre, de Nesmond, de Novion & Viole s'y trouvérent. Mr. d'Elbeuf, qui étoit grand Saltimbanque de son naturel, commença la comédie par la tendresse qu'il avoit pour le nom François, qui ne lui avoit pas permis d'ouvrir seulement un petit billet qu'il avoit reçu d'un lieu suspect. Ce lieu ne fut nommé qu'après deux ou trois circonlocutions toutes pleines de scrupules & de mistéres; & le Président de Nesmond, qui, avec le feu d'un esprit Gascon, étoit l'homme du monde le plus simple, remplit la seconde scêne d'aussi bonne foi, qu'il y avoit eu d'art à la premiére. Il regarda ce billet, que Mr. d'Elbeuf avoit jetté sur la table très proprement recacheté, comme *l'holocauste du Sabath*; il dit que Mr. d'Elbeuf avoit eu grand tort d'apeller des Membres du Parlement à une action de cette nature. Enfin le Président le Coigneux, qui s'impatienta de toutes ces niaiseries, prit le billet, qui avoit effectivement plus l'air d'un poulet que d'une lettre de négociation. Il l'ouvrit, & après avoir lu ce qu'il contenoit, qui n'étoit qu'une simple créance, & avoir entendu de la bouche de Mr. d'Elbeuf ce que le Porteur de la créance lui avoit dit, il nous fit une *pantalonade* digne des premiéres scênes de la piéce. Il tourna en ridicule toutes les façons qui venoient d'être faites; il alla au devant de celles qui s'alloient faire; & l'on conclut d'une commune voix à ne pas rejetter le secours d'Espagne. La difficulté fut en la maniére de le recevoir, elle n'étoit pas dans la vérité médiocre pour beaucoup de circonstances particuliéres. Madame de Bouillon, qui

qui s'étoit ouverte la veille avec moi du commerce qu'elle avoit avec l'Espagne, m'avoit expliqué les intentions de Fuensaldagne, qui étoient de s'engager avec nous, pourvû qu'il fût assuré de son côté que nous nous engagerions avec lui. Cet engagement ne se pouvoit prendre de notre part que par le Parlement ou par moi. Il doutoit fort du Parlement, dont il voyoit les deux principaux Chefs, le Premier-Président & le Président de Mesmes, incapables d'aucune proposition. Le peu d'ouverture que je lui avois donné jusques-là à négocier avec moi, faisoit qu'il ne se fondoit guére davantage sur ma conduite. Il n'ignoroit ni le peu de pouvoir ni le peu de sureté de Mr. d'Elbeuf; il savoit que Mr. de Beaufort étoit entre mes mains, & de plus que son crédit, à cause de son incapacité, n'étoit qu'une fumée. Les incertitudes perpétuelles de Mr. de Longueville & le peu de sens du Maréchal de la Mothe ne l'accommodoient pas. Il se fût fié à Mr. de Bouillon, mais Mr. de Bouillon ne lui pouvoit pas répondre de Paris, il n'y avoit aucun pouvoir, & même la goutte qui l'empêchoit d'agir, avoit donné lieu aux gens de la Cour à jetter des soupçons contre lui dans les esprits du peuple. Toutes ces considérations, qui embarrassoient Fuensaldagne, & qui le pouvoient aisément obliger à chercher ses avantages du côté de St. Germain, où l'on apréhendoit avec raison sa jonction avec nous; toutes ces considérations, dis-je, ne se pouvoient rectifier pour le bien du parti, que par un Traité du Parlement avec l'Espagne qui étoit impossible, ou par un engagement que je prisse moi-même tout-à-fait positif. Saint Ibal, qui se ressouvenoit qu'il avoit autrefois écrit sous moi une instruction, par laquelle je proposois

cet engagement positif, ne doutoit pas que je ne fusse encore dans la même disposition, puisque je m'étois résolu à écouter ; & , quoique Fuensaldagne ne fût pas de son avis, il ne laissa pas de charger l'Envoyé de le tenter, & de témoigner même qu'il ne feroit aucun pas pour nous sans ce préalable. Cet Envoyé qui, avant que de voir Mr. d'Elbeuf, avoit eu deux ou trois jours de conférence avec Mr. & Madame de Bouillon, s'en étoit clairement expliqué avec eux, & c'est ce qui avoit obligé la derniére à s'expliquer encore davantage avec moi sur ce détail, qu'elle n'avoit fait jusques-là. Ce que la nécessité d'un secours prompt & pressant m'avoit fait résoudre autrefois de proposer, par l'instruction dont je viens de parler, n'étoit plus mon compte. Il ne pouvoit plus y avoir de secret dans un Traité, qui de nécessité devoit être commun avec des Généraux, dont les uns m'étoient suspects, & les autres redoutables. J'apercevois que Mr. de la Rochefoucaut avoit fort altéré les bons sentimens de Madame de Longueville & la force du Maréchal de la Mothe. Je n'ai rien à vous dire de Mr. d'Elbeuf. Je considérois Mr. de Bouillon soutenu par l'Espagne, avec laquelle il avoit, à cause de Sedan, les intérêts les plus naturels, & comme un nouveau Duc de Mayenne, qui en auroit mille autres au premier jour tout-à-fait séparez de ceux de Paris, & qui pourroit bien avec le tems, assisté de l'intrigue & de l'argent de Castille, chasser le Coadjuteur de Paris, comme le vieux Mr. de * Mayenne en avoit chassé à la Ligue le

* Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Chef de la Ligue, mort à Soissons en 1611.

le Cardinal de * Gondi son grand Oncle. Dans la conférence que j'eus avec Mr. & Madame de Bouillon touchant l'Envoyé, je ne leur cachai rien de mes raisons, sans en excepter même la derniére, que j'assaisonnai, comme vous pouvez juger, de toute la raillerie la plus douce & la plus honnête qu'il me fut possible. Madame de Bouillon, qui ne faisoit, ou qui ne disoit jamais de galanterie que de concert avec son Mari, n'oublia rien de toute celle qui l'eût rendue l'une des plus aimables personnes du monde, quand même elle eût été aussi laide qu'elle étoit belle, pour me persuader que je ne devois point balancer à traiter, & que Mr. son Mari & moi joints ensemble emporterions toujours si fort la balance, que les autres ne nous pourroient faire aucune peine.

Mr. de Bouillon, qui connoissoit très bien ce que je pensois, & que je parlois selon mes véritables intérêts, revint tout d'un coup à mon avis, par une maxime qui devroit être très commune & qui est cependant très rare. Je n'ai jamais vu que lui *qui ne contestat jamais ce qu'il ne croyoit pas pouvoir obtenir.* Il entra même obligeamment dans mes sentimens. Il dit à Madame de Bouillon, „ que je jouois le droit du „ jeu au poste où j'étois; que la guerre civile „ pourroit s'éteindre le lendemain; que j'étois „ Archevêque de Paris pour toute ma vie; que „ j'avois plus d'intérêt que personne à sauver „ la Ville, mais que je n'en n'avois pas un moin„ dre à ne m'en point détacher dans les suites;

* Pierre de Gondi, Cardinal, Evêque de Paris, mort en 1616. Il étoit frére d'Albert de Gondi, pére de Philippe-Emanuel de Gondi, qui l'étoit de Jean-François-Paul, auteur de ces Mémoires.

„ & qu'il convenoit, après ce que je venois
„ de lui dire, que tout se pourroit concilier ".
Il me fit pour cela une ouverture qui ne m'étoit point venue dans l'esprit, & que je n'aprouvai pas d'abord, parcequ'elle me parut impraticable: mais à laquelle je me rendis à mon tour, après l'avoir examinée. Ce fut d'obliger le Parlement à entendre l'Envoyé, ce qui feroit presque tous les effets que nous pourrions souhaiter. Les Espagnols, qui ne s'y attendoient point, seroient surpris agréablement; le Parlement s'engageroit sans le croire; les Généraux auroient lieu de traiter après ce pas, qui pourroit être interprété dans les suites comme une aprobation tacite, que le Corps auroit donnée aux démarches des Particuliers. Mr. de Bouillon n'auroit pas de peine à faire concevoir à l'Envoyé l'avantage que ce lui seroit en son particulier de pouvoir mander par son premier Courrier à Mr. l'Archiduc, que le Parlement des Pairs de France avoit reçu une lettre & un Député d'un Général du Roi d'Espagne dans les Pays-Bas. On feroit comprendre au Comte de Fuensaldagne qu'il étoit de la bonne conduite de laisser quelcun dans le parti, qui de concert même avec lui, parût n'entrer en rien avec l'Espagne, & qui par cette conduite pût parer à tout événement aux inconvéniens qu'une liaison avec les ennemis de l'Etat emportoit nécessairement avec soi; dans un parti où la considération du Parlement faisoit qu'il faloit prendre des mesures plus justes sur ce point que sur tout autre; que ce personnage me convenoit préférablement & par ma dignité & par ma profession, & qu'il se trouvoit par bonheur autant de l'intérêt commun que du mien propre. La difficulté étoit de persuader au Parlement de don-

donner audiance au Deputé de l'Archiduc, & cette audiance étoit toutefois la ſeule circonſtance qui pouvoit ſupléer dans l'eſprit de ce Député au défaut de ma ſignature, ſans laquelle il prétendoit qu'il n'avoit aucun droit de rien faire. Nous nous abandonnames en cette occaſion Mr. de Bouillon & moi à la fortune ; & l'exemple que nous avions tout récent du Héraut exclu ſous le prétexte du monde le plus frivole, nous fit eſpérer que l'on ne refuſeroit pas à l'Envoyé l'entrée, pour laquelle on ne manqueroit pas de raiſons très ſolides.

Notre Bernardin, qui trouvoit beaucoup ſon compte à cette entrée, que l'on n'avoit pas ſeulement imaginée à *Bruſſelles*, fut plus que ſatisfait de notre propoſition. Il fit ſa dépêche à l'Archiduc, telle que nous la pouvions ſouhaiter, & il nous promit de faire par avance & ſans en attendre la réponſe tout ce que nous lui ordonnerions. Il uſa de ces termes & il avoit raiſon ; car j'ai ſu depuis que ſon ordre portoit de ſuivre en tout & par tout ſans exception les ſentimens de Mr. & de Madame de Bouillon.

Voilà où nous en étions, quand Mr. d'Elbeuf nous montra comme une grande nouveauté le billet que le Comte de Fuenſaldagne lui avoit écrit, & vous jugez que je ne balançai pas à opiner qu'il falloit que l'Envoyé préſentat la lettre de l'Archiduc au Parlement. La propoſition en fut reçue d'abord comme une héréſie, & ſans exagération elle fut un peu moins que ſifflée par toute la Compagnie. Je perſiſtai dans mon avis, j'en alléguai les raiſons qui ne perſuadérent perſonne. Le vieux Préſident le Coigneux, qui avoit l'eſprit le plus vif, & qui prit garde que je parlois de tems en tems d'une lettre

lettre de l'Archiduc, de laquelle il ne s'étoit rien dit, revint tout d'un coup à mon avis sans m'en dire toutefois la véritable raison; qui étoit, qu'il ne doutoit point que je n'eusse vu le dessous de quelque carte qui m'eût obligé à prendre cet avis. Comme la conversation se passoit avec assez de confusion, & que l'on alloit disputant tout debout les uns aux autres, il me dit: *Que ne parlez-vous à vos amis? L'on feroit ce que vous voudriez. Je vois bien que vous savez plus de nouvelles que celui qui croit vous les avoir aprises.* Je fus, pour dire le vrai, terriblement honteux de ma bêtise; car je vis bien qu'il ne me pouvoit parler ainsi que sur ce que j'avois dit de la lettre de l'Archiduc au Parlement, qui dans le vrai n'étoit qu'un blanc-signé, que nous avions rempli chez Mr. de Bouillon. Je serrai la main au Président le Coigneux, je fis signe à Mrs. de Beaufort & de la Mothe. Les Présidens de Novion & de Belliévre se rendirent à mon sentiment, qui étoit fondé sur ce que le secours d'Espagne que nous étions obligez de recevoir comme un reméde à nos maux, que nous connoissions être dangereux & empiriques, séroit infailliblement mortel à tous les particuliers, s'il n'étoit au moins passé *par l'alambic du Parlement.* Nous priames tous Mr. d'Elbeuf de faire trouver bon au Bernardin de conférer avec nous sur la forme seulement dont il auroit à se conduire. Nous le vimes la même nuit chez lui, le Coigneux & moi. Nous lui dimes, en présence de Mr. d'Elbeuf, en grand secret, tout ce que nous voulions bien qui fût su; & nous avions concerté dès la veille chez Mr. de Bouillon tout ce qu'il devoit dire au Parlement. Il s'en acquita en homme d'entendement. Je vous ferai un précis du discours qu'il y fit, après que

je

je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à ce sujet dans le Parlement, lorsqu'il demanda audiance, ou plutot lorsque Mr. le Prince de Conti la demanda pour lui.

Le Président de Mesmes, homme de capacité, & oncle de celui que vous voyez aujourd'hui, mais attaché jusques à la servitude à la Cour, & par l'ambition qui le dévoroit & par sa timidité qui étoit excessive : le Président de Mesmes, dis-je, fit au seul nom de l'Envoyé de l'Archiduc une exclamation éloquente & pathétique, au dessus de tout ce que j'ai lu en ce genre dans l'Antiquité : & en se tournant vers Mr. le Prince de Conti : *Est-il possible*, dit-il, *Monsieur, qu'un Prince du Sang de France propose de donner séance sur les Fleurs de Lis à un Député du plus cruel ennemi des Fleurs de Lis ?*

Comme nous avions prévu cette tempête, il n'avoit pas tenu à nous d'exposer Mr. d'Elbeuf à ces premiers coups ; mais il s'en étoit tiré assez adroitement, en disant que la même raison qui l'avoit obligé à rendre compte à son Général de la lettre qu'il avoit reçue, ne lui permettoit pas d'en porter la parole en sa présence. Il falloit pourtant de nécessité quelqu'un qui préparat les voyes, & qui jettat dans une Compagnie, où les premiéres impressions ont un merveilleux pouvoir, les premiéres idées de la paix générale & particuliére, que cet Envoyé venoit annoncer. La maniére dont son nom fraperoit d'abord l'imagination des Enquêtes, décidoit du refus ou de l'acceptation de son audiance ; & tout bien pesé & considéré de part & d'autre, l'on jugea qu'il y avoit moins d'inconvénient à laisser croire un peu de concert avec l'Espagne, qu'à ne pas préparer par un canal

ordinaire, non odieux & favorable, *les drogues* que l'Envoyé d'Espagne nous alloit débiter. Ce n'est pas que la moindre ombre de concert, dans les Compagnies qu'on appelle réglées, ne soit très capable d'y empoisonner les choses même les plus justes & les plus nécessaires; & cet inconvénient étoit plus à craindre en cette occasion qu'en toute autre. J'y admirai le discernement de Mr. de Bouillon, chez qui la résolution se prit de faire faire l'ouverture par Mr. le Prince de Conti. Il ne balança pas un moment. Rien ne marque tant le jugement solide d'un homme, que de savoir choisir entre les grands inconvéniens. Je reviens au Président de Mesmes, qui s'attacha à Mr. le Prince de Conti, & qui se tourna ensuite vers moi, en me disant ces propres paroles: *Quoi, Monsieur, vous refusez l'entrée au Héraut de votre Roi sous le prétexte le plus frivole...*, Je ne doutai point de la seconde partie de l'apostrophe, je la voulus prévenir, & je lui répondis: *Vous me permettrez, Monsieur, de ne pas traiter de frivoles des motifs qui ont été consacrez par un Arrêt.*

La cohue du Parlement s'éleva à ce mot, releva celui du Président de Mesmes, qui étoit effectivement très imprudent; & il est constant qu'il servit fort, contre son intention, comme vous pouvez croire, à faciliter l'audiance à l'Envoyé. Comme je vis que la Compagnie s'échauffoit, & s'ameutoit contre le Président de Mesmes, je sortis sous je ne sais quel prétexte, & je dis à Quatresous jeune Conseiller des Enquêtes, & le plus impétueux esprit qui fût dans le Corps, d'entretenir l'escarmouche, parceque j'avois éprouvé plusieurs fois que le moyen le plus sûr & le plus propre pour faire passer une

affaire extraordinaire dans les Compagnies est d'échauffer la jeunesse contre les vieux. Quatresous s'aquitta dignement de cette commission; il s'arrêta au Président de Mesmes & au Premier-President, sur le sujet d'un certain la Rabliére, Partisan fameux, qu'il faisoit entrer dans tous ses avis sur quelque matiére où il pût opiner. Les Enquêtes s'échauffèrent pour la défense de Quatresous: les Présidens à la fin s'impatientérent de ces impertinences. Il fallut délibérer sur le sujet de l'Envoyé, &, malgré les conclusions des Gens du Roi, & les exclamations des deux Présidens & de beaucoup d'autres, il passa à l'entendre.

On le fit entrer sur l'heure même, on lui donna place au bout du Bureau; on le fit asseoir & couvrir. Il présenta la lettre de l'Archiduc au Parlement, qui n'étoit qu'une lettre de créance, & il s'expliqua, en disant „ que „ S. A. I. son maitre lui avoit donné charge de „ faire part à la Compagnie d'une négociation „ que le Cardinal Mazarin avoit essaye de lier „ avec lui depuis le blocus de Paris: Que le „ Roi Catholique n'avoit pas estimé qu'il fût „ sûr ni honnête d'accepter ses offres dans une „ saison où, d'un côté on voyoit bien qu'il ne „ les faisoit que pour pouvoir plus aisément op„ primer le Parlement, qui étoit en vénération „ à toutes les Nations du monde; & où, de „ l'autre, tous les Traitez que l'on pourroit „ faire avec un Ministre condamné seroient „ nuls de droit, d'autant plus qu'ils seroient faits „ sans le concours du Parlement, à qui seul il „ apartient d'enregistrer & de vérifier les Trai„ tez de paix pour les rendre surs & authenti„ ques: Que le Roi Catholique, qui ne vou-

„ loit tirer aucun avantage des occasions présen-
„ tes, avoit commandé à Mr. l'Archiduc d'as-
„ surer Mrs. du Parlement, qu'il savoit être at-
„ tachez aux véritables intérêts de Sa Majesté
„ Très Chrétienne, qu'il les reconnoissoit de
„ très bon cœur pour arbitres de la paix; qu'il
„ se soumettoit à leur jugement, & que s'ils
„ acceptoient d'en être les Juges, il laissoit à
„ leur choix de députer de leur Corps, en tel
„ lieu qu'ils voudroient, sans en excepter mê-
„ me Paris, & que le Roi Catholique y en-
„ voyeroit incessamment ses Députez; seule-
„ ment pour y représenter ses raisons: Qu'il a-
„ voit fait avancer, en attendant leur réponse,
„ dix huit mille hommes sur la frontiére, pour
„ les secourir, en cas qu'ils en eussent besoin,
„ avec ordre toutefois de ne rien entreprendre
„ sur les Places du Roi Très Chrétien, quoi-
„ qu'elles fussent la plupart comme abandon-
„ nées: Qu'il n'y avoit pas six cens hommes
„ dans Péronne, dans St. Quentin, & dans le
„ Catelet; mais qu'il vouloit témoigner dans
„ cette rencontre la sincérité de ses intentions
„ pour le bien de la paix, & qu'il donnoit sa
„ parole que, dans le tems qu'elle se traiteroit,
„ il ne donneroit aucun mouvement à ses ar-
„ mées: Que si elles pouvoient être en at-
„ tendant de quelque utilité au Parlement, il
„ n'avoit qu'à en disposer par des Officiers Fran-
„ çois, s'il le jugeoit à propos, & qu'à pren-
„ dre toutes les précautions qu'il croiroit nécef-
„ saires, pour lever les ombrages que l'on peut
„ toujours prendre avec raison de la conduite
„ des Etrangers".

Avant que l'Envoyé fût entré, il y avoit eu beaucoup de contestations tumultuaires dans la Compagnie; & le Président de Mesmes n'avoit

rien

rien oublié pour jetter sur moi toute l'envie de la collusion avec les Ennemis de l'Etat ; qu'il relevoit de toutes les couleurs, qu'il trouvoit assez vives & assez apparentes, dans l'opposition du Héraut de France & de l'Envoyé d'Espagne. Il est vrai que la conjoncture étoit très fâcheuse, & quand il en arrive quelqu'une de cette nature, il n'y a de reméde qu'à planer dans les momens où ce que l'on vous objecte peut faire plus d'impression que ce que vous pouvez répondre, & à se relever dans ceux où ce que vous pouvez répondre peut faire plus d'impression que ce que l'on vous objecte. Je suivis fort justement cette régle dans cette rencontre, qui étoit délicate pour moi : car quoique le Président de Mesmes me désignat avec application & avec adresse, je ne pris rien pour moi, tant que je n'eus rien pour lui faire tête que ce que Mr. le Prince de Conti avoit dit en général de la paix générale, dont il avoit été résolu qu'il parleroit en demandant audiance pour le Député; mais qu'il en parleroit peu, pour ne pas marquer trop de concert avec l'Espagne. Quand l'Envoyé s'en fut expliqué lui-même aussi obligeamment pour le Parlement qu'il le fit, & quand je vis que la Compagnie étoit chatouillée du discours qu'il venoit de lui tenir, je pris mon tems pour rembarrer le Président de Mesmes, & je lui dis „ que le respect que j'avois pour la „ Compagnie m'avoit obligé à dissimuler & à „ souffrir toutes ses picotteries, que je les avois „ fort bien entendues, mais que je ne les avois „ pas voulu entendre, & que je demeurerois „ encore dans la même disposition, si l'Arrêt, „ qu'il n'est jamais permis de prévenir, mais „ qu'il est toujours ordonné de suivre, ne m'ouvroit la bouche : Que cet Arrêt avoit réglé

„ con-

„ contre son sentiment, l'entrée de l'Envoyé d'Es-
„ pagne; aussi bien que le précédent „ qui n'a-
„ voit pas été non plus selon son avis, avoit
„ porté l'exclusion du Héraut : que je ne me
„ pouvois imaginer qu'il voulût assujétir la Com-
„ pagnie à ne suivre jamais que ses sentimens :
„ que nul ne les honoroit plus que moi, mais
„ que la liberté ne laissoit pas de se conserver
„ dans l'estime même & dans le respect : Que
„ je suppliois Messieurs de me permettre de
„ lui donner une marque de celui que j'avois
„ pour lui, en lui rendant un compte, qui peut-
„ être le surprendroit, de mes pensées sur les
„ deux Arrêts du Héraut & de l'Envoyé, sur
„ lesquels il m'avoit donné tant d'attaques : Que
„ pour le premier, je confessois que j'avois été
„ assez innocent pour avoir failli à donner dans
„ le panneau; & que si Mr. de Broussel n'eût
„ ouvert l'avis auquel il avoit passé, je tom-
„ bois, par un excès de bonne intention, dans
„ une imprudence qui eût peut-être causé la
„ perte de la Ville, & dans un crime assez con-
„ vaincu par l'approbation solemnelle que la
„ Reine venoit de donner à la conduite con-
„ traire : Que pour ce qui étoit de l'Envoyé,
„ j'avouois que je n'avois été d'avis de lui don-
„ ner audiance, que parceque j'avois connu
„ à l'air du bureau que le plus de voix de la
„ Compagnie alloit à la lui donner; & que, quoi-
„ que ce ne fût pas mon sentiment particulier,
„ j'avois cru que je ferois mieux de me con-
„ former par avance à celui des autres, & de
„ faire paroitre, au moins dans les choses où
„ l'on voyoit bien que la contestation seroit in-
„ utile, de l'union & de l'uniformité dans le
„ Corps ". Cette maniére humble & modeste
de répondre à cent mots aigres & piquans que
j'a-

j'avois essuyez depuis douze ou quinze jours, & ce matin-là encore, du Premier-Présiden t & du Président de Mesmes, fit un effet que je ne puis exprimer, & elle effaça pour assez longtems l'impression que l'un & l'autre avoient commencé de jetter dans la Compagnie, *que je prétendois de la gouverner par mes cabales.* Rien n'est si dangereux en toutes sortes de Communautez; & si la passion du Président de Mesmes ne m'eût donné lieu de déguiser un peu le manége qui s'étoit fait dans ces deux scênes assez extraordinaires du Héraut & de l'Envoyé, je ne sai si la plupart de ceux qui avoient donné à la réception de l'un & à l'exclusion de l'autre, ne se fussent pas repentis d'avoir été d'un sentiment qu'ils eussent cru leur avoir été inspiré par un autre. Le Président de Mesmes voulut repartir à ce que j'avois dit; mais il fut presque étoufé par la clameur qui s'éleva dans les Enquêtes. Cinq heures sonnérent; personne n'avoit diné, & beaucoup n'avoient pas déjeuné, & Mrs. les Présidens eurent le dernier; ce qui n'est pas avantageux en cette matiére.

L'Arrêt qui avoit donné entrée au Député d'Espagne, portoit qu'on lui demanderoit copie signée de lui de ce qu'il auroit dit au Parlement; qu'on la mettroit dans le Registre, & qu'on l'envoyeroit par une Députation solemnelle à la Reine, en l'assurant de la fidélité du Parlement; & en la supliant de donner la paix à ses peuples, & de retirer les troupes du Roi des environs de Paris. Comme il étoit fort tard, & que l'on avoit bon apétit, ce qui influe plus qu'on ne se peut imaginer dans les délibérations; l'on fut sur le point de laisser mettre cette clause, sans y prendre garde. Le Président le Coigneux s'aperçut le premier de la conséquence, & il dit,

en

en se tournant vers un assez grand nombre de Conseillers qui commençoient à se lever; *J'ai, Messieurs, à parler à la Compagnie, je vous prie de reprendre vos places, il y va du tout pour toute l'Europe.* Tout le monde s'étant remis, il prononça d'un air froid & majestueux, qui n'étoit pas ordinaire à Maitre Gonin (on lui avoit donné ce sobriquet,) ces paroles pleines de bon sens; „ Le Roi d'Espagne nous prend pour arbitres „ de la paix générale; peut-être qu'il se moque „ de nous, mais il nous fait toujours honneur „ de nous le dire. Il nous offre des troupes, „ pour les faire marcher à notre secours, & „ il est sûr que sur cet article il ne se moque „ pas de nous, & qu'il nous fait beaucoup de „ plaisir. Nous avons entendu son Envoyé, &, „ vû la nécessité où nous sommes, nous n'avons pas eu tort. Nous avons résolu d'en „ rendre compte au Roi, & nous avons eu „ raison. On veut s'imaginer que pour rendre „ ce compte, il faut que nous envoyions la „ feuille de l'Arrêt; voila le piége. Je vous „ déclare, Monsieur, dit-il, en se tournant „ vers Mr. le Premier-Président, que la Compagnie ne l'a pas entendu ainsi, & que ce qu'elle a arrêté est purement que l'on porte la copie, mais que l'original demeure au Greffe. „ J'aurois souhaitté qu'on n'eût pas obligé les „ gens à s'expliquer, parcequ'il y a des matiéres sur lesquelles il est sage de ne parler qu'à „ demi, mais puisque l'on y force, je dirai, „ sans balancer, que si nous portons la feuille, „ les Espagnols croiront que nous commettons „ au caprice du Mazarin les propositions qu'ils „ nous font pour la paix générale, & même „ pour ce qui regarde notre secours; aulieu „ qu'en ne portant que la copie, & en ajoutant

„ en

„ en même tems, comme la Compagnie l'a
„ très ſagement ordonné, de très humbles Re-
„ montrances pour faire lever le Siége ; toute
„ l'Europe connoitra que nous nous tenons en
„ état de faire ce que le véritable ſervice du Roi
„ & le bien ſolide de l'Etat demandent de no-
„ tre miniſtére, ſi le Cardinal eſt aſſez aveugle
„ pour ne ſe pas ſervir de cette conjonćture,
„ comme il le doit".

Ce diſcours fut reçu avec une aprobation générale ; on cria de toutes parts que c'eſt ainſi que la Compagnie l'entendoit, Meſſieurs des Enquêtes donnerent, à leur ordinaire, maintes bourrades à Mrs. les Préſidens. Martineau, Conſeiller des Enquêtes, dit publiquement que le *retentum* de l'Arrêt étoit que l'on feroit fort bonne chére à l'Envoyé d'Eſpagne, en attendant la réponſe de St. Germain, qui ne pouvoit être que quelque méchante ruſe du Cardinal Mazarin. Charton pria tout haut Mr. le Prince de Conti, de ſupléer à ce que les formalitez du Parlement ne permettoient pas à la Compagnie de faire. Pontcarré dit qu'un Eſpagnol ne lui faiſoit pas tant de peur qu'un Mazarin. Enfin il eſt certain que les Généraux en virent aſſez pour ne pas apréhender que le Parlement ſe fâchat des démarches qu'ils pouroient faire vers l'Eſpagne, & Mr. de Bouillon & moi n'en eumes que trop, pour ſatisfaire pleinement l'Envoyé de l'Archiduc, à qui nous fimes valoir juſques aux moindres circonſtances. Il en fut content au delà de ſes eſpérances, & il dépêcha dès la nuit un ſecond Courier à Bruxelles, que nous fimes eſcorter juſques à dix lieues de Paris avec 500. Chevaux. Le Courier portoit la relation de tout ce qui s'étoit paſſé au Parlement ; les conditions que Mr. le Prince

de

de Conti & les autres Généraux demandoient pour faire un Traité avec le Roi l'Espagne, & ce que je pouvois donner en mon particulier d'engagement. Je vous rendrai compte de ce détail & de la suite, après que je vous aurai ra-
1649. conté ce qui se passa le même jour qui fut le 19. Février.

Pendant que cette piéce de l'Envoyé d'Espagne se jouoit au Palais, Noirmoutier sortit avec deux mille Chevaux pour amener à Paris un convoi de cinq cens charettes chargées de farines qui étoient à Brie-Comte-Robert, où nous avions garnison. Comme il eut avis que le Comte, depuis (a) Maréchal de Grancei, venoit du côté de Lagni, pour s'y opposer, il détacha Mr. de la Rochefoucaut avec 17. escadrons, pour occuper un défilé par où les ennemis étoient obligez de passer. Mr. de la Rochefoucaut, qui avoit plus de cœur que d'expérience, s'emporta de chaleur; il n'en demeura pas à son ordre, il sortit de son poste, & chargea les ennemis. Comme il avoit à faire à de vieilles troupes, il fut bientot renversé, & il y fut blessé d'un grand coup de pistolet dans la gorge. Il y perdit (b) Rozan frére de (c) Duras; le Marquis de Sillery son beau-frére y fut pris prisonnier; Rachecourt premier Capitaine de mon Régiment de Cavalerie y fut fort blessé, & le convoi étoit perdu, si Noirmoutier ne fût arrivé avec le reste des troupes. Il fit filer les

(a) Jaques Rouxel, Comte de Grancei, devenu Maréchal de France en 1651., mort à Paris en 1680.

(b) Frédéric-Maurice de Durefort, Comte de Rozan, tué près de Brie-Comte-Robert en 1649.

(c) Jaques-Henri Duc de Duras, frére ainé de Rozan, Maréchal de France.

les charettes du côté de Villeneuve St. George, il marcha avec les troupes en bon ordre par le grand chemin du côté de Gros-bois à la vue de Grancei, qui ne crut pas devoir hazarder de passer un pont qui se rencontra sur le grand chemin devant lui; il rejoignit son convoi dans la plaine de Creteil, & il l'amena, sans avoir perdu une charette, à Paris, où il ne rentra qu'à onze heures du soir.

Je vous ai déja dit que Mr. de Bouillon & moi, de concert avec les autres Généraux, fimes dépêcher par l'Envoyé de l'Archiduc un Courier à Bruxelles, qui partit à minuit. Nous nous mimes à table pour souper chez Mr. de Bouillon un moment après, lui, Madame sa Femme & moi. Comme elle étoit fort gaye dans le particulier, & que de plus le succès de cette journée lui avoit encore donné de la joye; elle nous dit qu'elle vouloit faire débauche. Elle fit retirer tous ceux qui servoient; & elle ne retint que Briquemaut Capitaine des Gardes de Mr. son Mari, en qui l'un & l'autre avoient confiance. La vérité est qu'elle vouloit parler en liberté de l'état des choses qu'elle croyoit bon. Je ne la détrompai pas, tant que l'on fut à table, pour ne point interrompre son souper, ni celui de Mr. de Bouillon qui étoit assez mal de la goutte. Comme on fut sorti de table, je leur représentai qu'il n'y avoit rien de plus délicat que le poste où nous nous trouvions; que si nous étions dans un parti ordinaire, qui eût la disposition de tous les peuples du Royaume aussi favorable que nous l'avions, nous serions incontestablement maitres des affaires. Mais que le Parlement, qui faisoit en un sens notre principale force, faisoit en deux ou trois maniéres notre principale foiblesse: que bien qu'il parût de la

chaleur dans cette Compagnie, il y avoit toujours un fond d'esprit de retour, qui paroissoit a toute occasion : que dans la délibération même du jour où nous parlions, nous avions eu besoin de tout notre savoir-faire, pour faire que le Parlement ne se mît pas à lui-même la corde au cou ; que je convenois que ce que nous en avions tiré étoit utile pour faire croire aux Espagnols qu'il n'étoit pas si inabordable pour eux qu'ils se l'étoient figuré ; mais qu'il falloit aussi convenir que si la Cour se conduisoit bien, elle en tireroit un fort grand avantage, parce-qu'elle se serviroit de la déférence de la Compagnie qui lui rendoit compte de l'envoi du Député, comme d'un motif pour la porter à revenir avec bienséance de sa première hauteur ; & de la Députation si solemnelle que le Parlement avoit résolu de lui faire, comme d'un moyen pour entrer en négociation : que je ne doutois point que le mauvais effet que le refus d'audiance aux Gens du Roi envoyez à St. Germain le lendemain de la sortie du Roi, avoit produit contre les intérêts la Cour, ne fût un exemple assez instructif pour elle, pour l'obliger à ne pas manquer l'occasion qui se présentoit, quand je n'en serois pas persuadé par celui que nous avions, de la maniére si bonne & si douce dont elle avoit reçu les excuses que nous lui avions faites de l'exclusion du Héraut, qu'elle ne pouvoit pas ignorer toutefois n'avoir pour fondement que le prétexte le plus mince: que le Premier-Président & le Président de Mesmes, qui seroient Chefs de la Députation, n'oublieroient rien pour faire connoitre au Mazarin ses véritables intérêts dans cette conjoncture : que ces deux hommes n'avoient dans la tête que ceux du Parlement; que pourvû qu'ils

se

ſe tiraſſent d'affaire, ils auroient même de la joye de nous laiſſer, en faiſant un accommodement qui ſtipuleroit notre ſureté ſans nous la donner, & qui en terminant la guerre civile établiroit la ſervitude.

Madame de Bouillon m'interrompit à ce mot, & me dit : „ Voila des inconvéniens qu'il fal-
„ loit, ce me ſemble, prévoir avant l'audiance
„ de l'Envoyé d'Eſpagne, puisque c'eſt elle
„ qui les fait naitre ". Mr. ſon Mari lui repartit bruſquement : „ Vous avez perdu la mé-
„ moire de ce que nous dimes derniérement
„ ſur cela. Ne prévimes nous pas en général
„ ces inconvéniens ? Mais les ayant balancez
„ avec la néceſſité que nous trouvames à mêler
„ en quelque façon que ce pût être l'Envoyé &
„ le Parlement, nous primes celui qui nous
„ parut le moindre, & je vois bien que Mr. le
„ Coadjuteur penſe à l'heure qu'il eſt à remé-
„ dier même à ce moindre. Il eſt vrai, Mon-
„ ſieur, *lui répondis-je*, & je vous propoſerai
„ le reméde que je m'imagine, quand j'aurai
„ achevé de vous expliquer tous les inconvé-
„ niens que j'y vois. Vous avez remarqué que
„ ces jours paſſez, Brillac dans le Parlement, &
„ le Préſident Aubri dans le Conſeil de l'Hô-
„ tel de Ville firent des propoſitions de paix,
„ auſquelles le Parlement faillit à donner preſ-
„ que à l'aveugle ; & il crut beaucoup faire que
„ de ſe réſoudre à ne point délibérer ſans les
„ Généraux. Vous verrez qu'il y a beaucoup
„ de gens dans les Compagnies qui commen-
„ cent à ne plus payer leurs taxes, & beaucoup
„ d'autres qui affectent de laiſſer couler des deſor-
„ dres dans la Police. Le gros du peuple qui
„ eſt ferme, fait que l'on ne s'aperçoit pas
„ encore de ce démanchement des parties qui

„ s'afoibliroient & se détruiroient en peu de
„ tems, si on ne travailloit à les lier & à les
„ consolider ensemble. La chaleur des esprits
„ suffit pour faire cet effet au commencement.
„ Quand elle se ralentit, il faut que la force y
„ suplée, & quand je parle de la force, j'en-
„ tens celle qu'on tire de la considération où
„ l'on demeure auprès de ceux, de la part des-
„ quels vous peut venir le mal auquel vous cher-
„ chez le remède. Ce que vous faites présen-
„ tement avec l'Espagne fait entrevoir au Par-
„ lement qu'il ne se doit pas compter pour
„ tout. Ce que nous pouvons Mr. de Beaufort
„ & moi dans le Peuple, lui doit faire connoi-
„ tre qu'il nous y doit compter pour quelque
„ chose: mais ces deux vues ont leurs inconvé-
„ niens, comme leur utilité. L'union des Géné-
„ raux avec l'Espagne n'est pas assez publique
„ pour jetter dans les esprits toute l'impression
„ qui y seroit dans un sens nécessaire, & qui ce-
„ pendant, si elle étoit plus déclarée, seroit per-
„ nicieuse. Cette même union n'est pas assez
„ secréte pour ne pas donner lieu à cette Com-
„ pagnie d'en prendre avantage contre nous
„ dans les occasions, qu'elle prendroit toute-
„ fois encore plutot, si elle nous croyoit sans
„ protection. Pour ce qui est du crédit que
„ Mr. de Beaufort & moi avons dans le Peu-
„ ple, il est plus propre à faire du mal au Par-
„ lement, qu'à l'empêcher de nous en faire. Si
„ nous étions de la lie du Peuple, nous pour-
„ rions peut-être avoir la pensée de faire ce que
„ * Bussi le Clerc fit au tems de la Ligue, c'est-
„ à-dire

* Bussi le Clerc, Tireur d'armes, & ensuite Procu-
reur en Parlement. Il étoit un de ces 16. zélez
Ligueurs dont on voit les noms dans les Notes sur
la

„ à-dire d'emprisonner, de saccager le Parle-
„ ment. Nous pourrions avoir en vue ce que
„ firent les Seize, quand ils + pendirent le Pré-
„ sident Brisson, si nous voulions être aussi dé-
„ pendans de l'Espagne que les Seize l'étoient.
„ Mr. de Beaufort est petit-fils de Henri le
„ Grand, & je suis Coadjuteur de Paris. Ce n'est
„ ni notre honneur, ni notre compte; & ce-
„ pendant il nous seroit plus facile d'exécuter
„ ce que fit Bussi le Clerc, & ce que firent les
„ Seize, que de faire que le Parlement con-
„ noisse ce que nous pourrions faire contre lui,
„ assez distinctement pour l'empêcher de faire
„ contre nous ce qu'il croira toujours facile,
„ jusques à ce que nous l'en ayons empêché; &
„ voila le destin des pouvoirs populaires: *ils ne*
„ *se font croire que quand ils se font sentir, &*
„ *il est très souvent de l'intérêt & de l'hon-*
„ *neur de ceux entre les mains de qui ils sont, de*
„ *les faire moins sentir que croire.* Nous som-
„ mes en cet état. Le Parlement panche vers
„ une paix très peu sure & très honteuse, nous
„ souléverions demain le Peuple si nous vou-
„ lions. Le devons nous vouloir? Et si nous
„ ôtons l'autorité au Parlement, en quel abime
„ jettons nous Paris dans les suites? Tournons
„ le feuillet. Si nous ne le soulevons pas, le
„ Parlement croira-t-il que nous le puissions
„ soulever? S'empêchera-t-il de faire des pas
„ vers la Cour qui le perdront peut-être, mais
„ qui nous perdront infailliblement avant lui?

 „ Vous

la Satire Ménipée. Ils furent nommez les *Seize*, par-
cequ'ils se distribuérent dans les 16. quartiers de Paris.
Dans la suite Bussi le Clerc se sauva à Bruxelles, & y
reprit son métier de Tireur d'armes.

+ Les Seize le pendirent le 15. Novemb. 1591.

„ Vous direz bien, Madame, que je marque
„ beaucoup d'inconvéniens & peu de remédes,
„ à quoi je répons que je vous ai parlé de ceux
„ qui se trouvent déja naturellement dans le
„ Traité que vous projettez avec l'Espagne, &
„ dans l'application que nous avons Mr. de Beau-
„ fort & moi à nous maintenir dans l'esprit des
„ Peuples; mais que comme je reconnois dans
„ tous les deux de certaines qualitez qui en af-
„ foiblissent la force & la vérité, j'ai cru être
„ obligé, Monsieur, à rechercher dans vo-
„ tre capacité & dans votre expérience ce qui
„ y pourroit suppléer, & c'est ce qui m'a fait
„ prendre la liberté de vous rendre compte
„ d'un detail que vous auriez vu d'un coup d'œil
„ bien plus distinctement que moi, si votre mal
„ vous avoit permis d'assister une fois ou deux
„ aux assemblées du Parlement, ou à un Con-
„ seil de l'Hôtel de Ville".

Mr. de Bouillon, qui ne croyoit nullement les affaires en cet état, me pria de lui mettre par écrit tout ce que j'avois commencé & tout ce que j'avois encore à lui dire. Je le fis sur l'heure même, & il m'en rendit le lendemain une copie que j'ai encore écrite de la main de son Sécretaire On ne peut être plus étonné ni plus affligé que le furent Monsieur & Madame de Bouillon, de ce que je venois de leur marquer de la disposition des affaires, & je n'en avois pas été moins surpris qu'eux. Il ne s'est jamais rien vu de si subit. La réponse douce & honnête que la Reine fit aux Gens du Roi touchant le Héraut; sa protestation de pardonner sincérement à tout le monde; les couleurs dont Talon Avocat-Général embellit cette réponse, tournérent en un instant presque tous les esprits. Il y eut des momens, où ils revinrent à leurs em-

emportemens, soit par les accidens qui survinrent, ou par l'art de ceux qui les y ramenérent; mais le fond pour le retour y demeura toujours. Je le remarquai en tout, & je fus bien aise de m'en ouvrir avec Mr. de Bouillon, qui étoit le seul homme de tête de sa profession qui fût dans le parti, pour voir avec lui la conduite que nous aurions à y prendre. Je fis bonne mine avec tous les autres; je leur fis valoir les moindres circonstances, presque avec autant de soin qu'à l'Envoyé de l'Archiduc. Le Président de Mesmes, qui, à travers toutes les *bourrades* qu'il venoit de recevoir dans les deux derniéres délibérations, avoit connu que le feu qui s'y étoit allumé n'étoit que de paille, dit au Président de Belliévre que pour le coup j'étois la dupe, & que j'avois pris le frivole pour la substance. Le Président de Belliévre, à qui je m'étois ouvert, m'eût pu justifier, s'il l'eût jugé à propos, mais il fut lui-même la dupe, & il railla le Président de Mesmes, comme un homme qui prenoit plaisir à se flater lui-même.

Mr. de Bouillon, ayant examiné, tout le reste de la nuit jusques à cinq heures du matin, le papier que je lui avois laissé à deux, me récrivit le lendemain un billet, par lequel il me prioit de me trouver chez lui à trois heures après midi. Je ne manquai pas de m'y rendre, & je trouvai Madame de Bouillon pénétrée de douleur, parceque Mr. son Mari l'avoit assurée que ce que je marquois dans mon écrit n'étoit que trop bien fondé, supposé les faits dont il ne pouvoit pas croire que je ne fusse très bien informé, & qu'il n'y avoit à tout cela qu'un reméde, que non seulement je ne prendrois pas, mais auquel même je m'opposerois. Ce reméde étoit de laisser agir le Parle-

ment pleinement à sa mode, & de contribuer même sous main à lui faire faire des pas odieux au Peuple; de commencer dès cet instant de le décréditer dans le public; de jouer le même personnage à l'égard de l'Hôtel de Ville, dont le Chef, qui étoit le Président le Féron, Prévôt des Marchands, étoit déja très suspect; & de se servir ensuite de la premiére occasion que l'on jugeroit la plus favorable, pour s'assurer, ou par l'exil ou par la prison, des personnes de ceux dont nous ne nous pourrions pas nous répondre à nous-mêmes. Voilà ce que Mr. de Bouillon nous proposa sans balancer, en ajoutant que Longueuil, qui connoissoit mieux le Parlement qu'homme du Royaume, & qui l'avoit été voir sur le midi, lui avoit confirmé tout ce que je lui avois dit la veille, de la pente que ce Corps prenoit, sans s'en apercevoir soi-même; & que le même Longueuil étoit convenu avec lui, que le seul remede efficace étoit de penser de bonne heure *à le purger*. Ce fut son mot, & je l'eusse reconnu à ce mot. Il n'y a jamais eu d'esprit si décisif ni si violent, mais il n'y en a jamais eu qui ait pallié ses décisions & ses violences par des termes plus doux. Quoique le même expédient que Mr. de Bouillon me proposoit me fût déja venu dans l'esprit, & peut-être avec plus de raison qu'à lui, parceque j'en connoissois la possibilité plus que lui, je ne lui laissai aucun lieu de croire que j'y eusse fait réflexion, parceque je savois qu'il avoit le foible d'aimer à avoir imaginé une chose le premier; & c'est l'unique défaut que je lui aye connu dans la négociation. Après qu'il m'eut bien expliqué sa pensée, je le supliai d'agréer que je lui misse la mienne par écrit, ce que je fis sur le champ ainsi.

„ Je

„ Je conviens de la possibilité de l'exécution,
„ mais je la tiens pernicieuse pour les suites,
„ & pour le public & pour les particuliers;
„ parceque le même Peuple dont vous vous
„ serez servi pour abattre l'autorité des Ma-
„ gistrats, ne reconnoitra plus la votre, dès
„ que vous serez obligé de demander ce que
„ les Magistrats en exigent. Ce Peuple a ado-
„ ré le Parlement jusques à la guerre; il veut
„ encore la guerre, & il a commencé à n'avoir
„ plus tant d'amitié pour le Parlement. Il s'i-
„ magine lui-même que cette diminution ne
„ regarde que quelques Membres de ce Corps
„ qui sont *Mazarins*. Il se trompe: elle va à
„ toute la Compagnie, mais elle y va comme
„ insensiblement & par degrez. Les Peuples
„ sont las quelque tems avant que de s'aperce-
„ voir qu'ils le sont. La haine contre le Ma-
„ zarin soutient & couvre cette lassitude. Nous
„ égayons les esprits par nos satires, par nos
„ vers, & par nos chansons; le bruit des trom-
„ pettes, des tambours & des timbales ré-
„ jouit les boutiques: mais au fond paye-t-on
„ les taxes avec la ponctualité avec laquelle on
„ les a payées les premiéres semaines? Y
„ a-t-il beaucoup de gens qui vous ayent imi-
„ té vous, Mr. de Beaufort & moi, quand
„ nous avons envoyé notre vaisselle à la mon-
„ noye? N'observez vous pas que quelques-
„ uns de ceux qui se croyent encore très bien
„ intentionnez pour la cause commune, com-
„ mencent à excuser dans les faits particuliers
„ ceux qui le sont le moins? Voila les mar-
„ ques d'une lassitude qui est d'autant plus con-
„ sidérable, qu'il n'y a pas encore six semai-
„ nes que l'on a commencé à courir; jugez
„ de celle qui sera causée par de plus longs

 „ voya-

„ voyages. Le Peuple ne sent presque pas en-
„ core la sienne ; il est au moins très certain
„ qu'il ne la connoit pas. Ceux qui sont fati-
„ guez s'imaginent qu'ils ne sont qu'en colére ;
„ & cette colére est contre un Parlement, c'est-
„ à-dire contre un Corps qui étoit, il n'y a
„ qu'un mois, l'idole du Public, & pour la dé-
„ fense duquel il a pris les armes. Quand nous
„ nous serons mis à la place de ce Parlement,
„ quand nous aurons ruiné son autorité dans
„ l'esprit de la populace, quand nous aurons
„ établi la notre, nous tomberons infaillible-
„ ment dans les mêmes inconvéniens ; parce-
„ que nous serons obligez de faire les mêmes
„ choses que fait aujourd'hui le Parlement.
„ Nous ordonnerons des taxes, nous léverons
„ de l'argent, & il n'y aura qu'une différence,
„ qui sera que la haine & l'envie, que nous
„ contracterons dans le tiers de Paris, c'est-à-
„ dire dans le plus gros des Bourgeois, atta-
„ chez en je ne sai combien de maniéres diffé-
„ rentes à cette Compagnie, dès que nous
„ l'aurons attaquée, diminuée ou abatue ; que
„ cette haine, dis-je, & cette envie produi-
„ ront & achéveront contre nous dans les deux
„ autres tiers en huit jours, ce que six semai-
„ nes n'ont encore que commencé contre le
„ Parlement. Nous avons dans la Ligue un
„ exemple fameux de ce que je viens de vous
„ dire. Mr. de Mayenne trouvant dans le Par-
„ lement cet esprit que vous lui voyez, & qui
„ va toujours à unir les contradictions & à fai-
„ re la guerre civile selon les conclusions des
„ Gens du Roi, se lassa bientot de ce *Pédan-*
„ *tisme*. Il se servit, quoique couvertement,
„ des Seize, qui étoient les Quarteniers de la
„ Ville pour abattre cette Compagnie : mais
„ il

„ il fut obligé de faire pendre dans la suite quatre de ces Seize qui étoient trop attachez à l'Espagne. Ce qu'il fit en cette occasion, pour être moins dependant de cette Couronne, fit qu'il en eut plus de besoin pour se soutenir contre le Parlement, dont les restes commençoient à se relever. Qu'arriva-t-il de tous ces inconvéniens? Mr. de Mayenne fut obligé de faire un Traité qui a fait dire à toute la Postérité qu'il n'avoit su faire ni la paix ni la guerre. Voilà le sort de Mr. de Mayenne, Chef d'un parti formé pour la défense de la Religion, cimenté par le sang de Mrs. de Guise, tenus universellement pour les Machabées de leur tems; d'un Parti déja répandu dans les Provinces. En sommes nous là? La Cour ne nous peut-elle pas ôter demain le prétexte de la guerre civile, par la levée du Siége de Paris & par l'expulsion du Mazarin? Les Provinces commencent à branler, mais enfin le feu n'y est pas encore assez allumé, pour ne pas continuer avec plus d'application que jamais à faire de Paris notre capital. Et ces fondemens supposez, est-il sage de songer à faire dans notre parti une diversion qui a ruiné celui de la Ligue, plus formé, plus établi, & plus considérable que le notre? Madame de Bouillon dira encore que je prône les inconvéniens sans en marquer les remédes. Les voici.

„ Je ne parlerai point du Traité que vous projettez avec l'Espagne, ni du ménagement du Peuple, j'en suppose la nécessité; il y en a un qui m'est venu en l'esprit, & qui est très capable de nous donner dans le Parlement la considération qui nous y est nécessaire. Nous avons une armée dans Paris, qui, tandis

„ qu'elle

„ qu'elle sera dans l'enclos des murailles, n'y
„ sera considérée que comme Peuple. Il n'y a
„ pas un Conseiller dans les Enquêtes qui ne
„ s'en croye le maitre pour le moins autant que
„ les Généraux. Je vous disois hier au soir que
„ le pouvoir, que les premiers prennent quel-
„ quefois dans les Peuples, n'y est jamais crû
„ que par les effets; parceque ceux qui l'y doi-
„ vent avoir naturellement par leurs caractéres
„ en conservent toujours le plus longtems qu'ils
„ peuvent l'imagination, après qu'ils en ont
„ perdu l'effectif. Faites réflexion sur ce que
„ vous avez vu dans la Cour sur ce sujet. Y
„ a-t-il un Ministre, ni un Courtisan, qui jus-
„ ques au jour des Barricades n'ait tourné en ri-
„ dicule tout ce qu'on lui disoit de la disposi-
„ tion des Peuples, pour le Parlement? Il est
„ pourtant vrai qu'il n'y avoit pas un seul Mi-
„ nistre, ni un seul Courtisan, qui n'ait déja
„ vu des signes infaillibles de la révolution. Il
„ faut avouer que les Barricades les devoient
„ convaincre. L'ont-elles fait? Les ont-elles
„ empêché d'assiéger Paris sur ce fondement,
„ que le caprice du Peuple, qui l'avoit porté
„ à l'émotion, ne le pourroit pas pousser jus-
„ ques à la guerre? Ce que nous faisons au-
„ jourd'hui & tous les jours, les pourroit dé-
„ tromper de cette illusion; en sont-ils guéris?
„ Ne dit-on pas tous les jours à la Reine, que
„ le gros Bourgeois est à elle, & qu'il n'y a dans
„ Paris que la Canaille achetée à prix d'argent,
„ qui soit au Parlement? Je vous ai marqué la
„ raison pourquoi les hommes se flattent, & se
„ trompent eux-mêmes en ces matiéres. Ce qui
„ est arrivé à la Cour arrive présentement au
„ Parlement. Il y a dans ce mouvement tout
„ le caractére de l'autorité, il en prendra bien-
„ tot

„ tot la substance, il le devroit prévoir & par
„ les murmures qui commencent à s'élever con-
„ tre lui, & par le redoublement de la manie
„ du peuple pour Mr. de Beaufort & moi. Nul-
„ lement ; il ne les connoitra jamais que par
„ une violence actuelle & positive qu'on lui fe-
„ ra, & que par un coup qui l'abattra. Tout
„ ce qu'il verra de moins lui paroitra une tenta-
„ tive que nous aurons faite contre lui, & dans
„ laquelle nous n'aurons pu réussir. Il en pren-
„ dra du courage, il nous poussera effective-
„ ment, si nous plions, & il nous obligera
„ par là à le perdre. Ce n'est pas là notre comp-
„ te ; au contraire notre intérêt est de ne lui
„ point faire de mal pour ne point mettre de
„ division dans notre parti, & d'agir toutefois
„ d'une maniére qui lui fasse voir qu'il ne peut
„ faire son bien qu'avec nous. Il n'y a point de
„ moyens plus efficaces, à mon avis, pour cela,
„ que de tirer notre armée de Paris, de la poster
„ en quelque lieu où elle puisse être hors de
„ l'insulte des ennemis, d'où elle puisse toute-
„ fois favoriser nos convois, & de se faire
„ demander cette sortie par le Parlement mê-
„ me, afin qu'il n'en prenne point d'ombrage,
„ ou qu'il n'en prenne que quand il sera bon
„ pour nous qu'il en ait. Cette précaution, join-
„ te aux autres que vous avez déja résolues, fe-
„ ra que cette Compagnie, presque sans s'en être
„ aperçue, se trouvera dans la nécessité d'agir
„ de concert avec nous ; & la faveur des peu-
„ ples, par laquelle seule nous la pouvons véri-
„ tablement retenir, ne lui paroitra plus une fu-
„ mée, dès qu'elle la verra fortifiée & comme
„ épaissie par une armée qu'elle ne croira plus
„ entre ses mains".

Voilà ce que j'écrivis sur la table du cabinet
de

de Madame de Bouillon. Je leur lus auſſitot après, & je remarquai qu'à l'endroit où je propoſois de faire ſortir l'armée de Paris, elle fit ſigne à Mr. ſon Mari, qui, à l'inſtant que j'eus achevé ma lecture, la tira à part, & lui parla près d'un demi quart d'heure: après quoi il me dit: „ Vous avez une ſi grande connoiſſance de l'é„ tat de Paris, & j'en ai ſi peu, que vous me „ devez excuſer, ſi je n'en parle pas juſte. Je „ vais fortifier vos raiſons par un ſecret que „ nous vous allons dire, pourvû que vous nous „ promettiez ſur votre ſalut de nous le garder „ pour tout le monde, & particuliérement à „ l'égard de Mademoiſelle de Bouillon * ". Il continua en ces termes: „ Mr. de Turenne „ nous écrit qu'il eſt ſur le point de ſe déclarer „ pour le parti, qu'il n'y a plus que deux Co„ lonels dans ſon armée qui lui faſſent peine: „ qu'il s'en aſſurera d'une maniére ou d'autre „ avant qu'il ſoit huit jours, & qu'à l'inſtant il „ marchera à nous. Il nous a demandé le ſe„ cret pour tout le monde hors pour vous. Mais „ ſa Gouvernante (*ajouta avec colére Madame* „ *de Bouillon*) nous l'a commandé pour vous „ comme pour les autres". La Gouvernante dont elle vouloit parler étoit la vieille Mademoiſelle de Bouillon ſa ſœur, en qui il avoit une confiance abandonnée, & que Madame de Bouillon haïſſoit de tout ſon cœur. Mr. de Bouillon reprit la parole, & me dit: „ Qu'en di„ tes-vous, ne ſommes-nous pas les maitres de „ la Cour & du Parlement? Je ne ſerai pas in„ grat, *répondis-je*, je payerai votre ſecret d'un „ autre qui n'eſt pas ſi important, mais qui n'eſt

„ pas

* Charlotte de la Tour, morte ſans alliance en 1662.

„ pas peu considérable. Je viens de voir un billet „ d'Hoquincourt * à Madame de Montbason, „ où il n'y a que ces mots, *Péronne est à la belle des belles* ; & j'en ai reçu un ce matin de „ Bussi-Lamet qui m'assure de Meziéres". Madame de Bouillon se jetta à mon cou, nous ne doutames plus de rien, & nous conclumes en un quart d'heure le détail de toutes les précautions dont vous avez vu les propositions ci-dessus.

Je ne puis obmettre à ce propos une parole de Mr. de Bouillon. Comme nous examinions les moyens de tirer l'armée hors des murailles, sans donner de la défiance au Parlement, Madame de Bouillon, qui étoit transportée de joye de tant de bonnes nouvelles, ne faisoit plus aucunes réflexions sur ce que nous disions. Mr. son Mari se tourna vers moi, & il me dit presque en colére, parcequ'il prit garde que ce que je venois d'aprendre de Mr. de Turenne m'avoit touché & distrait; *Je le pardonne à ma femme, mais je ne vous le pardonne pas. Le vieux Prince d'Orange disoit, que le moment où l'on reçoit les plus heureuses nouvelles étoit celui où il falloit redoubler son attention pour les petites.*

Le 24. de ce mois de Février les Députez du Parlement, qui avoient reçu leurs Passeports la veille, partirent pour aller rendre compte à la Reine de l'audiance accordée à l'Envoyé de l'Archiduc. La Cour ne manqua pas de se servir de cette occasion pour entrer en traité. Quoiqu'elle ne traitat pas dans ses Passeports les Députez, 1649.

* Charles de Monchi, Marquis d'Hoquincourt, Gouverneur de Peronne, &c. Maréchal de France en 1651. & tué devant Dunquerque en 1658.

putez, de Présidens & de Conseillers, elle ne les traita pas aussi de gens qui l'eussent été & qui en fussent déchus, les nommant simplement par leurs noms ordinaires. La Reine dit aux Députez qu'ils ne devoient point avoir entendu l'Envoyé, mais que c'étoit une chose faite; qu'il falloit songer à une bonne paix; qu'elle y étoit très disposée; que Mr. le Chancelier étant malade depuis quelques jours, elle donneroit dès le lendemain une réponse plus ample par écrit. Mr. d'Orléans & Mr. le Prince s'expliquérent encore plus positivement, & promirent aux Députez, qui eurent avec eux des conférences très longues, de déboucher tous les passages, aussitot que le Parlement auroit nommé des Députez pour traiter.

Le même jour nous eumes avis que Mr. le Prince avoit dessein de jetter dans la riviére toutes les farines de Gonesse & des environs, parceque les paysans en aportoient une fort grande quantité dans la Ville. Nous le prévinmes, l'on sortit avec toutes les troupes entre neuf & dix heures du soir, on passa toute la nuit en bataille devant St. Denis, pour empêcher le Maréchal du * Plessis, qui y étoit avec 800. chevaux composez de la Gendarmerie, d'incommoder nôtre convoi. On prit tout ce qu'il y avoit de chariots, de charettes & de chevaux dans Paris. Le Maréchal de la Mothe se détacha avec mille chevaux, il enleva tout ce qu'il trouva dans Gonesse & dans tout le pays, & rentra dans la Ville sans avoir perdu un seul homme ni un seul cheval. Les Gendarmes de la

* César, Duc de Choiseul, Comte du Plessis-Praslain, Maréchal de France en 1645., mort en 1675.

la, Reine donnérent sur la queue du convoi, mais ils furent repoussez par * St. Germain d'Apchon jusques dans la riviére de St. Denis.

Le même jour Flamarin arriva à Paris, pour faire compliment de la part de Mr. le Duc d'Orléans à la Reine d'Angleterre sur la mort du † Roi son époux, que l'on n'avoit aprise que trois ou quatre jours auparavant. Ce fut là le prétexte du voyage de Flamarin; en voici la cause. La Riviere, de qui il étoit intime, se mit dans l'esprit de lier commerce par son moyen avec Mr. de la Rochefoucaut, avec lequel Flamarin avoit aussi beaucoup d'habitude. Je savois de moment à autre tout ce qui se passoit entre eux, parceque Flamarin, qui etoit amoureux de Madame de Pomereux, lui en rendoit un compte très fidelle. Comme le Cardinal Mazarin faisoit croire à la Riviére que le seul obstacle qu'il trouvoit au Cardinalat étoit Mr. le Prince de Conti, Flamarin crut ne pouvoir rendre un service plus considérable à son ami, que de faire une négociation qui les pût disposer à quelque union. Il vit pour cet effet Mr. de la Rochefoucaut, & il n'eut pas beaucoup de peine à le persuader. Il le trouva au lit incommodé de sa blessure, & très fatigué de la guerre civile. Il dit à Flamarin qu'il n'y étoit entré que malgré lui, & que s'il fût revenu de Poitou deux mois avant le Siége de Paris, il eût assurément empêché Madame de Longueville d'entrer dans cette méchante affaire; mais que je m'étois servi de son absence pour l'y em-

* .... Saint Germain, Comte d'Apchon.

† Charles Stuart, I. du nom, Roi d'Angleterre, décapité en 1649.

barquer, elle & Mr. le Prince de Conti; parcequ'il avoit trouvé les engagemens trop avancez pour les pouvoir rompre; que sa blessure étoit encore un nouvel obstacle à son dessein de réunir la Maison Royale; que ce diable de Coadjuteur ne vouloit point de paix, & qu'il étoit toujours pendu aux oreilles de Mr. le Prince de Conti & de Madame de Longueville, pour en fermer toutes les voyes; que son mal l'empêchoit d'agir auprès d'eux comme il eût fait. Il prit ensuite avec Flamarin toutes les mesures qui obligérent depuis, à ce qu'on a cru, Mr. le Prince de Conti à céder sa nomination au Cardinalat à la Riviére. Je fus informé de tous ces pas par Madame de Pomereux; j'en tirai toutes les lumiéres qui me furent nécessaires, & je fis dire après par le Prévôt des Marchands à Flamarin de sortir de Paris, parcequ'il y avoit déja quelques jours que le tems de son passeport étoit expiré.

Le 26. il y eut de la chaleur dans le Parlement, sur ce qu'y ayant eu nouvelle que Grancey avoit assiégé Brie-Comte-Robert avec 5000. hommes de pied & 3000. chevaux, la plupart des Conseillers vouloient ridiculement que l'on s'exposât à une bataille pour la secourir. Mrs. les Généraux eurent toutes les peines du monde à leur faire entendre raison. La Place ne valoit rien, ou étoit inutile par deux ou trois considérations. Mr. de Bouillon, qui à cause de sa goute ne pouvoit venir au Palais, les envoya par écrit à la Compagnie, qui se montra plus peuple en cette occasion qu'on ne le peut croire. Bourgogne, qui étoit dans la Place, se rendit ce jour-là même. S'il eût tenu plus longtems, je ne sai si l'on eût pu s'empêcher de faire, contre les régles de la guerre, quelques tentatives bizar-

res pour étouffer les criailleries de ces impertinens. Je m'en servis pour leur faire desirer à eux-mêmes que notre armée sortît de Paris. J'apostai le Comte de (a) Malauze pour dire au Président Charton, qu'il savoit de science certaine que si l'on n'avoit pas secouru Brie-Comte-Robert, c'étoit parcequ'il étoit impossible de faire sortir assez à tems les troupes de la Ville; & que ç'avoit déja été l'unique cause de la perte de Charenton. Je fis dire au Président de Mesmes que l'on savoit de bon lieu que j'étois fort embarassé, parceque d'un côté je voyois que la perte de ces deux Places étoit imputée par le Public à l'opiniâtreté que l'on avoit eue de tenir nos troupes resserrées dans l'enclos de nos murailles, & que de l'autre, je ne me pouvois résoudre à éloigner seulement de deux pas de ma personne tous ces gens de guerre qui étoient autant de criailleurs à gage pour moi dans les rues & dans la Salle du Palais. Toute cette poudre prit feu. Le Président Charton ne parla plus que de campement; le Président de Mesmes finissoit tous ses avis par la nécessité de ne pas laisser les troupes inutiles. Les Généraux témoignérent être embarassez de cette proposition, je fis semblant de la contrarier; nous nous fimes prier huit ou dix jours, après lesquels nous fimes ce que nous souhaitions encore plus fortement que ceux qui nous en pressoient.

Noirmoutier sortit de Paris avec 1500. chevaux, & y amena ce jour-là de Dammartin & des environs une quantité immense de grains & de farine. Mr. le Prince ne pouvoit pas être par tout, il n'y avoit pas assez de Cavalerie pour oc-

(a) Louis de Bourbon-Malauze, mort en 1667.

occuper toute la campagne, & toute la campagne favorisoit Paris. On y aporta plus de bled qu'il n'en eût fallu pour le maintenir six semaines. La Police y manqua par la friponnerie des Boulangers & par le peu de soin des Officiers.

1649. Le 27. le Premier-Présidcnt fit la relation au Parlement de ce qui s'étoit passé à St. Germain, & l'on y résolut de prier Mrs. les Généraux de se trouver au Palais l'après-dinée, pour délibérer sur les offres de la Cour. Nous eumes de la peine Mr. de Beaufort & moi à retenir le peuple qui vouloit entrer dans la Grande Chambre, & qui menaçoit les Députez de les jetter dans la riviére, en criant qu'ils les trahissoient & qu'ils avoient eu des conférences avec Mazarin. Il nous falut tout notre crédit pour l'apaiser, & le bon est que le Parlement croyoit que nous le soulevions. *Le pouvoir dans les peuples est fâcheux, en ce qu'il nous rend responsables même de ce qu'ils font malgré nous.* L'expérience que nous en fimes ce matin-là, nous obligea de prier Mr. le Prince de Conti de mander au Parlement qu'il n'y pourroit pas aller l'après-dinée, & qu'il le prioit de différer la délibération jusques au lendemain matin; & nous crumes qu'il seroit à propos que nous nous trouvassions chez Mr. de Bouillon, pour aviser à ce que nous avions à dire & à faire dans une conjoncture où nous nous trouvions entre un peuple qui crioit, un Parlement qui vouloit la paix, & les Espagnols qui pouvoient vouloir l'un & l'autre à nos dépens, selon leurs intérêts. Nous ne fumes guéres moins embarassez dans notre assemblée chez Mr. de Bouillon, que nous avions apréhendé de l'être dans celle du Parlement. Mr. de Conti instruit par Mr. de la Ro-

che-

chefoucaut, y parla comme un homme qui vouloit la guerre, & y agit en homme qui vouloit la paix. Le personnage qu'il joua, & ce que je savois de Flamarin, ne me laissa aucun lieu de douter qu'il n'attendît quelque réponse de St. Germain. La moins forte proposition de Mr. d'Elbeuf, fut de mettre tout le Parlement en Corps à la Bastille. Mr. de Bouillon n'avoit encore rien dit de Mr. de Turenne, parcequ'il ne s'étoit pas encore déclaré publiquement. Je n'osois m'expliquer sur les raisons qui me faisoient juger qu'il étoit nécessaire de couler sur tout généralement, jusques à ce que notre camp formé hors des murailles, l'armée d'Allemagne en marche, & celle d'Espagne sur la frontiere, nous missent en état de faire agir à notre gré le Parlement. Mr. de Beaufort, à qui l'on ne se pouvoit ouvrir d'aucun secret important à cause de Madame de Montbazon qui n'avoit point de fidélité, ne comprenoit pas pourquoi nous ne nous servions pas de tout le crédit que lui & moi avions parmi le Peuple. Mr. de Bouillon, parcequ'en son particulier il eût pu trouver mieux que personne ses intérêts dans le bouleversement, ne m'aidoit qu'autant que la bienséance le forçoit à faire prendre le parti de la modération, c'est-à-dire à faire résoudre que nous ne troublassions pas la délibération que nous devions faire le lendemain au Parlement, par aucune émotion populaire. Comme on ne doutoit point que la Compagnie n'embrassât, même avec précipitation, l'offre que la Cour lui faisoit de traiter, l'on n'avoit presque rien à répondre à ceux qui disoient que l'unique moyen de l'empêcher c'étoit d'aller au devant de la délibération, par une émotion populaire. Mr. de Beaufort y donnoit à pleines voiles.

Mr. d'Elbeuf, qui venoit de recevoir une lettre de la Riviére pleine de mépris, faisoit le Capitan. Je me trouvai dans l'embaras dont vous pouvez juger, en faisant réflexion sur les inconvéniens qu'il y avoit pour moi, ou à ne pas prevenir une émotion qui me seroit infailliblement imputée, ou à la combattre dans l'esprit des gens à qui je ne pouvois dire les raisons les plus solides que j'avois pour ne pas l'aprouver. Le premier parti que je pris fut d'aprouver les incertitudes & les ambiguitez de Mr. le Prince de Conti. Mais comme je vis que cette maniere de galimathias pourroit bien empêcher que l'on ne prît la résolution de faire l'émotion, mais qu'elle ne seroit pas capable de faire que l'on prît celle de s'y opposer; ce qui étoit pourtant nécessaire, vû la disposition où étoit le Peuple, qu'un mot du moins accrédité d'entre nous pouvoit enflamer; je crus qu'il n'y avoit point à balancer. Je me déclarai publiquement. J'exposai à toute la Compagnie ce que vous avez vu que j'avois dit à Mr. de Bouillon. J'insistai à ce que l'on n'innovat rien, jusqu'à ce que nous sussions positivement par la réponse de Fuensaldagne ce que nous pouvions attendre des Espagnols. Je suppléai par cette raison aux autres que je n'osois dire, & que j'eusse tirées encore plus aisément & du secours de Mr. de Turenne, & du camp que nous avions projetté auprès de Paris.

J'éprouvai en cette occasion, *que l'une des plus grandes incommoditez des guerres civiles est qu'il faut encore plus d'application à ce que l'on ne doit pas dire à ses amis qu'à ce que l'on doit faire contre ses ennemis.* Je fus assez heureux pour les persuader, parceque Mr. de Bouillon revint à mon avis; convaincu qu'une confu-

sion

sion telle qu'elle eût été dans la conjoncture, fût retombée sur les auteurs. Mais ce qu'il me dit sur ce sujet, après que tout le monde s'en fut allé, me convainquit à mon tour qu'aussitot que nos troupes seroient hors de Paris, que notre Traité avec l'Espagne seroit conclu, & que Mr. de Turenne se seroit déclaré, il étoit resolu de s'afranchir de la tirannie ou plutot du pédantisme du Parlement. Je lui répondis qu'avec la déclaration de Mr. de Turenne, je lui promettois de me joindre à lui pour ce sujet, mais qu'il jugeoit bien que jusques là je ne pouvois me séparer du Parlement, quand j'y verrois clairement ma ruine, parceque j'étois au moins assuré de conserver mon honneur en demeurant uni à ce Corps, avec lequel il semble que les Particuliers ne peuvent faillir ; aulieu que si je contribuois à le perdre, sans avoir de quoi suppléer par un parti dont le fond fût François & non odieux, je pouvois être réduit fort aisément à devenir dans Bruxelles une *Copie des exilez de la Ligue.* Que pour lui Mr. de Bouillon, il y trouveroit mieux son compte que moi par sa capacité dans la guerre & par les établissemens que l'Espagne lui pourroit donner, mais qu'il devoit toutefois se ressouvenir de Mr. d'Aumale, qui étoit tombé à rien dès qu'il n'avoit eu que la protection d'Espagne: qu'il étoit nécessaire pour lui & pour moi de faire un fond certain au dedans du Royaume, avant que de songer à se détacher du Parlement ; & se résoudre même à en souffrir jusques à ce que nous eussions vu clair à la marche de l'armée d'Espagne, au campement de nos troupes, & à la déclaration de Mr. de Turenne, qui étoit la piéce décisive, en ce qu'elle donnoit au parti un Corps indépendant des étrangers, ou plutot

parcequ'elle formoit elle-même un parti purement François, & capable de soutenir les affaires par son propre poids. Ce fut cette derniere considération qui emporta Madame de Bouillon, qui étoit rentrée dans la chambre de son Mari, aussitot que les Généraux en furent sortis. Elle s'irrita bien fort, quand elle sut que la Compagnie s'étoit séparée sans résoudre de se rendre maitres du Parlement ; & elle dit à Mr. de Bouillon: „ Je vous l'avois bien dit que vous „ vous laisseriez aller à Mr. le Coadjuteur. *Il lui* „ *répondit.* Voulez vous, Madame, que Mr. le Co- „ adjuteur hazarde pour nos intérêts de devenir „ l'Aumônier de Fuensaldagne ? Est-il possible que „ vous n'ayez pas compris ce qu'il vous prêche de- „ puis trois jours" ? Je pris la parole sans émotion, en disant à Madame de Bouillon : „ Ne convenez „ vous pas, Madame, que nous prendrons des „ mesures plus certaines, quand nos troupes se- „ ront hors de Paris, quand nous aurons la ré- „ ponse de l'Archiduc, & quand la déclaration „ de Mr. de Turenne sera publique ? Oui, *me* „ *répartit-elle*, mais le Parlement fera demain „ des pas, qui rendront tous les préalables que vous „ attendez fort inutiles. Non, Madame, *lui ré-* „ *pondis-je*, je soutiens que quelques pas qu'il „ fasse, nous demeurerons en état, pourvû que „ ces préalables réussissent, de nous moquer du „ Parlement. Me le promettez vous, *reprit-elle* ? „ Je m'y engage de plus, *lui dis-je*, & je vous „ le vais signer de mon sang. Vous l'en signerez „ tout à l'heure, *s'écria-t-elle*. Elle me lia le pouce avec de la soye, quoi que son mari lui pût dire. Elle m'en tira du sang avec le bout d'une aiguille, & elle m'en fit signer un billet de cette teneur : *Je promets à Madame la Duchesse de Bouillon de demeurer uni avec Mr. son Mari con-*

tre le Parlement, en cas que Mr. de Turenne s'aproche avec l'armée qu'il commande, à vingt lieues de Paris, & qu'il se déclare pour la Ville. Mr. de Bouillon jetta cette belle promesse dans le feu, mais il se joignit avec moi pour faire connoitre à sa femme que, si nos préalables réussissoient, nous demeurerions sur nos pieds, quoi que pût faire le Parlement; & que s'ils ne réussissoient point, nous aurions la joye de n'avoir pas causé une confusion, où la honte & la ruine m'étoient infaillibles, & où l'avantage de la Maison de Bouillon étoit fort problématique.

Comme la conversation finissoit, je reçus un billet du Vicaire de St. Paul qui me donnoit avis que Toucheprez, Capitaine des Gardes de Mr. d'Elbeuf, avoit jetté quelque argent parmi les garçons de boutique de la rue St. Antoine, pour aller crier le lendemain contre la paix dans la Salle du Palais. Mr. de Bouillon, de concert avec moi, écrivit sur l'heure à Mr. d'Elbeuf ces quatre ou cinq mots sur le dos d'une carte, pour lui faire voir qu'il avoit été bien pressé; *Il n'y a point de sureté pour vous demain au Palais.*

Mr. d'Elbeuf vint en même tems à l'Hôtel de Bouillon, pour apprendre ce que ce billet vouloit dire; & Mr. de Bouillon lui dit qu'il venoit d'avoir avis que le Peuple s'étoit mis dans l'esprit, que Mr. d'Elbeuf & lui avoient intelligence avec le Mazarin, & qu'il ne croyoit pas qu'il fût judicieux de se trouver dans la foule, que l'attente de la délibération attireroit infailliblement le lendemain dans la Salle du Palais.

Mr. d'Elbeuf, qui savoit bien qu'il n'avoit pas la voix publique, & qui ne se tenoit pas plus en sureté chez lui qu'ailleurs, témoigna qu'il

aprébendoit que son absence dans une journée de cette nature ne fût mal interprétée. Mr. de Bouillon, qui ne la lui avoit proposée que pour lui faire craindre l'émotion, prit l'ouverture de la difficulté qu'il lui en fit, pour s'assurer encore plus de lui par une autre voye, en lui disant qu'il étoit effectivement persuadé qu'il feroit mieux d'aller au Palais, mais qu'il n'y devoit pas aller comme une duppe: qu'il falloit qu'il y vînt avec moi, qu'il le laissât faire, & qu'il trouveroit un expédient naturel & comme imperceptible à moi-même.

1649. Le lendemain 28. Février j'allai au Palais avec Mr. d'Elbeuf, & je trouvai dans la Salle une foule de Peuple qui crioit: *Vive le Coadjuteur, point de paix & point de Mazarin.* Comme Mr. de Beaufort entra en même tems par le grand degré, les échos de nos noms qui se répandoient faisoient croire aux gens, que ce qui ne se rencontroit que par un pur hazard avoit été concerté pour troubler la délibération du Parlement. Et comme *en matiére de sédition tout ce qui la fait croire l'augmente*; nous faillimes à faire en un moment ce que nous travaillions depuis huit jours à empêcher.

Le Premier-Présídent & le Présídent de Mesmes, qui avoient suprimé, de concert avec les autres Députez, la réponse par écrit que la Reine leur avoit faite, pour ne point aigrir les esprits par des expressions un peu trop fortes à leur gré, qui y étoient contenues, ornérent de toutes les couleurs qu'ils purent les termes obligeans avec lesquels elle leur avoit parlé. On opina ensuite, & après quelques contestations sur le plus ou moins de pouvoir que l'on donneroit aux Députez, on résolut de le leur donner plein & entier; de prendre pour la conférence tel

lieu

lieu qu'il plairoit à la Reine de choisir; de nommer pour Députez quatre Presidens, deux Conseillers de la Grand' Chambre, un de chaque Chambre des Enquêtes, un des Requêtes, un ou deux de Messieurs les Généraux, deux de chacune des Compagnies souveraines, & le Prévôt des Marchands; d'en donner avis à Mr. de Longueville & aux Députez des Parlemens de Rouen & d'Aix, & d'envoyer dès le lendemain des Gens du Roi demander l'ouverture des passages, selon ce qui avoit été promis par la Reine. Le Président de Mesmes surpris de ne trouver aucune opposition ni de la part des Généraux, ni de la mienne, dit au Premier-Président; *Voila un grand concert, & j'apréhende les suites de cette fausse modération.* Je crois qu'il fut encore plus étonné, quand les Huissiers vinrent dire que le peuple menaçoit de tuer tous ceux qui seroient d'avis d'une conférence, avant que le Mazarin fût hors du Royaume. Nous sortimes Mr. de Beaufort & moi, nous fimes retirer les séditieux, & la Compagnie sortit sans aucun péril. Je fus surpris moi-même de la facilité que nous y trouvames. Elle donna une audace au Parlement qui faillit à le perdre.

Le 2. de Mars, Champlâtreux, fils du Premier-Président, aporta au Parlement de la part de son pére une lettre de Mr. le Duc d'Orléans, & une de Mr. le Prince, où ils témoignoient tous deux la joye qu'ils avoient du pas que le Parlement avoit fait; mais où en même tems ils nioient que la Reine eût promis l'ouverture des passages. Je ne puis exprimer la fureur qui parut dans le Corps & dans les Particuliers à cette nouvelle. Le Premier-Président fut piqué de ce procédé; il s'en expliqua avec beaucoup d'aigreur au Président de Nesmond, que le Parle- 1649.

ment

ment lui avoit envoyé, pour le prier d'en écrire à Mrs. les Princes. On manda aux Gens du Roi, qui étoient partis le matin pour aller demander à St. Germain les passeports nécessaires aux Députez, de déclarer que l'on ne vouloit entrer en aucunes conférences, que la parole donnée au Premier-Président ne fût exécutée. Je crus qu'il étoit à propos de prendre ce moment pour faire faire à la Compagnie quelque pas, qui marquat à la Cour que toute sa vigueur n'étoit pas éteinte. Je sortis de ma place sous prétexte d'aller à la cheminée, & je priai Pelletier, frére de la Houssaie, de dire au bon homme Broussel de ma part de proposer, vû le peu de bonne foi que l'on voyoit dans la conduite de la Cour, de continuer les levées & de donner de nouvelles commissions. La proposition fut reçue avec aplaudissement. Mr. le Prince de Conti fut prié de les délivrer, & l'on nomma même six Conseillers pour y travailler sous lui.

1649. Le 3. Mars, l'on s'apliqua avec ardeur pour faire payer les taxes, ausquelles personne ne vouloit plus satisfaire, dans l'espérance que la conférence donneroit la paix. Mr. de Beaufort ayant pris ce tems, de concert avec Mr. de Bouillon, avec le Maréchal de la Mothe & avec moi, pour essayer d'animer le Parlement, parla à sa mode contre la contravention, & il ajouta qu'il répondoit au nom de ses Collégues & au sien de déboucher dans quinze jours tous les passages, s'il plaisoit à la Compagnie de prendre une ferme résolution de ne se plus laisser amuser par des propositions trompeuses qui ne servoient qu'à suspendre le mouvement de tout le Royaume, qui, sans ces bruits de négociation & de conférences, se seroit déja déclaré pour

pour la Capitale. Il eſt inconcevable ce que ces vingt ou trente paroles produiſirent dans les eſprits. Il n'y eut perſonne qui n'eût jugé que le Traité alloit être rompu, ce ne fut plus cela un moment après. Les Gens du Roi revinrent de St. Germain. Ils aportérent des paſſeports pour les Députez, & un galimathias, à proprement parler, pour la ſubſiſtance de Paris: car au lieu de l'ouverture des paſſages, on accorda de laiſſer paſſer 100. muids de bled par jour pour la ville: encore affecta-t-on d'obmettre dans le premier paſſeport qui en fut expédié le mot de *par jour*, pour s'en pouvoir expliquer ſelon les occurrences. Ce galimathias ne laiſſa pas de paſſer pour bon dans le Parlement. On ne s'y reſſouvint plus de tout ce qui s'y étoit dit & fait un quart d'heure auparavant, & l'on ſe prépara pour aller dès le lendemain à la conférence que la Reine avoit aſſignée à Ruel.

Nous nous aſſemblames chez Mr. de Bouillon dès le ſoir même, Mr. le Prince de Conti, Mrs. de Beaufort & d'Elbeuf, le Maréchal de la Mothe, de Briſſac, le Préſident de Belliévre & moi, pour réſoudre s'il étoit à propos que les Généraux députaſſent. Mr. d'Elbeuf, qui avoit envie d'avoir la commiſſion, inſiſta beaucoup pour l'affirmative; il fut tout ſeul de ſon ſentiment, parceque nous jugeames qu'il ſeroit ſans comparaiſon plus ſage de demeurer pleinement dans la liberté de le faire & de ne le pas faire ſelon les occaſions que nous en aurions. Et de plus y eût-il eu rien de moins judicieux que d'envoyer à la conférence de Ruel, dans le tems que nous étions ſur le point de conclure avec l'Eſpagne, & que nous diſions à tout moment à l'Envoyé que nous ne ſoufrions cet-

te

te conférence que parceque nous étions assûrez que nous la romprions par le moyen du peuple, quand il nous plairoit? Mr. de Bouillon, qui commençoit à sortir, & qui étoit allé ce jour-là même reconnoitre le poste où il vouloit former un camp, nous en fit ensuite la proposition comme d'une chose qui ne lui étoit venue dans l'esprit que du matin. Mr. le Prince de Conti n'eut pas la force d'y consentir, parcequ'il n'avoit pas consulté son Oracle; il n'eut pas la force d'y résister, parcequ'il n'osoit contester à Mr. de Bouillon une proposition de guerre. Mrs. de Beaufort, de la Mothe, de Brissac & de Belliévre, que nous avions avertis, & qui savoient le dessous des cartes, y donnérent avec approbation. Mr. d'Elbeuf s'y opposa par de méchantes raisons. Je me joignis à lui pour mieux couvrir notre jeu, en représentant à la Compagnie que le Parlement se pourroit plaindre de ce qu'on feroit un mouvement de cette sorte sans sa participation. Mr. de Bouillon me répondit d'un ton de colére, qu'il y avoit plus de trois semaines que le Parlement se plaignoit au contraire de ce que les Généraux ni les troupes n'osoient se montrer hors des portes; qu'il ne s'étoit point ému de leurs crieries, tant qu'il avoit cru qu'il y auroit du péril à les exposer à la campagne; mais qu'ayant reconnu un poste où elles seroient autant en sureté qu'à Paris, & d'où elles pourroient agir encore plus utilement, il étoit raisonnable de satisfaire le public.

1649. Le lendemain 4. Mars les Députez sortirent pour Ruel, & notre armée sortit pour le camp formé entre Marne & Seine. L'Infanterie fut postée à Ville-Juifve & à Bicestre; la Cavalerie à Vitry & à Ivry. On fit un pont de bat-

teaux

teaux sur la riviére au Port à l'Anglois, défendu par des redoutes où il y avoit du canon. Ceux qui dans le Parlement étoient bien intentionnez pour le parti, se persuadérent qu'elle alloit agir avec beaucoup plus de vigüeur; & ceux qui étoient à la Cour se figurérent que le Peuple qui ne seroit plus échauffé par les gens de guerre en seroit plus souple. St. Germain même donna dans ce panneau, & le Président de Mesmes y fit fort valoir tout ce qu'il avoit dit en sa place, à Mrs. les Généraux, pour les obliger à prendre la campagne avec leurs troupes. Senneterre, qui étoit le plus habile homme de la Cour, ne les laissa pas longtems dans cette erreur, il pénétra par son bon sens notre dessein. Il dit au Premier-Président & au Président de Mesmes qu'ils étoient duppez, & qu'ils s'en apercevroient au premier jour. Je dois à la vérité le témoignage d'une parole qui marque la capacité de cet homme. Le Premier-Président, qui étoit tout d'une piéce, & qui ne voyoit jamais deux choses à la fois, s'étant écrié sur le camp de Ville-Juifve avec un transport de joye, que le Coadjuteur n'auroit plus tant de crieurs à gage dans la Salle du Palais, & le Président de Mesmes ayant ajouté, ni tant de Coupe-jarets: Senneterre repartit à l'un & à l'autre: „ L'intérêt du „ Coadjuteur n'est pas de vous tuer, Messieurs, „ mais de vous assujettir. Le Peuple lui sufiroit „ pour le premier; le camp lui est admirable pour „ le second. S'il n'est pas plus homme de bien „ qu'on le croit ici, nous avons pour longtems „ la guerre civile". Le Cardinal avoua dès le lendemain que Senneterre avoit vu clair; car Mr. le Prince conçut d'une part que nos troupes qui ne se pouvoient attaquer au poste qu'elles avoient pris, lui feroient plus de pei-

ne

ne que si elles étoient demeurées dans la Ville, & nous commençames de l'autre à parler plus haut dans le Parlement que nous n'avions accoutumé.

L'après-dinée du 4. Mars en fournit une occasion. Les Députez étant arrivez sur les quatre heures du soir à Ruel, aprirent que Mr. le Cardinal Mazarin étoit un des nommez par la Reine, pour assister à la conférence. Ceux du Parlement prétendirent qu'ayant été condamné par la Compagnie ils ne pouvoient conférer avec lui. Mr. le Tellier leur dit, de la part de Mr. le Duc d'Orléans, que la Reine trouvoit étrange que le Parlement ne se contentat pas de traiter comme d'égal avec son Roi, mais qu'il voulût encore borner son autorité, jusques à se donner la licence d'exclure même des Députez. Le Premier-Président demeurant ferme, & la Cour persistant de son côté, l'on fut sur le point de rompre; & le Président le Coigneux & Longueuil, avec lesquels nous avions un commerce secret, nous ayant donné avis de ce qui se passoit, nous leur mandames de ne se point rendre, & de faire voir même comme en confidence au Président de Mesmes & à Menardeau, qui étoient tous deux très dépendans de la Cour, un bout de lettre de moi à Longueuil, dans lequel j'avois écrit comme par apostille ces paroles; „ Nous avons pris nos „ mesures, nous sommes en état de parler plus „ décisivement que nous n'avons cru le devoir „ jusques ici, & je viens, depuis ma lettre „ écrite, d'aprendre une nouvelle qui m'oblige „ à vous avertir que le Parlement se perdra, s'il „ ne se conduit très sagement ". Cela joint au discours que nous fimes le 1. au matin devant le feu de la Grand' Chambre, obligea les Dépu-

tez

tez à ne se point relâcher sur la présence du Cardinal à la conférence, ce qui étoit un article si odieux au peuple, que nous eussions perdu tout crédit auprès de lui si nous l'eussions soufert; & par cette considération nous aurions été forcez de fermer les portes aux Deputez après leur retour, s'ils l'eussent fait. Comme la Cour vit que le Premier-Président & ses Collégues avoient demandé escorte pour revenir à Paris, elle se radoucit. Mr. le Duc d'Orléans envoya querir Mr. le Premier-Président & le Président de Mesmes. On chercha des expédiens, & l'on trouva celui de donner deux Députez de la part du Roi, & deux de la part de l'Assemblée, qui conféreroient dans une des chambres de Mr. le Duc d'Orléans sur les propositions qui seroient faites de part & d'autre, & qui en feroient après le raport aux autres Députez, & du Roi & des Compagnies. Ce tempérament, qui ne sauvoit pas au Cardinal le chagrin de n'avoir pu conferer avec le Parlement, & qui l'obligea de quitter Ruel, & de s'en retourner à St. Germain, fut accepté avec joye.

Je vous marquerai les principales délibérations que l'on fit dans le cours de la conférence, & je les mêlerai par l'ordre des jours dans la suite de celles du Parlement, avec les autres incidens qui se trouveront avoir du raport avec les unes & les autres.

Ce même jour cinquiéme Mars, Don Francisco Pizarro, second Envoyé de l'Archiduc, arriva à Paris avec les réponses que lui & le Comte de Fuensaldagne faisoient aux premiers Députez de Don Joseph d'Illescas, avec un plein pouvoir de traiter avec tout le monde, & une instruction de quatorze pages de petite lettre pour Mr. de Bouillon: outre une lettre de 1649.

l'Archiduc fort obligeante pour Mr. le Prince de Conti, & un billet pour moi très galant, mais très substanciel, du Comte de Fuensaldagne. Il portoit que le Roi son Maitre me déclaroit qu'il ne se vouloit point fier à ma parole, mais qu'il prendoit toute confiance en celle que je donnerois à Madame de Bouillon. L'instruction me la témoignoit toute entiére, & je connus la main de Mr. & de Madame de Bouillon dans le caractére de Fuensaldagne.

Nous nous assemblames, deux heures après l'arrivée de l'Envoyé, dans la chambre de Mr. le Prince de Conti à l'Hôtel de Ville, pour y prendre notre résolution, & la scêne fut assez curieuse. Mr. le Prince de Conti & Madame de Longueville, inspirez par Mr. de la Rochefoucaut, vouloient se lier presque sans restriction avec l'Espagne; parceque les mesures qu'ils avoient cru prendre avec la Cour par le canal de Flamarin ayant manqué, ils se jettoient à corps perdu à l'autre extrêmité. Mr. d'Elbeuf, qui ne cherchoit que de l'argent, taupoit à tout ce qui lui en montroit. Mr. de Beaufort, persuadé par Madame de Montbazon qui le vouloit vendre cher aux Espagnols, faisoit du scrupule de s'engager par un Traité signé avec les ennemis de l'Etat. Le Maréchal de la Mothe déclara qu'il ne pouvoit rien résoudre sans Mr. de Longueville, & Madame de Longueville doutoit que Mr. son Mari y voulût entrer. C'étoient les mêmes personnes qui avoient conclu tout d'une voix quinze jours auparavant, de demander à l'Archiduc un plein-pouvoir pour traiter avec lui. Mr. de Bouillon leur dit qu'il ne pouvoit concevoir que l'on pût seulement balancer à traiter avec l'Espagne, après les pas

qu'on avoit faits vers l'Archiduc; qu'il les prioit de se ressouvenir qu'ils avoient tous dit à son Envoyé, qu'ils n'attendoient que ce pouvoir & ses propositions pour conclure avec lui; qu'il les envoyoit en la forme du monde la plus honnête; qu'il faisoit plus, qu'il faisoit marcher ses troupes, sans attendre leur engagement; qu'il marchoit lui-même, & qu'il étoit déja sorti de Bruxelles; qu'il les supplioit de considérer que le moindre pas en arriére, après des avances de cette nature, pouvoit faire prendre aux Espagnols des mesures aussi contraires à notre sureté qu'à notre honneur; que les démarches si peu concertées du Parlement nous donnoient tous les jours de justes appréhensions d'en être abandonnez; que j'avois ces jours passez avancé & justifié, que le crédit que Mr. de Beaufort & moi avions dans le Peuple étoit plus propre à faire un mal, qu'il n'étoit pas de notre intérêt de faire, qu'à nous donner la considération dont nous avions besoin; qu'il confessoit que nous en tirerions dorénavant de nos troupes davantage que nous n'en avions tiré jusques ici; mais que les troupes n'étoient pas encore assez fortes pour nous en donner à proportion de ce que nous en avions besoin, si elles n'étoient elles-mêmes soutenues par une protection puissante, au moins dans le commencement; qu'ainsi il falloit traiter, & même conclure avec l'Archiduc, mais non à toutes conditions; que ses Envoyez nous portoient la carte blanche, mais que nous devions aviser à ce dont nous la devions remplir; qu'ils nous promettoient tout, parceque dans les Traitez le plus fort peut tout promettre, mais que le plus foible s'y doit conduire avec beaucoup de réserve, parcequ'il ne peut pas tout tenir; qu'il connoissoit les Espa-

gnols;

gnols ; qu'il avoit déja eu des affaires avec eux ; que c'étoient les gens du monde avec qui il étoit le plus nécessaire de conserver, particuliérement à l'abord, de la réputation ; qu'il seroit au desespoir que leurs Envoyez eussent seulement la moindre lueur du balancement de Mrs. de Beaufort & de la Mothe, & de la facilité de Mrs. de Conti & d'Elbeuf ; qu'il les conjuroit les uns & les autres de lui permettre de ménager pour les premiers jours les esprits de Don Joseph d'Illescas & de Don Francisco Pizarro ; & que, comme il n'étoit pas juste que Mr. le Prince de Conti & les autres s'en raportassent à lui seul, il les prioit de trouver bon qu'il n'y fît pas un pas que de concert avec le Coadjuteur, qui avoit déclaré publiquement dès le premier jour de la guerre civile, qu'il n'en tireroit jamais quoi que ce soit pour lui, ni dans le mouvement ni dans l'accommodement, & que par cette raison le Coadjuteur ne pouvoit être suspect à personne.

Ce discours de Mr. de Bouillon gagna tout le monde. On nous chargea lui & moi d'agiter les matiéres avec l'Envoyé d'Espagne, pour en rendre compte le lendemain à Mr. le Prince de Conti & aux autres Généraux.

J'allai au sortir de chez Mr. le Prince de Conti chez Mr. de Bouillon, avec lui & Madame sa Femme que nous ramenames aussi de l'Hôtel de Ville. Nous consultames sur la maniére dont nous devions agir avec les Envoyez. Elle n'étoit pas sans embarras dans un parti dont le Parlement faisoit le corps, & dont la constitution présente étoit une conférence ouverte avec la Cour. Mr. de Bouillon m'assuroit que les Espagnols n'entreroient pas dans le Royaume, que nous ne nous fussions engagez à ne poser les ar-

mes qu'avec eux, c'est-à-dire qu'en traitant la paix générale. Et quelle assurance de prendre cet engagement dans une conjoncture, où nous ne pouvions pas assurer que le Parlement ne fît la paix particuliére d'un moment à l'autre? Nous avions de quoi chicaner & retarder ses démarches; mais comme nous n'avions pas encore de second Courier de Mr. de Turenne, dont le dessein nous étoit bien plus connu que le succès qu'il pouvoit avoir, & que d'ailleurs nous étions avertis qu'Anetonville, qui commandoit la Compagnie des Gendarmes de Mr. de Longueville; & qui étoit son négociateur en titre d'office, avoit déja fait un voyage secret à St. Germain; nous ne voyions pas de fondement assez solide, pour y appuyer du côté de la France le projet que nous aurions pu faire de nous soutenir sans le Parlement, ou plutot contre le Parlement. Mr. de Bouillon y eût pu trouver son compte, mais j'observai qu'il se faisoit justice dans son intérêt, ce qui est une des qualitez les plus rares; & il répondit à Madame de Bouillon qui n'étoit pas sur cela si juste que lui: „ Si je disposois, Madame, du Peuple de Paris, & que je trouvasse mes intérêts dans une „ conduite qui perdît Mr. le Coadjuteur & Mr. „ de Beaufort; ce que je pourrois faire pour „ leur service & ce que je devrois faire pour „ mon honneur, seroit d'accorder ce qui seroit de mon avantage avec ce qui pourroit „ empêcher leur ruine. Nous ne sommes pas „ en cet état, je ne puis rien dans le Peuple, „ ils y peuvent tout. Il y a quatre jours qu'on „ ne vous dit autre chose, si ce n'est que leur „ intérêt n'est pas de s'employer pour assujettir „ le Parlement; & l'on vous le prouve en vous „ disant que l'un ne veut pas se charger chez

 „ la

„ la Postérité de la honte d'avoir mis Paris en-
„ tre les mains du Roi d'Espagne, pour devenir
„ lui-même l'Aumônier du Comte de Fuen-
„ saldagne : & que l'autre seroit encore beau-
„ coup plus idiot qu'il n'est, ce qui est beau-
„ coup dire, s'il se pouvoit résoudre à se na-
„ turaliser Espagnol, portant comme il le por-
„ te le nom de Bourbon. Voila ce que Mr. le
„ Coadjuteur vous a répété dix fois depuis qua-
„ tre jours, pour vous faire entendre, que ni
„ lui ni Mr. de Beaufort ne veulent opprimer
„ le Parlement par le Peuple, parcequ'ils sont
„ persuadez qu'ils ne se pourroient maintenir
„ que par la protection d'Espagne, dont le pre-
„ mier soin dans la suite seroit de les décréditer
„ eux-mêmes dans le public ". *Ai-je bien compris votre sentiment ?* me dit Mr. de Bouillon en se tournant vers moi, & puis il me dit en continuant : „ Ce qui nous convient, ce fon-
„ dement posé, est d'empêcher que le Parle-
„ ment ne nous mette dans la nécessité de fai-
„ re ce qui par ces raisons n'est pas de notre in-
„ térêt. Nous avons pris pour cet effet des me-
„ sures, & nous avons lieu d'espérer qu'elles
„ réussiront. Mais si nous nous trouvons trom-
„ pez par l'événement, & si le Parlement se
„ porte malgré nous à une paix honteuse, où
„ nous ne rencontrions pas même notre sure-
„ té, que ferons-nous ? Je vous le demande
„ d'autant plus instamment, que cette résolu-
„ tion est le préalable de celle qu'il faut pren-
„ dre dans ce moment, sur la maniére dont il
„ est à propos de conclure avec les Envoyez de
„ l'Archiduc ". Je répondis à Mr. de Bouillon ces propres paroles, que je transcrivis, un quart d'heure après les avoir dites, sur la table même du cabinet de Mr. de Bouillon.

„ Si

„ Si nous ne pouvons retenir le Parlement „ par les considérations & par les mesures que „ nous avons déja tant rebattues, mon avis „ seroit que plutot que de nous servir du Peu- „ ple pour l'abbattre, nous le devrions laisser a- „ gir suivant sa pente, & nous abandonner à „ la sincérité de nos intentions. Je sai que le „ monde, qui ne juge que par les événemens, „ ne leur fera pas justice; mais je sais aussi qu'il „ y a beaucoup de rencontres où il faut espérer „ uniquement de son devoir les bons événe- „ mens. Je ne répéterai point ici les raisons qui „ marquent si clairement, ce me semble, les „ régles de notre devoir en cette conjoncture. „ La lettre y est grosse pour Mr. de Beaufort „ & pour moi; il ne m'apartient pas d'y vou- „ loir lire ce qui vous touche, mais je ne lais- „ serai pas de prendre la liberté de vous dire, „ que j'ai observé qu'il y a des heures dans cha- „ que jour où vous avez aussi peu de disposi- „ tion que moi à vous faire Espagnol. Il faut „ d'autre part se défendre, s'il se peut, de la „ tirannie que nous avons cruellement irritée. „ Voici mon avis: Il faut que Mrs. les Géné- „ raux signent dès demain un Traité avec l'Es- „ pagne, par lequel elle s'engage de faire en- „ trer incessamment son armée en France jus- „ ques à Pont-à-Verre, & de ne lui donner „ de mouvement, au moins en deça de ce „ poste, que celui qui sera concerté avec „ nous".

Comme j'achevois de prononcer cette période, Briquemaut entra, qui nous dit qu'il y avoit dans la chambre un Courier de Mr. de Turenne, qui avoit crié tout haut en entrant dans la Cour, *bonnes nouvelles*; & qui ne s'étoit pas voulu toutefois expliquer avec lui en

montant les degrez. Le Courier, qui étoit un Lieutenant du Régiment de Turenne, voulut nous le dire avec apparat, & il s'en acquitta assez mal. La lettre de Mr. de Turenne à Madame de Bouillon étoit très succincte; un billet qu'il m'écrivoit n'étoit pas plus ample, & un papier plié en mémoire pour Mademoiselle de Bouillon sa sœur étoit en chiffre. Nous en aprimes assez pour ne pas douter qu'il ne se fût declaré; que son armée, qui étoit la meilleure sans contredit qui fût en Europe, ne se fût engagée avec lui, & qu'Erlac Gouverneur de Brisac qui avoit fait tous ses efforts au contraire n'eût été obligé de se retirer dans sa Place avec mille ou douze cens hommes: ce qui étoit tout ce qu'il avoit pu débaucher. Un quart d'heure après que le Courier fut entré, il se ressouvint qu'il avoit une lettre dans sa poche du Vicomte de Lamet, qui servoit dans la même armée, mon parent proche, & mon ami intime. Il me donnoit en son particulier toutes les assurances imaginables, & il ajoutoit qu'il marchoit avec 2000. Chevaux droit à nous, & que Mr. de Turenne le devoit suivre un tel jour & en un tel lieu avec le gros. C'est ce que Mr. de Turenne mandoit en chiffre à Mademoiselle de Bouillon.

Vous êtes surprise sans doute de ce que Mr. de Turenne, qui en toute sa vie n'avoit, je ne dis pas été de parti, mais qui n'avoit jamais voulu ouir parler d'intrigues, s'avise de se déclarer contre la Cour étant Général de l'armée du Roi, & de faire une action sur laquelle je suis assuré que le * Balafré & l'Amiral de Coligni au-

* Henri de Lorraine, I. du nom, Duc de Guise. &c. surnommé le *Balafré*, à cause d'une blessure qu'il

auroient balancé. Vous ſerez bien plus ſurpriſe, quand je vous aurai dit que je ſuis encore à deviner ſon motif; que Mr. ſon Frére & Madame ſa Belle-ſœur m'ont juré, que tout ce qu'ils en ſavoient étoit, que ce ne fut point à leur conſidération; & que Mademoiſelle de Bouillon, qui étoit ſon unique confidente, où n'en a rien ſû, ou en a toujours fait un miſtére. La maniére dont il ſe conduiſit dans cette déclaration, qu'il ne ſoutint que quatre ou cinq jours, eſt auſſi fort ſurprenante. Je n'en ai jamais rien pu tirer de clair, ni de lui ni de ceux qui lui manquérent. Il a fallu un mérite auſſi éminent que le ſien, pour n'être pas obſcurci par un événement de cette nature, & cet exemple nous aprend que la malignité des ames vulgaires n'eſt pas toujours aſſez forte, pour empêcher le crédit que l'on doit faire en beaucoup de rencontres aux extraordinaires.

Je reprens le fil du diſcours que je faiſois à Mr. & à Madame de Bouillon quand le Courier de Mr. de Turenne nous interrompit: „ Mon avis eſt que les Eſpagnols s'engageant à „ s'avancer juſques à Pont-à-Verre, & à n'agir, „ au moins en deçà de ce poſte, que de concert avec nous, nous ne faſſions aucune difficulté de nous engager à ne poſer les armes „ que lorſque la paix générale ſera concluë; „ pourvû qu'ils demeurent auſſi dans la parole „ qu'ils ont fait porter au Parlement, qu'ils s'en „ raporteront à ſon arbitrage. Cette parole „ n'eſt qu'une chanſon, mais cette chanſon

 „ nous

qu'il reçut à la joue gauche au combat de Dormans, & dont la cicatrice lui demeura toute ſa vie. Il forma la Ligue, & fut poignardé aux Etats de Blois en 1588.

„ nous eſt bonne, parcequ'il ne nous ſera pas „ difficile d'en faire quelque choſe de ſolide. Il „ n'y a qu'un quart d'heure que mon ſentiment „ n'étoit pas que nous allaſſions ſi loin avec les „ Eſpagnols ; & quand le Courier de Mr. de „ Turenne eſt entré, j'étois ſur le point de „ vous propoſer un expédient, qui les eût, à „ mon avis, ſatisfait à beaucoup moins. Mais „ comme la nouvelle que nous venons de re„ cevoir nous fait voir que Mr. de Turenne eſt „ aſſuré de ſes troupes, & que la Cour n'en a „ point qu'elle lui puiſſe opoſer, que celles qui „ nous aſſiégent ; je ſuis perſuadé que non ſeu„ lement nous leur pouvons accorder ce point, „ mais que nous devrions nous le faire deman„ der, s'ils ne s'en étoient point aviſez. Nous „ avons deux avantages. 1. Que les deux inté„ rêts que nous avons dans notre Parti, qui ſont „ celui du public & le particulier, s'y accor„ dent fort bien enſemble, ce qui n'eſt pas „ commun. 2. Que les chemins pour arriver „ aux uns & aux autres s'uniront & ſe retrou„ veront même d'aſſez bonne heure : ce qui „ eſt encore plus rare. L'intérêt véritable du „ Public eſt la paix générale ; des Compagnies „ c'eſt le rétabliſſement de l'ordre ; de vous, „ Monſieur, des autres, & de moi, c'eſt de con„ tribuer à tous ceux que je viens de mar„ quer, & d'y contribuer de telle ſorte, que „ nous en ſoyons & que nous en paroiſ„ ſions les auteurs. Tous les autres avantages „ ſont attachez à celui-là ; & pour les a„ voir il faut, à mon avis, faire voir qu'on „ les mépriſe. Vous ſavez la profeſſion publique „ que j'ai faite de ne vouloir jamais rien tirer „ en mon particulier de cette affaire ; je la „ tiendrai juſques au bout. Vous n'êtes pas

„ en

„ en même condition, vous voulez Sedan &
„ vous avez raison. Mr. de Beaufort veut l'A-
„ mirauté, & il n'a pas tort. Mr. de Longue-
„ ville a d'autres prétentions, à la bonne heu-
„ re. Mr. le Prince de Conti & Madame de
„ Longueville ne veulent plus dépendre de
„ Mr. le Prince, ils n'en dépendront plus. Pour
„ venir à toutes ces fins, le premier préalable
„ est de n'en avoir aucune; de songer unique-
„ ment à faire la paix générale; de signer dès
„ demain avec les ennemis tous les engage-
„ mens les plus positifs & les plus sacrez; de
„ joindre, pour plaire encore plus au peuple,
„ à l'article de la paix, l'exclusion du Cardinal
„ Mazarin, comme de son ennemi mortel;
„ de faire avancer en diligence l'Archiduc à
„ Pont-à-Verre, & Mr. de Turenne en Cham-
„ pagne; d'aller, sans perdre un moment, pro-
„ poser au Parlement ce que Don Joseph d'Il-
„ lescas lui a déja proposé touchant la paix gé-
„ nérale; de le faire opiner à notre mode, à
„ quoi il ne manquera pas dans l'état où il nous
„ verra; d'envoyer ordre aux Députez de Ruel,
„ ou d'obtenir de la Reine un lieu pour la te-
„ nue de la conférence pour la paix généra-
„ le, ou de revenir dès le lendemain repren-
„ dre leurs places au Parlement. Je ne desespére
„ pas que la Cour, qui se verra à la derniére
„ extrêmité, n'en prenne le parti; auquel cas
„ n'est-il pas vrai qu'il ne peut y avoir rien de
„ plus glorieux pour nous? Et si elle s'y pou-
„ voit résoudre, je sais bien que le Roi d'Es-
„ pagne ne nous en feroit pas les arbitres, com-
„ me il nous le fait dire; mais je sais bien aussi
„ que ce que je vous disois tantot n'être qu'u-
„ ne chanson, ne laisseroit pas d'obliger les Mi-
„ nistres à garder des égards qui ne peuvent être
„ que

„ que très avantageux à la France. Que si la „ Cour refuse cette proposition, pourra-t-elle „ soutenir ce refus deux mois durant, toutes „ les Provinces qui branlent déja ne se déclareront-elles pas, & l'armée de Mr. le Prince „ est-elle en état de tenir contre celle d'Espagne, contre celle de Mr. de Turenne, & „ contre la notre ? Ces deux derniéres jointes „ ensemble, nous mettent au dessus des apréhensions que nous avons eues jusques ici des „ forces étrangéres ; elles dépendront beaucoup „ plus de nous, que nous ne dépendrons d'elles; nous serons maitres de Paris par nous-mêmes; & d'autant plus surement que nous „ le serons par le Parlement qui sera toujours „ le milieu, par lequel nous tiendrons le peuple, dont l'on n'est jamais plus assuré, que „ quand on ne le tient pas immédiatement. La „ déclaration de Mr. de Turenne est l'unique „ voye qui nous peut conduire à ce que nous „ n'aurions pas seulement osé imaginer, qui est „ l'union de l'Espagne avec le Parlement pour „ notre défense; en ce que la proposition pour „ la paix générale devient solide & réelle, par „ la déclaration de Mr. de Turenne. Elle met „ la possibilité à l'exécution, elle nous donne „ lieu d'engager le Parlement, avec lequel nous „ ne pouvons rien faire, qui au moins ne soit „ bon en un sens : mais il n'y a que ce moment où cet engagement soit & possible & „ utile. Le Premier-Président & le President „ de Mesmes sont absens, & nous ferons passer ce qu'il nous plaira dans la Compagnie, „ sans comparaison plus aisément que s'ils étoient présens. S'ils exécutent fidellement ce „ que le Parlement leur aura commandé par „ l'Arrêt que nous lui aurons fait donner, du-

„ quel

„ quel je vous ai parlé ci-devant, nous aurons
„ notre compte, & nous réunirons ce Corps,
„ pour le grand œuvre de la paix générale. Si
„ la Cour s'opiniâtre à rebutter notre proposi-
„ tion, & que ceux des Députez qui sont at-
„ tachez à elle, ne veuillent pas suivre notre
„ mouvement & refusent de courre notre for-
„ tune, nous ne trouverons pas moins notre
„ avantage d'un autre sens; nous demeure-
„ rons avec le Corps du Parlement, dont les
„ autres seront les deserteurs, nous en serons en-
„ core plus les maitres. Voila mon avis que
„ je m'offre de signer & de proposer au Parle-
„ ment, pourvû que vous ne laissiez point é-
„ chaper la conjonćture dans laquelle seule il
„ est bon. Car s'il arrivoit du changement du
„ côté de Mr. de Turenne, avant que je le lui
„ eusse porté, je combatrois ce sentiment avec
„ autant d'ardeur que je le propose".

Madame de Bouillon, qui m'avoit trouvé jusque là trop modéré à son gré, fut surprise au dernier point de cette proposition, qui lui parut bonne, parcequ'elle lui parut grande. Mr. son Mari me dit: „ *Il n'y a rien de plus beau*
„ que ce que vous me proposez; il est possi-
„ ble, mais il est pernicieux pour tous les par-
„ ticuliers. L'Espagne nous promettra tout,
„ mais elle nous tiendra rien, dès que nous
„ lui aurons promis de ne travailler avec la Cour
„ qu'à la paix générale. Cette paix est son u-
„ nique vue, & elle nous abandonnera toutes
„ les fois qu'elle la pourra avoir; & si nous fai-
„ sons tout d'un coup ce grand effet que vous
„ proposez, elle la pourra avoir infailliblement
„ en quinze jours, parcequ'il sera impossible
„ à la France de ne la pas faire même avec pré-
„ cipitation. Ce qui sera d'autant plus facile, que
„ je

„ je sais de science certaine que les Espagnols
„ la veulent en toutes maniéres, & même avec
„ des conditions si peu avantageuses pour eux,
„ que vous en seriez étonné. Cela supposé, en
„ quel état nous trouverons-nous le lendemain
„ que nous aurons fait, ou plutot procuré la
„ paix générale? Nous aurons de l'honneur, je
„ l'avoue; mais cet honneur nous empêchera-
„ t-il d'être les objets de la haine & de l'exécra-
„ tion de notre Cour? La Maison d'Autriche
„ reprendra-t-elle les armes quand on vous ar-
„ rêtera vous & moi quatre mois après? Vous
„ me répondrez que nous pouvons stipuler des
„ conditions avec l'Espagne qui nous mettront
„ à couvert de ces insultes, mais je crois a-
„ voir prévenu cette objection, en vous assu-
„ rant par avance qu'elle est si pressée dans le
„ dedans par ses nécessitez domestiques, qu'elle
„ ne balancera pas un moment à sacrifier à la
„ paix toutes les promesses les plus solemnelles
„ qu'elle nous auroit pu faire; (& à cet incon-
„ vénient je ne trouve aucun reméde. Si l'Es-
„ pagne nous manque dans la parole qu'elle
„ nous aura donnée de l'exclusion du Maza-
„ rin, où en sommes-nous? Et la gloire de la
„ paix générale se comparera-t-elle dans l'esprit
„ du peuple, à la conservation d'un Ministre
„ pour la perte duquel nous avons pris les ar-
„ mes? Vous savez quelle horreur il a pour le
„ Cardinal: je veux que l'on nous tienne pa-
„ role, & que l'on exclue du Ministére le Car-
„ dinal, n'est-il pas vrai que nous demeurerons
„ toujours exposez à la vangeance de la Reine,
„ aux ressentimens de Mr. le Prince, & à tou-
„ tes les suites qu'une Cour outragée peut don-
„ ner à une action de cette nature? Il n'y a de
„ véritable gloire que celle qui peut durer, la
„ pas-

„ passagére n'est qu'une fumée ; celle que nous „ tirerons de la paix est des plus légéres, si „ nous ne la soutenons par des établissemens „ qui joignent à la réputation de la bonne in- „ tention celle de la sagesse. Sur le tout, j'ad- „ mire votre desintéressement, & je l'estime ; „ mais je suis assuré, que vous n'aprouveriez „ pas le mien, s'il alloit aussi loin que le vo- „ tre. Votre maison est établie, considérez la „ mienne, & jettez les yeux sur l'état où est „ cette Dame, & sur celui où sont le pére & „ les enfans".

Je répondis à ces raisons par toutes celles que je crus trouver en abondance dans la considération que les Espagnols ne pourroient s'empêcher d'avoir pour nous, en nous voyant maitres absolus de Paris, de 8000. hommes de pied, de 3000. chevaux à sa porte, & de l'armée de l'Europe la mieux aguerrie, qui marchoit à nous. Je n'oubliai rien pour le persuader de mes sentimens. Il fit tout ce qu'il put pour me persuader les siens, qui étoient de faire toujours croire aux Envoyez de l'Archiduc, que nous étions tout-à-fait résolus à nous engager avec eux pour la paix générale, mais de leur dire en même tems que nous croyions qu'il seroit beaucoup mieux d'y engager le Parlement, ce qui ne se pouvoit faire que peu à peu & comme insensiblement ; & d'amuser par ce moyen les Envoyez, en signant avec eux un Traité, qui ne seroit que comme un préalable de celui que l'on projettoit avec le Parlement, lequel par conséquent ne nous obligeroit encore à rien de tout-à-fait positif à l'égard de la paix générale. Et cependant cela les contenteroit suffisamment pour faire avancer leurs troupes. „ Celles de mon Frére, *ajou-*

„ *ta Mr. de Bouillon*, s'avanceront en même „ tems ; la Cour étonnée en viendra à un „ accommodement. Comme dans notre Trai„ té avec l'Espagne, nous nous laissons tou„ jours une porte de derriére ouverte par la „ clause qui regardera le Parlement ; nous „ nous en servirons & pour l'avantage du Pu„ blic & pour le notre, si la Cour ne se met à „ la raison ".

Ces considérations, quoique sages & même profondes, ne me convainquirent pas, parceque la conduite, que Mr. de Bouillon en inféroit, me paroissoit impraticable. Je concevois bien qu'il amuseroit les Envoyez ; mais je ne me figurois pas comment il amuseroit le Parlement, qui traitoit actuellement avec la Cour, qui avoit déja ses Députez à Ruel, & qui, de toutes ses saillies, retomboit toujours, même avec précipitation, à la paix. Je considérois qu'il n'y avoit qu'une déclaration publique qui le pût retenir en la pente où il étoit ; que, selon les principes de Mr. de Bouillon, cette déclaration ne se pouvoit point faire, & que ne se faisant point, & le Parlement par conséquent allant son chemin, nous tomberions, si quelqu'une des cordes manquoit ; dans la nécessité de recourir au peuple, ce que je tenois pour le plus mortel de tous les inconvéniens.

Mr. de Bouillon m'interrompit à ces mots, *si quelqu'une de nos cordes manquoit*, pour me demander ce que j'entendois par là. Je lui répondis : „ Par exemple, Monsieur, si Mr. de „ Turenne mouroit à l'heure qu'il est, si son „ armée se révoltoit comme il n'a pas tenu à „ Erlac que cela ne fût, que deviendrions„ nous, si nous n'avions engagé le Parlement ?

„ Des

„ Des Tribuns du peuple le premier jour, & „ le ſecond des Valets du Comte de Fuenſaldagne. C'eſt ma vieille chanſon: *Tout avec* „ *le Parlement, rien ſans lui*". Nous diſputames ſur ce ton trois ou quatre heures pour le moins, mais nous ne nous perſuadames point, & nous convinmes d'agiter le lendemain la queſtion chez Mr. le Prince de Conti, en préſence de Mrs. de Beaufort, d'Elbeuf, de la Mothe, de Briſſac, de Noirmoutier, & de Belliévre. Je ſortis de chez lui fort embaraſſé. J'étois perſuadé que ſon raiſonnement dans le fond n'étoit pas ſolide, & je le ſuis encore. Je croyois que la conduite que ce raiſonnement inſpiroit donnoit ouverture à toutes ſortes de Traitez particuliers; & ſachant que les Eſpagnols avoient confiance en lui, je ne doutois point qu'il ne donnat à leurs Envoyez tous les jours qu'il lui plairoit. J'eus encore bien plus d'apréhenſion en revenant chez moi, où je trouvai une lettre en chiffre de Madame de Leſdiguiéres qui me faiſoit des offres immenſes de la part de la Reine, le payement de mes dettes, des Abbayes, la nomination au Cardinalat. Un petit billet à part portoit ces paroles: *La déclaration de l'armée d'Allemagne met tout le monde ici dans la conſternation.* Je jugeai que l'on ne manqueroit pas de faire des tentatives auprès des autres, comme on en faiſoit auprès de moi; & je crus que puiſque Mr. de Bouillon commençoit à ſonger aux *Petites Portes* dans un tems où tout nous rioit, les autres auroient peine à ne pas prendre les grandes, que je ne doutois plus, depuis la déclaration de Mr. de Turenne, qu'on ne leur ouvrît avec ſoin. Ce qui m'affligeoit plus que tout le reſte étoit, que je ne voyois pas le

fond de l'esprit & du dessein de Mr. de Bouillon. J'avois cru jusques là l'un plus vaste & l'autre plus éclairé qu'ils ne me paroissoient en cette occasion, qui étoit pourtant la décisive, puisqu'il y alloit d'engager ou de ne pas engager le Parlement. Il m'avoit pressé plus de vingt fois de faire ce que je lui offrois présentement. La raison qui me donnoit lieu de lui offrir ce que j'avois toujours rejetté, étoit la déclaration de Mr. son Frére, qui lui donnoit encore plus de force qu'à moi. Aulieu de la prendre il s'affoiblit, parcequ'il croit que le Mazarin lui lâchera Sedan. Il s'attache dans cette vue à ce qui le lui peut donner purement; il préfére les petits intérêts à celui qu'il pouvoit trouver à donner la paix à l'Europe. Ce pas m'a obligé de vous dire que, quoiqu'il ait eu de très grandes parties, je doute qu'il ait été aussi capable qu'on l'a cru des grandes choses qu'il n'a pas faites. *Il n'y a point de qualitez qui déparent tant un grand homme, que de n'être pas juste à prendre le moment décisif de la réputation. On ne le manque presque jamais que pour mieux prendre celui de sa fortune; & c'est en quoi l'on se trompe pour l'ordinaire doublement.* Il ne fut pas, à mon avis, habile en cette occasion, parcequ'il y voulut être fin. Cela arrive assez souvent.

Nous nous trouvames le lendemain chez Mr. le Prince de Conti. Madame de Longueville, qui étoit accouchée de Mr. son Fils plus de six semaines auparavant, & dans la chambre de laquelle l'on avoit parlé plus de vingt fois d'affaires, ne se trouva point à ce Conseil, & je crus du mistére à son absence. La matiére y ayant été débattue par Mr. de Bouillon & par moi sur les mêmes principes agitez chez lui,

Mr.

Mr. le Prince de Conti fut du ſentiment de Mr. de Bouillon, & avec des circonſtances qui me firent juger qu'il y avoit de la négociation. Mr. d'Elbeuf fut doux comme un agneau, & il me parut qu'il eût enchéri, s'il eût oſé, ſur l'avis de Mr. de Bouillon.

Le Chevalier de Frages, frére de la vieille Fiennes, qui ne ſervoit dans notre parti que de double eſpion, ſous le titre toutefois de Commandant du Régiment d'Elbeuf, m'avoit averti, comme j'entrois dans l'Hôtel de ville, qu'il croyoit ſon Maitre accommodé. Mr. de Beaufort fit connoitre par ſes maniéres, que Madame de Montbazon avoit eſſayé de modérer ſes emportemens. Mais comme j'étois aſſuré que je l'emporterois toujours ſur elle, l'irréſolution qu'il témoigna d'abord ne m'eût pas embaraſſé; & en joignant ſa voix à celle de Mrs. de Briſſac, de la Mothe, de Noirmoutier, & de Belliévre, qui entrérent tout-à-fait dans mon ſentiment, j'euſſe emporté de beaucoup la balance, ſi la conſidération de Mr. de Turenne, qui étoit dans ce moment *la groſſe Corde* du parti, & celle que Mr. de Bouillon avoit avec les Eſpagnols par les anciennes meſures qu'il avoit toujours conſervées avec Fuenſaldagne, ne m'euſſent obligé de me faire honneur de ce qui n'étoit qu'un parti de néceſſité. J'avois été la veille chez les Envoyez de l'Archiduc, pour eſſayer de pénétrer s'ils étoient toujours auſſi attachez à traiter avec nous ſur le ſeul engagement que nous prendrions nous-mêmes ſur la paix générale, qu'ils me l'avoient toujours dit, & que Mr. & Madame de Bouillon me l'avoient prêché. Je les trouvai l'un & l'autre abſolument changez, ils vouloient toujours un engagement pour la paix générale, mais ils le vouloient à

 la

la mode de Mr. de Bouillon, c'est-à-dire à deux fois. Il leur avoit mis dans l'esprit qu'il seroit bien plus avantageux pour eux en cette maniére, parceque nous y engagerions le Parlement. Enfin je reconnus la main de l'ouvrier, & je vis bien que ces raisons, jointes à l'ordre qu'ils avoient de se raporter à lui de toutes choses, l'emporteroient de bien loin sur tout ce que je pourrois dire au contraire. Je ne m'ouvris point à eux par cette considération. J'allai entre minuit & une heure chez le Président de Belliévre, pour le mener chez Croissi, afin d'être moins interrompus. Je leur exposai l'état des choses. Ils furent tous deux sans hésiter de mon sentiment; ils crurent que le contraire nous perdroit infailliblement, & ils convinrent qu'il falloit toutefois s'y accommoder pour le présent; parceque nous dépendions absolument des Espagnols & de Mr. de Turenne, qui n'avoient encore de mouvemens que ceux qui leur étoient inspirez par Mr. de Bouillon. Ils voulurent espérer que nous obligerions Mr. de Bouillon dans le Conseil du lendemain à revenir à notre sentiment, ou que nous le persuaderions nous-mêmes à Mr. de Turenne quand il nous auroit joints: mais je me flattai d'autant moins de cette espérance que ce que je craignois le plus de cette conduite pouvoit très naturellement arriver, avant que Mr. de Turenne pût être à nous. Croissi, qui avoit un esprit d'expédiens, me dit: „ Vous avez raison, mais voici une pensée qui „ me vient. Dans le Traité préliminaire que Mr. „ de Bouillon veut qu'on signe avec les Envoyez, „ y signerez vous? Non, *lui répondis-je*. Eh „ bien, *reprit-il*, prenez cette occasion pour fai„ re entendre à ces Envoyez les raisons que vous „ avez de ne pas signer. Ces raisons sont les mê-

„ mes

„ mes qui feroient voir à Fuenſaldagne, s'il étoit „ ici, que le véritable intérêt de l'Eſpagne eſt la „ conduite que vous propoſez. Peut-être que les „ Envoyez demanderont du tems pour en rendre „ compte à l'Archiduc; & en ce cas j'oſe répon- „ dre que Fuenſaldagne aprouvera votre ſenti- „ ment, auquel il faudra que Mr. de Bouillon ſe „ ſoumette. Il n'y a rien de plus naturel que ce „ que je vous propoſe; & les Envoyez même ne „ s'apercevront d'aucune diviſion dans le Parti, „ parceque vous ne paroitrez alléguer vos rai- „ ſons que pour ne pas ſigner, & non pour com- „ battre l'avis de Mr. de Bouillon.

Comme cet expédient n'avoit que peu ou point d'inconvénient, je me réſolus à tout hazard de le prendre, & je priai Mr. de Briſſac dès le lendemain matin d'aller diner chez Madame de Bouillon, & de lui dire ſans affectation qu'il me voyoit un peu ébranlé ſur le ſujet de la ſignature avec l'Eſpagne. Je ne doutai point que Mr. de Bouillon ne fût ravi de me voir balancer à l'égard du Traité particulier des Généraux, qu'il ne m'en preſſât, & qu'il ne me donnat lieu de m'expliquer en préſence des Envoyez.

Voila la diſpoſition où j'étois, quand nous entrames en conférence chez Mr. le Prince de Conti. Quand je connus que tout ce que nous diſions, Mr. de Belliévre & moi, ne perſuadoit pas Mr. de Bouillon, je fis ſemblant de me rendre à ſes raiſons & à l'autorité de Mr. le Prince de Conti notre Généraliſſime. Nous convinmes de traiter avec l'Archiduc aux termes propoſez par Mr. de Bouillon, qui étoient, qu'il s'avanceroit juſques à Pont-à-Verre, & plus loin même, lorſque les Généraux le ſouhaiteroient, & qu'eux n'oublieroient rien de

leur part pour obliger le Parlement à entrer dans ce Traité, ou plutot à en faire un nouveau pour la paix générale; c'est-à-dire pour obliger le Roi à en traiter sous des conditions raisonnables, du détail desquelles le Roi Catholique se remettroit même à l'arbitrage du Parlement. Mr. de Bouillon se chargea de faire signer ce Traité, aussi simple que vous le voyez, aux Envoyez. Il ne me demanda pas seulement si je le signerois ou non. Toute la Compagnie fut satisfaite d'avoir le secours d'Espagne à si bon marché, & de demeurer dans la liberté de recevoir les propositions que la déclaration de Mr. de Turenne obligeoit la Cour de faire à tout le monde avec profusion. On prit heure à minuit pour signer le Traité dans la chambre de Mr. le Prince de Conti à l'Hotel de Ville. Les Envoyez s'y trouvérent à point nommé, & je pris garde qu'ils m'observérent extraordinairement. Croissi qui tenoit la plume pour dresser le Traité ayant commencé à l'écrire, le Bernardin se tournant vers moi me demanda si je ne le signerois pas? A quoi lui ayant répondu que Mr. de Fuensaldagne me l'avoit défendu de la part de Madame de Bouillon; il me dit d'un ton sérieux, que c'étoit toutefois un préalable absolument nécessaire, & qu'il avoit encore reçu depuis deux jours des ordres très exprès sur cela de l'Archiduc. Je reconnus en cet endroit l'effet de ce que j'avois fait dire à Madame de Bouillon par Mr. de Brissac. Mr. son Mari me pressa au dernier point. Je ne manquai pas cette occasion pour faire connoitre aux Envoyez d'Espagne leurs intérêts, en leur prouvant que je trouvois si peu de sureté pour moi-même, aussi bien que pour tout le Parti en la conduite que l'on prenoit, que je ne me pouvois résou-

dre

dre à y entrer, au moins par une ſignature, en mon particulier. Je leur répétai l'offre que j'avois faite la veille, de m'engager à tout ſans exception, ſi on vouloit prendre une réſolution finale & déciſive. Je n'oubliai rien pour leur donner ombrage, ſans paroitre toutefois le marquer, des ouvertures que le chemin qu'on prenoit donnoit aux accommodemens particuliers.

Quoique je ne diſſe ces choſes que par forme de recit, & ſans témoigner avoir aucun deſſein de combattre ce qui avoit été réſolu, elles ne laiſſérent pas de faire une forte impreſſion ſur l'eſprit du Bernardin, & au point que Mr. de Bouillon m'en parut embaraſſé. Don Franciſco Pizarro, qui avoit aporté de Bruxelles de nouveaux ordres de ſe conformer entiérement aux ſentimens de Mr. de Bouillon, preſſa ſon Collégue de s'y rendre. Il y conſentit ſans beaucoup de réſiſtance; je l'y exhortai moi-même, quand je vis qu'il y étoit réſolu, & j'ajoutai que pour lui lever tout le ſcrupule de la difficulté que je faiſois de ſigner, je leur donnois ma parole que, ſi le Parlement s'accommodoit, je leur donnerois, par des expédiens que j'avois en main, tout le tems néceſſaire pour retirer leurs troupes. Je fis cette offre pour deux raiſons. L'une, parceque j'étois perſuadé que Fuenſaldagne, qui étoit habile homme, ne ſeroit nullement de l'avis de ſes Envoyez, & n'engageroit pas ſon armée dans le Royaume, ayant auſſi peu des Généraux, & rien de moi. L'autre raiſon fut que j'étois bien aiſe de faire voir, même à nos Généraux, que j'étois réſolu à ne point ſouffrir, au moins en ce qui ſeroit de moi, de perfidie, que je m'engageois publiquement à ne pas laiſſer accabler ni ſurpren-

dre les Espagnols, en cas même d'accommodement du Parlement : quoique dans la même conférence j'eusse plus de vingt fois protesté que je ne me séparerois point de lui. Cette résolution étoit l'unique cause pour laquelle je ne voulois pas signer un Traité dont il n'étoit point.

Mr. d'Elbeuf me dit tout haut ; „ Vous ne pou„ vez trouver que dans le Peuple les expédiens „ dont vous venez de parler à ces Messieurs. C'est „ où je ne les chercherai pas, *lui répondis-je* ; Mr. „ de Bouillon en répondra pour moi". Mr. de Bouillon, qui eût voulu que je signasse, prit la parole: „ Je sai, *dit-il*, que ce n'est pas votre in„ tention, mais je suis persuadé que vous faites „ contre votre intention sans le croire, & que nous „ gardons en signant plus d'égard pour le Parle„ ment, que vous n'en gardez vous-même en ne „ signant pas ; (il abaissa sa voix à cette dernié„ re parole, afin que les Envoyez n'en enten„ dissent pas la suite,) nous nous réservons une „ porte de derriére pour sortir d'affaires avec le „ Parlement. Il ouvrira cette porte, *lui répondis-„ je*, quand vous ne le voudrez pas, comme il y „ paroit déja, & vous la voudrez fermer quand „ vous ne le pourrez pas: on ne se joue pas avec „ cette Compagnie". Mr. le Prince de Conti nous appella à cet instant. On lut le Traité, & on le signa. Voila ce qui nous en parut. Dom Gabriel de Tolède m'a dit depuis que les Envoyez avoient donné 2000. pistoles à Madame de Montbazon & autant à Mr. d'Elbeuf.

Je revins chez moi, chagrin de ce qui venoit de se passer. Le Président de Belliévre & * Montrésor

* Claude de Bourdeille, Comte de Montrésor, fils de Henri de Bourdeille. C'est celui dont il est toujours parlé dans ces Mémoires.

ſor qui m'y attendoient ne le furent pas moins que moi. Le premier me dit une parole que l'événement qui l'a juſtifiée rend digne de réflexion. „ Nous avons manqué aujourd'hui „ d'engager le Parlement, moyennant quoi tout „ étoit ſûr, tout étoit bon. Prions Dieu que „ tout aille bien : car ſi une ſeule de nos cor- „ des nous manque, nous ſommes perdus ". Comme Mr. de Belliévre achevoit de parler, Noirmoutier entra dans ma chambre, & nous dit que, depuis que j'étois ſorti de l'Hôtel de Ville, un Valet de chambre de Laigues y étoit arrivé qui me cherchoit, & qui ne m'ayant pas trouvé étoit remonté à cheval, ſans avoir voulu parler à perſonne. Vous remarquerez que Laigues, qui avoit une grande valeur, mais peu de ſens, & qui s'étoit fort lié avec moi depuis qu'il avoit vendu ſa Compagnie aux Gardes, ſe mit en tête de négocier en Flandres, auſſitot que le Bernardin nous fut venu trouver. Il crut que cet emploi le rendroit conſidérable dans le Parti. Il me le demanda, il m'en fit preſſer par Montréſor, qui le deſtina dès cet inſtant à la charge d'Amant de Madame de Chevreuſe qui étoit à Bruxelles. Il me repréſenta qu'elle pourroit ne m'être pas inutile dans la ſuite ; que la place étoit vuide, qu'elle ſe pourroit remplir par un autre qui ne dépendroit pas de moi. Enfin, quoique j'euſſe beaucoup de repugnance à laiſſer aller à Bruxelles un homme qui avoit mon caractére, je m'y laiſſai aller à ſes priéres & à celles de Montréſor, & nous lui donnames la commiſſion de réſider auprès de l'Archiduc. Ce Valet de chambre qu'il m'envoyoit, aportoit une dépêche de lui qui me fit pitié. Il ne parloit que des bonnes intentions de l'Archiduc, de la ſincérité de

Fuensaldagne, & de la confiance que nous devions prendre en eux : enfin je n'ai jamais rien vu de si sot. Il croyoit déja gouverner Fuensaldagne. Quel plaisir d'avoir un Négociateur de cette espéce dans une Cour, où nous devions avoir plus d'une affaire ! Noirmoutier, qui étoit son ami intime, avoua que la lettre étoit impertinente, mais il ne pensa pas qu'elle le rendroit lui-même fort impertinent ; car il se mit dans la fantaisie d'aller aussi à Bruxelles, en disant qu'il confessoit qu'il y avoit de l'inconvénient d'y laisser Laigues, mais qu'il y auroit de la malhonnêteté à le révoquer & même à lui envoyer un Collégue, qui ne fût pas son ami particulier, & d'un grade tout-à-fait supérieur au sien. Voilà ce qu'il disoit : voici ce qu'il pensoit. Il espéroit de se distinguer beaucoup par cet emploi qui le mettroit dans la négociation, sans le tirer de la guerre ; qui lui donneroit toute la confiance du Parti à l'égard de l'Espagne, & qui lui donneroit en même tems toute la considération de l'Espagne à l'égard du Parti. Nous fimes tous nos efforts pour lui ôter cette pensée : il le voulut absolument, & il le falut. Il portoit le beau nom de la Trimouille, il étoit Lieutenant-Général, il brilloit dans le parti, il y étoit entré avec moi & par moi. *Voilà le malheur des guerres civiles ; on y fait souvent des fautes par bonne conduite.*

La conférence de Ruel commença aussi mal, qu'il se pouvoit. Les Députez prétendirent qu'on ne leur tenoit pas la parole qu'on leur avoit donnée, de déboucher les passages, & qu'on ne laissoit pas même passer librement les cent muids de bled. La Cour soutint qu'elle n'avoit point promis l'ouverture des passages,

& qu'il ne tenoit pas à elle que les cent muids de bled ne passassent. La Reine demanda pour condition préalable de la levée du Siége, que le Parlement s'engageat à aller tenir ses séances à St. Germain, tant qu'il plairoit au Roi, & qu'il promît de ne s'assembler de trois ans. Les Députez refusérent tout d'une voix ces deux propositions, sur lesquelles la Cour se modéra dès l'après-dinée même; Mr. le Duc d'Orléans ayant dit aux Députez que la Reine se relâchoit de la translation du Parlement, & qu'elle se contenteroit que, lorsqu'on seroit d'accord de tous les articles, il allat tenir un Lit de Justice à St. Germain, pour y vérifier la Déclaration qui contiendroit les articles. On modéroit aussi les trois années de défenses de s'assembler, à deux. Les Députez ne s'opiniâtrérent pas sur le premier, mais ils ne se rendirent pas sur le second, soutenant que le privilége de s'assembler étoit essentiel au Parlement. Ces contestations jointes à plusieurs autres irritérent si fort les esprits, lorsqu'on les sut à Paris, que l'on ne parloit de rien moins au feu de la Grand'-Chambre que de révoquer le pouvoir des Députez; & Mrs. les Généraux, qui se voyant recherchez par la Cour, qui n'en avoit pas fait beaucoup de cas jusques à la déclaration de Mr. de Turenne, ne doutoient point qu'ils ne fissent leurs conditions encore beaucoup meilleures, lorsqu'elle seroit plus embarassée, n'oubliérent rien pour faire crier le Parlement & le Peuple, afin que le Cardinal connût que tout ne dépendoit pas de la conférence de Ruel. J'y contribuai de mon côté, dans la vue de régler, ou plutot de modérer un peu la précipitation avec laquelle le Premier-Président & le Président de Mesmes couroient à tout ce qui paroissoit accommodement.

Celle

Celle du 8. Mars fut très considérable. Mr. le Prince de Conti dit au Parlement, que Mr. de Bouillon, que la goute avoit repris, l'avoit prié de dire à la Compagnie que Mr. de Turenne lui offroit sa personne & ses troupes contre le Cardinal Mazarin, l'ennemi de l'Etat. J'ajoutai que comme je venois d'être averti que l'on avoit dressé la veille une Déclaration à St. Germain, par laquelle Mr. de Turenne étoit déclaré criminel de Léze-Majesté; je croyois qu'il étoit nécessaire de casser cette Déclaration, d'autoriser ses armes par un Arrêt solemnel, d'enjoindre à tous les Sujets du Roi de lui donner passage & subsistance, & de travailler en diligence à lui faire un fond pour le payement de ses troupes, & pour prévenir le mauvais effet que huit cens mille livres, que la Cour venoit d'envoyer à Erlac pour les débaucher, y pourroit produire. Cette proposition passa tout d'une voix. La joye qui parut dans les yeux & dans les avis de tout le monde ne se peut exprimer. On donna un Arrêt sanglant contre Courcelles, Lavardin & Amilly, qui faisoient des troupes pour le Roi dans le pays du Maine. On permit aux Communes de s'assembler au son du tocsin, & de courir sus à tous ceux qui feroient des assemblées sans ordre du Parlement.

Ce ne fut pas tout. Le Président de Belliévre ayant dit à la Compagnie qu'il avoit reçu une lettre du Premier-Président, par laquelle il l'assuroit que ni lui ni les autres Députez ne feroient rien qui fût indigne de la confiance qu'elle leur avoit témoignée; il s'éleva un cri, plutot qu'une voix publique, qui ordonna au Président de Belliévre d'envoyer dire expressément au Premier-Président de n'entendre à aucune proposition nouvelle, ni même de rien ré-

résoudre sur les anciennes, jusques à ce que tous les arrérages du bled promis eussent été entiérement fournis & délivrez, que tous les passages eussent été débouchez & tous les chemins ouverts pour les Couriers & pour les vivres.

Le 9. on donna Arrêt de faire surseoir la conférence, jusqu'à l'entiére exécution des promesses & de l'ouverture des passages, non seulement pour le bled, mais même pour toutes sortes de victuailles. Les plus modérez eurent peine à obtenir que l'on ajoutat cette clause à l'Arrêt, que l'on attendroit pour le publier, que l'on eût su de Mr. le Premier-Président, si les passeports pour les bleds n'avoient pas été expédiez depuis la derniére nouvelle qu'on avoit eue de lui. 1649.

Mr. le Prince de Conti ayant dit le même jour au Parlement, que Mr. de Longueville l'avoit prié de l'assurer qu'il partiroit de Rouen sans remise, le 15. du mois avec 7000. hommes de pied & 3000. chevaux, & qu'il marcheroit droit à St. Germain, la Compagnie en témoigna une joye incroyable, & pria Mr. le Prince de Conti de presser encore plus Mr. de Longueville.

Le 10. Miron, Député du Parlement de Normandie, entra au Parlement, & dit que Mr. de Longueville lui avoit donné charge de déclarer à la Compagnie, que le Parlement de Rennes avoit reçu avec joye la lettre & l'Arrêt de celui de Paris, & qu'il n'attendoit que Mr. de la Trimouille pour donner celui de jonction contre l'Ennemi commun. Aprés qu'il eut fait ce discours, & ajouté que le Mans qui s'étoit aussi déclaré pour le parti avoit des Envoyez auprès de Mr. de Longueville; on le remercia de

de la part de toute la Compagnie, comme lui ayant apporté des nouvelles très agréables.

1649. Le 11. un Envoyé de Mr. de la Trimouille demanda audiance au Parlement, à qui il offrit de la part de son Maitre 8000. hommes de pied & 2000. Chevaux, & qu'il prétendoit être en état de marcher dans deux jours, pourvû qu'il plût à la Compagnie de permettre à Mr. de la Trimouille de se saisir des deniers royaux dans les Recettes génerales de Poitiers, de Niort & des autres lieux dont il étoit déja assuré. Le Parlement lui fit de grands remercimens, lui donna Arrêt d'union, avec plein pouvoir sur les Recettes générales, & le pria d'avancer ses levées avec diligence.

L'Envoyé n'étoit pas sorti du Palais, que le Président de Belliévre dit à la Compagnie que le Premier-Président la suplioit de lui envoyer un nouveau pouvoir d'agir à la conférence, parceque l'Arrêt du jour précédent lui avoit ordonné & à lui & aux autres Députez de surseoir. Le Président de Belliévre n'eut autre réponse, sinon qu'on leur donneroit ce pouvoir, quand la quantité de bled qui avoit été promise auroit été reçue.

Un instant après Roland, Bourgeois de Rheims; qui avoit maltraité personnellement & chassé de la ville Mr. de la * Vieuville Lieutenant de Roi dans la Province, parcequ'il s'étoit déclaré pour St. Germain, présenta requête au Parlement contre les Officiers qui l'avoient déféré à la Cour pour cette action. Il en fut loué de toute la Compagnie, & on lui promit toute protection.

Voilà

* Charles II. du nom, Duc de la Vieuville, mort en 1698.

Voilà bien de la chaleur dans le parti, & vous croyez aparemment qu'il faudra au moins un peu de tems pour l'évaporer avant que la paix se puisse faire. Nullement : elle est faite & signée le même jour 11. de Mars par les Députez qui avoient demandé le 10. un nouveau pouvoir, parceque l'ancien étoit révoqué par ces mêmes Députez, ausquels on avoit refusé ce nouveau pouvoir. Voici le dénouement de ce contretems, que la Postérité aura peine à croire, & auquel on s'accoutuma en 4. jours.

Aussitot que Mr. de Turenne se fut déclaré, la Cour travailla à gagner les Généraux avec beaucoup plus d'aplication qu'elle n'avoit fait jusques là, mais elle ne réussit pas à son gré. Madame de Montbazon, pressée par Vineuil en plus d'un sens, promettoit Mr. de Beaufort à la Reine ; mais la Reine voyoit bien qu'elle auroit beaucoup de peine à le livrer, tant que je ne serois pas du marché. La Riviére ne témoignoit plus de mépris pour Mr. d'Elbeuf. Le Maréchal de la Mothe n'étoit accessible que par Mr. de Longueville, duquel la Cour ne s'assuroit pas à beaucoup près tant par la négociation d'Anetonville, que nous nous en assurions par la correspondance de Varicarville. Mr. de Bouillon faisoit paroitre, depuis l'éclat de Mr. son Frére, plus de pente à s'accommoder avec la Cour. Vassé, qui commandoit, ce me semble, son Régiment de Cavalerie, l'avoit insinué par des canaux differens à St. Germain : mais les conditions paroissoient bien hautes. Il en falloit de grandes pour les deux Fréres, qui, au poste où ils étoient, n'étoient pas d'humeur à se contenter de peu de chose. Les incertitudes de Mr. de la Rochefoucaut ne plaisoient pas à la Riviére, qui d'ailleurs considéroit

déroit que le compte que l'on feroit avec Mr. le Prince de Conti ne feroit jamais bien sûr pour les suites, s'il n'étoit aussi arrêté par Mr. le Prince; qui sur l'article du Cardinalat de Mr. son Frére n'étoit pas de trop facile composition. Ce que j'avois répondu aux offres que j'avois reçues par le canal de Madame de Lesdiguiéres, ne donnoit pas lieu à la Cour de croire que je fusse aisé à ébranler.

Enfin Mr. le Cardinal Mazarin trouvoit toutes les portes de la négociation ou fermées, ou embarassées. Ce desespoir de réussir, pour ainsi dire, fut par l'événement plus utile à la Cour que la négociation la plus fine lui eût pu être; car il ne l'empêcha pas de négocier; le Cardinal ne s'en pouvant jamais empêcher par son naturel. Il fit toutefois que contre son ordinaire il ne se fia pas à la négociation, & ainsi il amusa nos Généraux, tandis qu'il envoyoit huit cens mille livres qui enlevérent à Mr. de Turenne son armée, & qu'il obligeoit les Députez de Ruel à signer une paix contre les ordres de leur Corps. Le Président de Mesmes m'a assuré plusieurs fois que cette conclusion de la paix fut purement l'effet d'un concert pris la nuit d'entre le 8. & le 9. de Mars entre le Cardinal & lui, & que le Cardinal lui ayant dit qu'il connoissoit clairement que Mr. de Bouillon ne vouloit négocier que quand Mr. de Turenne feroit à la portée de Paris & des Espagnols, c'est-à-dire en état de se faire donner la moitié du Royaume: lui Président de Mesmes lui avoit répondu; *Il n'y a de salut qu'à faire le Coadjuteur Cardinal*; Que le Cardinal lui ayant répondu, „ Il est pis „ que l'autre, car on voit au moins un tems „ en l'autre négociation, mais celui-là ne trai- „ tera jamais que pour tout le général "; lui ré-

Président de Mesmes lui avoit dit : „ Puisque 1649.
„ les choses sont en cet état, il faut que nous
„ payions de nos personnes pour sauver l'Etat;
„ il faut que nous signions la paix: car après ce
„ que le Parlement a fait aujourd'hui, il n'y a
„ plus de mesures & peut-être qu'il nous révo-
„ quera demain. Nous hazardons tout, si nous
„ sommes desavouez; on nous fermera les por-
„ tes de Paris, on nous fera notre procès, on
„ nous traitera de prévaricateurs & de traitres;
„ c'est à nous de nous donner des conditions
„ qui nous donnent lieu de justifier notre pro-
„ cédé. Il y va de notre intérêt, puisque si
„ elles sont raisonnables, nous les saurons bien
„ faire valoir contre les factieux: mais faites-
„ les telles qu'il vous plaira, je les signerai tou-
„ tes, & je vais de ce pas dire au Premier-Pré-
„ sident que c'est mon sentiment, & l'unique
„ expédient pour sauver le Royaume. S'il nous
„ réussit, nous avons la paix; si nous sommes
„ desavouez, nous affoiblissons toujours la fac-
„ tion, & le mal n'en tombera que sur nous".
Le Président de Mesmes, en me contant ce que je viens de vous dire, ajoutoit que la *commotion* où le Parlement avoit été le 8., jointe à la déclaration de Mr. de Turenne, & à ce que le Cardinal lui avoit dit de la disposition de Mr. de Bouillon & de la mienne, lui avoit inspiré cette pensée; que l'Arrêt donné le 9. qui ordonnoit aux Députez de surseoir la conférence jusqu'à ce que les bleds promis eussent été fournis, la lui confirmoit; que la chaleur qui avoit paru dans le Peuple le 10. l'y fortifioit, & qu'il avoit persuadé, quoiqu'avec peine, le Premier-Président.

Il accompagnoit ce récit de tant de circonstances, que je crois qu'il disoit vrai. Feu Mr.

1649. le Duc d'Orléans & Mr. le Prince m'ont dit que l'opiniâtreté avec laquelle le Premier-Président & le Président de Mesmes défendirent le 8. le 9. & le 10. quelques articles, n'avoit guéres de raport à cette résolution que le Président de Mesmes disoit avoir prise dès le 8.; Longueuil, un des Députez, étoit persuadé de la vérité de ce que disoit le Président de Mesmes. Le Cardinal Mazarin, à qui j'en ai parlé depuis la guerre, me le confirma, en se donnant pourtant la gloire d'avoir rectifié cet avis, qui étoit, ajouta t-il, „ de soi très dangereux, si je n'eusse pénétré les „ sentimens de Mr. de Bouillon & les votres. Je „ savois que vous ne vouliez pas perdre le Par- „ lement par le Peuple, & que Mr. de Bouillon „ vouloit préférablement à toutes choses atten- „ dre son Frére. .

La paix fut donc signée après plusieurs contestations le 11. Mars, & les Députez consentirent avec beaucoup de difficulté que le Cardinal Mazarin y signat avec Mr. le Duc d'Orléans & Mr. le Prince, qui étoient les Députez nommez par le Roi. Voici les articles.

I: *Le Parlement se rendra à St. Germain, il y sera tenu un Lit de Justice, où la Déclaration contenant les articles de la paix sera publiée, après quoi il retournera faire ses fonctions ordinaires à Paris.*

II. *Ne sera fait aucune assemblée des Chambres pour toute l'année 1649., excepté pour la réception des Officiers & pour les Mercuriales.*

III. *Tous les Arrêts rendus par le Parlement depuis le 6. Janvier seront nuls, à la réserve de ceux qui auront été rendus entre Particuliers, sur faits concernant la Justice ordinaire.*

IV. *Toutes les Lettres de Cachet, Déclarations*

tions & Arrêts du Conseil, rendus au sujet des 1649.
mouvemens présens, seront nuls & comme non avenus.

V. *Les gens de guerre levez pour la défense de Paris, seront licenciez aussitot après l'accommodement signé, & Sa Majesté fera aussi retirer ses troupes des environs de la Ville.*

VI. *Les Habitans poseront les armes, & ne les pourront reprendre que par ordre du Roi.*

VII. *Le Député de l'Archiduc sera renvoyé incessamment sans réponse.*

VIII. *Tous les papiers & meubles qui ont été pris aux Particuliers, & qui se trouveront en nature, seront rendus.*

IX. *Mr. le Prince de Conti, les Princes, Ducs & tous ceux, sans exception, qui ont pris les armes, n'en pourront être recherchez sous quelque prétexte que ce puisse être; étant déclaré par les dessusdits, dans quatre jours, à compter de celui auquel les passages seront ouverts, & par Mr. de Longueville en dix, qu'ils veulent bien être compris dans le présent Traité.*

X. *Le Roi donnera une décharge générale pour tous les deniers royaux qui ont été pris, pour tous les meubles qui ont été vendus, pour toutes les armes & munitions qui ont été enlevées à l'Arsenal & ailleurs.*

XI. *Le Roi fera expédier des Lettres pour la révocation des Semestres du Parlement d'Aix, conformement aux articles accordez entre les Députez de Sa Majesté & ceux du Parlement & du Pays de Provence du 21. Février.*

XII. *La Bastille sera remise entre les mains du Roi, &c.*

Mr. de Bouillon fut extrêmement surpris, quand il apprit que la paix étoit signée; & Madame de Bouillon se jettant sur le lit de

1649. Mr. son Mari, s'écria: „ah, qui l'eût dit! Y avez „ vous seulement jamais pensé? Non, Madame, „ *lui répondis-je*, je n'ai pas cru que le Parlement „ pût faire la paix aujourd'hui, mais j'ai cru, „ comme vous savez, qu'il la feroit très mal, si „ nous le laissions faire. Il ne m'a trompé qu'au „ tems". Mr. de Bouillon prit la parole; „ il ne „ l'a que trop dit, il ne nous l'a que trop prédit, „ nous avons fait la faute toute entiére". Je vous confesse que ce mot de Mr. de Bouillon m'inspira une nouvelle espéce de respect pour lui, car *il est à mon sens d'un plus grand homme de savoir avouer sa faute, que de savoir ne la pas faire.* Comme nous consultions sur ce qu'il y avoit à faire, Mr. le Prince de Conti, Mr. d'Elbeuf, Mr. de Beaufort, & Mr. de la Mothe entrérent dans la chambre, qui ne savoient rien de la nouvelle, & qui venoient chez Mr. de Bouillon lui communiquer une entreprise que St. Germain d'Apchon avoit formée sur Lagni, où il avoit quelque intelligence. Ils furent bien surpris de la signature de la paix; & d'autant plus que tous leurs négociateurs, selon le stile ordinaire de ces sortes d'Agens, leur avoient fait voir depuis deux ou trois jours, que la Cour étoit persuadée que le Parlement n'étoit qu'une représentation, & qu'au fond il falloit compter avec les Généraux. Vassé en avoit assuré Mr. de Bouillon: Madame de Montbazon avoit reçu cinq ou six billets de la Cour qui portoient la même chose. Il faut avouer que Mr. le Cardinal Mazarin joua & couvrit très bien son jeu en cette rencontre, & il en est d'autant plus à estimer, qu'il avoit à se défendre de l'imprudence de la Riviére qui étoit très grande, & de l'impétuosité de Mr. le Prince qui en ce tems-là n'étoit pas médiocre. Le propre jour que

la paix fut signée, le Prince s'emporta contre 1649.
les Deputez d'une maniére capable de rompre l'accommodement.

Je reviens au Conseil que nous tinmes chez Mr. de Bouillon. Je vous ai déja dit qu'il ne balança pas un moment à reconnoitre qu'il n'avoit pas jugé sainement de l'etat des choses. Il le dit publiquement, comme il me l'avoit dît à moi seul. Il n'en fut pas ainsi des autres; nous eumes le plaisir lui & moi de remarquer qu'ils *répondoient à leurs pensées, plutot qu'à ce qu'on leur disoit; ce qui ne manque presque jamais en ceux qui savent qu'on peut leur reprocher quelque chose avec justice.* Il ne tint pas à moi de les obliger à dire leur avis les premiers. Je supliai Mr. le Prince de Conti de considérer qu'il lui apartenoit par toutes sortes de raisons d'ouvrir & de fermer la scêne. Il parla si obscurément, que personne n'y entendit rien. Mr. d'Elbeuf s'étendit beaucoup, & ne conclut rien. Mr. de Beaufort employa son lieu commun, qui étoit, d'assurer qu'il iroit toujours son grand chemin. Les oraisons du Maréchal de la Mothe n'étoient jamais que d'une demie période, & Mr. de Bouillon dit que, n'y ayant que moi dans la Compagnie qui connût bien le fond de la Ville & du Parlement, il croyoit qu'il étoit nécessaire que j'agitasse la matiére, sur laquelle il seroit plus facile après de prendre une bonne résolution. Voici la substance de ce que je dis.

„ Nous avons tous fait ce que nous avons „ cru devoir faire; il n'en faut pas juger par „ les évenemens. La paix est signée par des „ Deputez qui n'ont plus de pouvoir, elle est „ nulle. Nous n'en savons point encore les ar- „ ticles, au moins nous ne les savons pas par-

 „ fai-

1649. „ faitement, mais il n'est pas difficile de juger
„ par ceux qui ont été proposez ces jours passez, que ceux qui auront été arrêtez ne seront ni honnêtes ni surs. C'est à mon avis sur ce fondement qu'il faut opiner, & cela supposé, je ne balance point à croire que nous ne sommes pas obligez à tenir l'accommodement, & que nous sommes même obligez à ne le pas tenir, par toutes les raisons & de l'honneur & du bon sens. Le Président Viole me mande qu'il n'y est pas seulement fait mention de Mr. de Turenne, avec lequel il n'y a que trois jours que le Parlement a donné un Arrêt d'Union. Il ajoute, que Mrs. les Généraux n'ont que quatre jours pour déclarer s'ils veulent être compris dans la paix. Mr. de Longueville & le Parlement de Rouen n'en ont que dix. Jugez si cette condition, qui ne donne le tems ni aux uns ni aux autres de songer seulement à leurs intérêts, n'est pas un pur abandonnement. On peut inférer de ces deux articles quels seront les autres, & quelle infamie ce seroit de les recevoir. Venons aux moyens de les refuser solidement & avantageusement pour le public & pour le particulier. Ces articles seront rejettez universellement de tout le monde, & même avec fureur, dès qu'ils paroitront dans le public. Mais cette fureur est ce qui nous perdra, si nous n'y prenons garde, parce qu'elle nous amusera. Le fond de l'esprit du Parlement est la paix, & vous pouvez avoir observé qu'il ne s'en éloigne jamais que par saillies. Celle que nous y verrons demain ou après demain sera terrible: si nous manquons de la prendre au bond, elle tombera comme les autres, & d'autant plus dangereusement

„ que

„ que la ſuite en ſera déciſive. Jugez de l'a- 1649.
„ venir par le paſſé, voyez à quoi ſe ſont ter-
„ minées toutes les émotions que vous avez vues
„ juſques ici dans cette Compagnie. Je reviens
„ à mon ancien avis, qui eſt de ſonger unique-
„ ment à la paix générale, de ſigner dès cette
„ nuit un Traité ſur ce chef avec les Envoyez
„ de l'Archiduc, de le porter demain au Par-
„ lement, d'y ignorer ce qui s'eſt paſſé aujour-
„ d'hui à la conférence, que nous pouvons
„ très bien ne pas ſavoir, puiſque le Premier-
„ Préſident n'en a point encore fait part à per-
„ ſonne; & de faire donner un Arrêt par le-
„ quel il ſoit ordonné aux Députez de la Com-
„ pagnie d'inſiſter uniquement ſur ce point, &
„ ſur celui de l'excluſion du Cardinal Mazarin,
„ & en cas de refus de revenir à Paris prendre
„ leurs places. Le peu de ſatisfaction que l'on
„ y a eu du procédé de la Cour & de la con-
„ duite même des Députez, fait que ce que la
„ déclaration de Mr. de Turenne toute ſeule ren-
„ doit très poſſible, ſera ſi facile préſentement,
„ que nous n'avons pas beſoin d'attendre, pour
„ animer davantage la Compagnie, qu'on nous
„ ait fait le raport des articles qui l'aigriroient
„ aſſurément. C'étoit ma premiére penſée; &
„ quand j'ai commencé à parler, j'avois deſſein
„ de vous propoſer, Monſieur, (*dis-je à Mr. le*
„ *Prince de Conti*) de vous ſervir du prétexte
„ de ces articles pour échauffer le Parlement:
„ mais il eſt plus à propos d'en prévenir le
„ raport, parceque le bruit que nous pouvons
„ répandre cette nuit de l'abandonnement des
„ Généraux, jettera plus d'indignation dans les
„ eſprits, que le raport même, que les Députez
„ déguiſeront au moins de quelques méchantes
„ couleurs".

X 4 Com-

1649. Comme j'en étois là, je reçus un paquet de Ruel, dans lequel je trouvai une seconde lettre de Viole avec un brouillon du Traité, contenant les articles ci-dessus. Ils étoient si mal écrits, que je ne les pus presque lire: mais ils me furent expliquez par une autre lettre qui étoit dans le même paquet de Lescuyer Maitre des Comptes, & qui étoit un Député. Il ajoutoit par un billet séparé, que le Cardinal Mazarin avoit signé. Toute la Compagnie douta encore moins, depuis la lecture de ces lettres & de ces articles, de la facilité qu'il y auroit à enflammer le Parlement. „ J'en conviens, *leur* „ *dis-je*, mais je ne change pas pour cela de sen„ timent, je suis encore plus persuadé qu'il ne „ faut point souffrir le retour des Députez, si „ l'on se résout à prendre le parti que je propose. „ En voici la raison. Si vous leur donnez le tems „ de revenir à Paris avant que de vous déclarer „ pour la paix générale, il faut que vous leur „ donniez aussi le tems de faire leur raport, con„ tre lequel vous ne pourrez pas vous empêcher „ de déclamer. Que si vous joignez la déclamation „ contre eux, à ce grand éclat de la proposition de „ la paix générale dont vous allez éblouir toutes „ les imaginations, il ne sera pas en votre pouvoir „ d'empêcher que le Peuple ne déchire à vos yeux „ & le Premier-Président & le Président de Mes„ mes. Vous passerez pour les auteurs de cette „ Tragédie; vous serez formidables le premier „ jour, & odieux le second.".

Mr. de Beaufort, à qui Brillac venoit de parler à l'oreille, m'interrompit à ce mot, & me dit, „ Il y a un bon reméde, il leur faut fermer „ les portes de la Ville; il y a plus de quatre jours „ que tout le Peuple ne crie autre chose. Ce „ n'est pas mon sentiment, *lui répondis-je*, vous

„ vous

„ vous feriez paſſer dès demain pour les tirans du 1649.
„ Parlement, dans l'eſprit de ceux même de ce
„ Corps qui auront été d'avis aujourd'hui que
„ vous les leur fermiez. Il eſt vrai, *reprit Mr. de*
„ *Bouillon*, le Préſident de Belliévre me le diſoit
„ cette après-dinée, & qu'il eſt néceſſaire pour
„ les ſuites, que le Premier-Préſident & le Pré-
„ ſident de Meſmes paroiſſent les déſerteurs &
„ non pas les exilez du Parlement. Il a raiſon,
„ *ajoutai-je encore*, car en la premiére qualité ils
„ y ſeront abhorrez toute leur vie; dans la ſeconde
„ ils y ſeront plaints dans deux jours, & regrettez
„ dans quatre. Mais on peut tout concilier, *dit*
„ *Mr. de Bouillon*; laiſſons entrer les Députez;
„ laiſſons-leur faire leur raport, ſans nous em-
„ porter, ainſi nous n'échaufferons pas le peuple.
„ Vous convenez que le Parlement ne recevra pas
„ les conditions qu'ils aporteront. Il n'y aura rien
„ de ſi aiſé que de les renvoyer, pour eſſayer d'en
„ obtenir de meilleures. En cette maniére nous
„ ne précipiterons rien, nous nous donnerons du
„ tems pour prendre nos meſures, nous demeu-
„ rerons ſur nos pieds, & en état de revenir à ce
„ que vous propoſez, avec d'autant plus d'avan-
„ tage que les trois armées de Mr. l'Archiduc, de
„ Mr. de Longueville, & de Mr. de Turenne ſe-
„ ront plus avancées".

Dès que Mr. de Bouillon commença à parler ſur ce ton, je ne doutai point qu'il ne fût retombé dans l'apréhenſion, de voir tous les intérêts particuliers confondus & anéantis dans celui de la paix générale, & je me reſſouvins d'une réflexion que j'avois déja faite, *qu'il eſt plus ordinaire aux hommes de ſe repentir en ſpéculation d'une faute qui n'a pas eu un bon événement, que de revenir dans la pratique, de l'impreſſion qu'ils ne manquent jamais de recevoir du mo-*

1649. *motif qui les a portez à la commettre.* Je fis semblant de prendre tout de bon ce qu'il disoit, & je me contentai d'insister sur le fond, en faisant voir les inconvéniens inséparables du délai; l'agitation du peuple, qui nous pouvoit à tout moment précipiter à ce qui nous deshonoreroit, nous perdroit; l'instabilité du Parlement, qui recevroit peut-être dans quatre jours les articles, qu'ils déchireroient demain si nous le voulions; la facilité que nous aurions de procurer à toute la Chrétienté la paix générale, ayant quatre armées en campagne, dont trois étoient à nous, & indépendantes de l'Espagne. J'ajoutai à cela, que cette derniére qualité détruisoit, à mon avis, ce que Mr. de Bouillon avoit dit ces jours passez de la crainte qu'il avoit qu'elle ne nous abandonnat, aussitot qu'elle auroit lieu de croire que nous aurions forcé le Cardinal Mazarin à desirer si nécessairement la paix avec elle. Je conclus mon discours par l'offre que je fis de sacrifier de bon cœur la Coadjutorerie de Paris au ressentiment de la Reine & à la passion du Cardinal, si on vouloit prendre le parti que je proposois. Je l'eusse fait avec joye pour un aussi grand honneur qu'eût été celui de contribuer à la paix générale, & je ne fus pas fâché de plus de faire un peu de honte aux gens touchant les intérêts particuliers, dans une conjoncture où il est vrai qu'ils arrêtoient la plus glorieuse, la plus utile, & la plus éclatante action du monde. Mr. de Bouillon combattit mes raisons par toutes celles dont il les avoit déja combattues la premiére fois, & il finit en disant: „ Je „ sais que la déclaration de mon Frére peut faire „ croire que j'ai de grandes vues, & pour lui & „ pour moi & pour toute ma Maison. Je n'igno„ re pas que ce que je viens de dire de la nécessi-

„ té

„ té que je crois qu'il y a de le laisser avancer 1649.
„ avant que nous prenions un parti décisif, doit
„ confirmer tout le monde dans cette pensée. Je
„ ne desavoue pas même que je ne l'aye, & que je
„ ne sois persuadé qu'il m'est permis de l'avoir:
„ mais je consens que vous me fassiez tous passer
„ pour le plus lâche des hommes, si je m'accom-
„ mode jamais avec la Cour, que vous ne m'ayez
„ tous dit que vous êtes satisfaits, & je prie
„ Mr. le Coadjuteur de me deshonorer, si je ne
„ demeure fidellement dans cette parole".

Cette déclaration ne réussit pas à faire recevoir de toute la Compagnie l'avis de Mr. de Bouillon, qui agréa cependant à tout le monde, en ce qu'en laissant le mien pour la ressource, il laissoit les portes ouvertes aux négociations que chacun avoit ou espéroit avoir en sa maniére. *La vue la plus commune dans les imprudences, est celle que l'on a de la possibilité des ressources.* J'eusse bien emporté, si j'eusse voulu, Mr. de Beaufort & Mr. le Maréchal de la Mothe; mais comme la considération de l'armée de Mr. de Turenne, & celle de la confiance que les Espagnols avoient en Mr. de Bouillon faisoit qu'il y eût eu de la folie à se figurer seulement que l'on pût faire quelque chose de considérable sans lui: je pris le parti de me rendre avec respect, & à l'autorité de Mr. le Prince de Conti, & à la pluralité des voix; & l'on résolut très prudemment que l'on ne s'expliqueroit point du détail le lendemain matin au Parlement, & que Mr. le Prince de Conti y diroit seulement en général que le bruit commun portant que la paix avoit été signée à Ruel, il avoit résolu d'y députer pour ses intérêts & pour ceux de Messieurs les Généraux. Mr. de Bouillon jugea qu'il seroit à propos de parler ainsi, pour

1649. pour ne point témoigner au Parlement que l'on fût contraire à la paix, & pour se donner à soi-même plus de lieu de trouver à redire aux articles en détail, qu'on satisferoit le peuple par le dernier, & que l'on contenteroit par le premier le Parlement, dont la pente étoit à l'accommodement, même dans les tems où il n'en aprouvoit pas les conditions; & qu'ainsi nous mitonnerions les choses (ce fut son mot,) jusques à ce que nous vissions le moment propre à les décider. Il se tourna vers moi en finissant, pour me demander si je n'étois pas de ce sentiment. „ Il ne se peut rien de mieux, *lui répondis-je*, su„ posé ce que vous faites: mais je crois qu'il se „ pourroit quelque chose de mieux que ce que „ vous faites. Non, *reprit Mr. de Bouillon*, vous „ ne pourrez être de cet avis, supposé que mon „ Frére puisse être à nous dans trois semaines. Il „ ne sert de rien de disputer, *lui repliquai-je*, il „ y a Arrêt, mais il n'y a que Dieu qui nous puis„ se assurer qu'il y soit de sa vie". Je dis ce mot si à l'avanture, que je fis même réflexion un moment après sur quoi je pouvois l'avoir dit; parcequ'il n'y avoit rien qui parût plus certain que la marche de Mr. de Turenne. Je ne laissai pas d'en avoir quelque sorte de doute dans l'esprit. Nous sortimes à trois heures après minuit de chez Mr. de Bouillon, où nous étions entrez à onze heures, un moment après que j'eus reçu les nouvelles de la paix qui ne fut signée qu'à 9. heures.

Le lendemain 12. Mars Mr. le Prince de Conti dit au Parlement en 12. ou 15. paroles ce qui avoit été résolu chez Mr. de Bouillon. Mr. d'Elbeuf les paraphrasa. Mr. de Beaufort & moi, qui affectames de ne nous expliquer de rien, trouvames que ce que j'avois prédit du mouvement

ment du peuple n'étoit que trop bien fondé. Miron, que j'avois prié d'être alerte, eut peine à se contenir dans la rue St. Honoré à l'entrée des Députez, & je me repentis plus d'une fois d'avoir jetté dans le monde, comme j'avois fait dès le matin, les plus odieux des articles & les circonstances de la signature du Cardinal Mazarin. Vous avez vu la raison pour laquelle nous avions jugé à propos de les faire savoir, mais il faut avouer que la *guerre civile est une de ces maladies compliquées, dans lesquelles le reméde que vous destinez pour la guérison d'un symptome, en aigrit quelquefois trois ou quatre autres.*

Le 13. les Députez de Ruel étant entrez au Parlement, qui étoit bien ému, Mr. d'Elbeuf desespéré d'un paquet qu'il avoit reçu de St. Germain la veille à onze heures du soir, leur demanda brusquement, contre ce qui avoit été arrêté chez Mr. de Bouillon, s'ils avoient traité de quelques intérêts des Généraux. Le Premier-Président ayant voulu répondre par la lecture du procès verbal de ce qui s'étoit passé à Ruel, il fut presque accablé par un bruit confus, mais uniforme, de toute la Compagnie, qui s'écria qu'il n'y avoit point de paix; que le pouvoir des Députez avoit été révoqué; qu'ils avoient abandonné lâchement & les Généraux & tous ceux à qui la Compagnie avoit accordé Arrêt d'Union. Mr. le Prince de Conti dit assez doucement qu'il s'étonnoit qu'on eût conclu sans lui & sans les Généraux; à quoi Mr. le Premier-Président répliqua qu'ils avoient toujours protesté qu'ils n'avoient point d'autres intérêts que ceux de la Compagnie, & que de plus il n'avoit tenu qu'à eux d'y députer. Mr. de Bouillon, qui commença à sortir de son logis

1649. ce jour-là, dit que, le Cardinal Mazarin demeurant Premier-Ministre, il demandoit pour toute grace au Parlement de lui obtenir un passeport, pour sortir en sureté hors du Royaume. Le Premier-Président lui dit qu'on avoit eu soin de ses intérêts, qu'il avoit insisté lui-même sur la récompense de Sedan, & qu'il en auroit satisfaction. Mais Mr. de Bouillon lui témoigna que ce discours n'étoit qu'en l'air, & qu'il ne se sépareroit jamais des autres Généraux. Le bruit recommença avec une telle fureur, que le Président de Mesmes, que l'on chargeoit d'oprobres sur la signature du Cardinal Mazarin, trembloit comme la feuille. Mrs. de Beaufort & de la Mothe s'échauférent par le grand bruit; & le premier dit en mettant la main sur la garde de son épée: „ Vous avez beau faire, Mrs. les Dé-„ putez, celle-ci ne tranchera jamais pour le Ma-„ zarin". Vous voyez que j'avois raison quand je disois chez Mr. de Bouillon que dans le mouvement où seroient les esprits au retour des Députez, nous ne pourrions pas répondre d'un quart d'heure à l'autre. Je devois ajouter que nous ne pourrions pas répondre de nous-mêmes.

Comme le Président le Coigneux proposoit de renvoyer les Députez, pour traiter des intérêts de Mrs. les Généraux, & pour faire réformer les articles qui ne plaisoient pas à la Compagnie; l'on entendit un fort grand bruit dans la sale du Palais qui fit peur à Maitre Gonin *, ce qui l'obligea de se taire. Le Président de Belliévre, ayant voulu appuyer la proposition de le Coigneux, fut interrompu par un second bruit plus grand

* Le Président le Coigneux, connu alors par ce Sobriquet. Voyez ci-dessus pag. 254.

grand que le premier. L'Huissier qui étoit à la porte de la Grand' Chambre, entra, & dit d'une voix tremblante que le Peuple demandoit Mr. de Beaufort. Il sortit, il harangua la populace, & il l'apaisa pour un moment. Le fracas recommença aussitot qu'il fut rentré; & le Président de Novion étant sorti hors du parquet des Huissiers pour voir ce que c'étoit, y trouva un certain du Boisle, méchant Avocat & si peu connu que je ne l'avois jamais oui nommer, qui à la tête d'un nombre infini de Peuple, dont la plus grande partie avoit le poignard à la main, lui dit qu'il vouloit qu'on lui donnat les articles de la paix, pour faire bruler par la main du bourreau & dans la Gréve la signature du Mazarin. Que si les Députez avoient signé de leur gré, il les falloit pendre. Que si on les y avoit forcez, il falloit les desavouer. Le Président de Novion, fort embarrassé, représenta à du Boisle qu'on ne pouvoit bruler la signature du Cardinal sans bruler celle de Mr. le Duc d'Orléans, mais que l'on étoit sur le point de renvoyer les Députez pour faire réformer les articles. On n'entendoit cependant dans la sale, dans les galleries & dans la cour du Palais que des voix confuses; *point de paix, point de Mazarin. Il faut aller à St. Germain querir notre bon Roi, il faut jetter dans la riviére tous les Mazarins.* 1649.

Mr. le Premier-Président témoigna une intrépidité extraordinaire. Quoiqu'il se vît l'objet de la fureur du Peuple, on ne vit pas un mouvement sur son visage qui ne marquat une fermeté inébranlable & une présence d'esprit presque surnaturelle; ce qui est quelque chose de plus grand que la fermeté. Il prit les Voix avec la même liberté d'esprit qu'il l'auroit fait dans

1649. les audiances ordinaires, il prononça de même ton l'Arrêt formé sur la proposition de Mrs. le Coigneux & de Belliévre. Cet Arrêt portoit que les Députez retourneroient à Ruel, pour y traiter des prétentions & des intérêts de Mrs. les Généraux & de tous les autres qui étoient joints au parti, pour obtenir que Mr. le Cardinal Mazarin ne signat pas dans le Traité qui se feroit tant sur ce chef que sur les autres qui se pourroient remettre en négociation.

Cette déclaration assez informe ne s'expliqua point pour ce jour-là plus distinctement, parcequ'il étoit plus de cinq heures du soir quand elle fut achevée, (quoiqu'on fût au Palais dès les sept heures du matin) & parceque le Peuple étoit si fort animé, que l'on apréhendoit qu'il n'enfonçat les portes de la Grand' Chambre. On proposa à Mr. le Premier-Président de sortir par les Greffes, par lesquels il se pourroit retirer en son logis sans être vu. A cela il répondit ces mots, „ La Cour ne se cache jamais: „ Si j'étois assuré de périr,...je ne commettrois „ pas cette lâcheté, qui deplus ne serviroit „ qu'à donner de la hardiesse aux séditieux. „ Ils me trouveroient bien dans ma maison, „ s'ils croyoient que je les eusse apréhendez ici". Comme je le priois de ne se point exposer que je n'eusse fait mes efforts pour adoucir le peuple, il se tourna vers moi d'un air moqueur, & il me dit cette parole mémorable: *Hé! mon bon Seigneur, dites le bon mot*. Il me témoignoit assez par là qu'il me croyoit auteur de la sédition, en quoi il me faisoit une horrible injustice. Je ne me sentis pourtant en cette occasion touché d'aucuns mouvemens, que de celui qui me fit admirer l'intrépidité de cet homme, que je laissai entre les mains de Caumartin, afin

qu'il

qu'il le retînt, jusqu'à ce que je revinsse à lui. 1649.
Je priai Mr. de Beaufort de demeurer à la porte du Parquet des Huissiers, pour empêcher le Peuple d'entrer, & le Parlement de sortir. Je fis le tour par les Buvettes *, & quand je fus dans la grand' salle, je montai sur un banc de Procureur ; & ayant fait un signe de la main, tout le monde cria silence pour m'écouter. Je dis tout ce que je pus pour calmer la sédition. Du Boisle s'avançant alors, & me demandant avec audace si je lui répondois que l'on ne tiendroit pas la paix qui avoit été signée à Ruel : je lui répondis que j'en étois très assuré, pourvû que l'on ne fît point d'émotion, mais que l'émotion continuant, on obligeroit les gens le mieux intentionnez pour le Parti, de chercher toutes les voyes d'éviter de pareils inconvéniens. Je jouai en un quart d'heure trente personnages différens. Je menaçai, je commandai, je suppliai. Enfin comme je crus me pouvoir assurer du moins de quelques instans, je revins dans la Grand' Chambre, je mis devant moi Mr. le Premier-Président en l'embrassant ; Mr. de Beaufort en usa de la même maniére avec Mr. le Président de Mesmes, & nous sortimes ainsi avec le Parlement en Corps, les Huissiers à la tête. Le Peuple fit de grandes clameurs ; nous entendimes même quelques voix qui crioient *République* ; mais on n'attenta rien contre nous. Mr. de Bouillon courut plus de

 péril

* Les Buvettes du Parlement sont des lieux où Mess. du Parlement vont se chaufer & se rafraichir. Ils ont seuls le privilége d'aller en ces lieux, mais il y en a aussi d'autres pour ceux qui plaident. Chaque Chambre du Parlement à sa Buvette, & le Roi paye la dépense qui s'y fait.

1649. péril que personne, ayant été couché en joue par un misérable de la lie du Peuple qui le prenoit pour Mazarin.

Le 14. on arrêta, après de grandes contestations, que l'on feroit le lendemain au matin lecture de ce même Procès-verbal de la conférence de Ruel, & de ces mêmes articles, dont on n'avoit pas voulu seulement entendre parler la veille.

Le 15. ce Procès-verbal & ces articles furent lus, ce qui ne se passa pas sans beaucoup de chaleur & de picoteries. On arrêta enfin de concevoir l'Arrêt en ces termes.

„ La Cour a accepté l'Accommodement & „ le Traité, & a ordonné que les Députez „ du Parlement retourneront à St. Germain, „ pour faire instance & obtenir la réformation „ de quelques articles, savoir, de celui d'aller „ tenir un Lit de Justice à St. Germain; de celui „ qui défend l'assemblée des Chambres; que „ Sa Majesté sera très humblement suppliée de „ permettre en certains cas; de celui qui per„ met les prêts, qui est le plus dangereux de „ tous pour le public, à cause des conséquen„ ces: & les Députez y traiteront aussi des „ intérêts de Mrs. les Généraux & de ceux „ qui se sont déclarez pour le parti, conjointe„ ment avec ceux qu'il leur plaira de nom„ mer, pour aller traiter particuliérement en „ leur nom".

Le 16. comme on lisoit cet Arrêt, Machaut Conseiller, remarqua qu'au lieu de mettre, *faire instance & obtenir*, on avoit écrit *faire instance d'obtenir*; & il soutint que le sentiment de la Compagnie avoit été que les Députez fissent *instance & obtinssent*, & non pas qu'ils fissent *instance d'obtenir*.

Le

Le Premier-Président & le Président de Mesmes s'opiniâtrérent pour le contraire : la chaleur fut grande dans les esprits, & comme on étoit sur le point de délibérer, Saintot Lieutenant des Cérémonies rendit au Premier-Président une lettre de Mr. le Tellier, qui lui témoignoit la satisfaction que le Roi avoit de l'Arrêté du jour précédent, & qui lui envoyoit des passeports pour les Députez des Généraux. Cette petite pluye abatit le vent qui s'étoit élevé; on ne parla plus de la question. Miron Conseiller & Député du Parlement de Rouen, qui dès le 13. s'étoit plaint en forme au Parlement de ce qu'on avoit fait la paix sans appeller sa Compagnie, & qui y revint encore le 16., fut à peine écouté. Le Premier-Président lui dit simplement que, s'il avoit les mémoires concernant les intérêts de son Corps, il pouvoit aller à la conférence. On se leva ensuite, & les Députez partirent dès l'après-dinée, pour se rendre à Ruel.

Je vais vous raconter ce qui se passa à l'Hôtel de Ville le soir du 16. Le bruit qu'il y eut dans le Palais le 13. obligea le Parlement à faire garder les portes du Palais par les Compagnies Colonelles de la Ville, qui étoient encore plus animées contre la paix Mazarine, (c'est ainsi qu'ils l'appelloient) que la Canaille; mais que l'on ne redoutoit pourtant pas tant, parceque l'on savoit qu'au moins les Bourgeois dont elles étoient composées ne vouloient pas le pillage. Celles que l'on établit ce jour-là à la garde du Palais, furent choisies du voisinage comme les plus intéressées à l'empêcher, & il se trouva qu'elles étoient en effet très dépendantes de moi, parceque je les avois toujours ménagées comme étant fort proche de l'Archevêché, &

 qu'elles

1649. qu'elles s'étoient en apparence attachées à Mr. de Champlastreux fils du Premier-Président, parcequ'il étoit leur Colonel. Ce rencontre m'étoit très fâcheux, & faisoit qu'on avoit lieu de m'attribuer le desordre dont elles menaçoient quelquefois, & que l'autorité que Mr. de Champlastreux y eût dû avoir par sa Charge, lui pouvoit donner par l'événement l'honneur de l'obstacle qu'elles faisoient au mal. Cet embarras est rare & cruel, & c'est peut-être un des plus grands où je me sois trouvé. Ces Gardes si bien choisis furent dix fois sur le point d'insulter le Parlement, & insultérent des Conseillers & des Présidens en particulier. Ils menacérent le Président de Thoré, sur le quai proche de l'Horloge, de le jetter dans la riviére. Je ne dormois ni jour ni nuit en ce tems-là, pour empêcher le desordre. Le Premier-Président & ses Adhérans prirent une telle audace de ce qu'il n'arrivoit point de mal, qu'ils en prirent même avantage contre nous, & picotérent, pour ainsi dire, les Généraux par des plaintes & par des reproches, dans des momens où le peuple eût infailliblement déchiré malgré eux le Parlement, si les Généraux eussent reparti assez haut pour se faire entendre du peuple. Le Président de Mesmes les picota sur ce que les troupes n'avoient pas agi avec assez de viguеur, & Payen Conseiller de la Grand' Chambre dit des impertinences ridicules à Mr. de Bouillon, qui les souffrit avec une modération merveilleuse, mais elle ne l'empêcha pas de faire une sérieuse réflexion, & de me dire au sortir du Palais, que j'en connoissois mieux le terrain que lui. Il vint le soir à l'Hôtel de Ville, & y fit à Mr. le Prince de Conti & aux autres Généraux le discours dont voici la substance.

» Je

„ Je n'eusse jamais cru ce que je vois du Par- 1649.
„ lement. Il ne veut pas le 13. ouir seulement
„ nommer la paix de Ruel, & il la reçoit le
„ 15. à quelques articles près. Il fait partir le
„ 16. sans limiter ni régler leur pouvoir, ces
„ mêmes Députez qui ont signé la paix contre
„ ses ordres. Ce n'est pas assez, il nous char-
„ ge d'opprobres, parceque nous nous plai-
„ gnons de ce qu'il a traité sans nous, & parce-
„ qu'il a abandonné Mr. de Longueville &
„ Mr. de Turenne. C'est peu, il ne tient qu'à
„ nous de les laisser étrangler, il faut qu'au ha-
„ zard de nos vies nous sauvions la leur, & je
„ conviens que la bonne conduite le veut. Ce
„ n'est pas, Monsieur, *dit-il en se tournant*
„ *vers moi*; pour blâmer ce que vous avez
„ toujours dit sur ce sujet, c'est pour condam-
„ ner ce que nous avons toujours répondu. Je
„ conviens, Monsieur, *continua-t-il en s'a-*
„ *dressant à Mr. le Prince de Conti*, qu'il n'y
„ a qu'à périr avec cette Compagnie, si on la
„ laisse en l'état où elle est. Je me rens à
„ l'avis que Mr. le Coadjuteur ouvrit derniére-
„ ment chez moi, & je suis persuadé que si
„ V. A. différe à l'exécuter, nous aurons dans
„ deux jours une paix plus honteuse & moins
„ sure que la premiére".

Comme la Cour, qui avoit de moment à autre des nouvelles de toutes les démarches du Parlement, ne doutoit presque plus qu'il ne se rendît bientot, & que par cette raison elle se refroidissoit beaucoup à l'égard des négociations particuliéres; le discours de Mr. de Bouillon les trouva dans une disposition à prendre feu. Ils entrérent dans son sentiment, on n'agita plus que la maniére, l'on convint de tout; & il fut résolu que le lendemain à trois heures on se

 trou-

trouveroit chez M. de Bouillon, où l'on seroit plus en repos qu'à l'Hôtel de Ville, pour y concerter la forme dont nous porterions la chose au Parlement. Je me chargeai d'en conférer le soir avec le Président de Belliévre, qui avoit toujours été de mon sentiment sur cet article. Comme nous allions nous séparer, Mr. d'Elbeuf reçut un billet de chez lui, qui portoit que D. Gabriel de Tolède y étoit arrivé. Nous ne doutames pas qu'il n'aportat la ratification du Traité que Mrs. les Généraux avoient signé, & nous l'allames voir dans le carosse de Mr. d'Elbeuf, Mr. de Bouillon & moi. Il aportoit effectivement la ratification de Mr. l'Archiduc, mais il venoit particuliérement pour essayer de renouer le Traité pour la paix générale que j'avois proposé. Comme il étoit d'un naturel assez impétueux, il ne se put empêcher de témoigner, même un peu aigrement, à Mr. de Bouillon qu'on n'étoit pas fort satisfait d'eux à Bruxelles. Il leur fut aisé de le contenter en lui disant que l'on venoit de prendre la résolution de revenir à ce Traité; qu'il étoit venu tout à propos pour cela, & que le lendemain il en verroit des effets. Il vint souper avec Madame de Bouillon qu'il avoit connue autrefois, lorsqu'elle étoit Dame du Palais de l'Infante, & il lui dit en confidence que l'Archiduc lui seroit obligé, si elle pouvoit faire en sorte que je reçusse dix mille pistoles que le Roi d'Espagne l'avoit chargé de me donner de sa part. Madame de Bouillon n'oublia rien pour me le persuader, mais elle n'y réussit pas; je m'en démêlai avec beaucoup de respect, mais d'une maniére qui fit connoitre aux Espagnols que je ne prendrois pas aisément de leur argent. Ce refus m'a couté cher depuis, non par lui-même en cette

occasion, mais par l'habitude qu'il me donna à prendre la même conduite dans des conjonctures où il eût été du bon sens de recevoir ce qu'on m'offroit, quand même je l'eusse dû jetter dans la riviére. *Ce n'est pas toujours jeu sûr de refuser de plus grand que soi.* Comme nous étions en conversation après souper dans le cabinet de Madame de Bouillon, Briquemaut y entra avec un visage consterné. Il la tira à part, & ne lui dit qu'un mot à l'oreille. Elle fondit d'abord en pleurs, & en se tournant vers D. Gabriel de Toléde, & vers moi: „ Hélas! *s'écria-t-elle*, nous sommes perdus, Mr. de Turenne est abandonné". Le Courier entra au même instant, qui nous conta succinctement la chose. Tous les Corps avoient été gagnez par l'argent de la Cour, & toutes les troupes lui avoient manqué, à la réserve de deux ou trois Régimens. Mr. de Turenne avoit fait beaucoup que de n'être point arrêté, & il s'étoit retiré, lui cinq ou sixiéme, chez Madame la Landgrave de Hesse sa parente & son amie.

Mr. de Bouillon fut atterré de cette nouvelle, & j'en fus presque aussi touché que lui. Je ne sais si je me trompai, mais il me parut que D. Gabriel de Toléde n'en fut pas trop affligé; soit qu'il crût que nous n'en serions que plus dépendans de l'Espagne; soit que son humeur gaye & enjouée l'emportat sur l'intérêt du Parti. Mr. de Bouillon pensa un demi quart d'heure après aux expédiens de réparer cela, & nous envoyames chercher le Président de Belliévre, qui venoit de recevoir un billet de Mr. le Maréchal de Ville-

 roi,

* Amélie-Elizabeth, femme de Guillaume Landgrave de Hesse. Elle étoit Cousine Germaine de M. de Turenne, étant petite-fille de Charlotte de Bourbon, femme de Guillaume I. Prince d'Orange, Grand'-mére de M. de Turenne.

1649. roi, qui lui mandoit cette nouvelle. Ce billet portoit que le Premier-Président & le Président de Mesmes avoient dit que, si les affaires ne s'accommodoient pas, ils ne retourneroient plus à Paris. Mr. de Bouillon, qui, en perdant sa principale considération dans la perte de l'armée de Mr. de Turenne, jugeoit bien que les espérances qu'il avoit conçues d'être l'arbitre du Parti n'étoient plus fondées, revint tout à coup à la premiére disposition de porter les choses à l'extrêmité; & il prit sujet de ce billet du Maréchal de Villeroi, pour nous dire que nous pouvions juger par ce que le Premier-Président & le Président de Mesmes avoient dit, que ce que nous avions projetté la veille ne recevroit pas grande difficulté dans son exécution.

Je reconnois de bonne foi que je manquai beaucoup en cet endroit de la présence d'esprit qui y étoit nécessaire, car aulieu de me tenir couvert devant D. Gabriel de Tolède, & de me réserver à m'ouvrir à Mr. de Bouillon, quand nous serions demeurez le Président de Bellièvre & moi, seuls avec lui; je lui répondis, que les choses étoient bien changées, & que la désertion de l'armée de Mr. de Turenne faisoit que ce qui la veille étoit facile dans le Parlement, y seroit le lendemain impossible & même ruineux. Je m'étendis sur cette matiére; & cette imprudence me jetta dans des embarras dont j'eus bien de la peine à me démêler.

D. Gabriel de Tolède qui avoit ordre de s'ouvrir avec moi, s'en cacha au contraire avec soin, dès qu'il me vit changé sur la nouvelle de Mr. de Turenne, & il fit parmi les Généraux des cabales qui me donnérent beaucoup de peine, comme je le dirai.

Mr. de Bouillon qui se sentoit, & qui ne pouvoit nier que ses délais n'eussent mis les affaires

faires dans l'état où elles étoient, coula dans les commencemens d'un discours qu'il adressoit à D. Gabriel, comme pour lui expliquer le passé, il coula, dis-je, que c'étoit au moins une espéce de bonheur, que la nouvelle de la désertion des troupes de Mr. de Turenne fût arrivée avant que l'on eût exécuté ce qu'on avoit résolu de proposer au Parlement : parceque, ajouta-t-il, le Parlement voyant que le fondement sur lequel on l'eût engagé, lui eût manqué, auroit tourné tout-à-coup contre nous, aulieu que nous sommes en état de fonder de nouveau la proposition, & c'est sur quoi nous avons, ce me semble, à délibérer. Ce raisonnement me parut d'abord faux, parcequ'il supposoit qu'il y eût une nouvelle proposition à faire, ce qui étoit pourtant le fond de la question. Je n'ai jamais vu homme qui entendît cette figure comme Mr. de Bouillon. Il m'avoit souvent dit que le Comte * Maurice avoit accoutumé de reprocher à † Barnevelt, à qui depuis il fit trancher la tête, *qu'il renverseroit la Hollande, en donnant toûjours le change aux Etats par la supposition certaine de ce qui faisoit la question.* J'en fis ressouvenir en riant Mr. de Bouillon au moment dont il s'agit, & je lui soutins qu'il n'y avoit plus rien qui pût empêcher le Parlement de faire la paix; que tous les efforts par lesquels on prétendoit l'arrêter l'y précipiteroient, & qu'il falloit délibérer sur ce 1649.

* Mr. le Prince d'Orange, Maurice de Nassau, Capitaine-Général & Stadhouder des sept Provinces-Unies, mort en 1625. C'est lui qui prit pour sa devise, *tandem fit surculus arbor*, pour dire qu'enfin la Hollande s'éléveroit à l'état de Souveraineté malgré l'Espagne.

† Barnevelt, Pensionaire de Hollande, condamné & exécuté en 1619. à l'âge de 76. ans.

1649. ce principe. La conteftation s'échauffant, Mr. de Belliévre propofa d'écrire ce qui fe diroit de part & d'autre. Voici ce que je lui dictai, & ce que j'avois encore de fa main cinq ou fix jours avant que je fuffe arrêté. Il en eut quelque fcrupule, il me le demanda, je le lui rendis, & ce fut un grand bonheur pour lui; car je ne fai fi cette paperaffe qui eût été prife, ne lui auroit point nui, quand on le fit Premier-Préfident.

„ Je vous ai dit plufieurs fois que *toute Compagnie eft Peuple, & qu'ainfi tout y dépend des inftans*; vous l'avez éprouvé peut-être plus de cent fois depuis deux mois; & fi vous aviez affifté aux affemblées du Parlement, vous l'auriez obfervé plus de mille. Ce que j'y ai remarqué de plus, c'eft que les propofitions n'y ont qu'une fleur, & que telle qui y plait fort aujourd'hui y déplait demain à proportion. Ces raifons m'ont obligé jufqu'ici à vous preffer de ne pas manquer l'occafion de la déclaration de Mr. de Turenne, pour engager le Parlement d'une maniére qui le puiffe fixer. Rien ne pouvoit produire cet effet que la propofition de la paix générale, qui nous donnoit lieu de demeurer armez dans le tems de la négociation.

„ Quoique D. Gabriel ne foit pas François, il fait affez nos maniéres pour ne pas ignorer qu'une propofition de cette nature, qui va à faire faire la paix à fon Roi malgré fon confentement, demande de grands préalables dans un Parlement, au moins quand on la veut porter jufques à l'effet. Lorfqu'on ne l'avance que pour amufer les auditeurs, ou pour donner un prétexte aux particuliers d'agir avec plus de liberté, comme nous le fimes derniérement, lorfque D. Jofeph de Illefcas eut fon

„ au-

„ audiance du Parlement, on la peut hazarder 1649.
„ plus légérement; parceque le pis est qu'elle ne
„ fasse point son effet. Mais quand on pense à
„ la faire effectivement réussir, & quand même
„ on s'en veut servir, en attendant qu'elle réussisse,
„ à fixer une Compagnie, je mets en fait
„ qu'il y a encore plus de perte à la manquer en
„ la proposant légérement, qu'il n'y a d'avantage
„ à l'emporter en la proposant à propos. Le
„ seul nom de l'armée de Weymar étoit capable
„ d'éblouir dès le premier jour le Parlement.
„ Je vous le dis, vous eutes vos raisons de différer,
„ je m'y suis soumis. Le nom & l'armée
„ de Mr. de Turenne l'eût encore apparemment
„ emporté, il n'y a que trois ou quatre
„ jours. Je vous le répétai, vous eutes vos
„ considérations pour attendre. Je les crois
„ justes, je m'y suis rendu. Vous revintes hier
„ à mon sentiment, & je ne m'en départis pas,
„ quoique je connusse que la proposition dont
„ il s'agissoit avoit déja beaucoup perdu de sa
„ fleur: mais je crus que nous l'eussions fait
„ réussir, si l'armée de Mr. de Turenne ne
„ lui eût pas manqué, non pas peut-être avec
„ autant de facilité que les premiers jours,
„ mais au moins avec la meilleure partie de
„ l'effet qui nous étoit nécessaire. Cela n'est
„ plus, qu'est-ce que nous avons pour appuyer
„ dans le Parlement la proposition de la paix
„ générale? Nos troupes? Vous voyez ce qu'ils
„ nous en ont dit eux-mêmes aujourd'hui dans
„ la Grand' Chambre. L'armée de Mr. de
„ Longueville? Vous savez ce que c'est; nous
„ la disons de 7000. hommes de pied, & de
„ 3000. chevaux, & nous ne disons pas vrai de
„ plus de la moitié: & vous n'ignorez pas que
„ nous l'avons tant promise, & que nous l'avons

„ Il

1649. „ si peu tenue que nous n'en oserions plus par-
„ ler. A quoi nous servira donc de faire au
„ Parlement la proposition de la paix généra-
„ le, qu'à lui faire croire & dire que nous n'en
„ parlons que pour rompre la particuliére, ce
„ qui sera le vrai moyen de la faire desirer à
„ ceux qui n'en veulent point ? Voila l'esprit
„ des Compagnies, & plus de celle-là que de
„ toute autre. Si nous exécutons ce que nous
„ avions résolu, nous n'aurons pas 40 voix
„ qui aillent à ordonner aux Députez de reve-
„ nir à Paris, en cas que la Cour refuse ce que
„ nous lui proposerons. Tout le reste n'est que
„ paroles qui n'engageront à rien le Parlement,
„ dont la Cour sortira aussi par des paroles : &
„ nous ferons croire à tout Paris & à St. Ger-
„ main que nous avons un très grand concert
„ avec l'Espagne".

Le Président de Belliévre ayant lu notre écrit en présence de Mr. & de Madame de Bouillon, & de Mr. de Brissac qui revenoit du Camp; nous nous aperçumes en moins de rien que D. Gabriel, qui y étoit aussi présent, n'avoit pas plus de connoissance de nos affaires que nous en pouvions avoir de celles de Tartarie. De l'esprit, de l'enjouement, de l'agrément, peut-être même de la capacité : mais je n'ai guéres vu d'ignorance plus crasse, au moins par raport aux matiéres dont il s'agissoit. C'est une grande faute que d'envoyer de tels Négociateurs. Il nous parut que Mr. de Bouillon ne contesta notre écrit, qu'autant qu'il fut nécessaire pour faire voir à D. Gabriel qu'il n'étoit pas de notre avis, dont je ne suis pas en effet, me dit-il à l'oreille; je vous en dirai demain la raison.

Il étoit deux heures après minuit sonnées quand je retournai chez moi; & je trouvai pour

rafraichissement, une lettre de Laigues, où il n'y avoit que deux ou trois lignes en lettres ordinaires & dix sept pages de chiffre. Je passai le reste de la nuit à la déchiffrer, & je ne rencontrai pas une syllabe qui ne me donnat une nouvelle douleur. La lettre étoit écrite de la main de Laigues, mais elle étoit en commun de Noirmoutier & de lui. La substance étoit, que nous avions eu tout le tort du monde de souhaiter que les Espagnols ne s'avançassent pas dans le Royaume, que tous les Peuples étoient si animez contre Mazarin & si bien intentionnez pour le parti & pour la défense de Paris, qu'ils venoient de toutes parts au devant d'eux; que nous ne devions point apréhender que leur marche nous fît tort dans le public; que Mr. l'Archiduc étoit un Saint, qui mourroit plutot de dix mille morts, que de prendre des avantages desquels on ne seroit pas convenu; que Mr. de Fuensaldagne étoit un homme net, de qui dans le fond il n'y avoit rien à craindre. La conclusion étoit que le gros de l'armée d'Espagne seroit tel jour à Vadoncourt, l'avantgarde de tel jour à Pont-à-Verre, qu'elle y séjourneroit quelques autres jours, après lesquels Mr. l'Archiduc faisoit état de se venir poster à Dammartin; que le Comte de Fuensaldagne leur avoit donné des raisons si solides pour cette marche, qu'ils ne s'étoient pas pu défendre d'y donner les mains, & même de l'approuver; qu'il les avoit priez de m'en donner part en mon particulier, & de m'assurer qu'il ne feroit rien que de concert avec moi. Il n'étoit plus heure de se coucher quand j'eus déchifré cette lettre; mais quand j'eusse été dans le lit, je n'y aurois pas reposé, dans la cruelle agitation qu'elle me donna, & qui étoit aigrie par toutes les circonstances 1649.

tances

1649. tances qui la pouvoient envenimer. Je voyois le Parlement plus éloigné que jamais de s'engager dans la guerre, à cause de la désertion de l'armée de Mr. de Turenne. Je voyois les Députez à Ruel plus hardis que la première fois par le succès de leur prévarication. Je voyois le peuple de Paris aussi disposé à faire entrer l'Archiduc, qu'il l'eût pu être à recevoir Mr. le Duc d'Orléans. Je voyois que ce Prince, avec son chapelet toujours à la main, & Fuensaldagne avec son argent, y auroient en huit jours plus de pouvoir que nous tous. Je voyois que le dernier, qui étoit un des plus habiles hommes, avoit tellement mis la main sur Noirmoutier & sur Laigues, qu'il les avoit comme enchantez. Je voyois que Mr. de Bouillon retomboit dans ses premiéres propositions de porter toutes les choses à l'extrêmité. Je voyois que la Cour, qui se croyoit assurée du Parlement, y précipitoit nos Généraux par le mépris qu'elle recommençoit d'en faire. Je voyois que toutes ces dispositions nous conduisoient à une sédition populaire qui étrangleroit le Parlement, qui mettroit les Espagnols dans le Louvre, qui renverseroit peut-être l'Etat. Et je voyois sur le tout que le crédit que j'avois chez le peuple & par Mr. de Beaufort & par moi-même, & les noms de Noirmoutier & de Laigues qui avoient mon caractère, me donneroient le triste & le funeste honneur de ces fameux exploits, dans lesquels le premier soin du Comte de Fuensaldagne seroit de m'anéantir moi-même.

Je fus tout le matin dans ces pensées, & je me résolus de les aller communiquer à mon Pére, qui depuis plus de vingt ans étoit retiré dans l'Oratoire, & qui n'avoit jamais voulu entendre parler de mes intrigues. Il me vint une

pen-

pensée entre la Porte S. Jaques & S. Magloire, 1649.
qui fut de contribuer sous main ce tout ce qui seroit en moi à la paix, pour assurer l'Etat qui me paroissoit sur le penchant de sa ruine, & de m'y opposer en apparence pour me maintenir avec le Peuple, & pour demeurer toujours à la tête d'un parti non armé, que je pourrois armer & ne pas armer dans la suite, selon les occasions. Cette imagination, quoique non digérée, tomba d'abord dans l'esprit de mon Pére qui étoit naturellement fort modéré, & cela commença à me faire croire qu'elle n'étoit pas si extrême qu'elle me l'avoit paru d'abord. Après l'avoir discutée, elle ne nous parut pas même si hazardeuse à beaucoup près, & je me ressouvins de ce que j'avois observé quelquefois; *que tout ce qui paroit hazardeux & ne l'est pas est presque toujours sage.* Ce qui me confirma encore dans mon opinion, fut que mon Pére, qui avoit reçu deux jours auparavant des offres avantageuses pour moi de la Cour, par la voye de Mr. de Liancourt, qui étoit à S. Germain, convenoit que je n'y pourrois trouver aucune sureté. Nous dégraissâmes, pour ainsi dire, notre proposition, nous la revétimes de ce qui pouvoit lui donner & de la couleur & de la force, & je me résolus de prendre ce parti, & de l'inspirer dès l'après-dinée, s'il m'étoit possible, à Mrs. de Bouillon, de Beaufort & de la Mothe-Houdancour.

Mr. de Bouillon remit l'assemblée jusques au lendemain. Je confesse que je ne me doutai point de son dessein, & que je ne m'en aperçus que le soir, où je trouvai Mr. de Beaufort très persuadé que nous n'avions plus rien à faire qu'à fermer les portes de Paris aux Députez de Ruel, qu'à chasser le Parlement, qu'à nous

1649. nous rendre maitres de l'Hôtel de Ville ; & qu'à faire avancer l'armée d'Espagne dans nos Fauxbourgs.

Comme le Président de Belliévre venoit de m'avertir que Madame de Montbazon lui avoit parlé dans les mêmes termes, je me le tins pour dit, & je commençai là à connoitre la sottise que j'avois faite de m'ouvrir au point que je m'étois ouvert en présence de D. Gabriel de Toléde chez Mr. de Bouillon. J'ai su depuis par lui-même qu'il avoit été quatre ou cinq heures la nuit suivante chez Madame de Montbazon, à qui il avoit promis vingt mille écus comptant & une pension de six mille ; en cas qu'elle portat Mr. de Beaufort à ce que Mr. l'Archiduc desiroit de lui. Il n'oublia pas les autres. Il eut bon marché de Mr. d'Elbeuf ; il donna des lueurs au Maréchal de la Mothe de lui faire trouver des accommodemens touchant le Duché de Cardonne. Enfin je connus, le jour que nous nous assemblames, Mr. de Beaufort, Mr. de Bouillon, le Maréchal de la Mothe, & moi, que le * Catholicon d'Espagne n'avoit pas été épargné dans les drogues qui se débitérent dans cette conversation. Tout le monde m'y parut persuadé que la désertion des troupes de Mr. de Turenne ne nous laissoit plus de choix pour le parti qu'il y avoit à prendre, & que l'unique étoit de se rendre, par le moyen du peuple, les maitres du Parlement & de l'Hôtel de Ville. Je vous ennuyerois, si je rebattois ici les raisons que j'alléguai contre ce sentiment. Mr.

* On a appellé Catholicon d'Espagne du tems de la Ligue les intrigues de la Cour d'Espagne, qui, sous un prétexte de Religion & de bien public, entretenoit en France l'animosité des Ligueurs.

Mr. de Bouillon ayant perdu l'armée d'Allemagne, & ne se voyant plus par conséquent assez de considération pour tirer de grands avantages du côté de la Cour, ne craignoit plus de s'engager pleinement avec l'Espagne. Il ne voulut point concevoir ce que je disois, mais j'emportai Mrs. de Beaufort & de la Mothe, ausquels je fis comprendre qu'ils ne trouveroient pas une bonne place dans le parti, qui seroit réduit dans quinze jours à dépendre du Conseil d'Espagne. Le Maréchal de la Mothe n'eut aucune peine de se rendre à mon sentiment : mais comme il savoit que D. *Francisco Pizarro* étoit parti la veille pour aller trouver Mr. de Longueville, avec qui il étoit intimement lié, il ne s'expliquoit pas tout-à-fait décisivement. Mr. de Beaufort ne balança pas, quoique je reconnusse à mille choses, qu'il avoit été bien catéchisé par Madame de Montbazon, dont je remarquai de certaines expressions toutes copiées. Mr. de Bouillon me dit avec émotion : „ Mais „ si nous eussions ravagé le Parlement, com- „ me vous le vouliez derniérement, & que „ l'armée d'Allemagne nous eût manqué com- „ me elle a fait, n'aurions nous pas été dans le „ même état où nous sommes ? Vous faisiez „ pourtant votre compte, en ce cas, de soute- „ nir la guerre, avec nos troupes, avec celles „ de Mr. de Longueville, avec celles qui se „ font à présent pour nous dans toutes les Pro- „ vinces du Royaume. *Ajoutez, Monsieur,* „ lui répondis-je, *avec le Parlement de Paris de-* „ *claré & engagé pour la paix générale.* Car si „ ce même Parlement, qui ne s'engagera pas „ sans Mr. de Turenne, avoit une fois été en- „ gagé, il seroit aussi judicieux de fonder sur „ lui, qu'il l'est à mon avis à cette heure de

1649.

1649. „ n'y rien compter. Les Compagnies vont „ toujours devant elles, quand elles ont été „ jusques à un certain point, & leur retour n'est „ point à craindre, quand elles sont fixées. La „ proposition de la paix générale l'eût fait, à „ mon avis, dans le moment de la déclaration „ de Mr. de Turenne. Nous avons manqué „ ce moment; je suis convaincu qu'il n'y a „ plus rien à faire de ce côté-là, & je crois „ même, Monsieur, que vous en êtes persua„ dé comme moi. La seule différence est, que „ vous croyez que nous pouvons soutenir l'af„ faire par le peuple, & je crois que nous ne „ le devons pas; c'est la vieille question, qui „ a déja été agitée plusieurs fois".

Mr. de Bouillon, qui ne la voulut point remettre sur le tapis, parcequ'il avoit reconnu de bonne foi en deux ou trois occasions que mes sentimens étoient raisonnables sur ce sujet, tourna tout court, & il me dit: „ Ne contestons point. Suposé qu'il ne „ se faille point servir du peuple dans cette con„ jončture, que faut-il faire? Quel est votre a„ vis? Il est bizarre & extraordinaire, *lui re„ pliquai-je*. Le voici. Nous ne pouvons em„ pêcher la paix, sans ruiner le Parlement par „ le peuple. Nous ne saurions soutenir la guer„ re par le peuple, sans nous mettre dans la dé„ pendance de l'Espagne; nous ne saurions a„ voir la paix avec St. Germain que nous ne „ consentions à voir le Mazarin dans le Minis„ tére". Mr. de Bouillon qui, avec la physionomie d'un bœuf, avoit la perspicacité d'un Aigle, ne me laissa pas achever. „ Je vous en„ tens, *me dit-il*, vous voulez laisser faire la „ paix, & vous voulez en même tems n'en pas „ être". Je veux faire plus, *lui répondis-je*,

„ car

„ car je m'y veux oppoſer, mais de ma voix ſeu- 1649.
„ lement, & de celle des gens qui voudront bien
„ hazarder la même choſe. Je vous entens en-
„ core, *reprit Mr. de Bouillon*, voila une gran-
„ de & belle penſée. Elle vous convient, elle
„ peut même convenir à Mr. de Beaufort; mais
„ elle ne convient qu'à vous deux. Si elle ne con-
„ venoit qu'à nous deux, *lui repartis-je*, je me
„ couperois plutot la langue que de la propoſer.
„ Si vous voulez jouer le même perſonnage que
„ nous, & ſi vous ne croyez pas le devoir, celui
„ que nous jouerons ne vous conviendra pas
„ moins, parceque vous vous en pourrez accom-
„ moder. Je ſuis perſuadé que ceux qui perſiſte-
„ ront à demander, pour condition de l'accommo-
„ dement, l'excluſion du Mazarin, demeureront
„ les maitres du peuple encore aſſez longtems,
„ pour profiter de l'occaſion que la fortune fait
„ toujours naitre dans des tems qui ne ſont pas
„ encore remis & aſſurez. Qui peut jouer ce rô-
„ le avec plus de dignité que vous, Monſieur,
„ & par votre réputation & par votre capacité?
„ Nous avons déja la faveur des peuples, Mr. de
„ Beaufort & moi: vous l'aurez demain comme
„ nous, par une déclaration de cette nature. Nous
„ ſerons regardez comme les ſeuls ſur qui l'eſpé-
„ rance publique ſe pourra fonder: toutes les fau-
„ tes du Miniſtre nous tourneront à compte: no-
„ tre conſidération en ſauvera quelques unes au
„ public, & les Eſpagnols en auront une très
„ grande pour nous. Le Cardinal ne pourra s'em-
„ pêcher de nous en donner, parceque la pente
„ qu'il a toujours à négocier, fera qu'il ne pourra
„ s'empêcher de nous rechercher. Tous ces avan-
„ tages ne me perſuadent pas que ce parti que je
„ vous propoſe, ſoit fort bon: j'en vois tous les
„ inconvéniens, & je n'ignore pas que, dans le

 „ cha-

1649. „ chapitre des accidens auxquels je conviens qu'il
„ faut s'abandonner en suivant ce chemin-là, nous
„ pouvons trouver des abimes. Mais, à mon o-
„ pinion, il est nécessaire de se hazarder, quand
„ on est assuré de rencontrer encore plus de pré-
„ cipices dans les voyes ordinaires. Nous n'a-
„ vons déja que trop rebattu ceux qui sont inévita-
„ bles dans la guerre; & ne voyons nous pas d'un
„ clin d'œil ceux de la paix, sous un Ministre ou-
„ tragé, & dont le rétablissement parfait ne dépen-
„ dra que de notre ruine? Ces considérations me
„ font croire que ce parti convient à vous tous,
„ pour le moins aussi justement qu'à moi: mais
„ je maintiens que, quand il ne vous conviendroit
„ pas de le prendre, il vous convient toujours que
„ je le prenne: parcequ'il facilitera votre accom-
„ modement, en vous donnant plus de tems
„ pour le traiter avant que la paix se conclue,
„ & en tenant, après qu'elle le sera, le Ma-
„ zarin en état d'avoir plus d'égard pour ceux
„ dont il pourra apréhender la réunion avec
„ moi".

Mr. de Bouillon, qui avoit toujours dans la tête qu'il pourroit trouver sa place dans l'extrémité, sourit à ces derniéres paroles. Il me dit:
„ Vous m'avez tantot fait la guerre de la figure
„ de Rhétorique de Barnevelt. Je vous le rens,
„ car vous suposez par votre raisonnement, qu'il
„ faut laisser faire la paix, & c'est ce qui est en
„ question, parceque nous pouvons soutenir la
„ guerre en nous rendant maitres du Parlement
„ par le peuple. Je ne vous ai parlé, Monsieur,
„ *lui répondis-je*, que sur ce que vous m'avez
„ dit qu'il ne faloit plus contester sur ce point,
„ & que vous desiriez simplement d'être éclairci
„ du détail de mes vues, sur la proposition que
„ je vous faisois; vous revenez présentement au

„ gros de la question. Nous n'en sommes pas per- 1649.
„ suadez, *reprit-il*, & voulez vous bien vous en
„ raporter au plus de voix? De tout mon cœur,
„ *lui répondis-je*. Il n'y a rien de plus juste, nous
„ sommes dans le même vaisseau; il faut périr ou
„ se sauver tous ensemble. Voila M. de Beaufort
„ qui est dans le même sentiment; & quand lui &
„ moi serions encore plus maitres du peuple que
„ nous le sommes, je crois que lui & moi méri-
„ terions d'être deshonorez, si nous nous servions
„ de notre crédit, je ne dis pas pour abandonner,
„ mais pour forcer le moindre homme du Parti à
„ ce qui ne seroit pas de son avantage. Je me
„ conformerai à l'avis commun, je le signerai de
„ mon sang, à condition que vous ne serez pas
„ dans la liste de ceux à qui je m'engagerai: car
„ je suis assez engagé, comme vous savez, par le
„ respect & par l'amitié que j'ai pour vous". Mr.
de Beaufort nous réjouit sur cela de quelques *Apophthegmes*, qui ne manquoient jamais dans les occasions où ils étoient le moins requis.

Mr. de Beuillon, qui savoit que son avis ne passeroit pas à la pluralité, & qui ne m'avoit proposé de l'y mettre, que parcequ'il croyoit que j'en apréhenderois la commission, me dit sagement: „ Vous savez que ce ne seroit ni votre
„ compte ni le mien de discuter ce détail en ce
„ moment, où nous sommes en présence de gens
„ qui en pourroient abuser. Vous êtes trop sage,
„ & je ne suis pas assez fou pour leur porter cette
„ matiére aussi peu digérée qu'elle l'est encore.
„ Aprofondissons-la avant qu'ils puissent seule-
„ ment s'imaginer que nous la traitons. Votre in-
„ térêt n'est pas à vous rendre maitre de Paris par
„ le peuple, le mien n'est pas à laisser faire la paix
„ sans m'accommoder. Demandez, *ajouta-t-il*,

1649. „ a Mr. le Maréchal de la Mothe, si Mademoi-
„ selle de Touci y consentiroit pour lui". (Mr. de la Mothe étoit amoureux de Mademoiselle de Touci, on croyoit alors qu'il l'épouseroit plutot qu'il ne fit.) Mr. de Bouillon, qui vouloit me marquer que la considération de Madame sa femme ne lui permettoit pas de prendre pour lui le parti que je lui avois proposé, & ne vouloit pas le marquer aux autres, se servit de cette maniére pour me l'insinuer. Il me l'expliqua ainsi un moment après, qu'il eut le moyen de me parler seul, & me dit que je ne devois pas avoir au moins seul les gans de ma proposition; qu'elle lui étoit venue dans l'esprit, dès qu'il eut apris la désertion de l'armée de Mr. son Frére, qu'il avoit même le moyen de l'améliorer en la faisant gouter aux Espagnols; qu'il avoit été sur le point cinq ou six fois en un jour de me la communiquer: mais que Madame sa femme s'y étoit toujours opposée avec une telle fermeté, & avec tant de larmes, qu'enfin elle lui avoit fait donner parole de n'y plus penser, & de s'accommoder avec la Cour, ou de prendre parti avec l'Espagne. „ Je vois bien, *me*
„ *dit-il*, que vous ne voulez pas du second; aidez
„ moi au premier, je vous en conjure, vous voyez
„ la confiance que j'ai en vous".

Comme Mrs. de Beaufort & de la Mothe nous rejoignirent avec le Président de Belliévre, je n'eus que le tems de serrer la main à Mr. de Bouillon, qui ensuite expliqua en peu de mots à Mr. de Belliévre le commencement de notre conversation, & lui témoigna qu'il ne pouvoit prendre le parti que je lui avois proposé, parcequ'il risquoit pour jamais toute sa Maison, à laquelle il seroit responsable de sa ruine. Il n'oublia rien pour lui persuader qu'il

jouoit

jouoit le droit du jeu, de ne pas entrer dans ma propofition, (je le remarquai, & je vous en dirai tantot la raifon;) & fe tournant enfuite vers Mr. de Beaufort & vers moi: „ Mais en„ tendons nous, *dit-il*, comme vous l'avez tan„ tot propofe. Ne confentez à la paix, au moins „ par votre voix au Parlement, que fous la con„ dition de l'exclufion du Mazarin, je me join„ drai à vous, & je tiendrai le même langage: „ peut-être que notre fermeté donnera plus de „ force que nous ne croyons au Parlement. Si „ cela n'arrive pas, agréez que je cherche à fau„ ver ma Maifon par les accommodemens, qui ne „ fauroient être fort bons en l'état où font les „ chofes, mais qui pourront le devenir avec le „ tems". 1649.

Je n'ai guére eu en ma vie de plus fenfible joye que celle que je reçus à cet inftant. Je répondis à Mr. de Bouillon que j'avois tant d'impatience de lui faire connoitre à quel point j'étois fon ferviteur, que je ne pouvois m'empêcher de manquer même au refpect que je devois à Mr. de Beaufort, en prenant la parole avant lui, pour l'affurer qu'en mon particulier je lui rendois toutes les paroles d'engagement qu'il avoit pris avec moi, & que je lui donnois de plus la mienne que je ferois pour faciliter fon accommodement tout ce qu'il lui plairoit; qu'il pouvoit fe fervir de moi & de mon nom pour donner à la Cour toutes les offres qui lui pouroient être bonnes, & que, comme dans le fond je ne voulois pas m'accommoder avec Mazarin, je le rendois maitre de toutes les apparences de ma conduite, dont il fe pourroit fervir pour fes avantages.

Mr. de Beaufort, dont le naturel étoit de renchérir toujours fur celui qui avoit parlé le

1649. dernier, lui sacrifia en même tems avec emphase tous les intérêts passez, présens & à venir de la Maison de Vendôme. Le Maréchal de la Mothe lui fit son compliment, & le Président de Belliévre lui fit son éloge. Nous convinmes en un quart d'heure de tous nos faits; Mr. de Bouillon se chargea de faire agréer aux Espagnols cette conduite, pourvû que nous lui donnassions parole de ne leur point témoigner qu'elle eût été concertée auparavant avec nous. Nous primes le soin, le Maréchal de la Mothe & moi, de proposer à Mr. de Longueville en son nom, en celui de Mr. de Beaufort & au mien, le parti que Mr. de Bouillon prenoit pour lui, & nous ne doutames point qu'il ne l'acceptat, parceque *les gens irrésolus prennent toujours avec facilité toutes les ouvertures qui les ménent à deux chemins, & qui par conséquent ne les pressent pas d'opter.* Nous crumes que pour cette raison Mr. de la Rochefoucaut ne nous feroit point d'obstacle, ni auprès de Mr. le Prince de Conti, ni auprès de Madame de Longueville; ainsi nous résolumes que Mr. de Bouillon feroit dès ce soir même la proposition à Mr. le Prince de Conti en présence de tous les Généraux. Cette conférence fut curieuse, en ce que Mr. de Bouillon n'y proféra pas un mot par lequel on pût se plaindre qu'il eût seulement songé à tromper, & qu'il n'en obmit pas un seul qui pût couvrir son véritable dessein. Je vous raporterai son discours syllabe à syllabe, & tel que je l'écrivis une heure après qu'il l'eut fait, après que je vous aurai rendu compte de ce qu'il me dit en sortant de la conférence dont je viens de vous parler.

„ Ne me plaignez vous pas, *me dit-il*, de
„ me voir dans la nécessité de ne pouvoir pren-
„ dre

„ dre l'unique parti où il y ait de la réputation 1649.
„ pour l'avenir & de la sureté pour le présent ?
„ Je conviens que c'est celui que vous avez
„ choisi ; & s'il étoit en mon pouvoir de le
„ suivre, je crois sans vanité, que j'y mettrois
„ un grain qui ajouteroit un peu au poids. Vous
„ avez remarqué que j'avois peine à m'ouvrir
„ tout-à-fait sur les raisons que j'ai d'agir com-
„ me je fais, devant le Président de Belliévre,
„ & il est vrai ; & vous avouerez que je n'ai
„ pas tort, quand je vous aurai dit que ce Bour-
„ geois me déchira avant hier une heure du-
„ rant sur la déférence que j'ai pour les senti-
„ mens de ma Femme. Je veux bien vous l'a-
„ vouer à vous, qui ne me blâmerez pas de ne
„ pas exposer une Femme que j'aime tendre-
„ ment, & huit Enfans qu'elle aime plus que
„ soi-même, à un parti aussi hazardeux que celui
„ que vous prenez, & que je prendrois avec
„ vous si j'étois seul".

Je fus touché du sentiment de Mr. de Bouillon & de sa confiance ; & je lui répondis, que j'étois si éloigné de le blâmer, qu'au contraire je l'en honorois davantage, & que la tendresse pour Madame sa Femme, qu'il venoit d'appeller une foiblesse, étoit une de ces sortes de choses que la politique condamne, mais que la morale justifie, parcequ'elles sont une marque de la bonté d'un cœur, qui ne peut être supérieur à la politique, qu'il ne le soit en même tems à l'intérêt.

Nous entrames un moment après chez Mr. le Prince de Conti qui soupoit. Mr. de Bouillon le pria de permettre qu'il lui pût parler devant Madame de Longueville, Mrs. les Généraux, & les principales personnes du parti. Comme il falloit du tems pour rassembler ces gens,

1649. on remit la conversation à onze heures du soir, & Mr. de Bouillon alla, en attendant, chez les Envoyez d'Espagne, auxquels il persuada que la conduite que nous venions de résoudre ensemble, & qu'il ne leur disoit pourtant pas avoir été concertée avec nous, leur pourroit être très utile; parceque la fermeté que nous conservions contre le Mazarin pourroit peut-être rompre la paix, & aussi parceque supposé même qu'elle se fît, ils pourroient toujours tirer dans la suite un grand avantage du personage que j'avois résolu de jouer. Il assaisonna ceci de tout ce qui les pouvoit persuader que l'accommodement de Mr. d'Elbeuf avec St. Germain leur étoit fort bon; parcequ'il les déchargeoit d'un homme qui leur couteroit de l'argent & qui leur seroit fort inutile; que le sien particulier, suposé même qu'il le fît, dont il doutoit fort, leur pouvoit être utile, parceque le peu de foi du Mazarin lui donnoit lieu par avance de garder avec eux ses anciennes mesures; qu'il n'y avoit aucune sureté en tout ce qu'ils négocieroient avec Mr. le Prince de Conti, qui n'étoit qu'une girouette; qu'il n'y en avoit qu'une médiocre en Mr. de Longueville, qui traitoit toujours avec les deux partis; que Mrs. de Beaufort, de la Mothe, de Brissac, & de Vitri ne se sépareroient pas de moi, & qu'ainsi la pensée de se rendre maitres du Parlement étoit devenue impraticable par l'opposition que j'y avois. Ces considérations jointes à l'ordre que les Envoyez avoient de se raporter en tout au sentiment de Mr. de Bouillon, les obligérent de donner les mains à tout ce qu'il voulut. Il n'eut pas plus de peine de persuader à son retour à l'Hôtel de Ville Mrs. les Généraux, qui furent charmez d'un parti qui leur

feroit faire tous les matins les braves au Parlement, & qui leur laisseroit la liberté de traiter tous les soirs avec la Cour. Ce que je trouvai de plus habile dans son discours est qu'il y mêla des circonstances dont les divers tours qu'il leur pouvoit donner en cas de besoin, ôteroient, quand il seroit nécessaire, toute créance au mauvais usage que l'on en pourroit faire du côté des Espagnols & du côté de la Cour. Tout le monde sortit content de cette conférence, qui ne dura pas plus d'une heure & demie. Mr. le Prince de Conti nous assura même que Mr. de Longueville l'agréoit au dernier point. Je retournai avec Mr. de Bouillon chez lui, & je trouvai les Envoyez d'Espagne qui l'y attendoient. J'aperçus aisément & à leurs maniéres & à leurs paroles que Mr. de Bouillon leur avoit fait valoir & pour lui pour moi la résolution que j'avois prise de ne me pas accommoder; aussi me firent-ils toutes les honnêtetez & toutes les offres imaginables. Nous convinmes de tous nos faits, ce qui fut bien aisé, parce qu'ils aprouvoient tout ce que Mr. de Bouillon proposoit. Il leur fit un pont d'or, pour retirer leurs troupes avec bienséance, & sans qu'il parût qu'ils le fissent par nécessité. Il leur fit gouter tout ce que les occasions lui pourroient inspirer de leur proposer; il prit vingt dates différentes & quelquefois même contraires, pour les pouvoir appliquer dans la suite comme il le jugeroit à propos. Je lui dis, aussitot qu'ils furent sortis, que je n'avois jamais vu personne qui fût si éloquent que lui pour persuader aux gens, que les *fiévres quartes leur étoient bonnes*. „ Le malheur est, *me répondit-il*, qu'il faut „ pour cette fois que je me le persuade aussi à „ moi même".

1649.

1649. Comme je fus retourné chez moi, je trouvai Varicarville qui venoit de Rouen de la part de Mr. de Longueville. Je crois être obligé de vous faire excuse ici, de ce que vous rendant compte de la guerre civile, je n'ai encore touché que légérement un des principaux actes qui se joua, ou plutot qui se dut jouer en Normandie. Je n'ai fait récit dès le commencement de cet Ouvrage, que de ce que j'ai vu moi-même. Mais, puisque je trouve en cet endroit Varicarville, qui a été, à mon sens, le Gentilhomme le plus véritable du Royaume, je crois vous devoir faire un récit succinct de ce qui se passa de ce côté-là, depuis le 20. Janvier, que Mr. de Longueville partit de Paris pour y aller.

Vous avez vu que le Parlement & la Ville de Rouen se déclarérent pour lui. Mrs. de * Matignon & de Beuvron firent de même avec tout le Corps de la Noblesse. Les Châteaux & les Villes de Dieppe & de Caen étoient en sa disposition: Lizieux le suivit avec son † Evêque; & tous les peuples passionnez pour lui contribuérent avec joye à la cause commune. Tous les deniers du Roi furent saisis dans toutes les Recettes. On fit des levées jusqu'au nombre, à ce qu'on publioit, de 7000. hommes de pied & de 3000. chevaux, mais dans la vérité ces levées n'alloient qu'au nombre de 4000. hommes de pied & de 1500. chevaux. Le Comte d'Harcourt que le Roi envoya avec un petit Camp volant, tint toutes ces villes, toutes ces troupes &

* François de Matignon, Comte de Torigny, mort le 29. Janvier 1675.

† Cet Evêque de Lizieux s'appelloit Léonor de Matignon. Il mourut le 1. Février 1680.

& tous ces peuples en haleine, & les resserra 1649.
presque toujours dans les murailles de Rouen. L'unique exploit qu'ils firent à la campagne fut la prise de Harfleur, place non tenable, & de deux ou trois petits Châteaux qui ne furent point défendus. Varicarville, qui étoit mon ami & qui me parloit confidemment, n'attribuoit cette pauvre & misérable conduite ni au défaut de cœur de Mr. de Longueville, qui étoit très bon soldat, ni même au défaut d'expérience, quoiqu'il ne fût pas Capitaine. Il en accusoit uniquement son incertitude naturelle, qui lui faisoit chercher continuellement des ménagemens. Antonville, qui commandoit sa Compagnie des Gendarmes, étoit son négociateur en titre d'office, & j'avois été averti de St. Germain par Madame de Lesdiguiéres que, dès le second mois de la guerre, il avoit fait un voyage secret à St. Germain : mais comme je connoissois Mr. de Longueville, pour un esprit qui ne se pouvoit empêcher de *traitailler*, dans le tems même où il avoit le moins d'intention de s'accommoder, je ne fus pas ému de cet avis; d'autant moins que Varicarville, à qui j'en écrivis, me manda que je devois connoitre le terrain qui n'étoit jamais ferme, mais que je serois informé à point nommé, lorsqu'il s'amoliroit davantage.

Dès que je connus que Paris penchoit à la paix, au point de nous y emporter nous-mêmes, je crus être obligé de le faire savoir à Mr. de Longueville; en quoi Varicarville soutenoit que j'avois fait une faute, parcequ'il disoit à Mr. de Longueville même qu'il faloit que ses amis le traitassent comme un malade, & le servissent en beaucoup de choses sans lui. Je ne crus pas devoir user de cette liberté dans une

1649. conjoncture où les contretems du Parlement pouvoient faire une paix fourrée à tous les quarts d'heure, & je m'imaginai que je remédierois à l'inconvénient, que je voyois bien qu'un avis de cette nature pouvoit produire dans un esprit aussi vacillant que celui de Mr. de Longueville. J'avertis Varicarville de le tenir de près, afin de l'empêcher au moins de faire de méchans Traitez particuliers: mais je me trompai en ce point, parceque Mr. de Longueville avoit autant de facilité à croire Antonville dans la fin des affaires, qu'il en avoit à croire Varicarville dans les commencemens. Le premier le portoit continuellement dans les sentimens de la Cour; & le second qui aimoit la personne du Duc, & qui le vouloit faire vivre à l'égard des Ministres avec dignité, l'engageoit dans les occasions qui pouvoient flater un cœur où tout étoit bon, & un esprit où rien n'étoit mauvais que le défaut de fermeté.

Il y avoit six semaines qu'il étoit dans la guerre civile, quand je lui donnai l'avis dont je vous ai parlé. Je vis par la réponse de Varicarville, qu'Antonville étoit sur le point de servir son quartier, il fit quelque tems après un voyage à St. Germain; comme je l'ai dit, & Varicarville m'assura depuis qu'il n'y trouva ni son compte ni celui de son Maitre, ce qui obligea Mr. de Longueville de reprendre la grande voye, & de se servir de l'occasion de la conférence de Ruel pour entrer dans un Traité. Comme il n'approuvoit pas mes pensées sur tout le détail dont je lui avois toujours fait part, il m'envoya Varicarville pour me faire agréer les siennes, sous prétexte de me faire savoir les tentatives que D. Francisco Pizarro lui étoit allé faire de la part de l'Archiduc. Nous connumes Mr. de Bouil-

Bouillon & moi, que le Gentilhomme que nous venions de dépêcher à Rouen, y donneroit la plus agréable nouvelle à Mr. de Longueville, en lui aprenant que l'on ne prétendoit plus le contraindre sur la matiére des Traitez; & Varicarville, qui étoit un des hommes de France les plus fermes, me témoigna même de l'impatience que l'on obtînt des passeports pour Antonville, destiné par Mr. de Longueville à la conférence: tant il étoit persuadé que son Maitre feroit autant de foiblesses, qu'il demeureroit de momens dans un Parti, qu'il n'avoit pas la force de soutenir. Je reviens à ce qui se passa & au Parlement & à la conférence. 1649.

Je vous ai dit que les Députez retournérent à Ruel le 16. Mars; ils allérent le lendemain à St. Germain, où la seconde conférence se devoit tenir à la Chancellerie. Ils ne manquérent pas de lire d'abord les propositions que ceux du Parti avoient faites, avec un empressement merveilleux pour leurs intérêts particuliers: propositions que Mrs. les Généraux, qui ne s'y étoient pas oubliez, avoient toujours stipulé ne devoir être faites qu'après que les intérêts du Parlement seroient ajustez. Le Premier-Président fit tout le contraire, sous prétexte de leur témoigner que leurs intérêts étoient plus chers à la Compagnie que les siens propres, mais dans la verité pour les décrier dans le public. Je l'avois prévu, & j'avois insisté par cette considération, qu'ils ne donnassent leurs mémoires, qu'après que l'on seroit demeuré d'accord des articles dont le Parlement demandoit la réformation: mais le Premier-Président les enchanta tellement, que, lorsqu'on sut que Mrs. les Généraux se faisoient entendre sur leurs intérêts, il

1649. il n'y eut pas un Officier dans l'armée qui ne crût être en droit de s'adresser au Premier-Président pour ses prétensions. Mr. de Bouillon m'avoua qu'il n'avoit pas assez pesé cet inconvénient, qui jetta un grand air de ridicule sur tout le Parti. Je fis des efforts inconcevables pour obliger Mr. de Beaufort & Mr. de la Mothe à ne pas donner dans le panneau. L'un & l'autre me l'avoient promis, mais le Premier-Président & Viole gagnérent le second par des espérances frivoles. Mr. de Vendôme envoya en forme sa malédiction à son fils, s'il n'obtenoit au moins la * Surintendance des Mers, qui lui avoit été promise à la Régence, pour récompense du Gouvernement de Bretagne. Les plus desintéressez s'imaginérent qu'ils seroient les duppes des autres, s'ils ne se mettoient aussi sur les rangs. Mr. de Retz, qui sut que Mr. de la Trimouille son voisin y étoit pour le Comté de Roussillon, & qu'il avoit même envie d'y être pour le Royaume de Naples, ne m'a pas encore pardonné de ce que je n'entrepris pas de lui faire rendre la Généralité des Galéres. Enfin je ne trouvai que Mr. de Brissac qui voulut bien ne point entrer en prétension; & encore Matha, qui n'avoit guéres de cervelle, lui ayant dit qu'il se faisoit tort, il se mit dans l'esprit qu'il le falloit réparer par un emploi tel que vous verrez dans la suite. Toutes ces démarches me firent

* Cette Charge fut créée en 1627. en faveur du Cardinal de Richelieu, à la place de la dignité de Grand-Amiral qui fut suprimée par un Edit de la même année, avec celle de Connétable. Louis XIV. suprima en 1669. cette Surintendance des Mers & de la Navigation, & rétablit la Charge de Grand-Amiral, qui fut donnée à Louis Comte de Vermandois.

firent résoudre à me tirer du pair, & à me servir de l'occasion de la declaration que Mr. le Prince de Conti fit faire au Parlement, qu'il avoit nommé pour son Député à la conférence le Comte de Maure, pour y faire une pareille déclaration en mon nom le même jour, qui fut le 19. Mars. Je suppliai la Compagnie par cette declaration, de ne me comprendre en rien de tout ce qui pourroit regarder directement ou indirectement aucun intérêt. Ce pas auquel je fus forcé, pour n'être pas chargé dans le public de la *glissade* de Mr. de Beaufort, joint au mauvais effet que cette nuée de prétensions ridicules y avoit produit, avança de quelques jours la proposition que les Généraux n'avoient résolu de faire contre la personne de Mazarin, que dans les momens où ils jugeoient qu'elle leur pourroit servir à donner chaleur, par la crainte qui lui étoit fort naturelle, aux négociations qu'il avoit par différens canaux avec chacun d'eux. 1649.

Mr. de Bouillon nous assembla le même soir du 19. chez le Prince de Conti, & il y fit résoudre que ce Prince lui-même diroit le lendemain au Parlement, qu'il n'avoit donné, ni lui ni les autres Généraux, les mémoires de leurs prétensions, que par la nécessité où ils s'étoient trouvez de chercher leurs suretez, en cas que le Cardinal Mazarin demeurat dans le Ministére; mais qu'il protestoit & en son nom & en celui de toutes les personnes de qualité qui étoient entrées dans le Parti, qu'aussitot qu'il en seroit exclus; ils renonceroient à toutes sortes d'intérêt sans exception.

Le 20. cette déclaration se fit en beaux termes. Je suis persuadé que si elle eût été faite avant que les Généraux & les Subalter-

1649. nes eussent fait éclorre cette fourmiliére de prétensions, comme il avoit été concerté entre Mr. de Bouillon & moi; elle auroit sauvé plus de réputation au Parti, & donné plus d'appréhension à la Cour, que je ne m'étois imaginé. Car Paris & St. Germain eussent eu lieu de croire que la résolution prise par les Généraux, de parler pour leurs intérêts & d'envoyer des Députez pour en traiter, n'étoit que la suite du dessein qu'ils avoient formé de sacrifier ces mêmes intérêts à l'exclusion du Ministre. Cette faute est la plus grande, à mon sens, que Mr. de Bouillon ait jamais faite. Il la rejettoit sur la précipitation que Mr. d'Elbeuf avoit eue de mettre ses mémoires entre les mains du Premier-Président, mais Mr. de Bouillon étoit toujours la premiére cause de cette faute, parcequ'il avoit le premier lâché la main à cette conduite. Celui *qui dans les grandes affaires donne lieu au manquement des autres, est souvent plus coupable qu'eux.* Voila donc une grande faute de Mr. de Bouillon.

Voici une des plus signalées sottises que j'aye jamais faites. J'ai dit que Mr. de Bouillon avoit promis aux Envoyez de l'Archiduc un pont d'or pour se retirer en leur pays, en cas que nous fissions la paix. Ces Envoyez, qui n'entendoient parler que de députation & de conférence, ne laissoient pas, à travers toute la confiance qu'ils avoient en Mr. de Bouillon, de me sommer de tems en tems de la parole que je leur avois donnée, de ne les pas laisser surprendre. J'avois de ma part une raison particuliere pour cela, outre mon engagement, par l'amitié que j'avois pour Noirmoutier & pour Laigues, qui auroient trouvé mauvais que je n'eusse pas aprouvé leurs raisons, pour me faire consentir à

l'a-

l'aproche des Espagnols. Mais comme cet engagement ne me paroissoit plus honnête en l'état où étoient les affaires, je n'oubliai rien pour faire que Mr. de Bouillon trouvat bon que nous ne différassions pas davantage à leur faire ce pont d'or, duquel il s'étoit ouvert à moi. Il remettoit de jour à autre, parceque, négociant comme il faisoit avec la Cour par l'entremise de Mr. le Prince pour la récompense de Sedan, il lui étoit très bon que l'armée d'Espagne ne se retirat pas encore. Sa probité & mes raisons l'emportérent, après quelques jours de délais, sur son intérêt. Je dépêchai un Courier à Noirmoutier, nous parlames décisivement aux Envoyez de l'Archiduc, nous leur fimes voir que la paix se pouvoit faire en un quart d'heure, & que Mr. le Prince pourroit être à portée de leur armée en quatre jours; que celle de Mr. de Turenne s'avançoit sous le commandement d'Erlac, dépendant en tout & par tout du Cardinal. Mr. de Bouillon acheva de construire dans cette conversation le pont d'or qu'il leur avoit promis. Il leur dit que son sentiment étoit qu'ils remplissent un blanc de l'Archiduc, qu'ils en fissent une lettre de lui à Mr. le Prince de Conti, par laquelle il lui mandat que, pour faire voir qu'il n'étoit entré en France que pour procurer à la Chrétienté la paix générale, & non pas pour profiter de la division qui étoit dans le Royaume, il offroit d'en retirer ses troupes dès le moment qu'il auroit plu au Roi de nommer un lieu d'assemblée pour la paix, & des Deputez pour en traiter. Cette proposition qui ne pouvoit plus avoir d'effet solide dans la conjoncture, étoit assez d'usage pour ce que Mr. de Bouillon s'y proposoit, & il n'y avoit pas lieu de douter que la Cour, qui verroit aisément 1649.

1649. ment que dans le fond de la chose cette offre ne pourroit plus aller à rien qu'autant qu'il lui plairoit, n'y donnat les mains au moins en apparence, & en même tems un prétexte honnête aux Espagnols pour se retirer sans déchet de leur réputation.

Le Bernardin ne fut pas si satisfait de ce pont d'or, qu'il ne me dît après en particulier qu'il en eût beaucoup mieux aimé un de bois sur la Marne ou sur la Seine. Ils donnérent toutefois les uns & les autres à tout ce que Mr. de Bouillon desira d'eux, parceque leur ordre le portoit, & ils écrivirent sans contradiction la lettre que je leur dictai. Mr. le Prince de Conti qui étoit indisposé, me chargea d'aller de sa part au Parlement faire le raport de cette prétendue lettre, que les Envoyez de l'Archiduc lui portérent en grande cérémonie. Je fus assez innocent pour recevoir cette commission, qui donnoit lieu à mes ennemis de me faire passer pour un homme tout-à-fait concerté avec l'Espagne, dans le moment que j'en refusois toutes les offres qu'elle me faisoit pour mes avantages particuliers, & que je lui rompois toutes ses mesures pour ne point blesser le véritable intérêt de l'Etat. Il n'y a jamais eu de bêtise plus complette. Mr. de Bouillon en fut fâché pour l'amour de moi, quoiqu'il y trouvat assez son compte. Cependant je la réparai en quelque maniére de concert avec lui, en ajoutant au raport que je fis dans le Parlement le 22. qu'en cas que l'Archiduc ne tînt pas exactement ce qu'il promettoit, Mr. le Prince de Conti & Mrs. les Généraux m'avoient chargé d'assurer la Compagnie qu'ils joindroient, sans délai & sans condition, toutes leurs troupes à celles du Roi.

J'ai

J'ai dit que Mr. de Bouillon trouvoit assez son compte à ce que cette proposition eût été faite par moi, parceque le Cardinal qui me croyoit tout-à-fait contraire à la paix, voyant que j'en avois pris la commission presque en même tems que le Comte de Maure avoit porté à la conférence celle de son exclusion, ne douta point que ce ne fût une partie que j'eusse liée. Il l'appréhenda plus qu'il ne devoit. Il fit réponse aux Députez du Parlement, & ceux-ci la firent à la conférence d'une maniére qui marqua que le Cardinal en avoit pris l'alarme. Comme ses frayeurs ne guérissoient d'ordinaire que par la négociation qu'il aimoit fort; il donna plus de jour à celle que Mr. le Prince avoit entamée pour Mr. de Bouillon, parcequ'il le crut de concert avec moi dans la démarche que je venois de faire au Parlement. Quand il vit qu'elle n'avoit point de suite, il crut que nous avions manqué notre coup, & que la Compagnie n'ayant pas pris feu comme nous l'avions voulu, il n'avoit qu'à nous pousser. 1649.

Mr. le Prince, qui étoit bien intentionné pour l'accommodement de Mr. de Bouillon & de Mr. de Turenne, manda au premier par un billet, qu'il avoit trouvé le Cardinal changé absolument sur son sujet du soir au matin. Nous en conçumes fort aisément la raison Mr. de Bouillon & moi, & nous résolumes de donner au Mazarin ce que Mr. de Bouillon appelloit un hausse-pied, c'est-à-dire, de l'attaquer encore personnellement, ce qui le mettroit au desespoir dans un tems où le bon sens lui eût pu donner assez d'insensibilité pour ces tentatives, qui au fond ne lui faisoient pas grand mal: mais elles nous étoient bonnes à Mr. de Bouillon & à moi, quoiqu'en différentes maniéres. Mr. de Bouil-

lon

1649. lon croyoit qu'on en avanceroit toutes les négociations, & il étoit de mon intérêt de me signaler contre la personne du Mazarin à la veille de la conclusion d'un Traité qui donneroit peut-être la paix à tout le monde hors à moi. Nous travaillames donc sur ce fondement Mr. de Bouillon & moi avec tant de succès, que nous obligeames Mr. le Prince de Conti, qui n'en avoit aucune envie, de proposer au Parlement d'ordonner à ses Députez qu'ils se joignissent au Comte de Maure touchant l'expulsion du Mazarin. Mr. le Prince de Conti fit cette proposition le 27., & comme nous avions eu deux ou trois jours pour tourner les esprits, il passa de quatre vingts deux voix contre quarante, que l'on manderoit le même jour aux Députez, d'insister (j'ajoutai en opinant) *& persister*; en quoi je ne fus suivi que de vingt cinq voix, & je n'en fus pas surpris. Vous avez vu les raisons que j'avois de me distinguer sur cette matiére.

J'avois failli à me décréditer dans le peuple & à passer pour Mazarin, parceque le 13. Mars j'avois empêché que l'on ne massacrat le Premier-Présìdent; & que le 23. & le 24. je m'étois opposé à la vente de la Bibliothéque du Cardinal. Je me remis en honneur dans la Sale du Palais & parmi les emportez du Parlement, en prônant fortement contre le Comte de Grancei qui avoit été assez insolent pour piller une maison de Mr. Coulon; en insistant le 24. que l'on donnat permission au Prince d'Harcourt de prendre les deniers royaux dans les Recettes de Picardie; en pestant le 25, contre une tréve, qu'il étoit ridicule de refuser dans le tems d'une conférence; & en m'opposant le 30. à celle que l'on fit, quoique je susse que la paix étoit

étoit faite. Je reviens à la conférence de St. Germain. 1649.

Vous avez vu que les Députez la commencérent malignement par les prétensions particulieres. La Cour les entretint adroitement par de négociations secrétes avec les plus considérables, jusques à ce que se voyant assurée de la paix, elle en éluda la meilleure partie par une réponse habile. Elle distingua ces prétensions sous le titre de celles de *justice* & de celles de *grace* : elle expliqua cette distinction à sa mode; & comme le Premier-Président & le Président de Mesmes s'entendoient avec elle contre les Députez des Généraux, quoiqu'ils fissent mine de les appuyer; elle en fut quitte à bon marché, & il ne lui en couta presque rien de comptant; il n'y eut presque que des paroles que le Mazarin comptoit pour rien. Il se faisoit un grand mérite, de ce qu'il avoit fait évanouir (c'étoient ses termes) avec un peu de poudre d'alchimie cette nuée de prétensions: mais vous verrez par la suite qu'il eût fait sagement d'y mêler un peu d'or.

La Cour sortit encore plus aisément de la proposition faite par l'Archiduc sur le sujet de la paix générale. Elle répondit qu'elle l'acceptoit avec joye, & elle envoya dès le jour même Mr. de * Brienne au Nonce & à l'Ambassadeur de Venise, pour conférer avec eux, comme Médiateurs, de la maniére de la traiter.

Pour ce qui regardoit l'exclusion du Mazarin que le Comte de Maure demanda d'abord, que Mr. de Brissac pressa conjointement avec Mrs. de

* Henri-Auguste de Loménie de la Ville-aux-Clercs, Comte de Brienne, mort le 5. Novembre 1666. âgé de 71. ans. Il étoit Sécretaire d'Etat.

1649. de Barriére & de Creci, Députez des Généraux; & sur laquelle les Députez du Parlement insistérent de nouveau, au moins en apparence, comme il leur avoit été ordonné par leurs Compagnies; la Reine, Mr. le Duc d'Orléans, & Mr. le Prince déclarérent qu'ils n'y consentiroient jamais.

On contesta quelque tems touchant les intérêts du Parlement de Rouen, qui avoit encore ses Députez à la conférence, avec Antonville, Député de Mr. de Longueville, mais enfin l'on convint.

On n'eut presque point de difficulté sur les articles dont le Parlement de Paris avoit demandé la réformation; la Reine se relâcha de faire tenir un Lit de Justice à St. Germain; elle consentit que la défense au Parlement de s'assembler le reste de l'année 1649. ne fût pas insérée dans la Déclaration, à condition que les Députez en donnassent leur parole, sur celle que la Reine leur donneroit aussi, que telles & telles Déclarations accordées ci-devant seroient inviolablement observées. La Cour promit de ne point presser la restitution de la Bastille, & elle s'engagea même de parole à la laisser entre les mains de Louviéres fils de Mr. de Broussel, qui y fut établi Gouverneur par le Parlement, lorsqu'elle fut prise par Mr. d'Elbeuf.

L'amnistie fut accordée dans tous les termes que l'on demandoit. On y comprit expressément Mr. le Prince de Conti, Mrs. de Longueville, de Beaufort, d'Elbeuf, d'Harcourt, de Rieux, de Lillebonne, de Bouillon, de Turenne, de Brissac, de Duras, de Matignon, de Beuvron, de Noirmoutier, de Sevigny, de la Tremouille, de la Rochefoucaut, de Retz, d'Estissac, de Montrésor, de Matha, de St. Ger-

main

main d'Apchon, de Sauvebeuf, de St. Ibal, de 1649.
Lauretat, de Laigues, de Chavagnac, de Chaumont, de Caumesnil, de Cugnac, de Creci, d'Allici, & de Barriére.

Il y eut quelques difficultez touchant Noirmoutier & Laigues, la Cour ayant affecté de leur vouloir donner une abolition, comme étant plus criminels que les autres, parcequ'ils étoient encore publiquement dans l'armée d'Espagne. Mr. le Chancelier même fit voir aux Deputez du Parlement un ordre, par lequel le premier ordonnoit, comme Lieutenant-Général de l'armée du Roi commandée par Mr. le Prince de Conti, aux Communautez de Picardie d'aporter des vivres au camp de l'Archiduc, & une lettre du second qui sollicitoit Bridieu Gouverneur de Guise de remettre la Place aux Espagnols, sous promesse de la liberté de Mr. de Guise, qui avoit été pris à Naples. Mr. de Brissac soutint que toutes ces paperasses étoient suposées; & le Premier-Président se joignant à lui, il fut dit que l'un & l'autre seroient compris dans l'amnistie sans distinction. Le Président de Mesmes, qui eût été ravi de me pouvoir noter, affecta de dire alors qu'il ne concevoit pas pourquoi on ne me nommoit pas expressément dans cette amnistie, & qu'un homme de ma dignité ne devoit pas être compris dans le commun. Mr. de Brissac, qui étoit plus homme du monde que de négociation, n'eut pas l'esprit assez présent; il répondit qu'il faloit savoir sur cela mes intentions. Il m'envoya un Gentilhomme, à qui je donnai un billet en ces termes: „ Comme je n'ai rien fait „ dans le mouvement présent, que ce que j'ai „ cru être du service du Roi & du véritable intérêt de l'Etat; j'ai trop de raisons de sou-

1649. „ haiter que S. M. en soit bien informée à sa „ Majorité , pour ne pas suplier Mrs. les Dé„ putez de ne point souffrir que l'on me com„ prenne dans l'Amnistie". Je signai le billet, & je priai Mr. de Brissac de le donner à Mrs. les Deputez du Parlement & des Généraux, en présence de Mr. le Duc d'Orléans & de Mr. le Prince. Il ne le fit pas, à la priére de Mr. de Liancour, qui crut que cette circonstance aigriroit encore plus la Reine contre moi: mais il en dit la substance, & on ne me nomma point dans la Déclaration. Vous ne pourriez croire à quel point cette bagatelle aida à me soutenir dans le public.

Le 30. les Députez du Parlement retournérent à Paris.

Le 31. ils firent leur relation au Parlement, sur laquelle Mr. de Bouillon eut des paroles assez fâcheuses avec Mrs. les Présidens. Les négociations particuliéres lui avoient manqué; celles que le Parlement avoit faites pour lui, ne le satisfaisoient pas, parceque ce n'étoit que la confirmation du Traité fait autrefois avec lui pour la récompense de Sedan, dont il ne voyoit pas de garentie bien certaine. Il lui revint le soir quelque pensée de troubler la fête, par une sédition qu'il croyoit aisée à émouvoir dans la disposition où il voyoit le peuple: mais il la perdit, aussitot qu'il eut fait réflexion sur mille circonstances, qui faisoient que même selon ses principes elle ne pouvoit être de saison. Une des moindres fut que l'armée d'Espagne s'étoit déja retirée.

Madame de Bouillon me fit pitié ce soir-là. Elle versa un torrent de larmes. Il y a eu des momens où Mr. de Bouillon a manqué des coups décisifs par lui-même & par le pur esprit de né-

go-

gociation. Ce défaut qui m'a paru en lui un peu trop naturel, m'a fait quelquefois douter qu'il eût été capable de tout ce que ses grandes qualitez ont fait croire de lui. 1649.

Le premier Avril, qui fut le Jeudi saint de l'année 1649., la Déclaration de la paix fut vérifiée au Parlement. Comme je fus averti la nuit précédente que le peuple s'étoit attroupé en quelques endroits pour s'y opposer, & qu'il menaçoit même de forcer les Gardes qui étoient au Palais, j'affectai de finir un peu tard la cérémonie des saintes Huiles que je faisois à Notre-Dame, pour me tenir en état de marcher au secours du Parlement, s'il étoit attaqué. On me vint dire, comme je sortois de l'Eglise, que l'émotion commençoit sur le Quai des Orphévres, & comme j'étois en chemin pour y aller, je trouvai un Page de Mr. de Bouillon qui me donna un billet par lequel il me conjuroit d'aller prendre ma place au Parlement, parcequ'il craignoit que le peuple ne m'y voyant pas, n'en prît sujet de se soulever, en disant que c'étoit une marque que je n'approuvois pas la paix. Je ne trouvai dans les rues que des gens qui crioient: *Point de Mazarin; point de paix*. Je dissipai ce que je trouvai d'assemblé au Marché-neuf & sur le Quai des Orphévres, en leur disant que les Mazarins vouloient diviser le peuple du Parlement, qu'il faloit se garder de donner dans le panneau, que le Parlement avoit ses raisons d'agir comme il faisoit; mais qu'il n'en faloit rien craindre à l'égard du Mazarin, & qu'ils m'en pouvoient croire, puisque je leur donnois ma foi de ne me point accorder avec lui. Cette protestation rassura tout le monde. J'entrai dans le Palais, où je trouvai les Gardes aussi échaufez que le reste du peuple. Mr. de

1649. Vitri me dit qu'ils lui avoient offert de massacrer ceux qu'il leur nommeroit comme Mazarins. Je leur parlai comme j'avois fait aux autres ; & la délibération n'étoit pas encore achevée, lorsque je pris ma place dans la Grand' Chambre. Le Premier-Président en me voyant entrer dit : *Il vient de faire des huiles qui ne sont pas sans salpêtre.* Je l'entendis, & je n'en fis pas semblant; car si j'eusse relevé cette parole, & qu'elle eût été portée dans la Grand' Salle, il n'eût pas été en mon pouvoir de sauver peut-être un seul homme du Parlement. Mr. de Bouillon, à qui je la dis, en fit honte dès l'après-dinée, à ce qu'il me dit, au Premier-Président.

Cette paix, que le Cardinal se vantoit d'avoir achetée à fort bon marché, ne lui valut pas tout ce qu'il en espéroit. Il me laissa un levain de mécontentement qu'il m'eût pu ôter avec assez de facilité, & je me trouvai très bien de son reste. Mr. le Prince de Conti & Madame de Longueville allérent faire leur cour à St. Germain, après avoir vu Mr. le Prince à Chaillot pour la premiére fois, de la maniére la plus froide de part & d'autre. Mr. de Bouillon, à qui, le jour de l'enregistrement de la Déclaration, le Premier Président avoit donné des assurances nouvelles d'une récompense pour Sedan, fut présenté au Roi par Mr. le Prince qui affecta de le protéger dans ses prétensions, & le Cardinal n'oublia rien de toutes les honnêtetez possibles à son égard. Comme je m'aperçus que l'exemple commençoit à opérer, je m'expliquai plutot que je n'avois résolu de le faire, sur le peu de sureté que je trouvois à aller à la Cour, où mon ennemi capital étoit encore le maitre. Je m'en déclarai ainsi à Mr. le Prince, qui fit un petit tour à Paris 8. ou 10. jours après la paix,

&

& que je vis chez Madame de Longueville. 1649.
Mr. de Beaufort & Mr. le Maréchal de la Mothe parlérent de même. Mr. d'Elbeuf en eut envie, mais la Cour le gagna par je ne sai quel intérêt. Mrs. de Brissac, de Retz, de Vitri, de Fiesque, de Fontrailles, de Montrésor, de Noirmoutier, de Matha, de la Boulaie, de Caumesnil, de Moreul, de Laigues, & d'Annery, demeurérent unis avec nous, & nous fimes une espéce de corps, qui avec la faveur du peuple n'étoit pas un fantôme. Le Cardinal l'en traita toutefois d'abord, & avec tant de hauteur, que Mr. de Beaufort, Mrs. de Brissac, de la Mothe & moi ayant prié chacun un de nos amis d'assurer la Reine de nos très humbles obéissances, elle nous répondit qu'elle en recevroit les assurances, quand nous aurions rendu nos devoirs à Mr. le Cardinal.

Madame de Chevreuse revint dans ce tems-là à Paris. Laigues qui l'avoit précédée de 8. ou 10. jours nous avoit préparez à son retour. Il avoit fort bien suivi son instruction, & s'étoit attaché à elle, quoiqu'elle n'eût pas d'abord d'inclination pour lui. Mademoiselle de Chevreuse m'a dit depuis qu'elle disoit qu'il ressembloit à Bellerose, qui étoit un Comédien qui avoit la mine fade; qu'elle changea de sentiment avant que de partir de Bruxelles, & qu'elle en fut contente en toutes maniéres à Cambrai. Il l'étoit aussi d'elle. Il nous la prôna comme une héroïne, à qui nous eussions eu l'obligation de la Déclaration de Mr. de Lorraine en notre faveur, si la guerre eût continué, & à qui nous avions celle de la marche de l'armée d'Espagne. Montrésor qui avoit été pour ses intérêts 15. mois à la Bastille faisoit ses éloges, & j'y donnois avec joye dans la vue d'enlever à

1649. Madame de Montbazon, Mr. de Beaufort, par le moyen de Mademoise de Chevreuse, (du mariage de laquelle avec lui on avoit parlé autrefois,) & de m'ouvrir un nouveau chemin pour aller aux Espagnols en cas de besoin. Madame de Chevreuse en fit plus de la moitié pour venir à moi. Noirmoutier & Laigues, qui ne doutoient pas que je ne lui fusse nécessaire, & qui craignoient que Madame de Guimené qui la haïssoit mortellement, quoiqu'elle fût sa Belle-sœur, ne m'empêchat d'être autant de ses amis qu'ils le souhaitoient, me tendirent un panneau pour m'y engager, & j'y donnai. Le jour qu'elle arriva, ils me firent tenir avec Mademoiselle sa fille un enfant, qui vint au monde tout à propos. Mademoiselle de Chevreuse s'étoit parée de tout ce qu'elle avoit de pierreries; elle étoit belle; j'étois en colére contre Madame de Guimené, qui dès le second jour du Siége de Paris s'en étoit allée d'effroi en Anjou. Il arriva le lendemain du Baptême une occasion qui lui donna de la reconnoissance pour moi, & qui commença à m'en faire espérer de l'amitié. Madame de Chevreuse venoit de Bruxelles, & elle en venoit sans permission. La Reine s'en fâcha, & lui envoya un ordre de sortir de Paris dans vingt quatre heures. Laigues me le vint dire aussitot, j'allai avec lui à l'Hôtel de Chevreuse & je trouvai la belle à sa toillette, dans les pleurs. J'eus le cœur tendre, & je priai Madame de Chevreuse de ne point obéir, que je n'eusse eu l'honneur de la revoir. Je sortis en même tems pour chercher Mr. de Beaufort, à qui je persuadai qu'il n'étoit ni de notre honneur ni de notre intérêt de souffrir le rétablissement des Lettres de Cachet, qui n'étoit pas le moins odieux des moyens dont

on

on s'étoit servi pour opprimer la liberté publique. Je jugeai bien que nous n'étions pas trop bons & lui & moi pour relever une affaire de cette nature, qui, bien que dans les Loix, & vraiment importante à la sureté, ne laissoit pas d'être délicate le lendemain d'une paix & par rapport à cette Dame, la personne du Royaume la plus convaincue de factions & d'intrigues. Je croyois par cette raison qu'il étoit de la bonne conduite que cette escarmouche, que nous ne pouvions ni ne devions éviter, quoiqu'elle eût ses inconvéniens, se fit plutot par Mr. de Beaufort que par moi. Il s'en défendit avec opiniâtreté, & il falut me charger de cette commission, parcequ'elle devoit être exécutée au moins par l'un de nous deux pour faire quelque effet dans l'esprit du Premier-Président. J'y allai en sortant de chez Mr. de Beaufort, & comme je commençois à lui représenter la nécessité qu'il y avoit à ne pas aigrir les esprits par l'infraction des Déclarations si solemnelles; il m'arrêta tout court, en me disant: *C'est assez, mon bon Seigneur, vous ne voulez pas qu'elle sorte, elle ne sortira pas.* A quoi il ajouta en s'aprochant de mon oreille: *Elle a les yeux très beaux.* La vérité est que, quoiqu'il eût exécuté son ordre, il avoit écrit dès la veille à St. Germain que les tentatives en seroient inutiles, & que l'on commettoit trop légérement l'autorité du Roi. 1649.

Je retournai à l'Hôtel de Chevreuse, & je n'y fus pas mal reçu. J'y trouvai Mademoiselle de Chevreuse aimable. Je me liai intimement avec Madame de Rhodes bâtarde du feu Cardinal de Guise, qui étoit bien avec elle. Je ruinai dans son esprit le Duc de Brunswik-Zell, avec qui elle étoit comme accordée. Laigues

1649. me fit quelques obstacles au commencement; mais la résolution de la fille, & la facilité de la mére les levérent bientot. Je la voyois tous les jours chez elle, & très souvent chez Madame de Rhodes qui nous laissoit en toute liberté. Nous nous en servimes. Je l'aimai, ou plutot je crus l'aimer, car je ne laissois pas de continuer mon commerce avec Madame de Pomereux.

La société de Mrs. de Brissac, de Vitri, de Matha & de Fontrailles qui étoient demeurez en union avec moi, n'étoit pas un Bénéfice sans charge. Ils étoient cruellement débauchez, & la licence publique leur donnant encore plus de liberté, ils s'emportoient tous les jours dans des excès qui alloient jusqu'au scandale. Ils revenoient un jour d'un diner qu'ils avoient fait chez Coulon. Ils virent venir un convoi funébre, & ils le chargérent l'épée à la main, en criant au Crucifix, *voici l'ennemi*. Une autre fois ils maltraitérent en pleine rue un Valet de pied du Roi. Les chansons de table n'épargnoient pas toujours Dieu. Ces folies me donnoient de la peine. Le Premier-Président les savoit bien relever. Les Ecclésiastiques s'en scandalisoient, le peuple ne les trouvoit nullement bonnes: je ne les pouvois ni couvrir ni excuser, & elles retomboient nécessairement sur la Fronde. Voici l'étymologie du mot de *Fronde*, que j'avois obmis dans le premier Livre de cet Ouvrage.

Quand le Parlement commença à s'assembler pour les affaires publiques, Mr. le Duc d'Orléans & Mr. le Prince y vinrent assez souvent; comme vous avez vu, & y adoucirent même les esprits. Ce calme n'y étoit que par intervale. La chaleur revenoit au bout de deux jours.

Ba-

Bachaumont s'avisa de dire un jour, en badinant, que le Parlement faisoit comme les Ecoliers qui frondent dans les fossez de Paris, qui se séparent dès qu'ils voyent le Lieutenant civil, & qui se rassemblent dès qu'il ne paroit plus. Cette comparaison fut trouvée assez plaisante. Elle fut célébrée par les chansons, & elle refleurit particuliérement, lorsque la paix étant faite entre le Roi & le Parlement, on trouva lieu de l'appliquer à la Faction particuliére de ceux qui ne s'étoient pas accommodez avec la Cour. Nous y donnames nous-mêmes assez de cours, parceque nous remarquames que cette distinction de nom échaufoit les esprits, & nous résolumes dès le soir de prendre des cordons de chapeaux, qui eussent quelque forme de fronde. Un Marchand affidé nous en fit quantité, qu'il débita à une infinité de gens qui n'y entendoient aucune finesse, & nous n'en portames que les derniers, pour n'y point faire paroitre d'affectation qui en eût gâté tout le mistére. L'effet de cette bagatelle fut incroyable: tout fut à la mode de la Fronde, le pain, les chapeaux, les gans, les mouchoirs, les éventails, les garnitures; & nous fumes nous mêmes encore plus à la mode par cette sotise que par l'essentiel. Nous avions besoin de tout pour nous soutenir, ayant toute la Maison Royale sur les bras: car quoique j'eusse vu Mr. le Prince chez Madame de Longueville, je ne me croyois que médiocrement racommodé. Il m'avoit traité civilement, mais froidement; & je savois même qu'il étoit persuadé que je m'étois plaint de lui, comme ayant manqué aux paroles qu'il m'avoit fait porter à des 1649.

1649. particuliers du Parlement. Comme je ne l'avois pas fait, j'avois sujet de croire que l'on eût affecté de me brouiller avec lui. Je trouvois que la chose venoit apparemment de Mr. le Prince de Conti, qui étoit naturellement très malin, & qui me haïssoit sans savoir pourquoi, ni que je le pusse deviner moi-même. Madame de Longueville ne m'aimoit guéres davantage, & j'en découvris un peu après la raison. Je me défiois de Madame de Montbason, qui n'avoit pas à beaucoup près tant de pouvoir que moi sur l'esprit de Mr. de Beaufort, mais qui en avoit plus qu'il n'en falloit pour lui tirer tous ses secrets. Elle ne me pouvoit pas aimer, parcequ'elle savoit que je lui ôtois la meilleure partie de la considération qu'elle en eût pu tirer à la Cour. Cependant j'eusse pu m'accorder avec elle, car jamais femme n'a été de si facile composition: mais comment accommoder cet accommodement avec mes autres engagemens, qui me plaisoient davantage, & où j'avois plus de sureté? Vous voyez assez que je n'étois pas sans embaras. Il ne tint pas au Comte de Fuensaldagne de me soulager. Il n'étoit pas content de Mr. de Bouillon, qui à la vérité avoit manqué le point décisif de la paix générale. Il l'étoit beaucoup moins de ses Envoyez, qu'il appelloit des Taupes; & il étoit fort satisfait de moi, parceque j'avois toujours insisté pour la paix des Couronnes, & que je n'avois eu aucun intérêt dans la paix particuliére. Il m'envoya D. Antonio Pimentel pour m'offrir tout ce qui étoit au pouvoir du Roi son maitre, & pour me dire que sachant l'état où j'étois avec le Ministre, il ne doutoit

point que je n'eusse besoin d'assistance; qu'il 1649.
me prioit de recevoir cent mille écus que D. Antonio Pimentel m'aportoit en trois lettres de change, dont l'une étoit pour Bâle, la seconde pour Strasbourg, & la troisiéme pour Francfort; qu'il ne me demandoit pour cela aucun engagement, & que le Roi Catholique seroit très satisfait de n'en tirer aucun avantage que celui de me protéger. Je reçus avec un profond respect cette honnêteté, j'en témoignai ma reconnoissance, je n'éloignai point du tout les vues de l'avenir, mais je refusai pour le présent, en disant à D. Antonio que je me croirois absolument indigne de la protection du Roi Catholique, si je recevois des gratifications de lui n'étant pas en état de le servir: que j'étois né François & attaché encore plus particuliérement qu'un autre par ma dignité à la Capitale du Royaume: que mon malheur m'avoit porté à me brouiller avec le Premier-Ministre de mon Roi, mais que mon ressentiment ne me porteroit jamais à chercher de l'appui parmi les Ennemis, que lorsque la nécessité de la défense naturelle m'y obligeroit: que la providence de Dieu qui connoissoit la pureté de mes intentions m'avoit mis dans Paris en un état où je me soutiendrois apparemment par moi-même: que si j'avois besoin d'une protection, je savois que je n'en pourrois jamais trouver de si puissante ni de si glorieuse que celle de Sa Majesté Catholique, à laquelle je tiendrois toujours à gloire de recourir. Fuensaldagne fut très content de ma réponse, qui lui parut, à ce qu'il dit depuis à St. Ibal, d'un homme qui se croyoit assez de force, qui n'étoit point âpre

1649. à l'argent, & qui avec le tems en pourroit recevoir. Il me renvoya D. Antonio Pimentel sur le champ même avec une grande lettre pleine d'honnêteté, & un petit billet de Mr. l'Archiduc, qui me mandoit qu'il marchoit, sur un mot de ma main, *con todas las fuerças del Rei el Señor*.

Le lendemain du départ de D. Antonio Pimentel, il m'arriva une pétite intrigue qui me fâcha plus qu'une grande. Laigues me vint dire que Mr. le Prince de Conti étoit dans une colére terrible contre moi, qu'il disoit que je lui avois manqué au respect, qu'il périroit lui & toute sa Maison, ou qu'il s'il ressentiroit. * Sarrazin que je lui avois donné pour Sécretaire entra un moment après, qui confirma la même chose. Jugez à quel point un homme qui ne se sent rien sur le cœur, est surpris d'un éclat de cette espéce. Je n'en fus en récompense que très peu touché, parcequ'il s'en falloit beaucoup que j'eusse autant de respect pour la personne de Mr. le Prince de Conti, que j'en avois pour sa qualité. Je priai Laigues de lui aller rendre de ma part ce que je lui devois, de lui demander avec respect le sujet de sa colére, & de l'assurer qu'il n'en pouvoit avoir aucun qui fût fondé à mon égard. Laigues revint très persuadé qu'il n'y avoit point eu de colére effective, qu'elle étoit toute affectée & contrefaite, à dessein d'avoir une maniére d'éclaircissement qui fît, ou qui fît paroitre un raccommodement; & ce qui lui donna cette pensée fut, qu'aussitot qu'il eut fait

* Jean-François Sarrazin, Bel Esprit de ce tems-là, connu par divers Ouvrages, & mort en 1657.

fait son compliment à Mr. le Prince de Conti, il fut reçu avec joye, & remis pourtant pour la réponse à Madame de Longueville comme à la principale intéressée. Elle fit beaucoup d'honnêtetez à Laigues pour moi, & le pria de me mener le soir chez elle. Elle me reçut admirablement, en disant toutefois qu'elle avoit de grands sujets de se plaindre de moi, & que c'étoient de ces choses qui ne se disoient point, mais que je les savois bien. Voila tout ce que j'en pus tirer pour le fond, car j'en eus toutes les honnêtetez possibles, & toutes les avances même pour rentrer en union avec moi, disoit-elle, & avec mes amis. En disant cette derniére parole elle me donna sur le visage d'un de ses gans; & elle me dit en sortant; *m'entendez vous bien?* Elle avoit raison; & voici ce que j'en dis. Mr. de la Rochefoucaut avoit beaucoup négocié avec la Cour; mais comme il n'y avoit point d'assurance aux paroles du Cardinal Mazarin, il crut qu'il ne seroit pas mal à propos de le solliciter, ou de le fixer par un renouvellement de considération à Mr. le Prince de Conti, à qui Mr. le Prince en donnoit peu, & parceque l'on savoit qu'il le méprisoit, & parcequ'il paroissoit en toutes choses que leur réconciliation n'étoit pas sincére. Il eût souhaité par cette raison de se remettre à la tête de la Fronde, de laquelle il s'étoit assez séparé dès les premiers jours de la paix par des railleries dont il n'étoit pas maitre, & par un raprochement à la Cour, qui contre tout bon sens avoit encore été plus apparent qu'effectif. Mr. de la Rochefoucaut s'imagina que l'on ne pourroit revenir plus naturellement du refroidis- 1649.

1649. sement qui avoit paru, que par un racommodement, qui d'ailleurs feroit éclat & donneroit par conséquent ombrage à la Cour, ce qui alloit à ses fins. Je lui ai demandé depuis une fois ou deux la vérité de cette intrigue. Il me dit seulement en général qu'ils étoient en ce tems-là persuadez dans leurs cabales que je rendois de mauvais services sur son sujet, à Madame de Longueville auprès de son Mari. C'est de toutes les choses du monde celle dont j'ai été toute ma vie le moins capable, & je ne crois pas que ce soupçon fût la cause de l'éclat que Mr le Prince de Conti fit contre moi, parcequ'aussitot que j'eus fait faire par Laigues mon premier compliment, je fus reçu à bras ouverts, & qu'aussitot que Madame de Longueville s'apperçut que je ne répondois qu'en termes généraux à ce qu'elle me dit de mes amis, elle retomba dans une froideur qui passa en haine. Comme je savois que je n'avois rien fait qui me pût attirer l'éclat que Mr. le Prince de Conti avoit fait contre moi, & que je m'imaginai être affecté, pour en faire servir l'accommodement à des intérêts particuliers: je demeurai fort froid à ce mot de mes amis. Elle se le tint pour dit, & cela joint au passé eut des suites qui nous ont dû apprendre, *qu'il n'y a point de petits pas dans les grandes affaires.*

Fin du premier Tome.

BOMBAY BRANCH R.A.S.
JACKSON
MEMORIAL
COLLECTION.

00086458

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016